

EXPLICATION

DES

ÉVANGILES.

EXPLICATION
DES
EVANGILES
DES DIMANCHES,

ET DE QUELQUES-UNES DES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE.

PAR C.-G. DE LA LUZERNE,

Ancien Evêque de Langres.

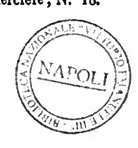
NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

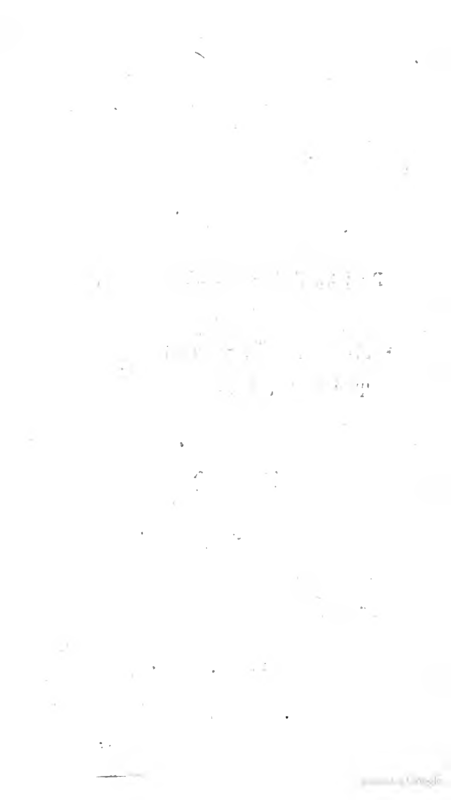
TOME CINQUIÈME.



A LYON,
Chez SAVY, Libraire, grand'rue Mercière, N.° 18.

1807.







EXPLICATION

DES

ÉVANGILES

Des Dimanches, et de quelques-unes des principales Fêtes de l'année.

ÉVANGILE

Du seizième dimanche après la Pentecôte.

Jesus-Christ guérit un hydropique, explique le précepte du sabbat, commande l'humilité.

JESUS étant entré un jour de sabbat dans la maison d'un des principaux pharisiens pour prendre son repas, ils l'observèrent attentivement. Et voilà qu'un hydropique se présenta devant lui. Jesus s'adres-

sant aux docteurs de la loi et aux pharisiens, dit : Est-il permis de faire des guérisons le jour du sabbat ? Mais ils ne répondirent rien. Pour lui prenant cet homme par la main, il le guérit, et le renvoya. Puis il leur dit : Qui de vous, si son âne ou son bœuf tombe dans un puits, ne l'en retire pas aussitôt, le jour même du sabbat ? et ils ne purent rien répondre à cela. Mais remarquant comment les conviés choisissoient les premières places, il leur dit cette parabole : Lorsque vous serez invité à des nôces, ne vous asseyez point dans la première place, de peur que parmi les conviés il ne se trouve quelqu'un plus considérable que vous, et que celui qui vous aura invité ne vienne vous dire : Mon ami, donnez votre place à celui-ci, et que vous n'ayiez la honte d'aller vous mettre à la dernière place. Mais lorsque vous serez invité, allez occuper la dernière place, afin que celui qui vous a invité, vous dise, lorsqu'il viendra : Mon ami, montez plus haut, ce qui vous fera honneur parmi ceux qui seront à table avec vous ; car quiconque s'exalte, sera humilié ; et celui qui s'humilie, sera exalté. (*Luc.* XIV, 1 *et* 11.)

EXPLICATION.

Jesus étant entré un jour de sabbat dans la maison d'un des principaux pharisiens pour prendre son repas, ils l'observèrent attentivement. Et voilà qu'un hydropique se présenta devant lui. Le divin Sauveur n'ignoroit pas la haine dont les pharisiens étoient animés contre lui. Il savoit parfaitement que ces hommes rongés d'envie et bouffis d'orgueil, ne l'attiroient parmi eux que pour l'épier, et pour chercher dans ses paroles ou dans ses actions quelque chose dont ils puissent tirer avantage contre lui. Malgré cela il se rend sans difficulté au milieu d'eux. Il se livre tout entier à leur examen. Il choisit même le moment où il sera dans leur compagnie, pour opérer un prodige. Il veut que son miracle soit vu, examiné, jugé par la haine la plus envenimée. Que l'incrédulité cesse donc de nous dire que les miracles sur lesquels est fondée la certitude du christianisme, n'ont eu pour témoins que des hommes faciles à abuser par leur simplicité, et disposés à l'être par leurs préjugés. Jesus-Christ a confondu d'avance ce subterfuge des ennemis de sa religion. Ce sont ses

persécuteurs, ceux qui doivent bientôt être ses bourreaux, qu'il appelle à être les témoins de ses œuvres merveilleuses. Il veut, ce qui est en effet arrivé, que la réalité de ses miracles ne puisse pas être niée, même de ceux qui y auroient intérêt.

En se rendant à l'assemblée des pharisiens, il avoit encore une autre intention. Il vouloit profiter de cette conjoncture pour les instruire, les édifier, les convaincre, et les ramener, s'il étoit possible, de leurs injustes préventions. C'est dans cette vue qu'aux leçons qu'il leur donne, il joint un miracle. Il emploie à les persuader le double moyen de sa toute-puissance et de sa suprême sagesse. A son exemple, dans notre commerce avec les hommes, nous devons toujours nous proposer quelqu'objet d'utilité spirituelle; dans la société des justes, chercher notre bien; dans celle des pécheurs, travailler au leur; recevoir des uns l'édification, la donner aux autres; nous exciter à la vertu par la vue de ceux-là, présenter à ceux-ci notre exemple pour les retirer du vice. Ainsi nous rendrons profitable même le temps de nos récréations; et nous ferons servir à notre avancement dans la perfection, jusqu'aux momens que nous

emploierons à nous délasser des pas que nous y aurons faits.

Tandis que le Sauveur est attiré au repas des pharisiens, par un sentiment de bienfaisance, ceux-ci l'y reçoivent avec des sentimens absolument contraires. Autant il est empressé à leur faire du bien, autant ils sont ardens à lui nuire. Ils l'observent, non pas dans la vue de profiter pour eux-mêmes de ses paroles et de ses actions, mais afin d'en tirer parti contre lui. Ils espèrent trouver enfin, à force de l'examiner, pâture à leur méchanceté. Ce caractère n'est pas à beaucoup près rare dans la société. On y rencontre souvent des personnes dont l'occupation est d'observer les autres, et la prétention de les bien connoître; qui étudient les caractères pour y trouver de quoi reprendre, et qui s'applaudissent quand ils ont pu découvrir quelque foible dans un homme estimé. Cette vicieuse disposition d'esprit prend sa source dans l'orgueil. On se croit, ou on veut paroître clair-voyant. On veut se donner la réputation d'une finesse de tact, d'une justesse de réflexion, d'une vivacité de pénétration, auxquelles rien n'échappe. De plus, on fait toujours, même sans y penser, une comparaison secrète de soi-

même, à ceux que l'on censure. On jouit de leur trouver des défauts, dont on est, ou dont on se croit exempt. Il semble qu'on se rehausse en les rabaissant, et qu'on acquiert ce qu'on leur ôte. C'est au contraire sur nous que nous devrions tourner notre attention. Ce sont nos propres défauts que nous devrions étudier avec un soin continuel. Cette recherche bien plus utile, est en même-temps plus difficile; car nos imperfections sont celles que nous avons le plus de peine à apercevoir. Tandis qu'elles frappent tous les yeux, elles se dérobent aux nôtres. Elles se déguisent même si bien aux regards de notre amour propre, que souvent il les prend pour des vertus. Nous érigeons notre timidité en prudence, notre témérité en courage, notre avarice en économie, notre prodigalité en générosité, notre indiscrétion en franchise, notre dissimulation en habileté, notre foiblesse en douceur, notre violence en fermeté, notre bassesse en humilité, notre orgueil en noblesse, notre adulation en complaisance, notre grossièreté en vérité; et nous nous glorifions de ce qui devroit être le sujet de nos plus amers reproches.

Lorsque nous devenons les objets de quelques observations critiques, il ne

faut ni nous étonner, ni nous plaindre. Si Jesus-Christ lui-même y a été soumis, qui osera prétendre s'y soustraire? C'est sur-tout sur les ministres de la religion, que s'exerce ce malheureux esprit de recherche et de censure. Le mondain désire découvrir en eux des foiblesses, afin d'excuser les siennes. Le libertin épie leur conduite, pour tâcher d'y trouver des compagnons de ses dissolutions; et si par malheur, il parvient à apercevoir dans quelqu'un d'eux, de ces désordres qui font la honte de l'église, il en triomphe comme d'une victoire signalée, que ses vices ont remportée sur la vertu. O vous, que la Providence a appelés à la servir dans cet état si saint et si redoutable, ne cessez jamais de vous rappeler que du moment où vous avez été introduits dans le sanctuaire, vous êtes devenus comme les apôtres, vos devanciers, un spectacle au monde, aux hommes et aux anges (1). Songez que de toutes parts vous êtes observés; par les bons pour trouver en vous l'édification qu'ils désirent; par les méchans, pour y remarquer les défauts qu'ils recherchent. Environnés de cette

(1) Spectaculum facti sumus mundo, et angelis, et hominibus. 1. *Cor.* IV, 9.

multitude de regards curieux, attentifs et pénétrans, croyez-vous pouvoir leur échapper? Vous flattez-vous de leur cacher quelqu'une de vos actions, de leur dissimuler un seul de vos défauts? Pour paroître vertueux, vous n'avez qu'un moyen; c'est de l'être: et vous ne pouvez éviter la censure, qu'en ne la méritant pas. Offrez-vous donc au jugement des hommes dont vous ne pouvez vous garantir, comme vous voyez s'y présenter le Prince des pasteurs. Pour vous concilier leur témoignage, commencez par vous donner celui de votre conscience; et pour n'avoir pas à craindre leur sévérité, exercez la vôtre sur vous-mêmes. Votre honneur et celui de votre état sont inséparables : le respect que vous lui attirerez, rejaillira sur vous; et il vous couvrira de la gloire que vous aurez répandue sur lui.

Jesus s'adressant aux docteurs de la loi et aux pharisiens, leur dit: Est-il permis de faire des guérisons le jour du sabbat? Mais ils ne répondirent rien. Pour lui prenant cet homme par la main, il le guérit, et le renvoya. Puis il leur dit: Qui de vous, si son âne ou son bœuf tombe dans un puits, ne l'en retire pas aussitôt, même le jour

du sabbat ? Et ils ne purent rien répondre à cela. A travers les égards que lui témoignoient les pharisiens, Jesus-Christ démêloit parfaitement les vues insidieuses qui les dirigeoient. Il s'abstient cependant de les leur reprocher. Son but n'est pas de les humilier, mais de les éclairer. Il veut les gagner, et non les offenser. A cette noble conduite comparons la nôtre. Considérons notre impatience dans les moindres contradictions ; notre susceptibilité au plus petit manquement d'égards ; notre colère pour la plus légère offense ; nos vengeances des injures les moins graves. Il sembleroit, à voir d'une part les exemples continuels de la modération que donne Jesus-Christ, et de l'autre les emportemens qui nous échappent sans cesse, que ses leçons sont en contradiction avec sa vie ; qu'il nous a laissé deux évangiles opposés ; dont l'un contient ses actions, et l'autre ses préceptes ; qu'il nous a positivement interdit de le suivre, et que la profession du christianisme consiste à ne pas l'imiter.

A la demande que leur faisoit le divin Maître, les pharisiens durent sentir que leur complot étoit dévoilé. Leur piége découvert, se trouvoit retourné contre eux-mêmes. C'étoit à eux maintenant à

se tirer de l'embarras où ils avoient voulu mettre le Sauveur. Mais toujours constant dans la pratique de la plus parfaite charité, Jesus-Christ en leur faisant sentir leur tort, ne le manifeste point. C'est avec leur propre conscience qu'il les met aux prises; il ne les compromet point avec le public. Content de leur faire apercevoir qu'il sait leur odieux secret, il ne le révèle point à d'autres.

Le silence que gardent les pharisiens n'est pas un silence d'acquiescement, c'est un silence de honte ou d'artifice; c'est peut être tout-à-la-fois l'un et l'autre. Ils sentent la vérité, et ils refusent de la reconnoître; ils sont convaincus, et ils craignent de le paroître, et ils se taisent pour n'avoir à donner, ni une décision dont le ridicule sauteroit aux yeux, ni une approbation à ce que pourra faire l'objet de leur aversion. Ce déplorable entêtement peut provenir de deux causes différentes, lesquelles, étant très-communes, le multiplient beaucoup. Dans les uns c'est haine; dans les autres c'est vanité. On sent l'injustice de son animosité; mais on ne veut pas en revenir. Plus même on reconnoît l'innocence de l'objet haï, plus on s'irrite contre lui, et plus on le hait; et la rage

de n'avoir pas de bonnes raisons pour le détester, fait qu'on le déteste encore davantage. Quelquefois aussi cette criminelle obstination vient de l'amour propre honteux de s'être trompé, et plus honteux encore de l'avouer. On voit son erreur; mais on ferme les yeux, pour n'être pas forcé d'en convenir. Le dépit qu'on en conçoit, y attache plus fortement encore; et parce qu'on est humilié d'avoir eu tort, on veut continuer de l'avoir. Hommes inconséquens ! s'ils mettent de la prétention à ne pas s'écarter de la vérité, comment n'en mettent-ils pas à y revenir ? S'ils étoient justes, redouteroient-ils d'être désabusés ? s'ils étoient charitables, ne le désireroient-ils pas ? Qu'ils sentent au moins que l'honneur est de reconnoître franchement son erreur, et le courage, de l'avouer ingénument.

Il peut paroître surprenant que ce soit à des docteurs de la loi, à des pharisiens, que le Sauveur demande s'il est permis de faire du bien au prochain le jour du sabbat. L'homme le plus simple eût facilement résolu cette question. Mais la science, quand elle n'est pas jointe à la droiture du cœur, ne sert souvent qu'à aveugler, qu'à faire trouver des difficul-

tés où il n'y en a point, qu'à jeter des doutes sur les vérités les plus claires. C'est dans le labyrinthe de leur vaine science, que se perdent les incrédules. C'est à force de raisonner, qu'ils égarent leur raison. Pour ne pas sortir de l'exemple des pharisiens, nous voyons souvent leur esprit dupe de leur cœur, justifier les actions les plus criminelles, et condamner les plus innocentes. Comme le leur reproche Jesus-Christ, ils écartent avec soin le moucheron, et ils avalent hardiment le chameau (1). Ils payent exactement la dixme des moindres légumes; ils ne s'embarrassent pas de ce qu'il y a de plus important dans la loi de la justice, de la miséricorde, de la bonne foi (2). Ils conseillent d'abandonner les parens dans le besoin, sous prétexte de faire des largesses au temple (3). Ils en-

(1) Excolantes culicem, camelum autem glutientes. *Matth.* XXIII, 24.

(2) Væ vobis scribæ, et pharisæi hypocritæ, qui decimatis mentham, et anethum, et cyminum; et reliquistis quæ graviora sunt legis, judicium, et misericordiam, et fidem. *Ibid.* 23.

(3) Vos autem dicitis : Quicumque dixerit patri, vel matri, munus quodcumque est ex me, tibi proderit; et non honorificabit patrem suum, aut matrem suam; et irritum fecistis mandatum Dei propter traditionem vestram. *Matth.* XV, 5 *et* 6.

gagent Judas à l'atroce crime de trahir son Maître ; mais ils ne se permettent pas de verser dans le trésor, le prix de sa trahison (1). Il existe encore de ces pharisiens qui affectent la piété, en négligeant la vertu ; qui en se surchargeant de pratiques, omettent leurs devoirs ; qui se font scrupule des légères transgressions, sans avoir de remords des plus grands péchés. Il n'y a pas d'absurdité, qu'une piété aveugle n'adopte, pour concilier ses désirs religieux avec ses penchans criminels ; il n'y a pas de subtilité, qu'une piété hypocrite n'invente, pour pallier ses passions. Soit de bonne, soit de mauvaise foi ; soit en s'abusant, soit en voulant abuser les autres, on se forge des systèmes de morale, absolument contraires à l'esprit de la religion. On se dispense de ce qu'elle ordonne, et on le remplace par ce qu'elle ne conseille même pas ; on prétend atteindre la perfection de l'évangile, en violant ses préceptes les plus formels.

Jesus-Christ n'attend pas que l'hydropique lui demande sa guérison ; il pré-

(1) Principes autem sacerdotum, acceptis argenteis, dixerunt : Non licet eos mittere in corbonam ; quia pretium sanguinis est. *Matth.* XXVII, 6.

vient sa prière : et cet homme se trouve délivré de son infirmité, avant d'avoir pu en témoigner le désir. Ainsi en agit continuellement avec nous la divine Miséricorde. Lors même que nous ne pensons pas à elle, elle verse sur nous ses grâces ; elle pourvoit à des besoins que nous ne connoissons pas encore, et soulage nos maux souvent avant que nous ne les ayions sentis. Cette charité prévenante de Dieu, devroit être le modèle de la nôtre. La seule vue des besoins de nos frères devroit suffire pour l'exciter. Elle est bien languissante cette charité, qui ne peut être mise en mouvement que par des sollicitations. En se réduisant à ne faire que le bien qu'on lui demande, elle s'expose à en faire beaucoup moins qu'elle ne devroit. Et souvent ce sont ceux qui ne demandent rien, qui ont les plus grands besoins. N'osant découvrir leur misère, ils n'ont pas même la triste ressource de la pitié qu'inspire le spectacle du malheur. C'est à nous à leur épargner la honte de manifester des maux, qu'ils voudroient dérober à tous les regards. Que notre bienfaisance aille chercher le pauvre qui se cache ; que notre charité ingénieuse découvre son fatal secret. En obligeant, prenons garde

d'humilier. Ce ne sont pas de vrais bienfaits, que ceux qui font rougir l'homme qui les reçoit. On ne peut pas regarder comme des dons, ce que l'on fait acheter par un aveu pénible. Mais trop souvent c'est beaucoup moins au besoin qu'aux demandes qu'on accorde des secours. Ce n'est point par charité, c'est par lassitude que l'on donne; on pense à se délivrer du malheureux, et non à l'assister. On voit même des personnes qui aiment à être sollicitées, dont la vanité est flattée de recevoir des supplications, qui quelquefois font attendre leurs bienfaits, pour prolonger les instances. Il est une bienfaisance d'orgueil, comme il en est une de charité. Mais quelle différence entre les deux, dans leur principe, dans leurs moyens, dans leurs manières et dans leurs effets!

Jesus-Christ confond les pensées des pharisiens, par un raisonnement tiré de leur propre pratique. Ils ne veulent pas consentir le jour du sabbat, à la perte d'un vil animal, et parce que c'est le jour du sabbat, il faudra laisser périr un homme. Ce que l'intérêt fait excuser, la charité ne le rendra pas légitime. Cette démonstration, à laquelle les pharisiens n'eurent rien à répliquer, il pour-

roit l'adresser à bien des chrétiens. Rien de plus commun que de condamner dans les autres les mêmes choses, et souvent des choses bien moins blâmables que celles que l'on justifie dans soi. L'intérêt personnel et l'intérêt du prochain, sont deux mesures absolument différentes de nos jugemens. Ainsi, nous jugeons diversement les objets, selon que nous les regardons à travers des verres de couleur ou de grosseur diverses.

Les pharisiens n'avoient pas tort d'attacher à la sanctification du sabbat une grande importance. Mais ils péchoient sur cet article, comme sur plusieurs autres, en deux points. D'abord pour se donner un relief de régularité, ils interdisoient ce jour là les actions les plus naturelles et les plus légitimes, et faisoient dégénérer en minutie ce grave commandement. Ensuite opposant ce précepte à des obligations plus inviolables et plus pénibles, ils s'en faisoient un prétexte pour les enfreindre, et ils se dispensoient ce jour là des devoirs bien plus sacrés de la charité.

La loi de consacrer au service du Seigneur un jour de chaque semaine, a passé de la religion judaïque au christianisme. Mais ce n'est plus, comme autre-

fois, le jour où Dieu a terminé l'ouvrage de la création ; c'est le jour où il a terminé l'œuvre bien plus admirable de la rédemption, que nous célébrons. Hélas! il faudroit dire, que nous devrions célébrer. Comment en effet est observé parmi nous ce saint jour? Bien plus coupables que les pharisiens qui exagéroient l'obligation, nous l'anéantissons. Le reproche qu'ils méritoient seroit presqu'un éloge pour des chrétiens. Tout ce que l'église ordonne pour sanctifier le dimanche, est communément omis; tout ce qu'elle interdit est ouvertement pratiqué. Les temples sont déserts, les saints offices abandonnés. Le précepte même d'assister au saint sacrifice est absolument transgressé par les uns, et violé par la manière dont les autres le remplissent. Les ouvrages prohibés sont, au mépris des lois de l'une et de l'autre puissance, publiquement continués. Beaucoup de ceux qui n'emploient pas le saint jour aux travaux manuels, le profanent par des actions plus criminelles. Le jour consacré à l'édification est celui des plus grands scandales. Le jour que Dieu s'est réservé pour être spécialement honoré, est celui où il est le plus fréquemment et le plus grièvement offensé.

L'obligation d'employer au service divin chaque septième jour, nous conduit à une remarque importante. La division du temps en semaines de sept jours a été connue et adoptée de tous les peuples de la terre. A quelque haute antiquité que l'on remonte, on la voit toujours établie. On la retrouve de même dans quels pays que l'on parcoure : parmi les nations civilisées, comme parmi les hordes de sauvages ; dans les régions qui n'ont entr'elles aucune communication, qui diffèrent de religion, de mœurs, de préjugés, de langage. Cette unanimité du genre humain tout entier, est une confirmation frappante de l'histoire sacrée. Une coutume universelle a nécessairement une cause commune. Ce ne peut être, ni le hasard : un effet persévéramment constant, absolument général, n'est pas un accident fortuit ; ni la nature de la chose : la division en sept jours n'est pas plus essentielle que toute autre ; ni une convention générale : comment se seroit-elle formée entre tant de peuples si différens de temps, de lieux et de volontés ? Que l'incrédulité assigne une cause à cet accord unanime ; qu'elle nomme un principe qui ait pu le produire. Mais j'ouvre les livres saints, et la difficulté

s'évanouit. J'y vois une origine simple et naturelle de ce concert de l'humanité entière. Il fut un temps où toutes les nations, maintenant si divisées, étoient réunies, et n'en formoient qu'une seule. Lorsqu'au temps de Phaleg, Dieu les dispersa sur la face de la terre, chaque peuple emporta avec soi les traditions et les coutumes qui leur étoient communes. Elles s'établirent avec eux dans les contrées diverses qu'ils allèrent habiter. Les pères les transmettant aux enfans, comme ils les avoient eux-mêmes reçues de leurs ancètres, elles se perpétuèrent de génération en génération, en même temps, dans tous les pays de la terre. De ces traditions et de ces coutumes, les moins importantes ont subi le sort des choses humaines, et ont été abolies par le temps. Mais la Providence n'a pas permis qu'elles périssent toutes. Les faits qui avoient frappé le plus vivement l'imagination des hommes, avant leur division, racontés par eux à leurs enfans, se sont conservés par-tout dans la mémoire de leur postérité la plus reculée. C'est par cette raison que l'on trouve sur toute la face du globe, jusque dans les forêts de l'Amérique, jusque dans les îles les plus isolées, le souvenir

du déluge, la notion des géans. Ainsi s'est maintenue en tous lieux la division du temps en semaines, d'autant plus universellement, qu'elle formoit une pratique. Depuis la création, et en souvenir du temps qu'il avoit plu à Dieu d'y employer, les hommes réunis la pratiquoient; les hommes séparés ont continué d'en faire usage. Elle avoit commencé avec le genre humain; elle s'est propagée avec lui. C'est la religion, et la religion seule, qui nous révèle l'institution de cette pratique, et qui nous montre la cause de son universalité.

Ce que le cours de tous les siècles, ce que les révolutions de tous les empires, ce que les déplacemens, les changemens, les bouleversemens de tous les peuples n'avoient pas pu opérer, l'impiété du dixhuitième siècle l'a audacieusement entrepris. Ayant formé le projet aussi insensé que criminel d'anéantir la religion, elle a imaginé de faire disparoître la trace du jour qui lui est spécialement consacré. Elle a changé tout l'ordre de l'année; et dans la bizarre division qu'elle a inventée, elle s'est flattée de faire perdre au peuple la connoissance des temps fixés pour le culte divin. Pensées illusoires! chimériques projets des peuples

contre le Seigneur, et contre son Christ! Celui qui réside dans les cieux se rit de leurs vaines machinations (1). Elles sont venues jusqu'ici se briser contre la parole divine, toutes les autres conspirations qu'ont tentées les portes de l'enfer. Elle sera de même réduite en poudre, et dissipée par le souffle divin, la conjuration actuelle des impies contre le Seigneur. Si, pour des vues que la multiplicité de nos crimes doit nous faire pénétrer, la Providence a permis que l'incrédulité obtînt quelques succès, elle lui a fixé un terme auquel elle l'attend. Elle ne l'a laissé s'élever que pour la précipiter avec plus d'éclat; et plus elle est maintenant patiente, plus elle se montrera errible.

La crainte de scandaliser les assistans, et de donner aux pharisiens un prétexte de l'inculper, n'empêche pas Jesus-Christ de guérir l'hydropique le jour du sabbat. Mais en même temps il justifie sa conduite, se précautionne contre l'imputation qu'on se prépareroit à lui faire, et prévient le scandale que des esprits peu éclairés auroient pu conce-

---

(1) Qui habitat in cœlis irridebit eos; et Dominus subsannabit eos. *Psalm.* II, 4.

voir. A Dieu ne plaise que la crainte des jugemens téméraires, des injustes accusations, des interprétations malignes nous détourne des devoirs de la justice, des actes de la religion, des œuvres de la charité, des pratiques de la piété. L'ame que Jesus-Christ éclaire, anime, soutient et encourage, se met au-dessus des frivoles considérations. Faisant le bien en vue de Dieu, elle n'est point émue des injustes opinions des hommes. Elle marche sans s'arrêter vers son but, à travers leurs impuissantes censures; et se faisant un mérite de plus, de sa patience à soutenir leurs calomnies, elle les confond par l'éclat de ses bonnes œuvres. Le chrétien cependant ne dédaigne pas tellement les jugemens iniques, qu'il ne travaille à les réformer, non pas pour son intérêt, mais pour celui de la vertu compromise dans sa personne, et du prochain dont l'erreur est, ou peut devenir un péché. Il prévient, soit les faux jugemens que la malignité peut former des bonnes actions, soit le scandale que la foiblesse peut en comprendre. Prévoit-il qu'une action louable sera le prétexte d'une inculpation, il ne l'omet pas, mais il la justifie. Sûr de ses motifs, il ne craint pas d'en

rendre compte. Il ne permet pas à l'injustice de prendre l'erreur pour la vérité, et le mal pour le bien. C'est sur-tout lorsqu'il pense qu'il va devenir un sujet de scandale, que le juste fait éclater sa sagesse et sa charité. Quelque mal fondé que puissse être ce scandale, il regarde comme un devoir de le dissiper. Plus il voit ses frères foibles, plus il a de condescendance pour leur infirmité. Si l'action qu'il projette est indifférente, il la supprime pour ne pas les choquer, comme saint Paul s'abstenoit de manger des viandes permises, afin de ne pas offenser ceux des fidèles qui les croyoient interdites (1). Si l'action est utile, en la faisant il en montre la légitimité, comme Jesus-Christ dans cet évangile. Ainsi, il ménage constamment les consciences délicates, soit en évitant ce qui peut les blesser, soit en les éclairant.

Mais remarquant comment les conviés choisissoient les premières places, il leur dit cette parabole : Lorsque vous serez invité à des noces, ne vous asseyez point dans la première place, de

---

(1) Quapropter si esca scandalizat fratrem meum, non manducabo carnem in æternum, ne fratrem meum scandalizem. 1. *Cor.* VIII, 13.

peur que parmi les conviés il ne se trouve quelqu'un de plus considérable que vous, et que celui qui vous aura invité ne vienne vous dire : Mon ami, donnez votre place à celui-ci, et que vous n'ayiez la honte d'aller vous mettre à la dernière place. Mais lorsque vous serez invité, allez occuper la dernière place ; afin que celui qui vous aura invité, vous dise lorsqu'il viendra : Mon ami, montez plus haut, ce qui vous fera honneur parmi ceux qui seront à table avec vous : car quiconque s'exalte sera humilié ; et celui qui s'humilie, sera exalté. L'Ecrivain sacré a soin d'avertir que ces paroles du Sauveur, au sujet de la place à prendre dans un repas, sont une parabole, c'est-à-dire, une allégorie. En effet, si on devoit entendre cette exhortation dans son sens littéral, elle seroit bien peu digne de lui. Qu'est-ce qu'une préséance, qu'une place un peu plus, un peu moins honorable ? Ces distinctions minutieuses méritent-elles d'attirer l'attention d'un chrétien ? L'éducation, l'usage du monde, l'habitude de vivre dans les sociétés polies, suffisent pour inspirer la réserve de ne pas aller de soi-même s'emparer des premières places. La vanité même et

et un rafinement d'amour propre suggèrent cette précaution. On fuit les honneurs pour se les attirer ; on les refuse pour se faire presser de les recevoir ; on a l'air de s'en croire indigne, pour s'entendre dire qu'on y a droit. L'orgueil emprunte souvent jusqu'à la forme de l'humilité. Ce ne peut pas être cette humilité mensongère, que recommande Jesus-Christ. Son but n'est pas de nous apprendre à dissimuler pour éviter une confusion, ou pour acquérir quelque gloire mondaine. Il veut nous instruire à prévenir la confusion éternelle, que l'orgueil s'attire de la part de Dieu ; et à nous procurer la gloire céleste, dont il récompense l'humilité. Il le montre clairement par la maxime qui termine son apologue, et qui en contient la morale. Ce qui seroit vicieux dans le sens naturel de la parabole, est vertueux et louable dans son sens allégorique. S'humilier pour être honoré par les hommes, est hypocrisie ; s'humilier pour être exalté par Dieu, est religion.

L'humilité appartient en propre au christianisme. C'est une des vertus que Jesus-Christ a apportées du ciel à la terre, et dont il a agrandi la morale. L'antiquité avoit connu et estimé la mo-

destie qui comprime l'orgueil, vice odieux à la terre comme au ciel. Elle n'avoit pas d'idée de l'humilité, qui anéantit jusqu'à l'amour propre, passion chère à tous les hommes. Il a fallu les leçons de Jesus-Christ, pour nous révéler que de nous-mêmes nous n'avons rien en propre que le péché; que tout ce que nous possédons, nous le tenons de Dieu; qu'ainsi nous glorifier de quoi que ce soit, est dans nous une absurdité, et par rapport à Dieu une injure. C'est cette vérité inconnue au monde, avant qu'un Dieu l'en instruisît, qui est le fondement de l'humilité. La modestie recommandée par les philosophes, sur le principe qu'il est dangereux de heurter les prétentions d'autrui par les siennes, pouvoit tout au plus arrêter les effets de l'orgueil, mais n'en détruisoit pas la cause. Elle avoit le pouvoir de l'empêcher d'éclater au dehors; elle le laissoit fermenter dans les esprits. Aussi on sait quel étoit le fond de vanité que couvroit le modeste manteau de la philosophie. Bien supérieur à ces moralistes, impuissans à guérir le mal, capables à peine de rémédier à quelques symptômes, le divin Législateur, pour détruire entièrement cette terrible passion, est allé l'étouffer jusque dans la

pensée. Quel germe d'orgueil peut rester dans le fidèle disciple de Jesus-Christ, qui a la conscience de son indignité, et le sentiment profond de son néant?

L'humilité n'est pas comme la modestie, une simple condescendance extérieure; mais le sentiment dont elle émane, se manifeste au dehors comme la modestie. Ainsi elle produit deux sortes d'effets, les uns intérieurs, les autres extérieurs; et ceux-ci sont encore de deux espèces, parce qu'ils se produisent, ou dans les paroles, ou dans les œuvres. Nous devons donc distinguer trois genres d'humilité, ou plutôt nous devons considérer cette précieuse vertu sous trois points de vue différens: l'humilité de la pensée, l'humilité des discours, l'humilité des actions.

L'humilité de la pensée est la première et la plus essentielle. Quand elle est réelle, elle produit infailliblement les deux autres; sans elle les deux autres ne peuvent jamais exister. Qui n'est humble qu'extérieurement, n'est pas humble. On peut s'humilier par complaisance, par intérêt, par crainte, par politique, même par vanité. Tout cela n'est pas l'humilité, ce n'est que l'humiliation. Pour nous former une idée juste de l'humi-

lité radicale et foncière de la pensée, considérons-la dans ses différens degrès et dans ses divers objets.

Il y a dans l'humilité deux degrés : l'humilité de l'esprit, et l'humilité du cœur ; ou si l'on veut, l'humilité de l'intelligence et celle de la volonté. La première, qui est le fondement de la seconde, n'est autre chose que la connoissance de nous-mêmes, de notre fragilité, de notre penchant au mal, de nos passions, de nos vices. Avec ce sentiment de notre misère et de notre corruption, que doit nous donner l'expérience, que nous révèle la foi, comment n'aurions-nous pas de nous-mêmes des pensées humbles ? Mais ce premier degré d'humilité absolument nécessaire, n'est pas suffisant ; il existe dans l'enfer, comme sur la terre. Les damnés connoissent bien mieux encore que les hommes, toute leur indignité. Les tourmens qu'ils souffrent, leur rappellent sans cesse le souvenir désolant de leurs crimes. A l'humilité d'esprit et d'intelligence, il faut indispensablement joindre celle de cœur et de volonté. Elle consiste à embrasser volontairement les pratiques de l'humilité ; à ne point se choquer des calomnies ; à ne point s'irriter des humiliations ; à ne point s'offenser

des injures. Elle va même dans les chrétiens les plus fervens, et c'est-là le faîte de la perfection, jusqu'à désirer d'être humilié; jusqu'à chérir les affronts; jusqu'à se réjouir d'être avili et méprisé.

Ainsi que deux degrés, l'humilité a deux objets, ou, pour parler avec exactitude, deux rapports différens: Dieu et le prochain. Le devoir de l'humilité envers Dieu, n'a besoin que d'être exposé pour être senti. En vain tenterions-nous de donner une idée de la distance infinie qui nous sépare de lui. Comment pourrions-nous exprimer ce qu'il ne nous est pas même accordé de concevoir? C'est sur-tout la considération de nos péchés, qui doit profondément nous humilier devant Dieu. Nous devons être plus honteux de notre fragilité, que de notre misère; de notre ingratitude, que de notre néant. Tout doit nous humilier en présence de Dieu; tout, jusqu'à ce qu'il a fait pour nous exalter.

L'humilité règle nos pensées envers le prochain, en nous défendant tout mépris à son égard, toute prétention de supériorité. Pour sentir la justice de cette règle de l'humilité, considérons que les pensées de prééminence que nous pouvons concevoir, viennent de la supériorité

que nous croyons avoir sur les autres, soit dans l'ordre de la société, soit dans l'ordre de la religion. Si ce sont les avantages temporels, la richesse, la naissance, les dignités, l'esprit, les connoissances qui nous élèvent dans notre pensée au-dessus de ceux qui en sont dépourvus, ou qui les ont dans un moindre degré, quoi de plus futile que cette vanité? Combien est petite la distance que ces distinctions mettent entre un homme et un autre! Ces vaines élévations, ces enflures si vides de sens, me rappellent des enfans élevant en l'air des boules légères, qui au même moment se crèvent et se dissipent. Si c'est à raison des avantages de l'ordre religieux, de la vertu, des bonnes œuvres, que nous nous estimons plus que les autres; ce motif auroit en soi plus de solidité, mais n'a pas dans nous plus de justice. Qui êtes-vous, nous dit un apôtre, vous qui prétendez juger votre prochain (1)? Comment osez-vous juger ce que vous ne pouvez pas connoître? Et vous-même qui vous préférez à lui, êtes-vous en état de vous juger? Les deux jugemens que pour vous

(1) Tu autem quis es, qui judicas proximum? *Jac.* IV, 13.

comparer à votre frère, vous vous permettez de porter l'un sur vous, l'autre sur lui, sont par leur nature téméraires. L'ignorance d'une part, la présomption de l'autre, les rendent incertains; et ils seront presque toujours dictés, celui-ci par la malignité, celui-là par l'amour propre. A ne consulter que la justice, la préférence que vous vous donnez sur le prochain, est déjà mal fondée. Si de plus vous écoutez la religion, elle vous prescrit d'avoir de tous vos frères une opinion avantageuse; d'en avoir une basse et humble de vous-même.

Mais, est-ce que l'homme religieux, qui a de la piété, qui observe ses devoirs, qui remplit sa vie de bonnes œuvres, est obligé de se croire plus coupable que le scélérat à qui il voit commettre de grands crimes? Non, sans doute; ce n'est pas là le sens de la loi de Jesus-Christ: elle ne peut rien prescrire de déraisonnable. L'humilité n'est pas la fausseté. Ce que doit, ce que pratique l'homme religieux, c'est d'abord de croire que s'il a quelques qualités, s'il produit quelque bien, c'est à Dieu qu'il en est redevable; que tout ce qu'il est, tout ce qu'il a opéré, c'est Dieu

qui l'a fait : par conséquent il ne peut en prendre aucune vanité. C'est ensuite de penser que si la Providence l'eût placé dans les mêmes circonstances que cet homme plus pécheur que lui, si elle ne lui eût pas donné des grâces plus abondantes, il se fût peut-être laissé emporter à des excès plus criminels. Les deux considérations, de la concupiscence qu'il sent, et de la grâce qu'il éprouve ; de la concupiscence qui le porte au mal, et de la grâce qui seule le retient dans le bien ; de la concupiscence à laquelle il a tant de peine à résister, et de la grâce à laquelle il trouve tant de difficulté à correspondre ; ces deux considérations le retiennent dans l'humilité, et l'empêchent de s'élever au-dessus de ceux qui moins favorisés de la grâce, plus excités par la concupiscence, commettent de plus grands péchés que lui. Ainsi l'humilité consiste, non à méconnoître ce qu'on a au-dessus des autres, mais à ne pas s'en glorifier ; et à en rapporter l'honneur, non pas à soi, mais à Dieu. Voyez le plus parfait modèle de l'humilité, se réjouir du haut degré de gloire où elle est élevée ; mais parce que le Seigneur a daigné jeter un regard sur la bassesse de sa servante, et qu'il a plu au Tout-Puissant

de faire en sa faveur de grandes choses (1).

Cette humilité intérieure, toute parfaite qu'elle est, n'est cependant pas suffisante ; il faut qu'elle se manifeste dans les paroles : et sur ce second genre d'humilité, les préceptes de l'évangile et les maximes du monde sont d'accord. L'homme qui se vante, ne sent pas qu'il va directement contre son but. Il cherche l'admiration, et il ne trouve que le mépris. Il veut se rendre important, et il se rend ridicule. Il est étonnant que le dégoût qu'inspire la jactance, étant aussi universel, la jactance soit aussi commune. Comment se fait-il que les critiques et les railleries, qu'on entend faire de tous côtés des hommes vaniteux, ne corrigent point les vaniteux? On s'arroge le droit que l'on refuse à son prochain, parce qu'on se croit plus parfait que lui. On blâme ses frères de se donner des louanges, parce qu'on croit qu'ils ne les méritent pas ; on se les donne à soi-même, parce qu'on s'en juge digne.

(1) Magnificat anima mea Dominum ; et exaltavit spiritus meus in Deo salutari meo. Quia respexit humilitatem ancillæ suæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. Quia fecit mihi magna qui potens est. *Luc.* 1, 46 *et* 49.

Il est une autre manière de se louer, plus adroite, et non moins répréhensible. On ne se nomme pas; mais on se laisse apercevoir. On ne fait pas d'éloges de ses bonnes actions; mais on a soin de les faire connoître. On ne se vante pas d'avoir de bonnes qualités; mais on exalte les qualités qu'on croit avoir, et on prétend encore être modeste quand on exerce sa vanité. Il est rare que ce rafinement d'orgueil trompe les hommes. Le leur propre les rend clairvoyans sur celui des autres. Mais espère-t-on tromper aussi Dieu? Je connois leur jactance, dit-il par son Prophète (1). Et peut-on croire qu'il ne la condamne pas?

Enfin, la troisième branche de l'humilité, est celle des actions. C'est celle-là dont parle spécialement Jesus-Christ, lorsqu'il dit : *Allez occuper la dernière place.* Ce précepte n'a pas seulement son application aux repas et aux assemblées; il s'étend aux diverses circonstances de la vie. Il réforme la manie de primer, qui est un des sentimens les plus communs et les plus dangereux parmi les hommes. Une providence infiniment sage

(1) Ego scio, ait Dominus, jactantiam ejus. *Jerem.* XLVIII, 30.

a distribué la société en une multitude de classes; et c'est cette différence graduée de rangs, depuis le chef qui la régit, jusqu'au moindre de ses membres, qui fait son harmonie, sa prospérité, et sa sureté. Mais au mépris de ces vues bienfaisantes, à la ruine du bien public, chacun mécontent du poste où il a été placé, ne songe qu'à s'en tirer. L'occupation universelle est de s'agrandir et de s'élever. On jalouse les égaux; on rivalise les supérieurs. Les prétentions diverses se croisant et se heurtant sans cesse, vont porter dans toutes les parties de la société, le trouble et la confusion. Hélas! cette déplorable fureur de contraster avec les classes au-dessus de soi, et de vouloir s'y associer, n'a-t-elle pas été une des causes les plus efficaces de notre révolution?

Mais est-il donc défendu de maintenir son rang? Le supérieur est-il obligé de se ravaler au-dessous de ceux qui lui sont subordonnés? Est-il tenu d'exposer sa dignité au mépris? Et n'est-ce pas aussi une confusion de rangs préjudiciable, quand les classes se confondent par l'anéantissement des prérogatives qui les distinguent? N'exagérons rien. Le maintien des distinctions sociales, nécessaire

à l'ordre public, ne peut pas être contraire à l'évangile. L'église compte dans ses fastes un grand nombre de personnages qui, dans les rangs élevés, se sont sanctifiés par la pratique de l'humilité; et qui, en s'abaissant, ont toujours su se faire respecter. La dignité et l'affabilité ne sont point opposées; elles se donnent même mutuellement un nouveau prix. La dignité se fait chérir en se rendant affable; et l'affabilité, révérer en se tenant digne. Sans affabilité, la dignité devient hauteur; sans dignité, l'affabilité dégénère en bassesse. Le sens de ce précepte, *allez occuper la dernière place*, n'est donc pas que les supérieurs sortant de leur état, aillent dans toutes les occasions se placer au-dessous de leurs inférieurs. L'objet du Sauveur, est de réprimer l'orgueilleuse ambition de s'élever par ses manières et ses prétentions au-dessus de la classe où on est placé par son état. Il défend principalement de chercher à primer parmi ses égaux; et c'est sur-tout entr'eux qu'il ordonne d'aller, au lieu d'affecter les premières places, se mettre au dernier rang. Les supérieurs peuvent aussi tirer de ce commandement, une leçon importante. C'est de faire sentir leur prééminence, non

par une fierté qui les feroit détester, mais par une modestie et une bienfaisance qui les fassent aimer; de combler par leur douceur et leur bonté, l'intervalle qui les sépare de leurs inférieurs, et de n'oublier jamais le sage précepte de l'Ecclésiastique : Plus tu es grand, plus montre-toi humble en toutes choses, et tu trouveras grâces devant Dieu (1).

ÉVANGILE

Du dix-septième dimanche après la Pentecôte.

Jesus-Christ explique les grands commandemens de la loi, et confond les pharisiens.

Les pharisiens ayant appris que Jesus avoit imposé silence aux Sadducéens, se rassemblèrent entr'eux; et l'un d'eux qui étoit docteur de la loi, lui fit, pour le tenter, cette question : Maître, quel est le grand commandement de la loi? Jesus lui répondit : Vous aimerez le Seigneur,

(1) Quantò magnus es, humilia te in omnibus; et coram Deo invenies gratiam. *Eccli.* III, 20.

votre Dieu, de tout votre cœur, de toute votre ame et de tout votre esprit. C'est-là le plus grand, et le premier commandement. Le second est semblable à celui-là. Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Toute la loi et les prophètes sont contenus dans ces deux préceptes. Les pharisiens étant donc assemblés, Jesus les interrogea, et leur dit : Que vous semble-t-il du Christ? De qui est-il fils? Ils lui répondirent : De David. Comment donc, leur dit-il, David qui étoit inspiré, l'appelle-t-il son Seigneur, en disant : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marche-pied? Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils? Personne ne put lui répondre; et depuis ce jour, qui que ce soit n'osa lui faire une interrogation. (*Matth.* XXII, 34 *et* 46).

EXPLICATION.

Les pharisiens ayant appris que Jesus avoit imposé silence aux Sadducéens, se rassemblèrent entr'eux; et l'un d'eux qui étoit docteur de la loi, lui fit, pour le tenter, cette

question : Maître, quel est le grand commandement de la loi? Qu'un docteur de la loi, chargé par état de l'enseigner aux autres, ignorât quel étoit le premier des préceptes, ou même eût des doutes sur ce point essentiel, cela seul doit paroître étonnant. Mais ce qui l'est beaucoup davantage, c'est que la question faite au divin Sauveur, fût devenue de son temps parmi les juifs, un sujet de controverse. Nous apprenons des saints pères qu'un grand nombre de docteurs, spécialement de la secte des pharisiens, regardoient comme le premier des commandemens, l'obligation d'offrir à Dieu les sacrifices prescrits par la loi. Ils plaçoient l'essentiel de la religion dans l'extérieur; ils faisoient plus de cas de l'action matérielle, que du sentiment dont elle émane, et s'occupoient beaucoup plus de nettoyer les mains que de purifier le cœur. Nous voyons le divin Sauveur leur en faire le reproche dans plusieurs circonstances; et il n'y a que trop d'occasions où on peut répéter de sa part, de semblables réprimandes. Il n'y a pas de systèmes, quelques déraisonnables qu'ils soient, que l'homme adonné aux vices n'imagine pour les justifier. En corrompant le cœur, la passion

aveugle l'esprit. Quand on parcourt les erreurs sur la morale, condamnées en divers temps par l'église ; on s'étonne qu'il y ait eu des hommes assez dépourvus de raison pour les soutenir. Ne voyons-nous pas tous les jours dans la société, des personnes jouissant d'une réputation de sens et de lumières, produire les opinions les plus déraisonnables, selon qu'elles favorisent leurs intérêts ou leurs passions ? En nous examinant nous-mêmes, ne trouverons-nous pas qu'il nous arrive souvent de chercher des argumens captieux, pour diminuer, pour pallier, pour justifier nos défauts et nos fautes ? Quelquefois même ce n'est pas tout-à-fait de mauvaise foi, qu'on se livre à ces dangereux sophismes. Ce que l'homme impartial regarde en pitié, et trouve un prétexte absurde, paroît à l'insensé une apologie complète. Parmi ces pharisiens, dont le système de perfection nous semble si insensé, il y en avoit sans doute, qui de bonne foi étoient convaincus de leur innocence et de leur haute vertu. Il existe parmi nous de ces pharisiens qui sont parvenus à accommoder leurs consciences à leurs désirs, et qui s'endorment tranquillement sur la foi des systèmes qu'ils se

sont forgés. C'est l'état le plus funeste où puisse tomber le pécheur, que d'arriver au point de justifier à ses yeux son péché. L'opinion que nous nous formons de nos devoirs, ne les change pas. Ce n'est point sur la loi que nous nous serons faite, c'est sur celle que Dieu nous a donnée, que nous serons jugés. Les fausses interprétations de la loi que nous aurons forgées, au lieu de nous absoudre, deviendront de nouveaux sujets de condamnation. Et quelle ressource reste dans le crime, à celui qui est au point de n'en avoir plus de remords? Comment concevra-t il le désir d'une conversion, dont il ne sent pas le besoin? Pourquoi travailleroit-il à se retirer d'un précipice, où il ne croit pas être tombé? Ce n'est qu'au moment où il s'aperçoit de son égarement, que le voyageur s'efforce de regagner le bon chemin. Craignons de tomber dans le déplorable état d'une fausse conscience. Défions-nous de tous les raisonnemens qui tendent à nous faire trouver juste, ce que nous trouvons agréable. Occupons-nous d'observer la loi, plus que de la discuter. Gardons-nous de considérer avec une méticuleuse curiosité, jusqu'où s'étendent ses préceptes, quelles en sont les limites. L'in-

térêt qui nous conduit à cet examen, nous y égare immanquablement. La loi de Dieu est claire à celui qui y cherche franchement des règles, et non des excuses; des principes pour se bien conduire, et non des sophismes pour justifier sa mauvaise conduite; qui l'étudie dans la vue de faire tout ce qui est ordonné, et non de se permettre tout ce qu'il ne trouvera pas strictement interdit. Il peut, il est vrai, se trouver des circonstances qui présentent des doutes, qui fassent hésiter entre des devoirs qui paroissent contraires. Dans ces conjonctures rares, l'homme raisonnable et vertueux préfère constamment le parti plus probable à celui qui l'est moins, le plus sûr au plus agréable; et il prend conseil, non de son cœur intéressé à le tromper, mais de personnes sages et éclairées.

Jesus lui répondit : Vous aimerez le Seigneur, votre Dieu, de tout votre cœur, de toute votre ame et de tout votre esprit. C'est-là le premier et le plus grand commandement. Après cette décision formelle du divin Maître, nous ne pouvons plus être dans l'incertitude des pharisiens, sur le plus grand commandement. Tout chrétien convient sans difficulté, que ce qui est le plus impérati-

vement prescrit de la part de Dieu, c'est de l'aimer. La première leçon dont on instruit notre enfance, c'est que nous sommes sur la terre pour connoître Dieu, et pour l'aimer. Ce sont deux choses inséparablement unies. Il est impossible d'aimer Dieu, si on ne le connoît pas. Et comment, en le connoissant, peut-on s'empêcher de l'aimer? Tout ce qui détermine notre amour pour quelques-uns de nos semblables, se trouve réuni en Dieu d'une manière bien plus éminente. Aimons-nous nos amis pour leurs qualités? Mais sont-elles comparables à celles que nous admirons dans lui? Est-ce à raison de l'amitié qu'ils nous montrent, que nous chérissons les hommes? Quelle amitié aussi tendre, aussi constante que celle dont Dieu ne cesse de nous donner les témoignages les plus touchans, et que ne peuvent altérer même nos offenses réitérées? Sont-ce enfin les bienfaits qui nous attachent à ceux de qui nous les recevons? C'est-là ce qui doit exciter le plus vivement notre amour pour Dieu. Peut-il y avoir quelque proportion entre ce que nous lui devons, et ce que nous pouvons devoir aux hommes? Nous chérissons les parens qui nous ont donné la naissance; il nous a donné l'existence.

Nous sommes pénétrés de reconnoissance pour ceux qui nous ont fait quelques sacrifices ; il s'est sacrifié pour nous : et par quel terrible sacrifice il nous a rachetés ! Nous sommes touchés de sensibilité pour les préférences dont nous sommes l'objet ; à combien d'autres il nous a préférés pour nous faire naître dans le sein du christianisme, pour nous placer au milieu de son église! Nous rougirions d'être ingrats des dons qu'on nous a faits ; que de grâces plus précieuses que ces vains dons, ne nous a-t-il pas accordés ! Au dehors tout nous prêche l'amour de Dieu ; au dedans tout nous l'inspire. C'est une honte pour notre esprit, qu'il soit nécessaire de lui prouver le devoir d'aimer Dieu ; pour notre cœur, qu'il ait besoin d'un précepte qui l'y excite. Si au lieu de nous prescrire de l'aimer, Dieu nous l'eût défendu ; si en nous comblant de biens, il nous en eût interdit la reconnoissance, notre sensibilité murmureroit d'une défense si rigoureuse. Nous le trouverions injuste d'avoir mis dans notre cœur le sentiment de la gratitude, et de nous la défendre envers celui qui doit en être le premier objet. Mais au contraire, pour tant de bien qu'il nous fait, il ne nous demande

d'autre retour que de l'aimer. La seule chose qu'il exige de nous, est celle à laquelle nous porte notre nature. Ce n'est pas pour lui qu'il a dicté ce précepte; qu'a-t-il besoin de notre amour? Que peuvent ajouter à sa gloire et à son bonheur, les foibles témoignages de notre reconnoissance? C'est pour nous-mêmes qu'il nous ordonne de l'aimer. Son commandement est encore une marque de sa bonté. En l'aimant, nous aimons tous nos devoirs; en les aimant, nous les remplissons avec goût. L'amour de Dieu, en donnant à toutes les vertus le motif le plus touchant et le plus noble, en facilite l'exercice. Il rend agréable tout ce qui est commandé; il fait exécuter avec joie tout ce qu'on doit acquitter par obligation, et il change en bonheur, la peine que l'on pourroit trouver à la pratique des devoirs.

En nous disant que nous devons aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre ame, de tout notre esprit, Jesus-Christ nous instruit de la manière dont il veut être aimé. Plusieurs interprètes, considérant séparément ces diverses expressions, ont cru y voir énoncées les diverses qualités que doit avoir notre amour pour Dieu : mais sans entrer dans ces

distinctions, nous pouvons de l'accumulation de ces termes, conclure quelle doit être l'ardeur de notre charité. Nous devons aimer Dieu aussi vivement que nous puissions aimer. La mesure de notre amour, selon saint Augustin, est d'être sans mesure. Il est trop foible, s'il n'excède pas, s'il ne domine pas, s'il n'absorbe pas tous les autres amours.

Cet amour que nous devons à Dieu, n'est pas de la même nature que celui dont nous sommes affectés pour nos amis ; ce n'est pas une effusion de tendresse : c'est ce que les docteurs appellent un amour appréciatif, ou un amour de préférence. Que nous éprouvions pour nos frères des sentimens expansifs que nous ne ressentons pas pour Dieu, notre nature nous y excite, et son Auteur ne le défend pas. Ce n'est pas en cela que consiste l'amour qu'il exige de nous. Le préférer à toutes ses créatures ; préférer ses immenses bienfaits à ceux qu'elles peuvent nous procurer ; préférer le bonheur certain, infini, éternel, qu'il nous promet dans la possession de lui-même, aux plaisirs frivoles qu'elles nous font espérer dans leur jouissance ; consentir à la perte de tout ce que nous chérissons, plutôt qu'à celle de ses bonnes grâces :

voilà ce que c'est qu'aimer Dieu; voilà ce qui rend son amour dominant et tel qu'il doit être. Et c'est ainsi, qu'en nous le rendant nécessaire, il nous le rend aussi facile.

Cet amour supérieur à tous les autres, ne se borne pas à une simple spéculation de l'esprit. Un sentiment est bien foible, quand il ne produit aucun effet. Le premier et le principal que doit opérer en nous l'amour de Dieu, c'est que toutes nos actions en découlent, et s'y rapportent. Pour bien comprendre cette vérité, considérons que l'amour en général est notre plus puissant mobile. C'est la première et la plus forte de nos passions. On pourroit même dire qu'elle est notre unique passion, parce que toutes les autres, en dernière analyse, se résolvent en celle-là. Tous nos sentimens ont pour cause un amour quelconque, et toutes nos actions procèdent de quelque sentiment. Quand il existe dans l'ame un amour dominant, c'est de celui-là qu'émanent presque tous les sentimens; c'est à celui-là que se rapportent la plupart des actions. Et vous le savez trop bien, vous qui avez été, ou qui êtes encore dominés par quelqu'attachement terrestre. De quelque genre que soit la passion qui

vous tyrannise, elle est l'objet de vos pensées, le but de vos désirs, le mobile de vos démarches, le principe de vos actions. Vous agissez par elle et pour elle, lors même que vous n'y pensez pas. Elle n'est pas toujours le terme que votre esprit se propose actuellement et distinctement, mais elle est continuellement votre motif secret et habituel. Ainsi un voyageur tend sans cesse vers le but de son voyage, quoiqu'il n'y fasse point une perpétuelle attention ; il y rapporte tous ses pas, quoiqu'il n'en ait pas l'idée toujours présente. Si l'amour de Dieu est dans nous ce qu'il doit être ; s'il est notre amour principal, notre amour supérieur, notre amour dominant, il doit donc produire le même effet. Et pourquoi l'amour de Dieu ne seroit-il pas aussi actif, aussi efficace dans les justes, que l'est dans les pécheurs l'amour de la créature ? Le rapport de toutes nos actions à Dieu, est la conséquence nécessaire de l'amour supérieur que nous lui portons. Penser à lui à chacune de nos actions, seroit impossible : mais la disposition générale de les faire toutes en vue de lui, est possible, juste et nécessaire ; et nous devons la manifester par des actes répétés de temps en temps.

Car

Car il ne faut pas croire que l'amour de Dieu soit un sentiment stérile, qui reste enfermé dans l'ame, et qui ne se produise par aucun acte. Il nous est positivement ordonné, et c'est un second devoir que nous impose l'amour de Dieu, d'en renouveler fréquemment l'expression. L'église a flétri de ses condamnations les corrupteurs de la morale, qui, sous prétexte que les temps de réitérer les actes d'amour de Dieu ne sont pas fixés par la loi, enseignoient que la loi n'oblige à les produire que de loin en loin. Un esprit raisonnable ne conçoit pas qu'une doctrine aussi perverse, aussi insensée, ait été proposée. Quoi ! nous aimerions Dieu, nous l'aimerions par-dessus toutes choses ; et cet amour ne nous occuperoit que rarement ! Il seroit le sentiment dominant dans notre ame ; et nous laisserions s'écouler de longs intervalles sans y penser ! C'est abuser des termes, que d'appeler amour une telle indifférence. C'est réellement ne pas aimer Dieu, que de lui accorder seulement quelques momens éloignés les uns des autres. Est-ce donc une chose si difficile de témoigner à Dieu le sentiment dont on est animé pour lui ? Une pensée, un élan de la volonté, peuvent être

des actes de charité. Celui dont l'oreille entend jusqu'à la préparation des cœurs(1), n'est pas sourd aux accens de leur amour. Notre bonheur dans le ciel sera de faire retentir sans intervalle et sans fin, les transports de notre charité. Rapprochons-nous de ce temps heureux, autant qu'il est en notre pouvoir. Ce que nous ne pouvons pas perpétuellement; faisons-le fréquemment. Qu'au moins dans les prières que nous adressons à Dieu, au commencement et à la fin de la journée; que dans la participation au saint sacrifice, que dans nos divers actes religieux, soit répétée l'expression de notre attachement. En satisfaisant notre cœur, nous l'exciterons encore. Car tel est l'heureux effet des actes de notre amour : en le faisant ressortir, ils l'augmentent; ils en sont tout-à-la-fois l'hommage et le véhicule; en même temps qu'ils le manifestent, ils le réchauffent. C'est la flamme qui s'élève du brasier, et qui en le faisant briller, le ranime et le vivifie.

Le troisième effet que doit produire l'amour de Dieu, est l'observation de sa loi. Il y a entre ces deux choses une ré-

(1) Præparationem cordis eorum audivit auris tua. *Psalm.* IX, 38.

lation intime, une correspondance parfaite. L'amour de Dieu est le principe immanquable de l'observation de sa loi; et l'observation de la loi est le signe certain de l'amour de Dieu. C'est Jesus-Christ lui-même qui nous déclare l'un et l'autre. Si vous me chérissez, observez mes commandemens. Celui qui a mes commandemens, et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime (1). Son apôtre favori, à qui il avoit si bien appris à connoitre la charité, nous le répète de sa part : La charité de Dieu consiste à marcher dans la voie de ses préceptes (2). Et c'est encore une conséquence immédiate et nécessaire de la nature, et de l'étendue de l'amour divin. Puisqu'il est notre sentiment dominant, puisqu'il est le principe de nos actions, il doit donc nous inspirer les actions qui sont agréables à Dieu, et nous détourner de celles qui lui déplaisent. Et croirons-nous de bonne foi rapporter à Dieu, faire en vue de lui, et pour lui plaire, les

(1) Si diligitis me, mandata mea servate.... Qui habet mandata mea, et servat ea; ille est qui diligit me. *Joan.* XIV, 15 *et* 21.

(2) Hæc est enim charitas Dei, ut mandata ejus custodiamus. 1. *Joan.* V, 3.

choses qu'il défend ? Appliquons-nous cette règle ; jugeons-nous d'après elle : et par la manière dont nous observons la loi de Dieu, examinons si nous avons pour lui l'amour dont nous devrions être pénétrés.

Le second commandement est semblable à celui-là. Vous aimerez le prochain comme vous-même. En prescrivant l'amour de Dieu et celui du prochain, qui sont deux branches de la charité, Jesus-Christ n'ordonne pas le troisième, qui est l'amour de nous-mêmes. La raison en est simple : c'est qu'il n'a pas besoin d'être commandé. L'amour de soi-même est essentiel à l'homme : il fait partie de sa nature ; il est inséparable de son être. Une providence infiniment bienfaisante a placé dans nous ce sentiment précieux, pour nous faire tendre sans cesse à la félicité qu'elle nous destine. Nous pouvons le pervertir ; nous ne pouvons pas l'anéantir. Il dégénère quelquefois ; il ne s'affoiblit jamais. Notre corruption nous fait souvent chercher le bonheur où il n'est pas ; mais elle ne peut point aller jusqu'à nous ôter le désir du bonheur. C'est son bien que poursuit le pécheur dans les crimes qui le conduisent à son malheur éternel. C'est aussi son bien que cherche,

et avec plus de raison, le juste, dans les souffrances qu'il ambitionne. Il étoit inutile de nous obliger à un sentiment auquel nous sommes nécessités. Aussi, nous pouvons observer avec saint Augustin, que si Jesus-Christ ne commande pas l'amour de nous-mêmes, il ne l'omet cependant pas. Il le suppose au contraire; puisqu'il nous ordonne d'aimer le prochain, comme nous nous aimons (1). Mais s'il n'est pas nécessaire de le prescrire, il faut le diriger. C'est ce qu'a fait le christianisme, en faisant rentrer l'amour de nous-mêmes, jusque-là égaré et sans règles fixes, dans le grand précepte de la charité. Comme cette vertu sublime a dans tous ses sentimens et dans tous ses actes, Dieu pour principe et pour objet, notre charité envers nous-mêmes doit aussi se rapporter à Dieu. Nous devons nous aimer en vue de Dieu, et comme Dieu veut que nous nous aimions. Nous devons désirer le bonheur qu'il nous veut, le chercher où il le place.

(1) De dilectione tuâ nihil dictum videtur; sed cùm dictum est : *Diliges proximum tuum tanquam teipsum*, simul et tui abs te dilectio non prætermissa est. *S. August. de doctr. christ.* lib. 1, cap. XXVI, n. 27.

Il y a dans notre double charité envers Dieu, et envers nous-mêmes, une admirable réciprocité. Nous aimons Dieu pour nous, et nous nous aimons pour Dieu. Nous l'aimons pour nous, puisque nous l'aimons comme notre bien suprême; puisque nous faisons de sa possession notre éternelle félicité. C'est cependant en même temps pour lui que nous l'aimons, puisque ce n'est pas pour un objet étranger à lui, et que c'est dans lui-même que nous faisons consister notre bonheur. Ainsi nous aimons nos amis tout-à-la-fois pour nous et pour eux, quand nous plaçons notre bonheur dans la jouissance de leur caractère, de leurs qualités, de choses en un mot qui ne sont pas étrangères à leurs personnes. Nous nous aimons aussi pour Dieu, soit parce que dans cet amour nous nous proposons Dieu pour motif et pour fin, soit parce que nous réglons ses démarches et ses effets sur la loi de Dieu.

Dans tout son évangile, Jesus-Christ ne sépare jamais les deux préceptes de la charité : l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Nous le voyons dans cette circonstance, où on ne l'interroge que sur un seul, affecter de réunir les deux. On lui demande quel est le premier comman-

dement, et il se hâte de joindre le second au premier. Il nous montre par là que ces deux amours sont inséparables, et que l'on ne peut avoir, ni la charité divine sans aimer le prochain, ni la charité fraternelle sans aimer Dieu. D'une part, croirons-nous que nous aimons Dieu, quand nous n'aimons pas ceux qu'il nous ordonne de chérir, qu'il chérit lui-même, jusqu'à donner pour eux son propre sang? Celui, dit l'apôtre saint Jean, qui prétend aimer Dieu, sans aimer son frère, est un menteur; car s'il n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit point (1)? D'un autre côté, si nous n'aimons pas Dieu, est-il possible que nous ayions pour nos frères, cet amour de charité qui se rapporte essentiellement à Dieu? Le signe certain qu'on est attaché à Jesus-Christ; le caractère auquel il veut qu'on reconnoisse ses vrais disciples, c'est l'amour qu'ils ont les uns pour les autres (2). C'étoit dans les premiers

(1) Si quis dixerit quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est. Qui enim non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem non videt, quomodò potest diligere? 1. *Joan* IV, 20.

(2) In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem. *Joan.* XIII, 35.

temps, à cette marque qu'on les distinguoit. Voyez, disoient leurs persécuteurs eux-mêmes, étonnés et confondus de leur admirable union, voyez comme ils s'aiment entr'eux (1).

Ne confondons pas les idées. Il y a entre les hommes des attachemens qui ne se rapportent pas à Dieu; il y en a même qui l'excluent. Mais, ni les premiers, ni sur-tout les seconds ne sont cet amour du prochain dont parle ici Jesus-Christ. Son second commandement, nous dit-il, est semblable au premier. Semblable dans son principe: c'est par un mouvement de la grâce que nous aimons Dieu; c'est elle aussi qui répand dans nos cœurs la charité envers le prochain. Semblable dans son objet: nous aimons Dieu pour lui-même; et pareillement nous aimons le prochain pour Dieu. Semblable dans sa nature: l'amour du prochain, qui nous est ordonné, de même que notre amour pour Dieu, n'est pas une tendresse de cœur, une effusion de sensibilité. Semblable dans ses effets: comme la charité envers Dieu nous fait désirer que son saint nom soit honoré, et nous

(1) Vide, inquiunt, ut invicem se diligant. *Tertull. apol.* cap. 39.

fait travailler de tout notre pouvoir à sa gloire ; la charité envers le prochain nous oblige à souhaiter son bien, et à le procurer autant qu'il est en nous.

Ainsi, l'amour du prochain n'est pas une division, un partage de notre cœur entre Dieu et lui. Dans le prochain, c'est Dieu que nous aimons. Nous ressentons deux amours ; nous n'avons qu'une charité, puisque les deux affections tendent vers Dieu, l'une directement, l'autre indirectement, et en passant par le prochain. L'amour de nos frères est comme une surabondance de notre amour pour Dieu, qui, débordant de nos cœurs trop remplis, se reverse sur tout ce qui nous environne. Loin de préjudicier à l'amour de Dieu, il l'augmente encore ; puisque dans ce lien de charité générale nous trouvons de nouveaux motifs de bénir cette bonté paternelle, qui par notre union mutuelle cimente notre bonheur commun.

Il y a cependant entre la charité divine et la charité fraternelle, une différence : c'est leur étendue. Il est écrit de Dieu seul, que nous l'aimerons de tout notre cœur, de toute notre ame et de tout notre esprit. Il nous est ordonné d'aimer le prochain pour Dieu, et non

Dieu pour le prochain. L'amour du prochain et subordonné à l'amour de Dieu, comme l'effet l'est à sa cause, et comme le moyen l'est à l'objet. Nous ne pouvons jamais, quoique nous fassions, aimer Dieu comme il le mérite; et la règle de son amour est de nous efforcer toujours de l'aimer davantage. Mais l'amour du prochain a une mesure fixe et réglée, que Jesus-Christ nous donne ici : c'est de l'aimer comme nous-mêmes.

Admirons dans ce précepte, avec la bonté de Dieu, la profondeur de sa sagesse. Otez ce commandement, qu'est-ce que l'amour de nous-mêmes? quels en sont les effets? C'est un sentiment qui nous isole, qui nous fait tout rapporter à nous, sans égard pour les autres, à leur préjudice même, quand cela nous est avantageux. Hors de la religion, l'amour de nous-mêmes n'est autre chose dans notre nature corrompue, que l'égoïsme. Mais en faisant de cet amour que nous nous portons, la règle et la mesure de celui qu'il nous prescrit envers le prochain, Dieu fonde l'amour du prochain sur l'amour de nous-mêmes. En attachant le bonheur qu'il nous destine au soin que nous aurons de procurer celui de nos frères, il nous astreint par notre propre-

intérêt à y travailler. Nous ne pouvons plus être heureux qu'en les rendant tels. Nous ne pouvons nous aimer véritablement sans les chérir. Ainsi, avec une sainte adresse, la sagesse suprême détruit l'égoïsme par cela même qui le produisoit. J'ai bien plus d'intérêt à aimer mon prochain, qu'il n'en a à être aimé de moi. Il peut se passer de mon amour pour lui; mais je ne peux pas m'en dispenser. En lui faisant du bien, je m'en procure à moi-même beaucoup plus abondamment; et je ne puis lui nuire, sans attirer sur moi un mal bien plus considérable. La charité fraternelle est un commerce tout à mon avantage, où je reçois infiniment plus que je n'apporte.

Il faut prendre garde de se faire du précepte d'aimer le prochain comme nous-mêmes, des idées fausses qui le rendroient impraticable, peut-être même dangereux. En premier lieu il prescrit une égalité, non de sentimens, mais de devoirs. Il nous est impossible, et par conséquent il ne nous est pas commandé de sentir pour la totalité de nos frères, ce que nous ressentons pour nous-mêmes. Aimer le prochain comme nous, consiste à le traiter comme nous nous traitons. Nous désirons pour nous le bonheur; nous

devons pareillement le souhaiter à nos frères. Nous travaillons de tout notre pouvoir à l'acquérir; nous devons nous occuper avec le même zèle à le leur procurer. La pratique de la charité fraternelle est renfermée dans deux maximes qu'a consacrées l'Esprit saint : Ce que tu ne veux pas qui te soit fait, prends garde de le faire à personne (1); tout ce que tu veux que les hommes fassent pour toi, fais-le pour eux (2). En second lieu, il ne faut pas croire que cette égalité de devoirs soit tellement absolue, qu'elle ne souffre pas de modifications. Il n'y a pas de circonstances, où l'amour de nous-mêmes doive être exclusif; il s'en rencontre quelquefois, où il peut être prépondérant. Dans le conflit entre nous et le prochain, dans l'impossibilité de procurer à nous et à lui le même bien, nous pouvons nous donner la préférence. Nous le pouvons, s'il s'agit de biens temporels; nous le devons, s'il est question de biens spirituels. Quelque sacré que soit le devoir de faire du bien à nos frères,

---

(1) Quod ab alio oderis fieri tibi, vide ne tu aliquandò alteri facias. *Tob.* IV, 16.

(2) Omnia, ergo quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis. *Matth.* VII, 12.

celui de nous sauver lui est supérieur, puisque c'est pour nous sauver que nous devons lui faire du bien. La même loi qui nous ordonne de travailler à leur salut, nous défend d'y travailler au préjudice du nôtre. La charité envers nous-mêmes, qui dans le cours ordinaire est la mesure de la charité envers le prochain, en devient alors l'exception.

Il faut encore dans l'exercice de la charité fraternelle, distinguer deux sortes de devoirs : les uns intérieurs, les autres extérieurs. Il peut se trouver des motifs légitimes qui dispensent de ceux-ci ; il n'y a jamais de raison qui empêche de remplir ceux-là. L'état de la fortune peut rendre impraticable l'aumône ; celui de la santé, rendre les services impossibles ; des devoirs d'état peuvent occuper ailleurs ; un acte de charité peut se trouver incompatible avec un autre : mais les devoirs intérieurs sont toujours praticables. Il ne se trouve jamais d'obstacle qui les arrête, d'incompatibilité qui les empêche. Ceux à qui nous ne pouvons pas faire de bien, nous pouvons leur en désirer. Si nous ne les assistons pas de notre fortune ou de nos services, nous pouvons les assister de nos prières. Ainsi, cette sublime vertu n'est jamais

oisive ; elle est continuellement occupée du bonheur d'autrui. Ne confondons pas au reste les raisons légitimes qui font cesser les devoirs extérieurs de la charité, avec les prétextes trop souvent employés pour s'y soustraire. On a un rang à soutenir, des enfans à établir, à placer, des charges sur les biens à supporter. Toutes ces raisons ont de l'apparence. Elles seroient même assez justes, si ces dépenses indispensables étoient les seules auxquelles on se livrât. Mais tandis qu'on allègue ces motifs de nécessité, pour justifier sa dureté envers les pauvres, on étale un faste inutile ; on se permet un jeu scandaleux ; on paye chèrement les objets de ses passions. Toutes ces raisons si spécieuses n'ont de poids que contre l'aumône. On se ruine en superfluités, en vanités, en crimes ; et on se prétend autorisé par là à manquer de charité envers le prochain !

L'amour fraternel est, selon Jesus-Christ, un commandement nouveau qu'il nous a donné (1). Et cependant le même apôtre qui nous rapporte cette parole du Sauveur, nous dit que c'est un

(1) Mandatum novum do vobis ; ut diligatis invicem. *Joan.* XIII, 34.

précepte ancien que nous avons reçu dès le commencement (1). Il n'y a pas de contradiction dans les paroles saintes. La loi de nous aimer mutuellement, est ancienne quant à sa substance, et nouvelle quant à son étendue. Dieu l'avoit primitivement gravée dans le cœur de l'homme. Les païens eux-mêmes l'ont connu, ce sentiment naturel, qui attache l'homme à l'humanité entière, et qui fait que rien d'humain ne lui est étranger. Mais dans la nature corrompue par le péché, il s'étoit affoibli, dégradé, et presqu'effacé. L'intérêt personnel, ce funeste ennemi de tout bien public, quand il n'est pas dirigé par la religion, avoit apporté tant de tempéramens, de modifications, d'exceptions, que l'amour du prochain étoit devenu borné à un petit nombre de personnes et d'effets. Ce n'étoit plus qu'un sentiment d'humanité, foible et resserré dans d'étroites limites. Jesus Christ a paru; il a fait don à la terre de la charité : et l'amour du prochain est rentré dans tout son domaine. Tous ces murs de séparation

(1) Et nunc rogo te domina, non tanquam mandatum novum scribens tibi, sed quod habuimus ab initio, ut diligamus alterutrum. 2. *Joan.* V, 5.

qu'avoit élevés l'amour propre, qui resserroient et divisoient l'amour général, ont été renversés. Le cœur de l'homme s'est dilaté ; il est devenu capable de contenir le genre humain tout entier. Il n'y a pas d'homme que le chrétien exclue de son amour, il n'y a pas de service qu'il excepte de sa bienfaisance. La charité est une dette éternelle qu'il paye sans cesse, et qu'il n'acquitte jamais. Il en solde à chaque moment l'intérêt ; le capital reste toujours le même.

Et quelle est donc l'étendue des devoirs qu'impose la charité envers nos frères ? Jesus-Christ le déclare dans le discours touchant qu'il fit à ses apôtres après sa dernière scène, au moment de marcher à la mort : Mon précepte est que vous vous chérissiez mutuellement comme je vous ai chéris ; et il explique immédiatement après, en quoi consiste cet amour : Le plus grand effort de tendresse, est de donner sa vie pour ceux qu'on aime (1). L'apôtre de la charité développe encore plus ce raisonnement.

---

(1) Hoc est præceptum meum ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. Majorem hanc dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis. *Joan.* XV, 12 *et* 13.

Nous reconnoissons, dit-il, la charité dont Dieu nous a honorés, en ce qu'il a donné sa vie pour nous; et nous, à son exemple, nous devons la donner pour nos frères (1). Nous devons à nos frères notre vie, non pas précisément pour l'immoler à leur service, mais pour l'y employer. Les occasions sont rares, où nous leur devons le sacrifice de notre existence; mais celles qui nous obligent à une multitude d'autres sacrifices, sont très-communes. Le sentiment de l'amour est doux; la pratique de l'amour est quelquefois pénible. S'il ne nous en coûtoit rien pour aimer le prochain; si nous ne nous gênions jamais pour le servir; si jamais nous ne nous incommodions pour le secourir; si nous ne nous relâchions jamais envers lui de nos prétentions et de nos droits; si nous ne lui immolions jamais nos antipathies, nos rancunes, nos inimitiés, nos vengeances; quel mérite auroit donc notre charité? Les hommes de tous les temps se sont aimés avec toutes ces restrictions. Cette philantropie, comme l'appellent nos

(1) In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit; et nos debemus pro fratribus animas ponere. 1. *Joan.* III, 16.

philosophes, est aussi ancienne que le monde; et il n'eût pas été nécessaire que Jesus-Christ descendît du ciel pour nous apporter un commandement nouveau. La vraie charité s'enrichit des privations qu'elle s'impose; se réjouit des incommodités auxquelles elle se dévoue; s'honore des humiliations qu'elle s'attire.

Toute la loi et les prophètes sont contenus dans ces deux préceptes. Il ne faut pas conclure de ces paroles, que la charité est la seule vertu. C'est une erreur condamnée par l'église, de penser qu'il n'y a pas d'autre commandement, que celui d'aimer Dieu et le prochain. Le sens de ces expressions est, que la charité est le complément de toutes les vertus, le principe de tous les devoirs. Elle suppose les unes, ou les donne; elle fait observer les autres. Prenons en main le décalogue donné à Moyse par Dieu lui-même, pour être la substance de sa loi: nous verrons que les trois premiers préceptes se rapportent à l'amour de Dieu; les sept autres à l'amour du prochain. Ayons la charité: tout ce que prescrit la loi, tout ce que recommandent les prophètes sera observé. Sans la charité au contraire, c'est le grand Apôtre qui l'assure, toutes les autres vertus

dans le degré le plus sublime, la foi capable de transporter des montagnes, la bienfaisance qui se dépouille de tout pour les pauvres, le zèle qui se livre au martyre, les grâces les plus parfaites, les dons des miracles, des prophéties, des langues, de science de tous les mystères; tout cela n'est rien, ne sert de rien : ce n'est qu'un vain son qui se dissipe et se perd dans les airs (1). L'étendue de la charité, est la mesure de la perfection; et nous sommes plus ou moins justes, selon que nous possédons plus ou moins abondamment cette grande vertu. La raison est facile à saisir : c'est de leur motif que nos actions tirent leur prix aux yeux de Dieu. Mais de tous les motifs qui peuvent leur donner de la valeur, il n'y en a aucun qui soit aussi sublime en soi, aussi pur dans nous,

---

(1) Si linguis hominum loquar, et angelorum, charitatem autem non habeam, factus sum velut æs sonans, aut cymbalum tinniens. Et si habuero prophetiam, et noverim mysteria omnia, et omnem scientiam; et si habuero omnem fidem ita ut montes transferam, charitatem autem non habuero, nihil sum. Et si distribuero in cibos pauperum omnes facultates meas, et si tradidero corpus meum ita ut ardeam, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest. 1. *Corinth.* XIII, 1 *et* 3.

aussi agréable à Dieu que la charité. Ainsi, nos actions les plus parfaites sont celles qui sont produites par cette vertu; et elles le sont d'autant plus, qu'elles sont animées d'une charité plus vive. Et n'est-il pas juste que Dieu nous aime à raison de ce que nous l'aimons davantage? N'est-il pas naturel que la charité étant la plus grande des vertus, le progrès dans la vertu dépende de l'avancement dans la charité?

Les pharisiens étant donc assemblés, Jesus les interrogea, et leur dit : Que vous semble-t-il du Christ? De qui est-il fils? Ils lui répondirent : De David. Comment donc, leur dit-il, David qui étoit inspiré, l'appelle-t-il son Seigneur, en disant : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marche-pied? Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils? Personne ne put lui répondre; et depuis ce jour, qui que ce soit n'osa lui faire une interrogation. Les pharisiens et les scribes s'étoient rassemblés pour tenter et embarrasser Jesus-Christ ; mais il profite de leur réunion pour les instruire. Il va leur apprendre le dogme fondamental de sa

religion, sa propre divinité. Il veut leur en faire voir la preuve dans leurs propres livres, qu'ils regardoient avec raison comme inspirés. Il veut aussi que les hérétiques qui s'élèveroient dans la suite contre sa divinité, trouvent dans ce qu'il dit ici, leur condamnation prononcée d'avance de sa propre bouche; et que pour les confondre, l'église n'ait qu'à leur opposer ses oracles. Il commence par faire une question qui ne pouvoit pas éprouver de difficulté. Tout le monde étoit d'accord que le Christ ou le Messie (les juifs donnoient indifféremment ces deux noms à l'Envoyé qu'ils attendoient) devoit descendre de David. C'étoit un premier caractère qui eût dû commencer à leur ouvrir les yeux, leur faire soupçonner que ce Jesus qu'ils persécutoient, étoit leur Messie, et leur faire examiner s'il n'en réunissoit pas les autres marques distinctives. Mais la passion de la haine est incapable de tout examen; elle rejette sans vérification, tout ce qui la contrarie. Et combien d'exemples n'avons-nous pas vus de ce criminel et déplorable aveuglement! Peut-être avons-nous eu le malheur d'en être les objets; peut-être même le malheur plus grand encore d'en être les sujets.

Les pharisiens ayant avoué que le Christ devoit être fils de David, Jesus-Christ poursuit son interrogation. David inspiré du saint Esprit, ne pouvoit errer. Il appelle le Christ, son Seigneur. Comment le Christ peut-il être tout-à-la-fois, et le fils, et le Seigneur de David? Cette question étoit embarrassante pour des hommes qui n'avoient pas les lumières de notre religion; et elle devenoit insoluble, dès qu'ils refusoient d'en être éclairés. Ce que les juifs ne voulurent pas entendre, nous a été révélé. Il nous a été accordé, non de comprendre, mais de connoître ce grand mystère. Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. Il s'est revêtu de la nature humaine, sans se dépouiller de la nature divine; il est devenu homme, sans cesser d'être Dieu. Dieu, il est le fils du Père céleste, par sa génération éternelle. Homme, il est descendant de David, par sa génération dans le sein de Marie. Ainsi, David se glorifie de l'avoir pour fils, et se prosterne devant lui, comme devant son Seigneur. La question que proposoit Jesus-Christ est résolue, et l'apparente contradiction qu'elle présentoit dans les oracles divins, est dissipée.

Dans la citation qu'il fait du pseaume,

Jesus-Christ rappelle deux prophéties : son retour glorieux dans le ciel, lorsqu'il aura terminé sa carrière ; et son autre retour plus glorieux encore sur la terre, lorsqu'il viendra mettre fin aux siècles, et dissoudre l'univers par la parole qui le fit éclorre. Dieu le père a fait asseoir Jesus-Christ à sa droite. Cette expression qu'employoit David dans un esprit prophétique, l'église la répète dans le symbole de sa foi. Le sens de cette parole est que Jesus-Christ est avec son Père dans une parfaite égalité ; qu'il jouit de la même dignité, de la même puissance, de tous les mêmes attributs. Il ne fait qu'un avec lui ; et est avec lui, et comme lui, l'objet de nos vœux et de nos adorations.

Le temps prédit par David, où doivent être renversés sous les pieds de Jesus-Christ tous ses ennemis, réduits à lui servir de marche-pied, est le jour où il se montrera pour la seconde fois à la terre, non plus répandant sur elle, comme dans son premier avénement, sa miséricorde ; mais déployant d'une manière éclatante sa justice ; appelant auprès de lui dans sa gloire, ceux qui auront mérité ses récompenses ; écrasant de son épouvantable arrêt, ceux qui

auront provoqué sa colère. Nous nous trouverons à cette affreuse catastrophe; nous serons tous acteurs de cette terrible scène : mais quel sera le rôle que nous y jouerons? Elevés avec les élus, ou précipités avec les réprouvés; voilà l'alternative effrayante, mais inévitable, vers laquelle nous nous avançons chaque jour. Jesus-Christ nous la présente souvent dans son évangile, pour que l'ayant continuellement devant les yeux, nous employions à nous préparer à ce moment fatal, tous les autres qui ne nous sont accordés que pour cela.

Les pharisiens et les scribes se trouvoient confondus de l'interrogation que leur faisoit Jesus-Christ. Ils avoient espéré l'embarrasser par leur question; et leur piége s'étoit retourné contr'eux. Le divin Sauveur avoit répondu à leur demande, de la manière la plus satisfaisante; et à leur tour ils se voyoient dans l'impuissance de résoudre sa difficulté. Ils pouvoient lui en demander la solution; mais c'eût été reconnoître sa supériorité sur eux, s'exposer à lui procurer un nouveau triomphe, et à faire ressortir de plus en plus sa vaste science et sa profonde sagesse. Ne pouvant lui répondre, ne voulant pas le consulter, sentant qu'il leur

leur étoit impossible, et de l'embarrasser, et de se tirer de l'embarras où il les jetoit, ils prirent le parti plus honteux en soi, mais qui leur paroissoit compromettre moins leur amour propre, de se taire, et de se retirer, bien résolus de ne plus s'exposer, ni à l'attaquer par leurs questions, ni à recevoir les siennes. S'ils eussent eu la sagesse et l'humilité de demander à Jesus-Christ l'explication du texte qui les embarrassoit, ce Maître plein de bonté, la leur eût aussitôt accordée. Il se prête aux vœux de l'ame simple et fidelle qui désire sincèrement l'instruction. Mais quant aux esprits superbes qui se refusent à l'enseignement, et qui dédaignent de le lui demander, il les punit en ne l'accordant pas. Cette orgueilleuse manie de ne vouloir pas se soumettre aux leçons de la foi, qui retient les pharisiens et les scribes dans leur incrédulité, est encore ce qui cause l'incrédulité de notre siècle. Malheur à quiconque craint et fuit la lumière! il sera condamné dans cette vie aux ténèbres de l'ignorance, et à des ténèbres, bien plus funestes encore dans l'autre.

ÉVANGILE

Du dix-huitième Dimanche après la Pentecôte.

Guérison d'un paralytique.

Jesus étant monté dans une barque, repassa le lac, et vint dans sa ville. Et on lui présenta un paralytique couché sur un lit. Jesus voyant la foi de ces hommes, dit au paralytique : Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis. Et voilà que quelques-uns des scribes dirent entr'eux : Cet homme blasphème. Mais Jesus connoissant leurs pensées, dit : Pourquoi formez-vous dans vos cœurs de mauvais jugemens? Lequel est le plus aisé de dire : Vos péchés vous sont remis, ou de dire : Levez-vous et marchez? Or, pour que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Levez-vous, dit-il alors au paralytique ; emportez votre lit, et retournez dans votre maison. Cet homme se leva, et s'en alla dans sa maison. La multitude voyant cela, fut

saisie de crainte, et rendit gloire à Dieu de ce qu'il avoit donné une telle puissance aux hommes. (*Matth.* IX, 1 *et* 8.)

EXPLICATION.

Jesus étant monté dans une barque, repassa le lac, et vint dans sa ville. Et on lui présenta un paralytique couché sur un lit. Saint Marc et saint Luc rapportant le même fait, y ajoutent une circonstance intéressante. Le peuple ayant appris que Jesus étoit dans la ville, il se rendit auprès de lui une multitude si nombreuse, que la maison ne pouvoit la contenir, et qu'une partie étoit forcée de rester au-delà de la porte. Ce fut alors qu'on vint lui présenter un paralytique étendu dans un lit, que quatre hommes portoient. Mais ces hommes ne pouvant parvenir jusqu'à Jesus, à cause de la foule qui obstruoit la porte, montèrent sur le toit, et l'ayant découvert, descendirent aux pieds de Jesus le lit où étoit couché le paralytique (1).

(1) Et auditum est quòd in domo esset, et convenerunt multi, ita ut non caperet neque ad januam, et loquebatur eis verbum. Et venerunt ad eum ferentes paralyticum, qui à quatuor portabatur. Et cùm non possent offerre eum illi præ turbâ,

Il n'y avoit pas long-temps que Jesus-Christ avoit commencé sa carrière évangélique ; mais le bruit de ses miracles, dejà répandu dans tout le pays, attiroit à sa suite une multitude nombreuse. Les malades venoient chercher auprès de lui les guérisons que sa bonté toute-puissante opéroit à chaque moment. D'autres attirés par la curiosité, vouloient voir par eux-mêmes quel étoit cet homme extraordinaire, à qui la nature obéissoit. On en voyoit quelques-uns, conduits par une vraie piété, accourir pour écouter les instructions salutaires qu'il distribuoit. Enfin il y avoit jusqu'à des pharisiens et des scribes, que guidoient la malignité, et qui n'avoient d'autre but que de trouver dans ses discours ou dans ses actions, quelque matière à leur critique. Le ministère que le divin Sauveur a exercé sur la terre, n'a pas fini avec le séjour qu'il y a fait. Il subsiste encore parmi nous ; il se perpétuera selon l'oracle divin, jusqu'à la fin des siècles : et tant qu'il existera des hommes sur la terre, on en verra constamment s'approcher de ce mi-

---

nudaverunt tectum ubi erat ; et patefacientes submiserunt grabatum, in quo paralyticus jacebat. *Marc.* II, 2, 3 *et* 4. *Luc.* V, 18 *et* 19.

nistère sacré. Mais si les saintes fonctions que Jesus-Christ a confiées à ses apôtres, sont la continuation et la vive expression de celles qu'il a exercées, nous voyons aussi une conformité bien malheureuse entre les juifs de son temps, et les chrétiens de nos jours. Parmi tous ceux qu'attire le ministère ecclésiastique, combien peu sont guidés par le sentiment de leurs maux et par une sincère piété! N'en voyons-nous pas au contraire un grand nombre que conduit, ou une curiosité répréhensible, ou une malignité plus condamnable encore; qui viennent à la parole divine, pour juger celui qui la distribue, et quelquefois même pour se donner le plaisir coupable de censurer sa personne, de critiquer ses discours, de décrier jusqu'aux respectables objets de son enseignement? Ces funestes dispositions sont encore aujourd'hui, comme elles le furent alors, la cause principale du peu de fruit que produit le saint ministère. Nous nous étonnons de voir ce peuple, qui suivoit Jesus-Christ avec tant d'ardeur dans le cours de sa mission, se tourner enfin contre lui avec la dernière violence, et demander à haute voix qu'on le crucifie. Considérons notre propre conduite, et nous la trouverons

beaucoup trop semblable à celle de ce peuple volage et criminel. Nous nous approchons, comme lui, de Jesus-Christ; nous nous rendons dans ses temples, nous assistons dans ses saints offices, nous écoutons sa parole; mais, comme nous n'y portons pas les sentimens dont nous devrions être animés, presqu'aussitôt, par de nouveaux péchés, nous recommençons, comme dit l'Apôtre, à crucifier au dedans de nous le Fils de Dieu (1). Nous troublons, nous altérons, nous corrompons par la fange que nous y apportons, cette source d'eaux pures et limpides, que Dieu avoit fait jaillir pour nous dans la vie éternelle (2). Comment des dispositions coupables produiroient-elles des effets salutaires? Comment trouverions-nous dans les exercices de la religion, ce que nous n'y recherchons pas? Comment profiterions-nous des grâces divines, quand nous ne venons que pour en abuser? Cet abus est un nouveau mal, que nous ajoutons à tous nos autres maux. Ne sortant pas meilleurs du lieu saint, nous en sortons plus mauvais; et

(1) Rursùm crucifigentes sibimetipsis Filium Dei. *Hebr.* VI, 6.

(2) Aqua, quam ego dabo ei, fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam. *Joan.* IV, 14.

dès que nous n'amassons pas des trésors de justice, nous y amoncelons le redoutable trésor de colère.

S'ensuivroit-il de là que les pécheurs doivent s'interdire les offices de l'église, s'abstenir de ses sacremens, s'éloigner de ses instructions, se bannir de ses temples? Ah! gardons-nous d'en tirer cette fatale conséquence. Parce qu'un malade imprudent aura aggravé son mal, par le remède qui devoit lui rendre la santé; en conclurons-nous qu'il faut le laisser mourir sans remède? Réformons l'abus criminel; conservons l'usage salutaire. Emondons les branches pernicieuses; soignons les rameaux précieux qui doivent donner des fruits. Ce que nous devons retrancher, ce n'est pas l'assistance aux saints exercices, qui sont notre plus utile ressource; c'est la disposition vicieuse que nous y apportons. Approchons-nous de Jesus-Christ avec la foi, avec la confiance, avec l'ardeur qui animoient le paralytique de notre évangile, et ceux qui le portoient; et nous recevrons, comme cet homme, la rémission de nos péchés et la guérison de tous nos maux.

Ces hommes, que l'Esprit saint nous présente ici pour modèles, ont peine à parvenir jusqu'à Jesus-Christ. Ils se voient

arrêtés à la porte de la maison, par une foule que tous leurs efforts ne peuvent percer. Mais leur zèle n'en est pas ralenti. Leur charité ingénieuse imagine une autre voie. Ou plutôt, sans doute, celui vers qui la foi les conduisoit, leur inspire la route qu'ils doivent tenir.

Et nous aussi, nous devons nous attendre que notre retour vers Jesus-Christ éprouvera des obstacles. Illusion du monde, séduction des plaisirs, autorité des exemples, crainte des opinions, honte des railleries, l'ennemi du salut nous opposera tout. Il multipliera ses attaques, en proportion de nos désirs de conversion. Mais ses armes les plus dangereuses, c'est dans nous-mêmes qu'il les trouvera. Ce sont des passions ardentes qu'il faudroit réprimer; des inclinations agréables qu'il faudroit réformer; des goûts flatteurs qu'il faudroit abandonner; des liaisons chéries qu'il faudroit rompre; des habitudes invétérées qu'il faudroit surmonter. L'imagination, qui grossit encore ces difficultés, s'en effraie. Souvent la seule idée des efforts qu'on croit avoir à faire, arrête même avant le premier pas. Hélas! combien cette funeste crainte des combats à livrer contre soi-même, a dissipé de saintes pensées,

étouffé de pieux désirs, fait évanouir des résolutions courageuses, et avorter de salutaires projets ! Combien de conversions heureusement commencées, quelquefois même assez avancées, ont tristement échoué contre une tentation, une occasion; un attachement, un exemple, un respect humain! Si le malade de notre évangile s'étoit rebuté; si, cédant aux obstacles, il s'étoit arrêté; si, désespérant de parvenir jusqu'à Jesus-Christ, il avoit cessé sa poursuite, le malheureux auroit conservé toute sa vie son infirmité : et ce qui est plus déplorable encore, il seroit mort chargé de ses péchés. Et voilà le sort des pécheurs, que la lâcheté retient à l'entrée de la carrière de la pénitence, ou que la foiblesse abat en la parcourant; qui manquent du courage d'entreprendre la course, ou de celui de la soutenir; qui tremblent à la pensée des obstacles, ou qui reculent à leur vue. Nous devons, sans doute, nous défier de nous-mêmes; mais pouvons-nous ne pas nous confier en Dieu? Il nous a promis son secours. Nous défierions-nous de sa fidélité? Douterions-nous de sa puissance? Implorons-le ce secours avec lequel nous ne pouvons manquer de triompher; mais pensons que c'est à nos efforts qu'il l'accordera.

Il veut bien suppléer à notre foiblesse, mais non à notre volonté. Il consent à nous seconder, mais il ordonne qu'en même temps nous commençions à agir. Il ajoute à nos forces ce qui leur manque, mais il exige que telles qu'elles sont, nous les déployions. Voyez notre paralytique faire, pour parvenir à Jesus-Christ, tout ce que son état lui permet. Dans l'impuissance où le réduit sa maladie, d'aller lui-même se jeter aux pieds de Jesus-Christ, il se remet entre les mains de personnes charitables qui l'y porteront. O vous, dont l'ame paralysée par une longue suite de péchés, ne se sent plus la force d'en secouer le poids, et ne peut que s'exhaler en vains désirs, confiez-vous à des directeurs vertueux. Ils vous conduiront, ils vous porteront, s'il est nécessaire, jusqu'à Jesus-Christ. Leur science vous éclairera, leur expérience vous guidera, leur charité vous soutiendra, leur zèle surmontera tous les obstacles. Ce que vous croyez ne pas pouvoir, ils vous apprendront à le faire; ce qu'effectivement vous ne pouvez pas, ils le feront pour vous. Leurs prières, agréables à Dieu, feront exaucer les vôtres. Leurs efforts unis à vos efforts, les rendront efficaces. Ils seront à-la-fois les heureux

médiateurs qui obtiendront votre pardon, et les juges bienfaisans qui le prononceront.

Jesus voyant la foi de ces hommes, dit au paralytique : Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis. Il y a tout lieu de croire, quoique le texte sacré ne le porte pas positivement, que ce paralytique recouroit à Jesus-Christ pour l'infirmité de son ame, autant au moins que pour celle de son corps. L'intention du Sauveur étoit, sans doute, de répondre à son principal désir. Il ne remet les péchés qu'à ceux qui ont un vif désir d'en être délivrés. Ainsi, nous pouvons par son action juger avec fondement de la disposition du malade. Nous n'avons pas les mêmes raisons de croire que ceux qui portoient le paralytique fussens guidés par un sentiment aussi parfait. Peut-être ne désiroient-ils que la guérison de l'infirmité corporelle; mais ce vœu même étoit déjà très-louable. Il supposoit une piété tendre pour l'état de ce malheureux, et une foi vive dans la bonté toute-puissante de Jesus-Christ. Ils étoient assurés que s'ils pouvoient parvenir jusqu'à lui, l'objet de leur commisération seroit délivré du mal qui l'accabloit. Cette foi confiante est la première dispo-

sition du retour à Dieu; et l'Esprit saint nous fait observer que c'est celle-là que Jesus-Christ récompense par le miracle qu'il fait en cette occasion.

Mais gardons-nous de penser que la simple croyance de la miséricorde et de la puissance divines, suffise pour obtenir la rémission de nos péchés. La foi qui nous attire ce grand bienfait, n'est pas une pure spéculation. C'est de cette manière que croient un grand nombre de pécheurs enracinés dans le vice; que leur foi condamne au lieu de les justifier. C'est de cette manière que croient au fond des enfers, les victimes éternelles de la colère divine. La foi qui dispose à la justification, n'est pas seulement dans la pensée; c'est sur-tout par les effets qu'elle se produit, et nous en voyons un exemple dans cet évangile. La foi du paralytique et de ceux qui le portent, est une foi active, une foi persévérante, une foi courageuse. Il ne suffit pas de connoître, de sentir la nécessité du retour à Dieu; il faut commencer à l'effectuer; il faut faire vers lui les premiers pas. Ce n'est pas assez; il faut continuer d'aller vers lui jusqu'à ce qu'on ait éu le bonheur de le trouver. Quelque pesant que soit le fardeau dont on est chargé,

quelqu'embarras qu'il cause, quelque lenteur qu'il apporte à la marche, il faut au moins n'en être pas arrêté, jusqu'à ce qu'on parvienne à le déposer aux pieds du Sauveur. Ce n'est pas tout encore; il est nécessaire de n'être pas détourné par les difficultés que présente cette route pénible. La foi véritable, la foi méritoire est celle que les obstacles, loin de rebuter, animent. Ce fut celle-là qui frappa Jesus Christ; ce sera elle encore qui dans nous le touchera, et qui nous obtiendra la consolante réponse: *Vos péchés vous sont remis.*

Quels durent être sur les différens assistans les effets divers de cette parole divine? Dans l'ame du paralytique, elle répandit sans doute une vive satisfaction. Il se voyoit délivré de celle de ses infirmités qui lui étoit la plus pénible: affranchi des remords qui le tourmentoient; réconcilié avec Dieu, dont l'inimitié étoit pour lui un poids accablant; pouvoit-il, à l'acquisition d'un bien si ardemment désiré, ne pas être transporté de joie, pénétré de reconnoissance? Dans l'ame des assistans, le sentiment le plus général dut être l'étonnement. Ils espéroient un miracle éclatant, tel que Jesus-Christ en avoit fait plusieurs fois à leur vue; et le

Sauveur se contente d'en faire un invisible. Ils s'attendoient à voir un malade rendu à la santé; et ils voient un pécheur rentré en grâce. Ils ne pouvoient, ni croire que la puissance manquât à Jesus pour guérir le paralytique, ni concevoir pourquoi il ne la déployoit pas. Ils ne concevoient pas dans le premier moment, quelle raison pouvoit l'engager à ne point accorder au paralytique, ce qui sembloit être l'objet de tous ses vœux; et à lui faire la grâce qu'il ne paroissoit pas demander. Une troisième classe d'hommes rouloit dans son esprit des pensées différentes. Du bienfait que Jesus-Christ venoit d'accorder au paralytique, elle se faisoit un prétexte pour le calomnier.

Et voilà que quelques-uns des scribes dirent entr'eux : Cet homme blasphème. Les autres évangélistes expliquent en quoi ces scribes faisoient consister le blasphème qu'ils imputoient à Jesus-Christ : c'est qu'en remettant les péchés, il s'arrogeoit un pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu (1). Avant de considérer la

(1) Erant autem illic quidam de scribis sedentes, et cogitantes in cordibus suis : Quid hic sic loquitur? blasphemat. Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus? *Marc.* II, 6 *et* 7. *Luc.* V, 21.

manière dont le divin Sauveur confond cette inculpation insidieuse, arrêtons-nous pour faire deux observations qu'elle nous présente.

D'abord, quels sont ceux qui précipitent ainsi leur jugement, et qui, sur une première pensée, intentent contre Notre-Seigneur une accusation aussi grave et aussi injuste? Ce sont des scribes, c'est-à-dire, les docteurs de la loi, les hommes les plus savans de la nation, chargés par leur état, et capables par leurs lumières d'instruire les autres. Tandis que le peuple simple et ignorant contemple avec admiration les grandes actions du Sauveur, et recueille avec avidité ses instructions, ce sont les hommes les plus éclairés qui les combattent avec un acharnement continuel. Les hommes pleins de talens et de connoissances; voilà les adversaires de la vérité. Leçon frappante, et bien propre à désabuser de l'admiration exclusive, dont beaucoup de personnes sont engouées pour les talens et les connoissances. Ce sont sans doute des qualités utiles : et Dieu en a donné de siècle en siècle à son église, pour l'éclairer, la soutenir et la défendre. Mais il en est

des dons de l'esprit, comme de tous les autres : c'est leur emploi qui fait leur mérite. Utiles par leur usage, il deviennent funestes par l'abus. En révérant ces célèbres docteurs qui font la gloire de la religion, nous détestons les génies pervers que l'enfer suscita de tout temps pour la combattre. Les chefs des hérésies n'étoient pas des hommes bornés et ignorans. Et parmi les téméraires qui s'efforcent de plonger notre siècle dans les ténèbres de l'incrédulité, combien en est-il dont les talens auroient pu répandre avec éclat la lumière de la vérité? Ne nous y méprenons pas : la plupart de ces hommes qui ont perdu tant de malheureux dans les routes de l'erreur, s'y sont égarés par leurs talens mêmes, et par leurs connoissances. Le grand danger que reproche à la science, l'Apôtre, c'est qu'en agrandissant l'esprit, elle enfle le cœur (1). Celui qui a le sentiment de son ignorance, est par là retenu dans l'humilité. Mais un grand savoir est une grande tentation à l'orgueil, et l'orgueil, le principe le plus fécond des erreurs.

---

(1) Scientia inflat. 1. *Cor.* VIII, 1.

Cette passion funeste, qui souleva les anges dans le ciel, et le premier homme sur la terre, est encore celle qui révolte contre Dieu les génies indociles. Le joug de la soumission, si nécessaire à l'homme, pèse à leur vanité. Leur raison enorgueillie de quelqu'étendue qu'elle a acquise, s'irrite des limites impénétrables qui l'arrêtent, méconnoît l'autorité sacrée établie pour la régir; et dans son audacieuse présomption, prétend du tribunal infaillible, établi par Jesus-Christ, appeler à son propre jugement. O vous, que la Providence a doués de talens, ornés de lumières, enrichis de conoissances, au lieu de vous enfler de ses bienfaits, vous devriez en être effrayés. En vous faisant des dons plus magnifiques, elle vous a imposé de plus redoutables devoirs. Chacun de ses présens sera la matière d'un compte rigoureux. Vous serez jugés sur l'usage que vous en aurez fait, et punis, non-seulement si vous en avez abusé, mais même si vous avez manqué de les employer utilement. Le serviteur condamné aux ténèbres extérieurs, aux pleurs, aux grincemens de dents, n'étoit, ni un infidèle qui eût dissipé son talent, ni un rebelle qui l'eût employé contre son maître ; c'étoit un

inutile, qui avoit négligé de le faire fructifier (1).

Une seconde observation importante, que fait naître la téméraire inculpation des scribes, c'est qu'elle est fondée sur un principe véritable : l'application seule en est criminelle. Ils avoient raison de dire qu'il n'appartient qu'à Dieu de remettre les péches ; leur tort étoit d'en conclure que Jesus-Christ blasphémoit. Si une haine aveugle n'eût pas obscurci leur raison, ils auroient tiré de leur principe la conséquence diamétralement contraire ; et rapprochant de sa parole, ses œuvres, et de l'absolution qu'il venoit de donner, ses miracles, ils auroient conclu avec bien plus de justesse, que Jesus étoit l'envoyé de Dieu. Apprenons de là à ne pas nous en laisser imposer, par les belles maximes qu'étalent pour l'ordinaire les ennemis de la religion. C'est souvent de la vérité même, que les adversaires de la vérité empruntent les armes dont ils la combattent. Cette conduite des premiers antagonistes de Jesus-Christ, a été continuellement

(1) Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores : illic erit fletus, et stridor dentium. *Matth.* XXV, 30.

imitée par leurs successeurs. C'est dans les saintes écritures, que les sectaires de tous les siècles ont puisé la défense de leurs erreurs ; et c'est avec la parole de Dieu, écrite, qu'ils ont attaqué sa parole perpétuellement subsistante dans son église. Et ne voyons-nous pas encore les modernes incrédules aller chercher dans les attributs de Dieu, des argumens contre sa religion ? Le matérialiste se fonde sur la toute-puissance, pour attribuer à la matière la possibilité de penser. Le fataliste invoque la prescience divine contre la liberté humaine. Le déiste, pour anéantir la Providence, appelle à son secours la grandeur infinie, trop au-dessus de nous pour s'occuper de nos petits intérêts. Le libertin, pour se rassurer contre la justice, se réfugie dans la miséricorde qui n'a pu donner l'être à des créatures pour les punir. Il n'y a peut-être pas dans le christianisme un seul principe que ses ennemis n'aient employé pour le combattre. Cet abus des principes, cette violation du raisonnement, dans des hommes d'ailleurs éclairés, doit nous faire sentir de plus en plus la nécessité de nous soumettre et de nous attacher à l'autorité sacrée que Jesus-Christ a chargé de la conservation de

sa doctrine, en la douant de son infaillibilité.

Mais Jesus connoissant leurs pensées, dit : Pourquoi formez-vous dans vos cœurs de mauvais jugemens? Lequel est le plus aisé de dire : Vos péchés vous sont remis, ou de dire : Levez-vous, et marchez? Or, pour que vous sachiez que le Fils de l'Homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Levez-vous, dit-il alors au paralytique, emportez votre lit, et retournez dans votre maison. Cet homme se leva, et s'en alla dans sa maison. Avant d'opérer le miracle de la guérison du paralytique, Jesus-Christ en fait un autre, et il commence à confondre la malignité des scribes, en révélant les pensées qu'ils roulent dans leurs esprits. Ce Dominateur tout-puissant, non-seulement voit toutes nos actions, et entend toutes nos paroles; il pénètre encore jusqu'au fond de nos cœurs, et va y sonder nos plus secrètes pensées. Elles seront manifestées au dernier jour, dans l'assemblée universelle du genre humain. Elles seront la matière principale du jugement que nous y subirons. Car une des différences essentielles entre le jugement de Dieu, et

ceux des hommes, est que les juges de la terre, dont les foibles regards n'atteignent que des surfaces, ne peuvent juger les intentions que par les actions; au lieu que le Juge céleste, dont les regards pénétrans descendent dans les replis les plus cachés des consciences, juge les actions d'après les intentions qui les ont produites. Aussi, est-il le seul législateur qui ait pu donner des lois à la pensée. Nul n'a droit de défendre ce qu'il n'a pas la puissance de connoître. Ce n'est que de son Dieu que le monde pouvoit recevoir cette admirable loi, qui, non contente d'interdire le crime, et de le punir, le prévient, va l'attaquer jusqu'au fond du cœur, et en écraser le germe avant même qu'il soit conçu. Mais en contemplant avec admiration et reconnoissance cette loi salutaire qui a épargné tant de crimes à la terre, pouvons-nous ne pas la considérer avec effroi? Pouvons-nous n'être pas saisis de terreur, en pensant au compte rigoureux que nous aurons à rendre de tout ce que nous aurons pensé dans le cours de notre vie? N'exagérons pas cependant la rigueur de cette loi; ce n'est que le consentement donné aux pensées vicieuses, qui en fait le crime. C'est dans la volonté, et non dans

l'intelligence qu'il réside. La pensée présentée à notre esprit est une tentation, et non pas un péché. Elle sera pour nous, comme toutes les autres tentations, ce que nous la ferons être. Consentie, elle sera un crime; repoussée elle deviendra un mérite. Rejetons donc avec force ces suggestions dangereuses, dont l'ennemi du salut ne cesse de nous harceler, pour qu'elles ne viennent pas un jour déposer contre nous devant le tribunal suprême.

Du moment où Jesus-Christ eût dévoilé la pensée qu'ils n'osoient manifester, les scribes durent être convaincus de sa puissance et de la fausseté de leur accusation. Mais il ne s'en tient pas là. Il leur propose une épreuve nouvelle, et plus solennelle encore de son pouvoir. Dissiper d'un mot la paralysie du corps et celle de l'ame, est également impossible à toutes les forces humaines, également facile à la puissance divine. Scribes, soyez attentifs : Jesus attache le sort de votre inculpation et de son apologie à un fait éclatant, dont il vous sera impossible de nier, ni la réalité, ni la conséquence. Ce moment va décider si c'est lui qui a blasphémé, en s'attribuant le pouvoir de remettre les péchés, ou si c'est vous, en l'accusant de blasphémer.

Et vous, et tout le peuple présent, allez prononcer d'après l'épreuve délicate à laquelle il s'expose, s'il est un suborneur, ou si vous êtes calomniateurs.

Observons la manière dont Jesus-Christ repousse l'injustice. Ce modèle de toute perfection, qui, lorsque les accusations portoient uniquement sur sa personne, ou gardoit un humble silence, ou répondoit avec simplicité et modestie; maintenant que son ministère est attaqué, reprend le ton de dignité qui convient à l'Envoyé du ciel, et confond l'inculpation calomnieuse, avec la fermeté, la noblesse et l'autorité qui lui appartiennent. Mais quelque force qu'il mette dans sa justification, il ne veut pas en sortir. Il ne se permet pas la récrimination qui lui seroit si facile. Il répond au reproche, et n'en intente pas. Il dit ce qu'il faut pour désabuser ses ennemis; il s'abstient de ce qui pourroit les offenser.

Sa réponse nous présente encore une réflexion. Accusé par les scribes de se donner pour un Dieu, il ne désavoue pas l'imputation. Au contraire, toute sa réfutation consiste à déployer un pouvoir divin. Il admet le principe que Dieu seul peut remettre les péchés; et aussitôt il fait un miracle pour prouver qu'il a cette

puissance. Par là il se déclare Dieu, et confond d'avance les sectes qui devoient s'élever dans la suite des siècles, et contester sa divinité.

Jesus a parlé ; et la nature a reconnu la voix de son Maître. La maladie s'est subitement dissipée. Le malheureux, qui un moment auparavant, languissant, abattu, n'avoit la force, ni de soutenir, ni même de remuer ses membres engourdis, a déjà recouvré toute sa vigueur. A la vue de tous les assistans il est relevé sur ses pieds. Il fend leur foule étonnée, chargé du lit de douleur sur lequel il étoit languissamment étendu et péniblement porté ; et il retourne dans sa maison, publiant les louanges du Bienfaiteur qui vient de le délivrer du double poids de ses infirmités spirituelles et corporelles.

Les saints pères, en expliquant cet évangile, y trouvent, outre le sens littéral, un sens allégorique et mystique. La paralysie dont étoit affligé le malade, est l'emblème et l'image naturelle de l'état où le péché avoit réduit son ame. Accablée de ses maux, abattue sous leurs poids, incapable de tout bon mouvement, elle étoit dans la douloureuse impuissance de sortir de sa langueur, sans le secours miséricordieux

miséricordieux du Sauveur. Ils remarquent qu'en guérissant le paralytique, Jesus-Christ lui donne trois ordres différens, qui annoncent les divers caractères de la conversion du pécheur. Il lui ordonne de se lever, d'emporter son lit, et de retourner dans sa maison.

La première marque qu'un pécheur est véritablement converti, est que son ame désormais élevée vers Dieu, ne soit plus rabaissée aux choses de la terre; et que se soutenant fermement, elle se tienne avec constance dans l'état de rectitude où la grâce l'a mise. Nous ne jugeons pas qu'un malade soit véritablement guéri, quand chaque fois qu'il tente de se relever, il retombe par défaut de vigueur. Il en est ainsi de vous, ame malheureuse, dont les foibles efforts pour vous relever, n'ayant pas la tenue nécessaire, sont continuellement suivis de rechûtes; qui faites de votre vie une alternative continuelle de pénitences et de péchés; n'osant vous livrer entièrement au monde; ne pouvant vous donner totalement à Dieu; jouet successivement de vos terreurs et de votre foiblesse. Vous croyez-vous guérie d'un mal, dont vous ressentez journellement les symptômes? Pensez-vous avoir recouvré la santé, quand vous ne formez dans

la voie du salut que des pas chancelans, et quand le moindre obstacle vous ébranle, et vous renverse? Levez-vous, dit le Sauveur; mais songez que la rechûte est plus funeste que la maladie, parce que déjà affoibli, on a moins de force pour la soutenir, et pour supporter les remèdes.

Dans le lit que Jesus-Christ ordonne au paralytique d'emporter, les pères voient le symbole des habitudes, des affections, des passions auxquelles l'ame étoit livrée dans le temps de sa paralysie. Elle y mettoit son repos; elle y languissoit étendue; elle y restoit attachée, incapable de mouvement: Elle désiroit peut-être de s'en relever, mais sans faire d'efforts: et elle éprouvoit avec un sentiment mêlé de peine et de plaisir, l'impuissance d'en sortir. Mais après sa conversion, ces objets de son attachement deviennent pour elle un fardeau. Son crime fut d'en goûter le plaisir; une partie de sa pénitence sera d'en sentir le poids. Pécheurs, n'hésitez pas à vous charger de ce lit de misère, auquel vous fûtes trop long-temps attachés. Il faut nécessairement qu'il continue de vous porter, ou que vous le portiez. Mais prenez courage: votre charge deviendra

moins pesante, en proportion de votre fidélité à la porter. Ces passions qui continueront de vous tourmenter dans les commencemens de votre conversion, s'affoibliront à mesure que vous leur résisterez. Les victoires que vous remporterez sur elles, vous rendront la paix; et vous vous débarrasserez entièrement de ce fardeau onéreux, quand vous serez rentrés et établis dans votre maison.

C'est le troisième commandement de Jesus-Christ au paralytique. C'est aussi celui qu'il fait à l'ame convertie. Par le péché, elle étoit sortie d'elle-même; elle s'étoit dissipée parmi les créatures; elle y avoit placé son bonheur. Sa conversion doit consister principalement à rentrer dans son intérieur; à s'y tenir constamment recueillie; à y goûter la jouissance de son véritable bien, dont elle s'étoit si long-temps privée. Cet éloignement des objets dangereux, cette retraite intérieure, sont tout-à-la-fois l'effet le plus précieux, le signe le plus manifeste, le garant le plus assuré d'une solide pénitence. Non, ils ne sont pas vraiment convertis, ces pécheurs que l'on voit, après quelques marques souvent très-équivoques de repentir, ne pas s'éloigner des occasions qui les entraînèrent; entre-

tenir des liaisons qui les égarèrent ; persister dans les habitudes qui les perdirent; retourner aux plaisirs qui les corrompirent. Vous voyez les justes les plus parfaits, ces ames innocentes que jamais ne souilla aucune faute mortelle, trembler à l'approche du monde, et craindre que son souffle empoisonné ne flétrisse la fleur délicate de leur vertu. Et vous, que la conscience de votre foiblesse et l'expérience de toutes vos chûtes, devroient tenir dans une terreur et dans une circonspection continuelles, vous allez imprudemment vous livrer à la contagion dont vous fûtes si souvent atteint, et vous exposer au danger auquel vous avez tant de fois succombé. Vous ne craignez pas que ces objets, qui vous furent si funestes, ne réveillent dans vous des souvenirs flatteurs et mortels, ne raniment des sensations qui sont pour ainsi dire encore toutes vives, et ne rallument ce feu plutôt caché ou comprimé, qu'éteint. Les mêmes causes ne doivent-elles donc pas opérer constamment en vous les mêmes effets? Ce n'est qu'en vous séparant, que vous éloignerez de vous les péchés qu'elles produisirent. Ou si des devoirs d'état, si des obligations d'un ordre supérieur, vous forcent de vivre

dans ce monde corrupteur, de vous occuper de ses intérêts, de participer à ses affaires, n'y prenez que la part indispensablement nécessaire. Vous pouvez être obligé de travailler au bien de vos frères ; vous ne l'êtes pas de partager leurs dissipations et leurs plaisirs. Au milieu même du monde, faites-vous une solitude, où vous rentriez souvent pour nettoyer votre ame, dans le recueillement et dans la communication avec Dieu, de cette vile poussière dont, selon l'expression d'un saint père, le commerce du monde salit infailliblement les cœurs les plus religieux (1).

La multitude voyant cela, fut saisie de crainte, et rendit gloire à Dieu de ce qu'il avoit donné une telle puissance aux hommes. Ce n'étoit pas sans un dessein particulier, que la Providence avoit rassemblé cette grande multitude, que la maison ne pouvoit contenir, et qui remplissoit tous les environs. Elle vouloit donner à son miracle un plus grand éclat, instruire un grand nombre de juifs, et

---

(1) Dùm per varias actiones vitæ hujus sollicitudo distenditur, necesse est de mundano pulvere etiam religiosa corda sordescere. *S. Leo.* ser. IV, *de Quadrag.*

avec eux apprendre à tous les siècles suivans, que c'est de Jesus-Christ et par Jesus-Christ, qu'on obtient la rémission des péchés. Le texte sacré nous fait remarquer deux effets, que produisit ce miracle sur le peuple. Le premier fut le saisissement qui accompagne presque toujours un grand étonnement. Mais à ce premier sentiment subit et involontaire, la réflexion en fit bientôt succéder un autre plus juste, celui de la reconnoissance envers Dieu, qui plaçoit sur la terre un pouvoir capable de guérir, non-seulement les infirmités corporelles, mais les maux bien plus graves et plus incurables de l'ame. Une partie de cette puissance ne subsiste plus habituellement parmi nous. Le miracle visible des guérisons corporelles est devenu rare, depuis qu'il n'a plus été nécessaire à l'établissement de la religion. Mais le miracle invisible des guérisons spirituelles, dont nous avons, hélas, un besoin continuel, se renouvelle tous les jours. Jesus-Christ a déposé dans son église, la puissance suprême qu'il exerçoit sur les ames. Sentons, comme le peuple de notre évangile, toute l'étendue de ce bienfait, dont nous avons si souvent usé, et peut-être quelquefois abusé. Excitons-nous à la même

reconnoissance; et rendons avec lui gloire à Dieu, de ce qu'il a daigné communiquer à des hommes un pouvoir si admirable et si utile.

Et ces docteurs de la loi, qui avoient accusé dans leur esprit, Jesus-Christ de blasphême, quelles furent leurs pensées, quand ils virent l'autorité avec laquelle il avoit remis les péchés, attestée et garantie par l'empire qu'il prenoit sur la nature. L'éclat du miracle et les applaudissemens du peuple les réduisent au silence, mais ne les convertissent pas. Nous les voyons dans toute la suite de l'histoire sacrée, continuer de poursuivre le divin Sauveur, de leurs calomnies et de leurs intrigues; et ne cesser leur furieuse persécution, que lorsqu'ils ont consommé le déïcide. Ainsi s'étoit endurci Pharaon contre les prodiges qu'opéroit Moyse. Ainsi se roidissent les incrédules contre les preuves évidentes et multipliées de nos miracles : terrible, mais juste châtiment de leur révolte. Ils ont fermé volontairement les yeux à la vérité; Dieu les punit, en les frappant d'aveuglement: et ces ténèbres où ils ont voulu s'égarer, ne sont que la route des ténèbres bien autrement déplorables, qui seront leur éternelle demeure.

ÉVANGILE

Du dix-neuvième dimanche après la Pentecôte.

Parabole des conviés aux noces, qui refusent d'y aller, et de l'homme qui y vient sans la robe nuptiale.

JESUS, continuant de parler en paraboles, dit aux princes des prêtres et aux scribes: Le royaume des cieux est semblable à un roi, qui voulut faire les noces de son fils. Il envoya ses serviteurs pour y faire venir ceux qu'il avoit invités; mais eux ne voulurent point y venir. Il envoya une seconde fois d'autres serviteurs dire aux conviés: Voilà que mon festin est préparé; j'ai fait tuer mes bœufs et tout ce que j'avois fait engraisser, et tout est prêt: venez aux noces. Mais ils ne s'en mirent point en peine; et ils s'en allèrent, l'un à sa maison de campagne, l'autre à son trafic; les autres se saisirent de ses serviteurs, et après leur avoir fait plusieurs outrages, ils les mirent à mort. Le roi l'ayant appris, entra en colère; et ayant envoyé ses troupes, il extermina

ces meurtriers, et brûla leur ville. Alors il dit à ses serviteurs : Le festin des noces est préparé, mais ceux que j'y avois invité n'en étoient pas dignes. Allez donc dans les carrefours, et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez. Ses serviteurs étant allés par les rues, rassemblèrent tous ceux qu'ils rencontrèrent, bons et mauvais ; et la salle des noces fut remplie de personnes qui se mirent à table. Le roi entra pour voir ceux qui étoient à table, et ayant vu un homme qui n'étoit point revêtu de la robe nuptiale, il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré ici n'ayant pas la robe nuptiale ? Mais l'autre demeura muet. Alors le roi dit à ses officiers : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures. Là il y aura des pleurs et des grincemens de dents; car il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. (*Matth.* XXII, 1 *et* 14.)

EXPLICATION.

Jesus, continuant de parler en paraboles, dit aux princes des prêtres et aux scribes : Le royaume des cieux est semblable à un roi, qui voulut faire les noces de son fils. Par le royaume des cieux,

Jesus-Christ entend ici son église toute entière, soit celle qui a précédé son avénement, soit celle qu'il a fondée par sa mission, soit celle qui milite sur la terre, soit celle qui triomphe dans le ciel. Sa parabole nous montre la conduite de Dieu sur la composition de son église, dans les différens degrés par lesquels il a voulu qu'elle passât avant d'arriver à cet état de perfection, où resplendissante de gloire, elle sera l'assemblée de tous les élus réunis dans le sein de Dieu. Le roi qui prépare les noces de son fils, c'est Dieu qui veut célébrer les noces de l'Agneau (1); c'est-à-dire, l'union de Jesus-Christ avec l'église, son épouse chérie (2). Toutes les ames qui composent l'église, sont appelées à devenir les épouses de Jesus-

---

(1) Gaudeamus, et exultemus; et demus gloriam ei : quia venerunt nuptiæ Agni.... Beati, qui ad cœnam nuptiarum Agni vocati sunt. *Apocalyps.* XIX, 7 *et* 9.

Veni, et ostendam tibi sponsam, uxorem Agni. *Ibid.* XXI, 9.

(2) Vir caput est mulieris, sicut Christus caput est ecclesiæ...... Sed sicut ecclesia subjecta est Christo, ita et mulieres viris suis omnibus. Viri diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit ecclesiam, et seipsum tradidit pro eâ.... Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in ecclesiâ. *Ephes.* V, 23 *et* 32.

Christ, à contracter avec lui dans ce monde une alliance spirituelle, en attendant qu'elles lui soient unies parfaitement dans le séjour céleste. Cette union commence ici bas par la foi, se cimente par la charité, se perfectionne par les bonnes œuvres; mais elle se dissout par le péché: et c'est pour cela qu'elle ne devient indissoluble, que lorsque nous devenons impeccables.

C'est par la foi que commencent les noces de l'Agneau. C'est par la foi qu'on devient membre de l'église, et que l'on participe à son union avec son divin Epoux. Ainsi, l'invitation que le roi de notre évangile fait, de venir aux noces de son fils, est la vocation à la foi par laquelle on y est admis: vocation sublime, bienfait inappréciable, qui est le principe de tous les autres; et qui, si nous savons y correspondre, nous les procurera tous. Ce que demande uniquement et avec instance l'Apôtre aux fidèles d'Ephese, c'est qu'ils marchent d'une manière digne de leur vocation (1). Tant de peuples qui ont eu le malheur d'être

(1) Obsecro itaquè vos ego vinctus in Domino, ut dignè ambuletis vocatione, quâ vocati estis. *Ephes.* IV, 1.

privés de cette grâce insigne, auroient su bien mieux que nous en profiter. Il nous seront, le Juge suprême nous l'annonce, comparés dans le jour du jugement ; et ils éprouveront une indulgence bien différente de la rigueur avec laquelle nous serons traités (1).

Cette foi à laquelle, sous l'emblème des noces de son fils, Dieu appelle les hommes, a toujours été la même. C'est la foi en Jesus-Christ, par laquelle seule on a pu dans tous les temps entrer dans son église de la terre, et aspirer de parvenir à celle du ciel. C'est la foi dans le Messie, qui a sauvé les patriarches et les justes de l'ancienne loi ; comme c'est encore la foi dans le Messie qui conduit au ciel les saints de la loi nouvelle. Depuis Adam jusqu'à nous, il n'y a qu'une religion ; c'est la religion de Jesus-Christ. Jesus-Christ attendu ou reconnu, est l'objet de l'un et de l'autre Testament. Placé entre les deux, il clot le premier, et ouvre le second ; ou plutôt, il continue l'un par l'autre. Il n'y a pas d'intervalle entre la loi de la nation

(1) Verumtamen dico vobis : Tyro et Sidoni remissius erit in die judicii, quàm vobis. *Matth.* XI, 22.

juive, et celle du peuple chrétien ; parce que, les réunissant toutes deux en sa personne, il commence la seconde aussitôt qu'il finit la première. La synagogue se tue elle-même, du coup dont elle l'immole ; et au même instant l'église existe. Le sacrifice des boucs et des taureaux est aboli au moment où la victime sans tache est immolée. Le sacerdoce d'Aaron est précipité, lorsque saint Pierre montant sur les degrés de l'autel, vient remplir sa place et ses fonctions. Une nouvelle succession de pontifes, remplace immédiatement l'ancienne ; et dans le vicaire de Jesus-Christ, qui préside de nos jours à la religion, nous révérons le successeur d'Aaron et de Melchisédech.

Il envoya ses serviteurs pour faire venir ceux qu'il avoit invités ; mais eux ne voulant pas venir, il envoya une seconde fois d'autres serviteurs dire aux conviés : Voilà que mon festin est préparé ; j'ai fait tuer mes bœufs, et tout ce que j'avois fait engraisser, et tout est prêt : venez aux noces. Mais ils ne s'en mirent point en peine ; et ils s'en allèrent, l'un à sa maison de campagne, l'autre à son trafic ; les autres se saisirent de ses serviteurs,

et après leur avoir fait plusieurs outrages, ils les mirent à mort. Le roi l'ayant appris, entra en colère; et ayant envoyé ses troupes, il extermina ces meurtriers, et brûla leur ville. Cette première partie de la parabole, est relative à la vocation du peuple juif. Nous y remarquons la bonté persévérante de Dieu envers cette nation, et la révolte opiniâtre de la nation contre Dieu. Le roi avoit invité aux noces de son fils, plusieurs personnes. Etoit-il donc nécessaire qu'il les y fit appeler de nouveau? L'invitation aux noces d'un roi n'est-elle pas assez honorable, pour qu'on doive s'empresser de s'y rendre? Le choix que Dieu avoit fait des juifs pour être son peuple particulier; l'avantage qu'il leur avoit donné sur toutes les autres nations, en leur faisant connoître son saint nom, en les rendant dépositaires de sa loi, en faisant naître d'eux le Messie, ne devoit-il pas les attacher constamment au Seigneur? Devoit-il être nécessaire qu'après leur avoir donné sa loi, Dieu leur envoyât encore ses serviteurs, et suscitât des prophètes pour leur rappeler sa loi, et les ramener à son observation? Nous le voyons, avec une bonté qui ne peut appartenir qu'à

lui, renouveler constamment ses instances; à ses avertissemens négligés, en ajouter sans cesse de nouveaux; après ses premiers prophètes rebutés, en envoyer d'autres. Et au milieu de tous les témoignages de sa bonté miséricordieuse, nous voyons ce peuple privilégié, presque toujours infidèle, méconnoître la main dont il recevoit tout ses biens, et tomber d'idolâtries en idolâtries. L'histoire d'Israël n'est que le récit des alternatives de ses chutes, de ses punitions, de ses repentirs, qu'il oublioit promptement, pour retomber dans de nouveaux crimes qui lui attiroient de nouveaux châtimens. Peuple volage et léger, qui, à la vue d'une idole, se prosternoit à ses pieds; et à la voix d'un prophète, se retournoit vers le Seigneur. Depuis le désert, où de leur bouche encore pleine de la manne dont Dieu les nourrissoit, ils vomissoient contre lui des blasphèmes, jusqu'à leur déicide, les Israélites ne cessent de payer ses bienfaits par des outrages.

Une aussi énorme ingratitude nous étonne; et elle auroit effectivement droit de nous surprendre, si nous n'avions pas à nous faire le même reproche. Que de grâces n'avons-nous pas reçues de Dieu?

Et comment y avons-nous répondu? Quand ne l'avons-nous pas trouvé bienfaisant? Quand nous a-t-il trouvé reconnoissans? Chacun de nos momens est un de ses bienfaits. Hélas! presque chacun est une de nos offenses. Nous employons à l'outrager, jusqu'aux dons qu'il nous a faits, qui, dans les vues de sa providence, devoient être des moyens de lui plaire. Nous nous servons à nous éloigner de lui, des moyens mêmes par lesquels il s'efforce de nous y ramener. Notre vie est une lutte perpétuelle entre sa bonté et notre malice; et notre perversité a été aussi opiniâtre, que sa miséricorde a été persévérante.

Les motifs qui empêchent les conviés de se rendre au festin des noces, représentent les raisons qui empêchoient les juifs, et qui empêchent encore tant de chrétiens de se rendre aux invitations du Seigneur. Elles sont principalement de deux espèces. Dans les uns, ce sont les occupations que donnent les intérêts temporels, le soin de s'agrandir, d'augmenter ses possessions et son état : ce que nous voyons figuré dans cet évangile, par ceux qui vont à leur trafic. Dans les autres, ce sont les dissipations et les plaisirs de la vie, dont ceux qui

vont à leur maison de campagne, sont l'emblème. Ceux-ci uniquement occupés de passer agréablement la vie présente, ne réfléchissent pas à la vie future. Tout leur plan est de se faire une succession, une continuité, une variété de passe-temps qui les récréent; ou plutôt la plupart n'ont pas de plan fixe et arrêté. Ils ne songent qu'à jouir des biens actuels, à mesure qu'ils se présentent. Ils courent d'un amusement à l'autre, fuyant l'ennui qui les poursuit, qui souvent les atteint, soit dans les intervalles forcés de leurs divertissemens, soit même quelquefois au milieu de leurs plaisirs. Ils cherchent, selon leur propre expression, à passer le temps ; c'est-à-dire, pour parler avec plus de vérité, à le perdre. Ils dissipent ce trésor précieux, cette monnoie, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui leur avoit été donnée pour acquérir l'éternité.

Dans d'autres, l'oubli du salut ne vient pas d'oisiveté et de dissipation. Leur vie est au contraire une continuité d'occupations; mais toujours dirigées aux biens de la terre. Les affaires temporelles que l'on a, ou que l'on se donne, absorbent tous les momens. On a une fortune à

amasser; une place à obtenir; un établissement à former; une famille à pourvoir. L'esprit tout plein de ces idées, n'a plus de place à donner aux pensées religieuses. Les momens sont trop courts pour vaquer à tant de soins, et pour travailler en même temps à son salut. Toutes les autres affaires sont suivies avec une attention, une activité, une persévérance infatigables. L'affaire principale, l'affaire essentielle, l'unique affaire est la seule négligée. On ne songe qu'à ce qu'on veut acquérir; on ne pense pas à ce qu'on perd. Les années se consument dans la poursuite des biens de la terre. On donne à ceux du ciel, à peine quelques courts instans. Mais enfin, arrive le moment redoutable, et pas assez redouté, dont on auroit dû sans cesse s'occuper, qu'on a continuellement éloigné de son esprit; ce moment où tout finit, et où tout commence. On se présente au compte rigoureux, que tout homme doit rendre, dépouillé de ce qu'on avoit amassé, dénué de ce qu'on a manqué d'acquérir; et on trouve écrite sur le suprême tribunal, la terrible sentence que lut Baltassar, tracée d'une main céleste sur le mur de son palais :

Tu as été mis dans la balance, et tu as été trouvé n'ayant rien (1).

Il ne faut cependant pas croire que l'occupation principale et nécessaire des choses célestes, doive nous faire perdre tout soin de celles de la terre. Ce seroit une exagération fausse et dangereuse. Dieu nous fait vivre dans le monde ; les choses du monde ne peuvent pas nous être étrangères. Il nous a placés dans un état ; nous devons en remplir les obligations. Il nous donne avec nos semblables, des relations dont résultent nécessairement des affaires avec eux. Ces différens rapports nous imposent des devoirs, nous obligent à des égards, que la religion loin de réprouver, commande ou conseille. Ce qu'elle défend à l'égard des affaires temporelles, c'est de les préférer à l'affaire du salut, de s'en occuper avec une telle ardeur, que l'affaire du salut en soit négligée. Ce qu'elle ordonne, c'est non-seulement de subordonner les choses de la terre à celles du ciel, mais de les y rapporter, de les traiter, parce que Dieu le veut, et comme il le veut. Le chrétien sanctifie ses actions les plus communes,

---

(1) Appensus es in staterâ, et inventus es minus habens. *Daniel.* V, 27.

par l'intention dans laquelle il les fait. Elles deviennent des actions religieuses, quand elles se font en vue de Dieu, et pour se conformer à sa volonté. De la même chose, qui est pour le mondain un principe de réprobation, le juste fait une source de salut.

A ces deux classes de conviés qui refusent pour des objets aussi frivoles, l'honneur que le roi vouloit leur faire, Jesus-Christ joint une troisième, qui à l'indifférence unit la cruauté, et qui se saisit des serviteurs du roi, les outrage et les égorge. On reconnoît ici aisément les juifs. Dans un autre endroit Jesus-Christ leur reproche la barbarie avec laquelle ils avoient traité les prophètes anciens. Il leur prédit qu'ils persécuteront avec la même fureur, les prophètes, les sages, les docteurs, qu'il leur enverra; mettant à mort les uns, et les crucifiant; flagellant les autres, et les persécutant de ville en ville (1). Les

(1) Ecce ego mitto ad vos prophetas, et sapientes, et scribas, et ex illis occidetis, et crucifigetis, et ex eis flagellabitis in synagogis vestris, et persequemini de civitate in civitatem : ut veniat super vos omnis sanguis justus, qui effusus est super terram, à sanguine Abel justi usque ad sanguinem Zachariæ filii Barachiæ, quem occidistis inter

ommencemens du christianisme ont té l'accomplissement de cette prophétie.)n y voit le zèle des apôtres, et la rage ¡ui s'acharnoit sur eux; leur prédication ourageuse, et la persécution qu'elle eur attiroit. De tous leurs ennemis, es plus ardens étoient les juifs. Où ils ivoient en main la force, ils les persécutoient eux-mêmes, et les faisoient périr; où ils ne l'avoient pas, ils leur suscitoient des persécuteurs, animant contr'eux les gentils, excitant les magistrats à répandre leur sang. C'étoit les convulsions de la synagogue expirante, les derniers efforts qu'elle faisoit pour empêcher sa chute; efforts malheureux et insensés, qui, au lieu de retarder sa ruine, l'accélérèrent.

Car Jesus-Christ, dans la terrible vengeance que le roi de sa parabole tire des meurtriers, fait manifestement allusion à celle qu'il tira lui-même peu après, des crimes dont la nation juive s'étoit rendue coupable contre lui et contre ses disciples. Les armées dont il parle, sont celles de Vespasien, qui livrèrent aux

---

templum et altare.... Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas eos, qui ad te missi sunt. *Matth.* XXIII, 34 et 37.

flammes Jérusalem, exterminèrent ses défenseurs, et dispersèrent le reste du peuple hébreu. Jesus-Christ annonçoit souvent aux juifs cette épouvantable catastrophe, pour les retirer de l'aveuglement; mais c'étoit toujours infructueusement. L'événement même n'a pu éclairer cette malheureuse nation. Sous le coup qui l'a écrasée, elle a encore méconnu la main qui la frappoit; et malgré le prodige constant et unique dans l'histoire, de sa conservation dans sa longue dispersion, elle refuse encore de reconnoître le Dieu qui prolonge sur elle son terrible châtiment.

Ce ne sont pas seulement les juifs qui ont persécuté les serviteurs de Jesus-Christ. Les fastes de l'église nous présentent beaucoup d'autres persécutions, qu'elle a essuyées dans différens pays et dans divers temps. Hélas! et l'histoire de ce siècle en présentera aux générations futures, une d'une cruauté aussi atroce et plus raffinée, que toutes celles qui l'ont précédée. Attirera-t-elle sur notre patrie, les fléaux que fit tomber sur Israël celle dont il s'étoit rendu coupable? Conjurons la divine Miséricorde de détourner cet affreux malheur. Assez de maux n'ont-ils pas affligé la France?

s'il a plu à la divine Providence de
·e de nous un exemple qui instruise
épouvante les nations, ne sommes-
ıs pas devenus à leurs yeux un spec-
le assez déplorable? Outre ces persé-
ions à mort contre les serviteurs de
u, il y en a une d'un autre genre,
ins cruelle en elle-même, mais plus
gereuse, peut-être, pour la religion,
d'autant plus funeste qu'elle est per-
uelle et sans intervalle: c'est la mé-
.nceté avec laquelle les ennemis de la
tu poursuivent ceux qui la pratiquent,
leurs calomnies, de leurs outrages,
leurs diffamations, de leurs railleries.
e s'accomplit littéralement, la pro-
étie du grand Apôtre, que tous ceux
vivent en Jesus-Christ avec piété,
ffriront la persécution (1). La vue de
r sainteté, au lieu d'exciter une noble
ulation de les imiter, fait naître sou-
ıt une basse jalousie qui porte à les
ıigrer. Ne pouvant se dissimuler que
vertus des justes sont la censure de
rs vices, les pécheurs cherchent à
ı venger en les critiquant à leur tour.
ur haine contre la loi qui les condamne,

1) Et omnes, qui piè volunt vivere in Christo-
u, persecutionem patientur. 2. *Timoth.* III, 12.

se répand sur ceux qui l'observent. En les décriant, ils espèrent la décréditer. Ils voudroient faire mépriser ce qu'ils n'ont pas le courage d'imiter. Ils se flattent d'affoiblir le respect qu'inspire la vertu, en diminuant celui qu'on porte aux hommes vertueux ; et ils imaginent qu'en multipliant les coupables, ils le paroîtront moins.

Alors il dit à ses serviteurs : Le festin des noces est préparé, mais ceux que j'y avois invités n'en étoient pas dignes. Allez donc dans les carrefours, et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez. Les serviteurs étant allés par les rues, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, bons et mauvais : et la salle des noces fut remplie de personnes qui se mirent à table. De la vocation des juifs, Jesus-Christ passe à celle des chrétiens. Ce ne sont plus seulement quelques personnes déterminées qui sont invitées au festin, ce sont tous ceux qui se trouveront dans les rues, dans les places, dans les carrefours. Où ils trouveront plus de monde, c'est-là où les serviteurs doivent aller en ramasser. Les premiers conviés sont jugés par le roi, indignes de l'honneur qu'il vouloit leur faire. Un nombre infiniment plus

s grand va les remplacer; et la salle ils ont voulu laisser vide, se trouvera ıplie. Telle a été la marche de la Proence dans la vocation des hommes. ıël n'a répondu au choix de Dieu, que des infidélités. Israël est réprouvé. is le bienfait que ses crimes lui ont perdre, le genre humain entier va quérir. Ce n'est plus un seul peuple sera l'héritier de la promesse et l'ent du royaume; toutes les nations du nde vont désormais partager cet imnse héritage. La loi de Moyse avoit été ınée dans un seul lieu; par-tout où il ıura des hommes, l'évangile retentira. ntique Jérusalem est détruite, et son ıple exterminé; une Jérusalem noule descendue du haut des cieux, vienı couvrir la face de la terre, et se peur de ses habitans. Ce qu'annonce ici sus-Christ, ses apôtres l'ont exécuté, sque rebutés des perpétuelles contrations et des blasphèmes des juifs, ils ır dirent avec fermeté : C'étoit à vous bord que devoit être prêchée la parole Dieu; mais puisque vous la rejetez, que vous vous déclarez vous-mêmes lignes de la vie éternelle, nous nous tournons vers les nations; car c'est ısi que le Seigneur nous l'a comman-

dé (1). Substitués aux juifs dans les promesses célestes, ce qu'ils ont mérité de perdre, nous l'avons acquis. Leur criminelle obstination qui les a ruinés, a fait notre richesse. Ils ont immolé la Victime, et nous avons recueilli le prix de son sang. Instruits par leur malheur, craignons de laisser, comme eux, passer à d'autres ce bien si précieux, qu'ils ont laissé échapper de leurs mains. Car telle est l'ordre ordinaire que suit la Providence dans la profondeur de ses conseils; quand une nation s'est abandonnée à ses prévarications, jusqu'à perdre le don de la foi en la rejetant, Dieu en élit d'autres pour la remplacer. La foi bannie des régions criminelles, et fugitive, aborde de nouvelles contrées où elle est reçue et accueillie. Lorsqu'au neuvième siècle, Photius élevant l'étendard du schisme, eût séparé l'église grecque de la communion catholique; pour consoler son église affligée d'une perte aussi douloureuse, Dieu étendit sa domination sur les régions hyperborées; et elle vit le Nord venir pren-

(1) Vobis oportebat primùm loqui verbum Dei; sed quoniam repellitis illud, et indignos vos judicatis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes. Sic enim præcepit nobis Dominus. *Act.* XIII, 46 *et* 47.

'e dans son sein la place de l'Orient.
ɔrsqu'au seizième siècle, les hérésies de
ɹther et de Calvin, infectant divers
yaumes, les eurent arrachés à la reli-
on, Dieu pour dédommager son église,
mbla agrandir la terre d'un hémisphère.
ouvrit à travers les flots une route
sque-là inconnue, vers un monde nou-
'au. La croix de Jesus-Christ plantée
r les rivages de l'Amérique, y renversa
ˢ idoles; et un peuple catholique naquit
r ces terres lointaines qui n'avoient vu
ıe des peuplades infidelles. Ainsi, le
ˀigneur nous apprend, que dans sa co-
re il transfère la souveraineté de na-
ɔn à nation, à cause de leurs différens
imes (1). Ainsi dans une fureur plus
ande encore, il transporte de l'une à
ıutre l'avantage plus inestimable de la
i. Ce n'est pas seulement relativement
la foi; ce n'est pas uniquement envers
s royaumes, que Dieu exerce cette
brogation de sévérité à l'égard des uns,
bienfaisance pour les autres. Il en agit
même de particulier à particulier,
ɔur les diverses vocations, et pour toutes

(1) Regnum à gente in gentem transfertur prop-
r injustitias, et injurias, et contumelias, et
ɾersos dolos. *Eccli.* x, 8.

les grâces. Saül est réprouvé, et son sceptre passe dans les mains de David. Plusieurs races successivement choisies, et ensuite rejetées, siègent sur le trône de Samarie. L'orgueilleux Aman reçoit le châtiment de sa méchanceté; le sage Mardochée occupe sa place. Judas est précipité de l'apostolat; Matthias y est élevé. Que de grâces de même Dieu nous avoit destinées, que notre indifférence a fait passer en de meilleures mains qui ont su les retenir, et en profiter! Hélas! combien d'autres ont reçu avec reconnoissance ce qui m'avoit été inutilement offert, ont joui de mes fautes, et se sont enrichis de mes dépouilles! Peut-être aurai-je la douleur, de les voir un jour occuper la place qui m'avoit été réservée.

Le roi de notre parabole exclut de son festin, les conviés qui s'étoient rendus indignes d'y venir. Mais ceux qu'il fait rassembler dans les rues, n'avoient rien fait qui les rendît dignes d'y être admis. On ne perd la foi à laquelle on avoit été appelé, que par sa faute; mais la vocation à la foi est purement gratuite. Cette gratuité de la vocation est un mystère que Dieu nous a révélé; mais qu'il ne lui a pas plu de nous faire comprendre. Laissons l'incrédulité s'en scandaliser, et

ccuser Dieu de partialité et d'injustice. ,aissons de vains théologiens, s'efforcer l'expliquer ce qu'il ne leur est pas accordé 'entendre. Le grand Apôtre, qui, élevé ısqu'au troisième ciel, y avoit été insruit de secrets qu'il n'est pas permis à ıne bouche humaine de répéter; en exosant ce dogme, ne peut que s'écrier:) profondeur des trésors de la sagesse et e la science de Dieu! combien sont inompréhensibles ses jugemens, et inacessibles ses voies (1)! Et nous aurions ı téméraire prétention de nous enfoncer ans cet abyme ténébreux, et de croire vec nos foibles lumières, dissiper l'obsurité dont Dieu a voulu qu'il fût rempli! N'ayons pas l'insolente présomption e franchir les barrières dont il a environné notre esprit; au-delà desquelles ıous ne pourrions que nous égarer, et ıous perdre. Révérant ce qu'il lui plaît e nous cacher, profitons de ce qu'il daine nous apprendre; et sans lui demander ompte des motifs de sa préférence, ɔuissons-en par notre reconnoissance et ıotre fidélité.

(1) O altitudo divitiarum sapientiæ, et scientiæ)ei! quàm incomprehensibilia sunt judicia ejus, t investigabiles viæ ejus! *Rom.* XI, 33.

Les serviteurs exécutant l'ordre de leur maître, rassemblent dans la salle du festin indistinctement tous ceux qu'ils trouvent. Toute condition, toute profession, tout âge, tout sexe est introduit. Qu'en arrive-t-il? Les méchans entrent avec les bons, et viennent s'y confondre; image de l'église de la terre, où les pécheurs mêlés aux justes, composent avec eux la société visible que Jesus-Christ est venu fonder. Nous enseignons contre les hérésies modernes, comme nos pères l'enseignèrent contre les novatiens, les pélagiens et les donatistes, comme St. Augustin le démontra dans la célèbre conférence de Carthage, que tous ceux que réunissent la profession de la même foi, la soumission aux mêmes pasteurs, la participation aux mêmes sacremens, sont véritablement membres du corps de l'église. Ils en sont membres, quoiqu'ils contrarient leur vocation par leurs mœurs, quoiqu'ils souillent leur sacré caractère par la dissolution et le scandale de leur vie. Il est ordonné aux ministres de Jesus Christ, de presser tous les hommes d'entrer dans son église; il ne leur est pas accordé de connoître les dispositions que chacun y apporte. Comme les serviteurs de la parabole, ils amènent tous ceux

l'ils peuvent rassembler; comme eux,
ne les jugent pas. Les apôtres eux-
êmes, quoique doués d'un esprit de
ophétie qui n'a point passé à leurs suc-
sseurs, en exécutant l'ordre que Jesus-
rist leur avoit donné de prêcher l'évan-
e à toutes les nations, introduisirent
ns l'église des méchans avec les bons.
ı milieu de cette multitude de saints,
nt l'histoire apostolique nous présente
tableau touchant, nous voyons que
à il existoit des pécheurs; nous voyons
apôtres reprocher aux chrétiens qu'ils
igeoient, ici l'avarice, là l'intempé-
ıce; d'un côté les dissentions, de l'autre
ceste. Si dans ces temps heureux, où
moisson du Seigneur étoit si fertile et
›elle, quelqu'ivraie étoit mêlée avec
froment; si parmi le bon grain qui en-
it avec tant d'abondance dans l'aire du
gneur, il se glissoit de la paille; si les
èles qui se précipitoient en foule dans
glise, et qui l'ornoient de leurs vertus,
iroient à leur suite des malheureux
i la souilloient de leurs vices; combien
siècles suivans où la ferveur devint
s rare, et les désordres plus communs,
ent-ils voir plus de péchés et de scan-
es? Nous voyons dans tous les temps,
glise désolée, pleurer les funestes éga-

remens de ses enfans. Nous voyons de siècle en siècle ses gémissemens augmenter, parce que leur corruption va continuellement en croissant. Hélas! et nous avons été réservés au plus désastreux de tous les temps; à celui qui, réunissant les désordres, les dissolutions, les crimes de tous les autres, y a encore ajouté le plus affreux de tous les maux, l'incrédulité qui consolide et rend irrémédiables tous les autres.

Ainsi, la sainteté qui appartient essentiellement à l'église, et qui est un de ses principaux caractères, ne consiste pas en ce qu'elle ne soit composée que de saints. Elle est sainte dans son principe et dans son chef; sainte dans ses préceptes et dans ses conseils; sainte dans ses sacremens et dans ses rites; sainte dans une partie de ses membres. Mais ceux de ses enfans qui violent ses lois, ne peuvent pas lui ôter tous ces titres à la sainteté. Malgré leur désobéissance, elle reste toujours la même. Ce sont des taches purement extérieures, qui n'affectent que sa superficie. Elle est cette fille du Roi céleste, qui tire toute sa gloire de ce qui est au dedans d'elle (1). C'est l'église glo-

(1) Omnis gloria ejus filiæ Regis ab intus. *Psalm.* XLIV, 14.

euse et triomphante avec Jesus-Christ
ıns le ciel, qui n'a ni tache, ni ride,
rien de semblable (1). Elle seule est la
té resplendissante, où rien de souillé
peut entrer (2). Une prérogative aussi
stinguée, n'est pas accordée à l'église
ıi milite sur la terre. Elle participe de
nature de tout ce qui est terrestre;
le est chargée de quelques imperfec-
ons. Les simples pécheurs, tant qu'ils
stent dans la communion de l'église,
nt des enfans désobéissans, mais non
belles. Ils profanent la maison pater-
elle; mais ne la quittent pas. Ils affli-
nt leur mère; mais ils ne s'en séparent
ıs.

Pour éclaircir davantage cette vérité,
onsidérons avec les docteurs, l'église
Jesus-Christ comme un corps animé,
comme composé d'un corps et d'une
me. Le corps de l'église est la société
isible de tous les catholiques; l'ame de
église est la société invisible des seuls
ıstes. Les liens extérieurs de la profes-

(1) Ut exiberet ipse sibi gloriosam ecclesiam, on habentem maculam, aut aliquid hujusmodi, *phes.* V, 27.

(2) Non intrabit in eam aliquod coinquinatum. *pocalyp.* XXI, 27.

sion de la foi, de la participation aux sacremens, de la soumission aux pasteurs, constituent le corps de l'église ; les dons intérieurs du saint Esprit, la foi, l'espérance, la charité et les autres vertus, en forment l'ame. On est du corps de l'église, par la profession publique ; et de son ame, par la vie privée. On peut être séparé du corps de l'église de trois manières : en abjurant la foi ; ce qui est l'hérésie : en secouant le joug de ses pasteurs ; ce qui est le schisme : en étant privé de ses sacremens ; ce qui est l'excommunication. On s'exclut de l'ame de l'église par le péché. Ainsi, nous reconnoissons trois manières différentes d'être dans l'église. Ils sont, et du corps, et de l'ame de l'église, ceux qui sont unis à Jesus-Christ par le double lien, et du culte extérieur, et des vertus intérieures. Ils font partie seulement du corps de l'église, et non pas de son ame, ceux qui ayant eu le malheur de perdre le lien intérieur de la grâce sanctifiante, ont conservé les liens extérieurs de la foi, des pasteurs et des sacremens. Enfin il y a des personnes qui appartiennent à l'ame de l'église, sans être dans son corps. Nous comptons dans cette classe ; d'abord les catéchumènes, qui n'ont pas encore été

lmis dans le corps de l'église par le ıptême, pourvu qu'ils possèdent déjà ; vertus qui en rendent dignes; ensuite ux qu'une excommunication injuste, ais réelle, a retranchés de la particiıtion aux sacremens, s'ils n'ont pas ;rdu les dons intérieurs de l'Esprit int. Nous y comprenons aussi, avec int Augustin, ceux qui, engagés dans 'rreur par le malheur de leur naissance, ır le préjugé de leur éducation, étant ır les vérités catholiques, dans une norance dont ils ne sont pas à portée ; se retirer, désirent sincèrement conɔître la vérité; sont disposés à s'y ren-'e ; et conforment leur vie aux lois une sainte morale (1). Ce saint docteur ıisoit allusion à ces diverses manières être, soit du corps, soit de l'ame de église, lorsqu'il disoit : Aux yeux de

(1) Dixit quidem apostolus Paulus : *Hereticum ıminem devita*... Sed qui sententiam suam, quamvis lsam atque perversam, nullâ pertinaci animositate efendunt, præsertim quam non audaciâ præsumponis suæ pepererunt, sed à seductis atque in rrorem lapsis parentibus acceperunt, quærunt ıtem cautâ sollicitudine veritatem, corrigi parati, ım invenerint; nequaquam sunt inter hæreticos omputandi. *S. Aug.* epist. 43, aliàs 162. *ad quosım donatistarum episcopos.*

Dieu, devant cette science infinie à laquelle rien n'est caché ; selon cette prédestination suprême qui règle toutes les destinées ; combien de brebis sont hors du bercail, combien de loups sont au dedans (1)?

Le roi entra pour voir ceux qui étoient à table, et ayant vu un homme qui n'étoit point revêtu de la robe nuptiale, il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré ici n'ayant pas la robe nuptiale? Mais l'autre demeura muet. Alors le roi dit à ses officiers : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures. Là il y aura des pleurs et des grincemens de dents ; car il y a beaucoup d'appelés, et peu d'élus. Cette troisième partie de la parabole, présente un nouvel ordre de choses. La salle est remplie de monde, et le festin commence. Ce festin est celui qu'a prédit Isaïe ; que Dieu a préparé à toutes les nations sur sa montagne sainte : le festin de ceux qui se sont engraissés de la moëlle céleste ; le festin de la ven-

---

(1) Secundùm istam ergò præscientiam Dei et prædestinationem, quàm multæ oves foris, quàm multi lupi intùs! *S. August. in Joan. evang.* cap. 10. *Tractat.* XLV, n. 12.

lange débarrassée de sa lie; le festin où, ar une joie inaltérable, Dieu bannira à amais toute douleur et toute larme (1): C'est le festin des noces de l'Agneau, qui se célèbrent dans le céleste séjour. Ce n'est plus cette église de la terre, où on voit été introduit par une vocation toute ratuite; c'est l'église du ciel réunie dans e sein de Dieu, où l'on n'est admis que ur ses mérites. Il faut avoir passé par église de la terre pour y être reçu. Mais l ne suffit pas d'avoir été membre du orps de cette église; il est nécessaire l'appartenir à son ame. Il faut se pré-enter revêtu, non-seulement du titre le fidèle, mais des vertus qu'il suppose; non-seulement du caractère du baptême, nais de la grâce qu'il a conférée.

Le roi entre dans la salle, pour exa-niner ceux qui se présentent à son festin. C'est l'emblême du jugement que Dieu portera sur nous, au moment où sortant le l'église militante, nous irons deman-ler à faire partie de l'église triomphante.

---

(1) Et faciet Dominus exercituum omnibus populis in monte hoc convivium pinguium, con-ivium vindemiæ, pinguium medullatorum, vin-lemiæ defæcatæ..... et auferet Dominus Deus la-hrymam ab omni facie. *Isa.* XXV, 6 *et* 8.

Nous le subirons tous, ce jugement sévère qui fixera notre éternelle destinée. Objets jusque-là de la miséricorde du Seigneur, nous le serons alors de sa justice, pour l'être à jamais de tout son amour, ou de toute sa colère. Nous devrions l'avoir continuellement devant les yeux, cet important, ce terrible moment, qui sera le résultat de tous ceux qui l'auront précédé, le principe de tous ceux qui le suivront. Jesus-Christ révèle sur ce jour redoutable, deux vérités essentielles : l'une, qu'il viendra certainement; l'autre, qu'il arrivera quand on ne l'attendra pas. Cette heure fatale nous surprendra-t-elle, ou nous trouvera-t-elle prêts ? Voilà de quoi dépend notre sort éternel. Il est encore en notre pouvoir de le fixer. Mais lorsqu'elle sonnera, nous n'en serons plus les maîtres. L'état où elle nous trouvera, décidera notre irrévocable arrêt.

La robe, dont il est nécessaire d'être revêtu, pour assister aux noces de l'Agneau, est la grâce sanctifiante reçue dans le baptême, ou réparée par la pénitence. C'est cette robe nuptiale que saint Paul avoit en vue, lorsqu'il disoit aux fidèles de Colosse : Revêtez-vous, comme des élus saints et chéris de Dieu, des entrailles de la miséricorde, de la

›nté, de l'humilité, de la modestie,
: la patience ; et par-dessus tout cela,
: la charité, qui est le lien de perfec-
›n (1). Et lorsque plus énergiquement
ıcore, il disoit à ceux de Rome : Re-
ɛtez-vous de Jesus-Christ (2), c'est-à-
re, couvrez-vous de ses mérites ; appli-
ıez-vous-les par des œuvres semblables
ıx siennes : ses prières, par vos orai-
ns; sa satisfaction, par votre pénitence,
s souffrances, par votre mortification.
'est ainsi, c'est couvert de son sang,
est revêtu de ses mérites infinis, qui
ɜ suppléent pas les vôtres, mais que les
ôtres vous rendront personnels, que
ɔus vous présenterez avec confiance au
anquet céleste. Vous voyant revêtu de
ɜtte robe précieuse, le Juge suprême
ous admettra sans difficulté ; mais s'il
e la voit pas sur vous, il vous exclura
ıns retour.

C'est le roi lui-même qui aperçoit à
›n festin, l'homme qui n'avoit pas la

(1) Induite vos ergo sicut electi Dei, sancti,
t dilecti, viscera misericordiæ, benignitatem,
umilitatem, modestiam, patientiam...... Super
mnia autem hæc, charitatem habete, quod est
ınculum perfectionis. *Colos.* III, 12 *et* 14.

(2) Induimini Dominum Jesus-Christum. *Rom.*
III, 14.

robe nuptiale. Ce qui avoit échappé à ses serviteurs, il le découvre d'un coup-d'œil. Les serviteurs n'avoient pu que prévenir ceux qu'ils rassembloient, de la nécessité de cette robe pour être admis au banquet; que les exhorter à s'en revêtir. Mais rien n'échappe à cet œil perçant, devant lequel toutes choses sont nues et à découvert (1). L'homme, disoit le Seigneur à Samuël, ne voit que ce qui paroît; mais moi je vois jusqu'au fond du cœur (2). Ne nous flattons pas de pouvoir, lorsque nous nous présenterons à son festin, lui cacher quoi que ce soit. Le Juge suprême ne peut pas plus être trompé que séduit. A l'instant où nous comparoîtrons devant lui, il aura vu, non-seulement nos actions, mais les intentions qui les auront produites; non-seulement ce que nous aurons fait, mais tout ce que dans le cours de notre vie nous aurons désiré, voulu, pensé, imaginé. Ce que nous mettons tant de temps à rechercher et à démêler, lorsque rentrant en nous-mêmes nous examinons

---

(1) Omnia autem nuda et aperta sunt oculis ejus. *Hebr.* IV, 13.

(2) Homo enim videt ea quæ parent, Dominus autem intuetur cor. 1, *Reg.* XVI, 7.

iotre conscience, sera aperçu en un moment ; car il connoît infiniment mieux jue nous, l'état de notre ame. Nos disıositions les plus secrètes, dont nous ıvons peine à nous rendre compte, sur esquelles nous nous faisons si souvent llusion, sont aussi présentes devant lui, jue nos actions les plus publiques. C'est lonc principalement à régler notre inérieur, à purifier notre cœur, à recifier nos intentions, que nous devons ıous appliquer. Les œuvres les plus paraites en apparence n'ont aucun prix, leviennent même coupables, quand elles manent d'une intention vicieuse. Et au ontraire, celles qui paroissent réprélensibles, peuvent être justifiées devant Dieu par l'intention qui les produit. Veuillons le bien ; veuillons-le sincèrenent, veuillons-le fermement, et nous e ferons ; et la bonté suprême daignera ıous savoir gré de tout celui que nous ıurons désiré, et que nous n'aurons pas ɔu. Mais si nous ne le voulons pas, celui nême que nous pourrons opérer, ne nous era pas imputé.

A la demande du roi, l'homme de la ɔarabole reste muet : image de la confusion dont sera couvert le pécheur, quand du tribunal devant lequel il aura

été amené, il entendra sortir une interrogation semblable. Le Juge irrité lui demandera : Qu'as-tu fait, malheureux, de cette robe d'innocence dont je t'avois revêtu dans ton baptême; que tu pouvois recouvrer par la pénitence, quand tu as eu le malheur de la perdre, et dont tu devois être couvert en paroissant devant moi? A cette question foudroyante, qu'aura à répondre l'infortuné pécheur? Sur la terre, il ne restoit jamais sans réponse; il cherchoit sans cesse à se justifier : tantôt prétendant audacieusement ériger ses vices en vertus, et ses péchés en bonnes œuvres; tantôt tâchant plus insidieusement de s'excuser par la pureté de ses intentions; d'autres fois palliant ses péchés, et voulant en diminuer la grièveté; ici, s'autorisant de l'exemple de la multitude; là, rejetant ses fautes sur ses foiblesses. Il a pu par ses dangereux sophismes, parvenir à séduire des hommes; peut-être a-t-il eu le malheur de se tromper lui-même : mais à ce moment toutes les illusions sont dissipées, tous les prestiges évanouis. Il voit à découvert, et l'énormité de ses crimes, et la frivolité de ses prétendues excuses. Tout l'interdit, et l'aspect de son Juge, et le retour qu'il fait sur lui-même; et il reste dans la

loulooureuse impuissance de répondre
ıne seule parole, à celui qui est tout-
ı-la-fois l'accusateur, le témoin et le
uge. La citation, la comparution, l'in-
ormation, la conviction, la condam-
ıation, l'exécution sont faites en un seul
noment ; et il ne sort du silence de con-
usion, où il avoit été réduit, que pour
asser aux gémissemens, aux cris, aux
ıurlemens du désespoir.

Car c'est-là à quoi le roi céleste le
ondamne. Il commence par lui faire
ier les mains et les pieds, pour montrer
u'il n'y a aucune résistance à opposer
. ses terribles arrêts; et dans cet état
l le fait jeter hors de la salle du festin,
t précipiter dans les ténèbres, séjour
es pleurs et des grincemens de dents.
)ouble supplice qui le tourmente à-la-
ois, et de la pensée de ce qu'il a perdu,
t du sentiment de ce qu'il souffre. Sup-
lice affreux, qui réunit pour le déchirer,
e remords du passé, la douleur du pré-
ent et le désespoir de l'avenir. Supplice
ternel, qui durera autant que la colère
mmuable qui l'inflige; qu'aucune con-
olation, qu'aucune espérance n'adoucira
amais. Il n'y a pas de langue qui puisse
xprimer la rigueur infinie de ces tour-
nens, parce qu'il n'y a pas d'esprit qui

puisse la concevoir. Les livres saints eux-mêmes s'accommodent à nos foibles idées. Les peintures épouvantables qu'ils nous en font, sont infiniment au-dessous de la réalité; et Dieu qui a creusé l'enfer, ne nous dit rien qui nous en fasse comprendre toute l'horreur. La seule idée que nous puissions nous en former, c'est qu'elle est au-dessus de toutes nos idées. Dieu se vengeant en Dieu, poursuivant de toute sa fureur la créature qui a osé l'offenser, déployant, pour la punir, sa toute-puissance, voilà ce qu'est l'enfer.

Cette pensée est horriblement effrayante. Hélas! elle ne l'est pas encore assez. Par une interversion d'idées que l'on ne peut comprendre, ceux-là seuls sont effrayés de l'enfer, qui ont le moins à le redouter. Ce sont des saints blanchis dans l'exercice de toutes les vertus, des pénitens consumés d'austérités et de macérations, qui frémissent de terreur à la pensée de cet épouvantable séjour. Et des hommes tout chargés de péchés, que l'enfer attend, sur qui, selon l'expression du prophète, il ouvre déjà sa bouche béante pour les recevoir (1), n'en sont

(1) Dilatavit infernus animam suam, et aperuit os suum absque ullo termino; et descendent fortes

llement émus ! Extravagans, qui res-
insensibles à un si épouvantable dan-
, que penseriez-vous d'un homme qui
ıdormiroit tranquillement dans sa
ison embrasée, et prête à s'écrouler
sa tête? Un malheur bien autrement
ve est prêt de fondre sur vous. Vous
s suspendus sur un abyme de feux,
i brûlent éternellement, et qui ne se
ısument jamais; vous n'en êtes séparés
e par un mince intervalle; le plus
er accident peut vous y précipiter à
stant ; et vous vous endormez dans
e profonde sécurité, sans penser à
orrible réveil qui vous menace. Vous
rejetez l'idée importune. Mais croyez-
ıs diminuer le danger, parce que vous
faites pas attention? Croyez-vous
ter l'enfer, parce que vous en aurez
nni de votre esprit la pensée? Que
us y songiez, que vous n'y songiez
s, il n'en est pas moins le séjour éter-
llement, et peut-être très-prochaine-
ent réservé à vos péchés. Il y a plus :
oins vous vous en occupez, plus vous
ez à le redouter. Plus au contraire
tte pensée vous importunera, plus elle

ıs.... et sublimes, gloriosique ejus ad eum. *Isa.*
14.

vous sera salutaire. Descendez d'avance en esprit dans cet abyme, pour n'y pas descendre un jour en réalité. Pensez à l'enfer; et la pratique des vertus qui vous le feront éviter, perdra à vos yeux ce qu'elle a de pénible. Pensez à l'enfer; et les péchés qui vous y conduisent, au lieu de plaisir, ne vous inspireront que de l'horreur. Pensez à l'enfer; et toutes les peines, les souffrances de la vie, vous paroîtront légères. Pensez à l'enfer; et l'exercice de la mortification aura pour vous des charmes. La pensée de l'enfer est à-la-fois le préservatif le plus fort contre le mal, et l'encouragement le plus puissant au bien.

ÉVANGILE

Du vingtième dimanche après la Pentecôte.

Jesus-Christ guérit le fils d'un officier.

Il y avoit un officier dont le fils étoit malade à Capharnaüm. Cet homme ayant appris que Jesus arrivoit de Judée en Galilée, alla le trouver, et le supplia de

enir, et de guérir son fils qui étoit près e mourir. Jesus lui dit : Si vous ne oyez des miracles et des prodiges, vous e croyez point. L'officier insista, en isant : Seigneur, venez avant que mon ls ne meure. Allez, lui dit Jesus, votre ls est plein de vie. L'homme crut à la arole de Jesus, et s'en alla. Comme il en retournoit, ses serviteurs vinrent a-devant de lui, et lui annoncèrent que on fils étoit en bonne santé. Il leur deanda à quelle heure il s'étoit trouvé ieux. Hier, lui répondirent-ils, à la ptième heure la fièvre l'a quitté. Le ère reconnut que c'étoit l'heure, où esus lui avoit dit : Votre fils est plein e vie; et il crut, lui et toute sa maison. *Jean.* IV, 46 *et* 54).

EXPLICATION.

Il y avoit un officier, dont le fils toit malade à Capharnaüm. Cet homme yant appris que Jesus arrivoit de udée en Galilée, alla le trouver, et le upplia de venir, et de guérir son fils ui étoit près de mourir. De tous les senmens qu'inspire la nature, le plus juste st certainement l'amour paternel. Une rovidence infiniment sage et bienfaisante

l'a placé dans le cœur des pères, pour leur faire remplir avec joie, comme avec fidélité, les devoirs qu'elle leur impose. Mais il en est de celui-là comme de tous les autres; il a besoin d'être éclairé, et dirigé. Le nombre des pères qui n'aiment pas leurs enfans, est tellement rare, qu'on peut dire qu'il n'y en a point. Mais n'est-il pas aussi très-rare, le nombre des pères qui aiment leurs enfans comme ils le devroient. Ils désirent le bonheur de ces êtres dans lesquels ils se voient revivre; ils le regardent comme une portion du leur propre; ils travaillent à leur procurer aussi ardemment, plus ardemment quelquefois, qu'à eux-mêmes. Mais ils s'égarent dans la poursuite de ce bonheur; ils le cherchent pour leurs enfans, comme ils l'ont cherché pour eux-mêmes, où il n'est pas. Ils s'occupent avec un soin infatigable à leur amasser des richesses, à leur procurer des places, des dignités, à les établir avantageusement dans le monde; et la richesse impérissable, les dignités solides du royaume des cieux, l'établissement éternel au sein de Dieu, à peine y pensent-ils, à peine y donnent-ils quelques courts instans. De légères instructions qu'ils leur font apprendre dans leur enfance, et qu'ils se hâtent de leur

eur faire oublier, lorsqu'ils les introuisent dans le monde, voilà tous les prinipes religieux que la plupart des pères onnent à leurs enfans. Ainsi, en désirant ivement, en travaillant fortement à ire leur bonheur, ils deviennent les tisans de leur plus affreux malheur. On t qu'il y a des animaux qui, dans l'excès leur amour, étouffent leurs petits de ıresses. La tendresse d'un grand nombre pères, est bien plus cruelle encore. ombien de victimes de cet amour parnel égaré, déplorent dans les grincements de dents et les hurlemens du désesoir, les funestes soins qu'ont pris d'eux urs parens !

Ne croyons pas cependant qu'il soit fendu à des parens chrétiens, de s'occper de l'avantage temporel de leurs fans. La morale chrétienne rejette tout cès ; elle est sévère, mais modérée, acte, et non outrée ; elle impose de ınds devoirs, mais elle ne les exagère s ; et elle est aussi éloignée du rigorisme, e du relâchement. Lorsque Dieu acrde à des époux un fils, il les charge travailler à son bien de tout genre ; et elui du temps, comme à celui de l'éteré. Mais il leur prescrit l'ordre dans leel ils doivent s'occuper de l'un et de

l'autre. Parens vertueux, qui désirez satisfaire à-la-fois, aux devoirs que la religion vous impose, et à la tendresse que la nature vous inspire, vous le pouvez sans peine. Ces deux principes de votre conduite, loin de se contrarier, s'aident et se servent mutuellement. La nature vous anime; la religion vous éclaire; la nature vous fait désirer le plus grand bien de vos enfans; la religion vous le fait connoître. Faites leur bonheur dès cette vie; la nature vous y porte, et la religion vous y exhorte; mais occupez-vous principalement de leur bonheur essentiel de la vie future; la religion vous le commande, et la nature doit vous y exciter. L'une et l'autre vous ordonnent, d'abord de subordonner leur félicité moindre à leur félicité plus grande; leur félicité momentanée à leur félicité éternelle; et ensuite de rapporter les biens de la terre que vous leur procurez, à ceux du ciel; de leur apprendre à se servir des premiers, pour acquérir les seconds; et en leur faisant avoir les avantages temporels, d'être plus occupés à leur en montrer le bon usage, qu'à leur en donner la jouissance.

C'étoit donc un motif naturel et légitime, qui conduisoit l'officier de notre

évangile auprès de Jesus-Christ. Mais il paroît que si la maladie mortelle de son fils ne l'eût pas déterminé, il se fût abstenu de se rendre auprès du Sauveur. Le désir de voir cet Homme divin, d'entendre ses leçons, de lui rendre ses hommages, n'eût pas été suffisant pour l'amener de Capharnaüm où il résidoit, à Cana où se trouvoit alors Jesus-Christ. Combien de chrétiens doivent se reconnoître à cette conduite! On recourt au Seigneur avec une grande activité, quand on éprouve, ou quand on craint quelque grand malheur temporel; on vient alors avec une vive ferveur, lui demander d'en être délivré ou préservé. Mais autant on se montre ardent et pieux dans ces circonstances extraordinaires, et relativement aux besoins de la vie présente, autant on est lâche et tiède dans le cours ordinaire, et lorsqu'il s'agit uniquement de l'intérêt du salut. Que la contagion se répande sur une ville, qu'une grande calamité menace un pays, vous verrez les autels entourés d'une foule empressée; vous entendrez les prières ferventes, les pieux gémissemens. Touché de ce spectacle édifiant, vous vous croiriez aisément transporté aux temps heureux de cette église primitive si belle, si parfaite. La circons-

tance qui attiroit ce concours, est passée. Retournez dans les mêmes temples, vous les trouverez déserts; allez aux instructions chrétiennes, vous les verrez abandonnées. La piété qui vous avoit frappé, a disparu avec la cause qui l'avoit fait naître, et vous seriez tenté de penser que le peuple religieux qui habitoit cette contrée, en a été banni par une nation infidelle.

C'étoit Jesus-Christ lui-même, qui attiroit auprès de lui cet officier. Il connoissoit la disposition de son cœur. Il savoit que s'il n'étoit poussé par quelqu'intérêt très grand, il ne viendroit pas le trouver. Pour l'émouvoir, il avoit frappé son cœur dans la partie la plus sensible; il avoit envoyé à son fils la maladie violente, dont ce tendre père étoit alarmé. Ainsi en agit-il pour l'ordinaire, envers ceux qu'il veut ramener à lui. Ce n'est point par des prospérités temporelles qu'il les rappelle. Au contraire, l'effet le plus commun du bonheur du monde, et d'éloigner de Dieu. En procurant une jouissance plus abondante des biens créés, il inspire pour eux un attachement plus grand, et diminue par là même celui que l'on avoit pour Dieu. L'amour de Dieu et l'amour du monde

étant par leur nature aussi opposés qu'ils le sont, il est nécessaire que l'un des deux perde tout ce que l'autre acquiert. Aussi, combien peu de conversions compte-t-on, qu'ait opéré la prospérité ! Mais par la même raison, l'adversité est un des principes les plus ordinaires du retour à Dieu. En nous séparant des objets de nos affections, elle nous en fait connoître l'instabilité. En nous privant des faux biens, dans lesquels nous placions notre bonheur, elle nous conduit à en désirer un plus solide. En nous affligeant par la perte de ce que nous chérissions, elle nous engage à chercher les consolations efficaces de la religion. Combien d'hommes, pour qui un revers, dont ils s'étoient désolés, a été la source de leur bonheur éternel, et qui jouissent dans une joie inaltérable, de ce qui avoit été l'objet de leur profonde affliction ! Il a fallu les leçons d'un Dieu, pour faire du malheur même une source de félicité. Il a fallu la prédication du christianisme, pour apprendre aux hommes à se réjouir de ce dont ils se lamentoient, et à changer en biens leurs maux les plus sensibles. La philosophie n'avoit pu donner aux hommes d'autre soulagement dans leurs peines, que la patience. La patience,

vertu admirable dans son principe, solide dans ses motifs, stable dans sa durée, abondante dans ses effets, quand elle fait partie de la religion, et qu'elle est unie aux espérances chrétiennes. Mais essayez de l'en détacher : que lui restera-t-il? Comparez cette patience si vantée du philosophe, avec celle du chrétien : du philosophe qui n'a à lui donner d'autre principe, que l'impossibilité de se soustraire au malheur ; du chrétien qui voit ses souffrances partir d'une main paternelle, pour lui épargner des peines plus sévères de ses fautes : du philosophe qui n'est patient, que parce qu'il sent l'inutilité de se désespérer ; du chrétien qui reçoit le malheur comme une épreuve qui épurera sa vertu, et accroîtra ses mérites : du philosophe qui dans la patience n'a d'autre objet, que de ne pas aggraver ses maux ; du chrétien qui en récompense de ses tribulations momentanées, attend avec confiance un poids immense et éternel de gloire. Si nous nous affligeons si douloureusement des traverses, des chagrins, des pertes, des peines de tout genre, dont cette vie est semée, c'est que notre foi n'est pas assez vive; c'est que nous ne sentons pas comme nous le devrions, combien elles peuvent

nous être utiles. Infortunés! nous ne pouvons pas nous y soustraire ; et nous ne savons pas en profiter. Offertes à Dieu, elles auroient été des sources de grâces, des principes de salut ; et par notre impatience, par notre aigreur, par nos murmures, nous en faisons des germes de réprobation.

C'est souvent dans les objets de nos plus chères affections que Dieu nous frappe ; comme ici il afflige un père tendre dans la personne de son fils. Et c'est ce qui cause le plus ordinairement nos impatiences et nos plaintes. Nous aurions, disons-nous, souffert avec patience tout autre malheur ; mais celui-là est trop douloureux : il est au-dessus de nos forces. Il semble que nous voulions dicter à Dieu, les afflictions dont il doit nous éprouver, et que ce soit à nous à choisir les croix qu'il nous fera porter. Notre résignation doit être universelle ; et deux motifs principaux nous soutiendront dans l'exercice de cette vertu : le premier, que Dieu sait mieux que nous, quelles afflictions nous sont utiles ; le second, que plus elles nous seront pénibles, plus elles nous seront méritoires. Quel prix auroient des peines modérées au gré de notre sensibilité, qui seroient de

notre choix, et pour ainsi dire de notre goût ?

Jesus lui dit : Si vous ne voyez des miracles et des prodiges, vous ne croyez point. Avant d'accorder à cet officier le bienfait qu'il demande, Jesus-Christ veut l'instruire. Cet homme avoit déjà un commencement de foi ; mais elle étoit encore bien foible et bien obscure. Le Sauveur voyoit clairement qu'elle en étoit la mesure. Il vouloit remédier à l'imperfection de sa croyance; et c'étoit pour le conduire à une foi ferme et entière, qu'il l'avoit affligé par la maladie de son fils. Il commence donc par lui reprocher la foiblesse du sentiment qui l'amenoit, afin de lui faire sentir la nécessité d'une foi plus animée, d'une confiance plus absolue. Il peut paroître étonnant que le reproche du divin Sauveur, tombe sur ce que pour croire en lui, cet officier avoit besoin de voir des miracles. N'étoit-il pas juste que s'annonçant comme l'Envoyé céleste, Jesus-Christ justifiât la nécessité de sa mission? Et lui-même dans plusieurs circonstances, ne donne-t-il pas ses prodiges comme la marque à laquelle on doit le reconnoître? Oui, sans doute; il falloit que des signes certains fissent voir en lui le Messie promis et attendu.

Ses miracles étoient le caractère naturel, le caractère annoncé par les prophètes, par lequel il devoit se manifester à la terre. Aussi ce qu'il reproche à cet officier, n'est pas précisément de ne croire en lui que sur des miracles ; mais de n'y croire que sur les miracles qu'il voit de ses propres yeux. Etoit-il nécessaire en effet que cet homme en fût personnellement témoin? N'entendoit-il pas leur publicité retentir dans toute la contrée? N'étoit-il pas environné de ceux qui les avoient vus; de ceux sur qui ils avoient été opérés? Il ne pouvoit pas douter de leur réalité ; il n'en doutoit même pas. C'etoit la connoissance qu'il avoit des guérisons opérées par le divin Sauveur, qui lui inspiroit la confiance de venir lui en demander encore une. Et malgré cette persuasion, sa foi restoit languissante et incertaine. Il connoissoit les œuvres de Jesus ; il ignoroit quel en étoit l'ouvrier. Il voyoit les effets; il ne remontoit pas au principe. Il jugeoit bien que celui qui faisoit de si grandes choses, étoit un homme extraordinaire, à qui Dieu avoit donné une grande puissance ; mais il ne savoit pas encore, ou du moins il hésitoit à croire qu'il fût le Messie promis à Israël.

Combien n'y a-t-il pas parmi nous de

personnes, à qui pourroit s'appliquer le reproche que fait ici le divin Sauveur : *Si vous ne voyez des miracles, vous ne croyez point ?* En premier lieu, parmi les incrédules, il en est qui prétendent qu'un miracle ne peut être cru que de ceux qui le voient. Les témoignages humains, disent-ils, ne peuvent jamais former que des preuves morales ; et comment des preuves de l'ordre moral peuvent-elles établir des faits qui répugnent à l'ordre physique ? D'une part, les preuves doivent être du même genre, que les vérités qu'elles démontrent ; de l'autre, elles ne doivent pas être d'un ordre inférieur, comme la certitude morale est au-dessous de la certitude physique. Je suis certain physiquement que le miracle n'existe pas ; je n'ai que des raisons morales de croire qu'il existe : je ne dois donc pas y ajouter foi.

Tous les principes sur lesquels est fondée cette difficulté, sont d'une fausseté manifeste. Il n'est vrai, ni que les faits miraculeux répugnent à l'ordre physique, en sorte que l'on soit physiquement certain qu'ils ne sont pas vrais ; ni que les preuves d'une vérité doivent être du même genre qu'elle ; ni que la certitude morale soit inférieure à la certitude physique.

1°. L'incrédule confond artificieusement des choses absolument différentes : la contrariété à l'ordre ordinaire, et la répugnance à l'ordre physique ; l'impuissance du cours de la nature à produire un fait, et l'impossibilité absolue de ce fait. Celui qui a dicté des lois à la nature, a eu certainement le pouvoir d'y poser des dérogations et des exceptions. Ceux-mêmes des incrédules qui proposent la difficulté actuelle, sont obligés d'en convenir ; puisqu'ils avouent qu'ils croiroient un miracle dont ils auroient la preuve physique, et dont ils seroient témoins. La possibilité du miracle reconnue, comment peut-on avancer qu'il répugne à l'ordre physique? Comment, parce qu'on ne l'a pas vu, peut-on se prétendre certain de sa fausseté ? Nous faisons aux incrédules, avec bien plus de justesse et de force, le raisonnement contraire. Il est au pouvoir de Dieu de faire des miracles : donc les miracles ne répugnent point ; donc on ne peut avoir la certitude qu'un miracle n'a pas été opéré uniquement, parce qu'on n'en a pas été témoin.

2°. C'est une étrange assertion de prétendre qu'une vérité ne peut être crue, que sur des preuves du même ordre qu'elle. Sur quoi les tribunaux jugent-ils

les causes criminelles? Sur quoi les incrédules eux-mêmes croient-ils les traits de l'histoire ancienne? Ne sont-ce pas des faits physiques? Et en a-t-on d'autres preuves que des témoignages humains ? Une éclipse n'est-elle pas aussi un phénomène physique? Et cependant les calculs qui la font prédire avec certitude, sont de l'ordre mathématique.

3.° Il est également contraire à la vérité, et démenti par l'expérience, que la certitude morale soit moindre que la certitude physique. Les incrédules ont-ils plus de doutes sur l'existence des villes de Constantinople ou de Péking, que sur celles des lieux où ils résident? Sont-ils moins persuadés de la réalité des batailles de Pharsale et d'Actium, que des événemens qu'ils ont sous les yeux? Qu'ils nous disent que les faits présens les frappent plus vivement que ceux qu'on leur rapporte; nous les croirons sans peine: mais il ne faut pas confondre l'impression que fait un événement, avec la persuasion. Qu'ils nous disent de plus, que pour former une certitude morale, il faut un concours de plus de circonstances, que pour former la certitude physique; nous en conviendrons encore : mais quand ces circonstances sont réunies, la certitude qui en

résulte est aussi forte, exclut aussi absolument tout doute, que la certitude physique. Qu'ils nous disent enfin que pour croire un fait miraculeux, il faut plus de précautions, que pour croire un fait naturel; et que plus il s'écarte de l'ordre ordinaire, plus, avant d'y ajouter foi, on doit apporter de circonspection: nous leur accorderons encore cette assertion; mais ils n'en seront pas plus avancés. Quand toutes les précautions prises, quand la circonspection la plus entière apportée dans l'examen, le fait miraculeux est suffisamment attesté, il doit être cru aussi pleinement que le fait naturel.

Nous ne cesserons donc de le répéter aux incrédules. C'est en vain que pour ébranler la foi des miracles, ils s'efforcent d'opposer à la certitude morale qui l'établit victorieusement, la certitude physique. Tout ce que peut nous garantir la certitude physique, c'est que, selon le cours ordinaire de la nature, un miracle ne peut avoir lieu. Ce que nous présente de son côté la certitude morale, c'est que, hors du cours de la nature, par une exception à ce cours ordinairement régulier, par la puissance de celui, qui, ayant donné des lois à la nature,

a le pouvoir de les changer et de les suspendre, le miracle a été opéré. Quelle contradiction trouve-t-on entre ces deux choses ? Ne peuvent-elles pas être vraies toutes les deux ? N'est-il pas possible tout-à-la-fois, et qu'un phénomène soit au-dessus des forces de la nature, et qu'il soit produit par un pouvoir supérieur à celui de la nature ?

En second lieu, outre ces incrédules, il y a encore une autre classe d'hommes, à qui on peut, avec grande vérité, appliquer le reproche du Sauveur. Il seroit injuste de les ranger parmi les incrédules; mais il est impossible aussi de les placer parmi les fidèles. Ils n'ont pas la détestable force de rejeter entièrement la foi ; mais ils n'ont pas non plus le courage de l'embrasser. Ils n'osent se livrer à l'examen de la révélation, parce qu'ils sentent la nécessité qui en résulteroit de réformer leur conduite. Ils ne refusent pas de devenir chrétiens; mais ils craignent de l'être. Ce ne sont ni nos dogmes qui leur répugnent, ni nos miracles qui leur semble mal prouvés. C'est notre morale qui les effraie. Ils affectent une sorte de neutralité entre la foi et l'incrédulité, et se tiennent sur la limite qui sépare l'une de l'autre. Pour être retirés de cette mortelle léthargie,

ces mondains auroient besoin d'être vivement frappés de la vue de quelque prodige. En leur épargnant la peine de l'examen, qui coûte à leur nonchalance, et qui fait peur à leurs passions, ce spectacle pourroit remuer leurs ames engourdies, les retirer de leur coupable indétermination, et les engager à se charger du joug du Seigneur, qu'ils redoutent tant à présent.

En troisième lieu, il y a encore une autre sorte de personnes, à qui convient parfaitement le reproche du Sauveur. Ce sont ceux qui ont des vérités saintes, la foi que saint Jacques appelle une foi morte (1). Ils ne les contestent pas; mais ils ne les pratiquent pas non plus. Ils n'ont pas de doutes; mais ils ont de l'indifférence. Ils ne refusent pas de croire ce que la religion enseigne; mais ils ne veulent pas faire ce qu'elle ordonne. Ils en ont la croyance; mais ils la démentent continuellement par leurs œuvres: et ils veulent bien être chrétiens dans la spéculation, pourvu qu'on les laisse être infidèles dans la pratique. Quelqu'étouffée que soit cette foi, par les vices et par les

(1) Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita et fides sine operibus mortua est, *Jacob.* II, 26.

péchés auxquels on l'associe, elle est susceptible de se ranimer par intervalles. C'est un feu que recouvre une cendre épaisse, qui, lorsqu'on le remue, jette encore de légères flammes. Un événement frappant, une prédication, une mission, un jubilé raniment dans ces pécheurs les sentimens de religion qui n'y sont pas entièrement éteints. Présentez-leur des prodiges : une ferveur nouvelle les excitera, au moins pendant le temps qu'ils les verront; mais hélas! peut-être pour expirer aussitôt qu'ils les auront perdus de vue. Ainsi, nous voyons le peuple juif, au moment où il étoit frappé des miracles de Jesus-Christ, transporté de zèle pour lui; et le moment après, transporté contre lui de fureur. C'est une foi froide et dure, qui, semblable au caillou, ne jette des étincelles que pendant qu'elle est frappée.

L'officier insista, en disant : Seigneur, venez avant que mon fils ne meure. Allez, lui dit Jesus; votre fils est plein de vie. L'homme crut à la parole de Jesus, et s'en alla. Nous avons à remarquer ici le commencement, le progrès et l'imperfection de la foi de cet officier. Il croyoit que Jesus avoit le pouvoir de guérir son fils. Il en étoit si

persuadé, que le reproche même du divin Sauveur ne le rebute pas. Si la sévérité que lui montroit Jesus-Christ l'eût abattu ou aigri; si, au lieu d'insister comme il le fit, il se fût éloigné; il n'eût pas obtenu le bienfait qu'il désiroit avec tant d'ardeur. Il eût perdu le fils, objet de sa tendresse et de ses espérances; et il eût condamné le reste de ses jours à une douleur perpétuelle.

Apprenons de là, que la persévérance est une qualité essentielle de la prière. Jesus-Christ nous l'enseigne dans une de ses paraboles, sous l'emblème d'un homme, qui, ne pouvant obtenir de son ami ce qu'il lui demande, l'arrache enfin par son importunité. Je vous le déclare de même, ajoute-t-il : demandez, et on vous donnera; cherchez, et vous trouverez; frappez, et il vous sera ouvert (1). Il promet d'accorder tout ce qu'on lui demandera dans la prière (2); mais il ne

(1) Et si ille perseveraverit pulsans, dico vobis, et si non dabit illi surgens eo quòd amicus ejus sit, propter improbitatem tamen ejus surget, et dabit illi quoquot habet necessarios. Et ego dico vobis : petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis. *Luc.* XI, 8 *et* 9.

(2) Propterea dico vobis, omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis, et evenient vobis. *Marc.* XI, 24.

s'oblige pas de l'accorder au moment où on le demandera. Les hommes craignent les sollicitations continuelles ; ils en sont fatigués et molestés : mais Dieu ne peut être importuné. Il se plaît au contraire à être sollicité. Il paroît souvent ne pas entendre nos prières ; mais c'est pour en augmenter la ferveur. Il se refuse à nos instances, pour les rendre plus vives ; et il irrite nos désirs, en différant de les satisfaire. Les ames vraiment pieuses ne s'y méprennent point. Plus Dieu tarde à les exaucer, plus elles insistent pour l'être, sachant que la constance de leurs vœux, les fera couronner. Au contraire, les ames lâches et tièdes, qui méritent le moins d'être promptement exaucées, sont celles qui s'impatientent de ne pas l'être aussitôt qu'elles le désirent. Elles se dégoûtent, se dépitent même ; quelquefois éclatent en plaintes, souvent en murmures ; et au lieu de redoubler, comme Dieu les y invite, leurs supplications, elles s'en désistent presqu'aussitôt qu'elles les ont commencées. Il sembleroit à voir leur impatience, qu'elles regardent leurs prières comme des ordres, que Dieu est tenu d'exécuter aussitôt qu'il les a reçus.

Si la foi de cet officier étoit réelle, elle étoit encore à ce moment bien im-

parfaite et bien éloignée du point où Jesus-Christ vouloit la porter. Il croyoit à la vérité que le divin Sauveur avoit le pouvoir de guérir son fils ; mais il croyoit que pour exercer cette puissance, il lui étoit nécessaire de venir en personne. Il imaginoit que pour opérer un miracle, Jesus-Christ avoit besoin de voir celui qui en étoit l'objet, de lui parler, de le toucher. Il ignoroit que son immensité le rendoit réellement présent au lieu où étoit le malade. Il ignoroit qu'à sa puissance infinie, il ne faut pour opérer les plus grandes merveilles, qu'un acte de volonté. Ainsi, il ne croyoit pas encore de Jesus-Christ, ce qu'il devoit en croire; il ne croyoit pas en lui, comme il devoit y croire. Quelle différence entre la foi si obscure et si bornée de cet homme, et celle du centurion dont il est parlé dans un autre endroit de l'évangile (1)? Il y a entre chacun d'eux et le divin Maître, une sorte de combat, mais d'un genre absolument contraire. L'un presse Jesus-Christ, qui ne le veut pas, de se rendre chez lui; l'autre, par un acte d'humilité,

(1) Voyez l'explication de l'évangile du troisième dimanche après l'Epiphanie, *tome* 1.er page 340.

résiste à Jesus-Christ qui veut le visiter, et se déclare indigne d'un si grand honneur. L'un croit la présence de Jesus-Christ nécessaire à la guérison de son fils; l'autre croit qu'une seule parole est suffisante pour celle de son serviteur. Le premier ne voit en Jesus-Christ qu'un homme supérieur aux autres; le second y reconnoît son Dieu.

Mais quelque défectueuse que soit la foi de cet officier, le Sauveur plein de bonté daigne y condescendre. Quoique cet homme, tout occupé du sentiment qui l'avoit amené, et prévenu des idées qu'il avoit apportées, n'eût pas saisi le sens de son reproche, et n'eût pas, et le genre, et le degré de croyance qu'il devoit avoir, Jesus-Christ veut bien, pour accroître et fixer sa foi, lui accorder le miracle qu'il désire. Mais par la même raison il refuse de se transporter chez lui. Il veut lui apprendre que la distance des lieux n'est pas un obstacle à sa toute-puissance; et que pour changer l'ordre de la nature, il lui suffit de le vouloir. Telle est encore souvent envers nous la conduite de l'infinie Miséricorde: elle compatit à la foiblesse de notre foi et des autres vertus qui doivent en être la suite; elle nous envoie les grâces salu-

taires qui les font croître par degrés; elle les fait avancer de leur aurore jusqu'à leur midi; elle récompense le désir que nous avons de la perfection, en nous y conduisant; et si, comme l'officier dont il est parlé ici, nous voulons suivre son impulsion, et correspondre à ses bienfaits, nous arriverons comme lui à cette vivacité, à cette perfection de foi qui comprend la pratique de toutes les œuvres saintes.

En effet, nous voyons cet homme, du moment où Jesus-Christ d'un ton de maître lui a déclaré que son fils étoit guéri, n'avoir plus de doute sur sa puissance. Il cesse ses instances; il ne le presse plus de venir. Assuré du bienfait, il ne pense plus qu'à aller en jouir. Il part plein de confiance et de reconnoissance, et va recevoir dans ses bras l'enfant si cher qui vient de lui être rendu.

Comme il s'en retournoit, ses serviteurs vinrent au-devant de lui, et lui annoncèrent que son fils étoit en bonne santé. Il leur demanda à quelle heure il s'étoit trouvé mieux. Hier, lui répondirent-ils, à la septième heure la fièvre l'a quitté. Le père reconnut donc que c'étoit l'heure où Jesus lui avoit dit: Votre fils est plein de vie; et il crut,

lui et toute sa maison. Nous voyons ici l'effet des nouveaux sentimens dont étoit pénétré l'officier envers son Bienfaiteur. Jusque-là il n'avoit été occupé que de la guérison de son fils. Toute pensée qui n'y avoit pas un rapport direct, lui étoit étrangère. Il ne voyoit que cet objet; il n'entendoit que ce qui y étoit relatif. Maintenant, lorsque ses serviteurs viennent lui annoncer le rétablissement de son fils, sa première pensée se tourne vers celui à qui il doit son bonheur. Il commence par s'informer quand s'est opéré cet heureux événement. Ce n'est pas là une question de doute. Il n'en avoit plus, puisqu'il voyoit la parole de Jesus-Christ accomplie; mais il rapprochoit les circonstances, et considéroit le rapport entre ce que le Sauveur lui avoit dit à Cana, et ce qui s'étoit effectué à Capharnaüm. Il comprit alors clairement que le mot de Jesus-Christ étoit non-seulement une prophétie, mais un commandement; et qu'en même temps qu'il lui annonçoit la guérison, il l'opéroit. C'est alors que devint entière et parfaite, sa foi jusque-là offusquée par ses préoccupations. Il crut que Jesus étoit le Christ, le Messie, le Fils de Dieu, dont il devoit adorer la personne, et observer les préceptes. Il

crut, non plus seulement à la parole de Jesus-Christ, mais en Jesus lui-même. Il crut de Jesus tout ce qu'il est nécessaire de croire pour le salut. Et ce fut ainsi que la bonté du Sauveur, élevant sa foi par degrés, la mit enfin au point où elle devoit être, où il vouloit qu'elle parvînt.

L'évangéliste observe que cet officier ne crut pas seul; mais que toute sa maison crut avec lui. Il instruisit son fils, ses parens, ses domestiques des obligations qu'ils avoient à Jesus. Il ne se contenta pas de le connoître, de l'honorer, de lui obéir lui-même; il communiqua ce bonheur à tous ceux qui lui appartenoient. Il leur dessilla les yeux par ses exhortations et ses exemples, comme Jesus-Christ avoit dessillé les siens par ses miracles. Sa maison devint une église anticipée, où le divin Sauveur reçut d'avance les hommages qui lui furent rendus depuis, par l'église universelle que fondèrent ses apôtres.

Le zèle de cet officier présente une instruction bien importante, mais bien peu connue, et sur-tout bien peu pratiquée. Il apprend à tous ceux qui sont revêtus d'une autorité, le soin qu'ils doivent avoir du salut de ceux qui leur

sont subordonnés. C'est plus directement encore aux pères de famille, tel qu'étoit cet officier, que s'adresse cette leçon. Il doivent se considérer dans leurs maisons, non-seulement comme des maîtres, mais comme des apôtres. Ils doivent pourvoir, non-seulement aux besoins temporels de leurs domestiques, mais principalement à leurs besoins spirituels, et s'occuper de leur sanctification, plus encore que de leur bien-être. C'est une obligation imposée aux maîtres par la loi de Dieu, par leur état, et par intérêt. Le grand Apôtre la prescrit avec une telle énergie, que si c'étoit tout autre qu'un écrivain inspiré qui s'exprimât ainsi, on seroit tenté de le taxer d'exagération. Il déclare que n'avoir pas soin des siens, et sur-tout de ses domestiques, c'est renier sa foi, et être pire qu'un infidèle (1). Il juge que c'est trahir sa foi, que de souffrir qu'elle soit méconnue ou outragée de ceux par qui on est tenu de la faire connoître et respecter. Il regarde comme plus coupable que l'infidèle, celui qui, non content de se perdre lui-même comme l'infidèle,

(1) Si quis autem suorum, et maximè domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior. 1. *Timoth.* V, 8.

entraîne

entraîne encore dans sa perte ceux qu'il devroit travailler à sauver. C'est un principe constant et fondamental dans le christianisme, et pareillement établi par saint Paul, que toute puissance vient de Dieu, et est une émanation, une participation de celle de Dieu (1). C'est pour cela que le même apôtre, appliquant aux serviteurs cette maxime, leur ordonne d'obéir à leurs maîtres selon la chair, comme à Jesus-Christ; de les servir, non par le motif de plaire aux hommes, mais comme des serviteurs de Dieu, et pour faire sa volonté de tout leur cœur (2). Quel est le maître qui ne désire pas que ses domestiques soient à son égard ce que prescrit l'apôtre; qu'ils le révèrent, qu'ils le servent comme tenant vis-à-vis d'eux la place de Dieu? Mais s'il veut qu'ils voient en lui l'image de Dieu, il doit donc être pour eux l'homme de Dieu. Les devoirs à cet égard sont nécessaire-

(1) Non est enim potestas nisi à Deo. *Rom.* XIII, 1.

(2) Servi obedite dominis carnalibus cum timore, et tremore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo; non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed ut servi Christi, facientes voluntatem Dei ex animo. *Ephes.* VI, 5. *Coloss.* III, 22, 23 *et* 24.

ment réciproques. Le respect pour l'autorité et l'usage de l'autorité découlent du même principe. Le maître est aussi strictement tenu que ses serviteurs, à reconnoître que son pouvoir sur eux émane de Dieu; et de même que selon la volonté de Dieu, ils doivent y être soumis, de même il doit l'exercer conformément à la volonté de Dieu. Or, des maîtres chrétiens peuvent-ils raisonnablement imaginer, que la volonté de Dieu ne soit pas qu'ils emploient la puissance qu'il leur confie, principalement à le faire adorer et servir? Peuvent-ils ignorer que tout gouvernement, même temporel, a pour but de conduire les hommes à l'éternelle félicité, et que c'est l'objet principal de la Providence dans toutes ses œuvres? Peuvent-ils se dissimuler que tout ce qu'ils ont reçu de Dieu, c'est pour qu'ils en fassent des moyens de salut; et que leur puissance sur leurs serviteurs, doit comme tout le reste, être employée à cet objet essentiel? Ils se croient obligés à contribuer au bonheur de leurs domestiques; à les traiter avec bonté; à les soulager dans leurs maladies; à leur procurer tout le bien qui dépend d'eux. Si quelques maîtres barbares pensent autrement, et se

croient dégagés des sentimens de l'humanité, ou des offices de la bienfaisance envers leurs serviteurs, la raison les condamne de même que la religion ; le monde les déteste et les méprise ; eux-mêmes en rougissent et s'en défendent. Le maître qui se regarde comme chargé par la Providence, de faire le bien de ceux qu'elle lui a soumis, doit nécessairement se croire obligé de travailler à leur bien principal. Imagine-t-il, lorsque Dieu l'interrogera sur l'usage de cette autorité, pouvoir lui répondre comme Caïn. Est-ce que j'étois le gardien de mon frère ? Dieu lui répliquera de même : Qu'as-tu fait ? l'ame de ton frère que tu as fait périr par ton indifférence, peut-être par tes scandales, crie contre toi du fond des enfers où elle est tombée par ta faute, et son cri s'élève jusqu'à moi (1). Combien seroit heureuse la maison où seroit pratiqué fidellement ce devoir sacré ; où les maîtres, gouvernant leurs domestiques avec religion, les engageroient par là à les servir dans le même esprit ; où

---

(1) Qui respondit : Nescio ; num custos fratris mei sum ego ? Dixitque ad eum : Quid fecisti ? vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terrâ. *Genes.* IV, 9 *et* 10.

les uns commanderoient ce que Dieu prescrit, et les autres obéiroient, parce que Dieu l'ordonne! Ce seroit sur la terre l'image du ciel. Là, toutes les volontés étant réunies dans la volonté de Dieu, on jouiroit d'une concorde inaltérable. Là, tous les devoirs s'accompliroient sans effort et comme d'eux-mêmes. Le maître n'auroit presque jamais la peine d'ordonner; les serviteurs n'en auroient aucune à obéir. Nous entendons souvent les plaintes que forment les maîtres sur les défauts de leurs domestiques, sur leur aigreur, sur leur brusquerie, sur leur paresse, sur leur insouciance, sur leur fausseté, sur leur manque d'attachement, sur leur libertinage, sur leur avidité, sur leur infidelité. Quelquefois ces plaintes sont fondées; mais on ne remonte pas à la cause du mal. On ne voit pas que le principe de tous ces maux, est le défaut de religion, ou plutôt on ne veut pas le voir, parce qu'on ne veut pas se donner la peine d'y remédier. On ne connoît d'autre remède que de renvoyer le serviteur qui a donné des sujets, ou réels, ou imaginaires de mécontentement. Ainsi, on change continuellement de domestiques. On connoît des maisons qui ne sont pour les serviteurs que des passages où ils

entrent, et dont ils sortent successivement. Et que gagnent les maîtres à ces variations perpétuelles ? Ils ne font qu'échanger les vices qui leur ont déplu, contre d'autres vices souvent plus dangereux. Ils ôtent à ceux qui les servent, toute affection pour eux ; et leur donnent l'intérêt de les quitter le plutôt qu'ils pourront. Ils ont des gagistes ; ils n'ont point de serviteurs. Ils ont des gens chez eux ; ils n'en ont point à eux. Au lieu de les renvoyer pour quelques défauts dont ils sont entichés, il seroit, et plus charitable pour eux, et plus utile pour soi de travailler à les en corriger. Le moyen le plus efficace est de les ramener aux principes de la religion. Qu'ils deviennent bons chrétiens ; ils seront aussitôt d'excellens serviteurs. Qu'ils s'acquittent des devoirs de la religion ; ils rempliront entièrement ceux de leur état. Qu'ils se pénètrent de l'esprit de piété ; tous les vices, dont leurs maîtres ont à se plaindre, seront remplacés par les vertus contraires.

Mais c'est-là ce dont la plupart des maîtres sont le moins occupés. Pourvu qu'ils soient servis avec exactitude, ils ne s'embarrassent pas que Dieu le soit avec fidélité. Dans les informations sur le choix d'un domestique, ils ne pensent

pas à demander s'il a de la piété. Souvent même ils craindroient de se rendre ridicules par une pareille question. Ils exigent de lui strictement ce qui intéresse leur personne ; ils ne s'occupent nullement de ce qui concerne la Majesté divine. Ils ne passent pas à un serviteur un mot irrévérent envers eux ; ils lui permettent les propos les plus licencieux et les plus impies. Ils lui font un crime d'une légère omission dans leur service ; ils ne trouvent pas mauvaise leur absence totale des exercices pieux. En un mot, dans leur conduite envers leurs domestiques, ils font une abstraction totale de la religion. Ils regardent Dieu comme étranger à ce genre d'obligation.

Les devoirs de l'ordre spirituel des maîtres envers leurs domestiques, consistent principalement en trois choses. Ils leur doivent l'exemple, l'instruction, la correction charitable : l'exemple qui dirige ; l'instruction qui éclaire ; la correction qui ramène.

Rien n'a autant de force sur l'esprit humain, que l'exemple, et sur tout que le mauvais exemple. Mais combien n'est-il pas plus contagieux vis-à-vis d'hommes foibles, d'hommes sans éducation, d'hommes qui ont peu de principes,

d'hommes qui ont un grand intérêt de plaire à leurs maîtres, d'hommes qui joignent à tout cela leurs propres passions, et qui sont ravis de les autoriser par l'exemple de celui qui a sur eux tant de genres de supériorité? Comment un serviteur né avec les inclinations les plus heureuses, entré dans la maison de son maître avec son innocence, ne perdroit-il pas bientôt tout ce qu'il y a apporté, quand ses oreilles n'entendent que des médisances, des impuretés et des blasphêmes; quand ses regards ne tombent que sur des actions criminelles? Il est bien insensé, le maître qui prétend conserver des domestiques vertueux, en se montrant à eux, vicieux; qui imagine qu'ils sauront se préserver du désordre, quand il les rend continuellement témoins, quelquefois même confidens et ministres de ses dissolutions. Le mauvais exemple n'est jamais plus dangereux, que quand il tombe d'un lieu élevé; jamais plus funeste, que quand il vient de celui qui doit l'édification.

L'instruction religieuse est nécessaire à tous les hommes. Celui qui est le plus avancé dans la science du salut, est celui qui sent le mieux combien il lui reste de progrès à faire. Celui qui a la présomption de n'avoir plus rien à apprendre, montre

par là même le besoin qu'il en a. Mais combien est plus nécessaire cette instruction salutaire, à ceux qui n'en ont reçu dans leurs premières années qu'une médiocre, et qui par leur état se trouvent exposés à de fréquentes occasions de péché! C'est donc une des obligations essentielles des maîtres chrétiens, d'envoyer leurs domestiques aux instructions de l'église, et de veiller à ce qu'ils y soient assidus. Mais comment observent-ils ce devoir? Loin qu'ils les obligent à s'y rendre, ce sont eux qui les en détournent. Loin de seconder la piété qu'ils peuvent avoir, ils la traversent. Loin de leur fournir les moyens, et de leur laisser le temps nécessaire pour remplir les devoirs religieux, ils ne leur accordent pas un seul instant. Ils les emploient toute la journée à des ouvrages profanes; souvent ils les forcent d'y consumer les jours mêmes consacrés au culte divin. Ils regardent comme perdus pour eux tous les momens que leurs serviteurs donnent à Dieu, et croient que le temps passé à l'église, est dérobé au travail de leur maison. Ainsi languissent, par la faute de leurs maîtres, ces malheureux, sans instructions qui éclairent leur ignorance; sans exhortations qui raniment

leur tiédeur; sans offices sacrés, qui soutiennent et excitent en eux la piété abattue et éteinte.

Le devoir de reprendre ses domestiques de leurs fautes, et de les corriger de leurs défauts, n'est pas moins strict que les deux autres. Elles sont assez rares dans le cours ordinaire de la société, et d'égal à égal, les occasions où l'on peut exercer librement la correction fraternelle, et où elle n'a pas plus d'inconvéniens que d'avantages. Mais au contraire, de supérieur à inférieur, les circonstances sont rares, où la prudence conseille de dissimuler ce que le zèle désireroit de réformer. Il ne faut pas croire cependant, que la pratique de ce devoir n'exige aucunes précautions, sur-tout dans la manière de le remplir. Le ton des réprimandes doit être différent, selon le degré des fautes, et le caractère des personnes. Mais s'il doit être quelquefois celui de la sévérité, il ne doit jamais être celui de la dureté. Les manières brusques auquelles on se laisse trop souvent emporter, révoltent, et ne corrigent pas. La correction fraternelle a pour principe, la charité; pour but, le bien du prochain. Que vos serviteurs croient que c'est pour leur intérêt, plus

encore que pour le vôtre, que vous les reprenez. Que lors même qu'ils vous trouvent sévère, ils voient que vous êtes juste; qu'ils sentent que vous êtes aussi charitable. Alors vos reproches feront sur eux une salutaire impression. Beaucoup de maîtres se plaignent que leurs réprimandes, quelques fortes qu'elles soient, ne produisent aucun effet. C'est précisément ce qu'ils appellent la force, c'est-à-dire, la brutalité de leurs réprimandes, qui les affoiblit et les rend inutiles. Que dans les occasions convenables, ils reprennent leurs seviteurs avec gravité, mais sans emportement; qu'en leur montrant du mécontentement, ils leur témoignent de l'intérêt, ils verront le succès de leurs remontrances, et les uns et les autres auront à s'en applaudir.

ÉVANGILE

Du vingt et unième dimanche après la Pentecôte.

Parabole du débiteur injuste et impitoyable.

JESUS dit à ses disciples cette parabole: Le royaume des cieux est semblable à un roi, qui voulut entrer en compte avec ses serviteurs. Quand il commença à se faire rendre compte, il s'en présenta un qui lui devoit dix mille talens. Comme il n'avoit pas le moyen de les rendre, son maître ordonna qu'il fût vendu, lui, sa femme, ses enfans et tout ce qu'il avoit, pour l'acquit de sa dette. Le serviteur se jetant à ses pieds, le conjuroit, en disant : Prenez patience à mon égard, et je vous payerai le tout. Le maître de ce serviteur le prenant en pitié, le laissa aller, et lui remit sa dette. Ce serviteur étant sorti, rencontra un de ses compagnons qui lui devoit cent deniers; et le serrant jusqu'à l'étouffer, il lui dit : Rends-moi ce que tu me dois. Son com-

pagnon se jetant à ses pieds, le conjuroit, en disant : Prenez patience à mon égard, et je vous rendrai le tout. Mais il n'en voulut rien faire; et il alla le faire mettre en prison jusqu'à ce qu'il payât la dette. Les autres serviteurs voyant ce qui venoit de se passer, en furent fort affligés, et vinrent rapporter à leur maître ce qui venoit d'arriver. Alors son maître le fit appeler, et lui dit : Méchant serviteur, je t'avois remis toute ta dette, parce que tu m'en avois prié; ne devois-tu pas avoir pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi? Alors son maître irrité, le livra aux exécuteurs de la justice, jusqu'à ce qu'il payât toute la dette. C'est ainsi que vous traitera mon Père céleste, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond de son cœur. (*Matth.* XVIII, 23 *et* 35).

EXPLICATION.

Jesus dit à ses disciples cette parabole : Le royaume des cieux est semblable à un roi, qui voulut entrer en compte avec ses serviteurs. Quand il commença à se faire rendre compte, il s'en présenta un qui lui devoit dix mille talens. Le roi figuré dans cette

parabole, est le Roi céleste, le Roi de gloire, le Dominateur suprême de tout; ses serviteurs, c'est le genre humain entier. Tous, nous sommes les serviteurs de Dieu; tous, nous avons un compte à lui rendre. Nous devons donc nous envisager tous dans la personne de ce serviteur, que le Maître absolu appelle à compter avec lui. Représentons-nous qu'il nous demande de même le compte de notre vie; offrons-nous à le rendre le plutôt qu'il nous est possible. Car, il ne faut pas nous le dissimuler, il nous faudra le rendre tôt ou tard, volontairement ou de force, tandis que nous sommes encore en cette vie, ou lorsque nous en sortirons, ou maintenant à sa miséricorde, ou alors à sa justice. C'est une insigne bonté de sa part de consentir à le recevoir, lorsque nous pouvons encore travailler à nous acquitter envers lui; de nous admettre à lui confesser notre dette, tandis qu'il est disposé à nous la remettre. Profitons aujourd'hui de sa faveur, pour ne pas éprouver un jour sa rigueur; approchons-nous, comme le recommande l'Apôtre, avec une religieuse confiance du trône de la grâce, pour y trouver la clémence encore assise,

et pour en rapporter notre pardon par un secours favorable (1).

Les dix mille talens dont le serviteur se trouvoit redevable à son maître, étoient dans la monnoie de ce temps, une somme immense, et excédoient de beaucoup toutes les fortunes particulières (2); mais ce n'est encore qu'une foible image de ce dont nous sommes comptables envers la justice divine. Il ne peut y avoir aucune proportion entre ce que les hommes se doivent les uns aux autres, et ce qu'ils doivent à Dieu ; la dette que nous fait contracter un seul péché, étant infinie, ne peut avoir aucune mesure commune, aucun moyen de comparaison avec toutes les dettes de ce monde, réunies ensemble. C'est pour s'accommoder à nos foibles idées, que le Sauveur présente ici l'emblème de la somme exorbitante de dix mille talens; il veut nous faire entendre par cette assimilation, encore si éloignée de la réalité, que nous nous trouvons rede-

---

(1) Adeamus ergo cum fiduciâ ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. *Hebr.* IV, 16.

(2) On croit communément que le talent valoit dix mille livres tournois. Ainsi dix mille talens formeroient une somme de cent millions de notre monnoie.

vables envers lui d'une dette supérieure à toutes nos facultés, et que nous sommes par nous-mêmes dans l'impuissance d'acquitter. En effet, si rentrant dans notre conscience, nous voulons nous examiner de bonne foi, de combien de péchés ne nous reconnoîtrons-nous pas coupables? Que de pensées vicieuses, de désirs impurs, de jugemens téméraires, de projets criminels! Que de paroles, ou inutiles, ou indiscrètes, ou déshonnêtes, ou malignes, ou fausses, ou irréligieuses? Combien d'actions défendues nous avons commises! Combien d'autres ordonnées nous avons omises! Combien d'autres, bonnes en elles-mêmes, ont été corrompues par leur motif ou par leur fin! Que de grâces, dont nous avons abusé; d'inspirations, que nous avons rejetées; de remords, que nous avons repoussés; d'exemples, que nous avons méprisés; d'instructions, que nous avons négligées; de sacremens, que nous avons recus avec tiédeur, que nous avons, peut-être, profanés! Et en sortant de nous-mêmes, combien de péchés, que nous aurions dû empêcher, et que nous avons laissé commettre! Combien, dont nous avons été cause par nos scandales! Effrayé de ce compte si étendu et si rigoureux, qu'il lui faut rendre à la

divine Majesté, le saint Prophète lui-même s'écrie : N'entrez pas, Seigneur, en jugement avec votre serviteur; car nul mortel ne sera justifié en votre présence (1). Et nous, foibles, imparfaits, pécheurs comme nous le sommes, quelle terreur ne doit pas nous inspirer la pensée de la dette immense dont nous sommes chargés, et du compte qui doit nous en être demandé!

Comme il n'avoit pas le moyen de les rendre, son maître ordonna qu'il fût vendu, lui, sa femme, ses enfans, et tout ce qu'il avoit, pour l'acquit de sa dette. Le serviteur se jetant à ses pieds, le conjuroit, en disant : Prenez patience à mon égard, et je vous payerai le tout. Les lois anciennes, qui autorisoient le créancier d'un débiteur insolvable à faire vendre, non-seulement ses biens, mais sa personne et sa famille, et à les réduire en esclavage, nous paroissent d'une sévérité excessive. Une loi bien autrement terrible est portée contre ceux qui auront négligé de s'acquitter envers Dieu, tandis qu'il leur en accordoit le temps et les

---

(1) Non intres in judicium cum servo tuo; quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens. *Psalm.* CXLII, 2.

moyens, et qui comparoîtront devant lui, chargés de leur dette, et hors d'état de la payer. Une peine infiniment plus rigoureuse que l'esclavage, les attend; ils le savent, et ils n'en sont pas émus. Le même homme, qui dans ses affaires temporelles redoute de contracter des dettes, ne craint point d'en amasser d'immenses envers Dieu. Il regarde comme un insensé le dissipateur qui, pour la jouissance frivole d'un petit nombre d'années, se prépare de longs jours à passer dans les privations de la misère, et peut-être dans l'horreur des prisons; et lui-même, dissipant journellement le trésor de grâces que Dieu lui accorde, il se dévoue volontairement pour de vains amusemens, qui passeront bientôt, à des supplices affreux et éternels. Folle prudence des enfans du siècle, dont toutes les vues sont bornées à cette vie transitoire! On se prétend sage, on en usurpe la réputation, parce que dans la gestion des biens terrestres on apporte quelqu'économie; tandis que, par l'extravagance la plus caractérisée, à la jouissance de ces faux biens, on sacrifie tous les biens célestes, les seuls vrais, les seuls assurés, les seuls impérissables.

Le débiteur surpris dans son insolva-

bilité, avoit raison, sans doute, de ne pas se livrer au désespoir, mais de se jeter aux pieds de son maître, et d'implorer sa clémence. Sa conduite nous apprend quelle doit être la nôtre. Insolvables, bien plus encore que lui, nous n'avons comme lui d'autre ressource que la bonté infinie du maître, à qui nous avons si criminellement manqué. Nous devons donc, à l'exemple de ce serviteur, nous prosterner devant la divine Miséricorde ; lui confesser sincèrement et douloureusement la dette immense que nous avons contractée envers elle ; la conjurer de prendre patience à notre égard ; lui promettre d'employer à nous acquitter envers elle, tout le temps qu'il lui plaira de nous accorder, tous les moyens qu'elle daignera nous fournir.

Il peut paroître étonnant, que ce serviteur, connoissant l'impuissance où il est de s'acquitter, ose cependant promettre à son maître de lui restituer tout ce qu'il doit. Et nous, avec la conscience de notre profonde pauvreté, comment pouvons-nous nous flatter de payer ce que nous devons à Dieu ? N'est-ce pas une aveugle et téméraire présomption d'en concevoir seulement la pensée? Oui, sans doute, ce seroit une prétention

absurde jusqu'au ridicule, de croire qu'avec ce que nous avons, nous pourrons satisfaire à notre dette. Mais ce qui nous est impossible de notre propre fonds, admirons la bonté infinie de notre Dieu, c'est lui-même qui nous en donne les moyens; c'est sa libéralité qui nous fournit de quoi nous acquitter envers lui. Sa miséricorde toute-puissante concilie merveilleusement notre foiblesse et ses droits. Toute satisfaction, venue de nous, seroit insuffisante : mais Jesus-Christ a satisfait pour nous sur la croix ; et en offrant à Dieu sa satisfaction, à laquelle nous unissons la nôtre, nous lui présentons une réparation égale à l'offense. Nous avons contracté une dette infinie; le prix dont nous la soldons, l'est pareillement : et si c'est à Dieu que nous devons, c'est aussi Dieu qui paye pour nous.

Gardons-nous cependant de croire avec l'hérésie, que l'expiation de nos péchés, faite par le Rédempteur, nous dispense de les expier nous-mêmes. Nos œuvres satisfactoires sont insuffisantes; elles ne sont pas inutiles: elles sont le moyen par lequel Jesus-Christ nous applique le prix infini des siennes; les siennes donnent aux nôtres de la valeur : les nôtres nous rendent les siennes profitables; sans les siennes,

les nôtres seroient impuissantes : sans les nôtres, les siennes seroient stériles ; les siennes ajoutent aux nôtres ce qui leur manque : les nôtres n'ajoutent rien aux siennes, mais nous les approprient.

Aussi la satisfaction du pécheur a-t-elle été toujours regardée par l'église, comme une partie essentielle de sa pénitence. Dans ses premiers siècles, elle n'admettoit point à la réconciliation, ceux à qui il restoit encore à subir quelques-unes des sévères épreuves imposées par le ministère sacré. Depuis long-temps cette mère pleine d'indulgence, s'est relâchée de sa rigueur primitive ; elle a cru dans sa sagesse devoir proportionner les peines expiatoires, à la foiblesse actuelle de ses enfans. Mais sur cette condescendance de l'église, il y a deux observations importantes à faire.

En premier lieu, nous pouvons recevoir le pardon de nos fautes, avant d'avoir exécuté la pénitence satisfactoire ; mais nous ne pouvons l'obtenir qu'avec la volonté ferme de l'effectuer. La satisfaction en vœu ou en effet, est toujours nécessaire au sacrement. Le désir de satisfaire est inséparable de la contrition ; et celui-là seroit bien peu repentant de ses péchés, qui refuseroit de les expier. Nous

devons, comme le serviteur de l'évangile, dire à notre Maître: *Ayez patience à mon égard, et je vous payerai le tout.* S'il ne lui plaît pas de nous accorder le temps d'effectuer cette promesse; s'il nous retire de ce monde, avant que nous ayions pu nous acquitter avec lui, il n'en aura pas moins remis nos péchés; et nous pouvons espérer de sa bonté miséricordieuse, qu'elle regardera, comme reçu de nous, tout ce que nous aurons voulu sincèrement lui restituer.

En second lieu, l'antique sévérité de l'église, comparée à sa douceur actuelle, doit nous engager à joindre aux peines expiatoires qui nous sont prescrites dans le sacré tribunal, d'autres œuvres volontaires. Si la discipline ecclésiastique est changée, la loi divine ne l'est pas. L'église en se relâchant de sa rigueur, a-t-elle fait relâcher Dieu de ses droits? Un autre genre de satisfaction, qui est un bienfait de la bonté infinie, est de recevoir dans un esprit de pénitence, les tribulations que Dieu nous envoie. De toutes les croix que nous pouvons porter, celles qu'il nous a choisies lui sont les plus agréables. Il daigne recevoir, comme expiation du péché, les suites et les peines du péché; et faire, des fléaux mêmes

de sa justice, les instrumens de sa miséricorde.

Le maître de ce serviteur le prenant en pitié, le laissa aller, et lui remit sa dette. Ce maître si compatissant, si généreux, qui, à la douleur de son serviteur, à sa résolution de satisfaire, accorde plus encore qu'il ne lui a demandé, et qui, non-seulement lui donne tout le temps qu'il sollicite, mais qui lui remet la totalité de sa dette; c'est Dieu qui, dans le sacrement de pénitence, en agit ainsi avec nous. La sentence d'absolution que prononce son ministre, efface tous nos péchés. Ils ont disparu; ils sont anéantis. Je ne m'en souviendrai plus, dit le Seigneur par son Prophète (1). Cette clémence infinie qui doit être pour nous le motif d'une reconnoissance sans bornes, a été dans tous les temps l'objet des reproches et des railleries des ennemis du christianisme. Les incrédules des premiers siècles, que copient servilement ceux du nôtre, présentoient cette inépuisable miséricorde comme un encouragement au

(1) Si autem impius egerit pœnitentiam ab omnibus peccatis suis.... omnium iniquitatum ejus, quas operatus est, non recordabor. *Ezech.* XVIII, 21 *et* 22.

crime, par la facilité du pardon. Aimeroient-ils donc mieux une Divinité implacable, que le repentir ne pût toucher? Préféreroient-ils de livrer le coupable au désespoir produit par l'irréparabilité du crime, et à ses terribles suites? Voudroient-ils, eux qui ne connoissent d'autre mobile des actions humaines que l'intérêt, ôter à l'homme qui a commis une faute, tout intérêt de se corriger? Seroit-il dans leurs projets, de priver la société des avantages sans nombre, que lui apporte le dogme aussi utile que consolant, de la certitude du pardon? Qu'ils étudient les règles de la pénitence chrétienne, ceux qui osent les calomnier, ils verront les conditions sévères auxquelles Dieu attache cette réconciliation qu'ils nous représentent si facile; ils verront quelle douleur on doit concevoir de ses péchés, et quelles qualités lui sont nécessaires; ils verront l'obligation imposée de réparer tous les scandales, de satisfaire pour toutes les injures, de dédommager de tous les torts, de rétracter toutes les calomnies, de faire cesser l'effet de toutes les médisances; ils verront les peines prescrites pour servir à-la-fois, et d'expiation pour les péchés passés, et de préservatif pour les futurs; ils verront que le pre-

mier, le grand caractère de la pénitence, est la résolution ferme et décidée de ne plus retomber dans ses fautes, de fuir les occasions qui y engagèrent, de réformer les inclinations qui les firent commettre, de plier les habitudes qui y entraînèrent, de réprimer les passions qui les engendrèrent. Oseront-ils après cela, nous dire encore que la facilité de la pénitence engage au péché? Ne seront-ils pas forcés au contraire de convenir que la condescendance infinie de notre Dieu, prévient nos péchés, en même temps qu'elle les remet; et d'admirer avec nous cette providence miséricordieuse, qui, en remettant nos fautes, nous donne, et des motifs puissans, et des moyens efficaces de les effacer; et qui pourvoit avec tant de sagesse à l'avenir, en réparant avec tant d'indulgence le passé?

Nous ne devons pas seulement à cette clémence suprême une inutile admiration, une reconnoissance stérile; ce que nous lui devons principalement, c'est d'en profiter, en remplissant toutes les conditions auxquelles elle attache la grâce qu'elle nous accorde. Et n'est-elle pas elle-même un motif bien touchant, bien capable de nous inspirer un repentir sincère? Quoi de plus propre à exciter dans

dans un cœur bien né le regret d'une offense qu'il a eu le malheur de commettre, que la générosité qui la pardonne? Que pensons-nous d'un homme, qui, comblé des bienfaits de celui qu'il avoit outragé, continue de lui faire de nouvelles injures? C'est le jugement que vous devez porter de vous-même, pécheur, qui, ayant reçu de Dieu tant de grâces, qui ayant obtenu si souvent de sa miséricorde le pardon de vos offenses, ne cessez pas de l'insulter par de nouveaux péchés. L'ingratitude dont vous rougiriez envers un homme à qui vous auriez quelques obligations, vous n'avez pas honte de vous en rendre coupable envers Dieu, de qui vous tenez tout ce que vous eûtes jamais de véritables biens. Peut-être même, par un excès d'inconséquence et d'insensibilité, c'est cette infinie miséricorde elle-même qui vous invite si affectueusement à la pénitence, qui devient le prétexte dont vous essayez de justifier votre impénitence. Si ce Maître tout-puissant étoit en même temps impitoyable; si au moment du péché, il en infligeoit aussitôt l'épouvantable châtiment, vous trembleriez de l'offenser, et la terreur de ses vengeances vous retiendroit dans une vigilance et une circonspection continuelles. Et c'est pré-

cisément parce qu'il est bon, que vous ne craignez pas de lui déplaire ; c'est parce qu'il vous souffre dans vos désordres, et qu'il vous attend avec une inaltérable patience, que vous flattant qu'il vous attendra toujours, vous refusez de revenir à lui ; c'est parce qu'il ne cesse de vous prodiguer ses bienfaits, que vous ne cessez de multiplier vos offenses ! Vous vous servez de sa bonté contre lui-même ; et non content d'en abuser, vous l'outragez, en faisant d'elle le fauteur et le complice de votre péché. Elle est infinie, sans doute, cette miséricorde suprême ; elle l'est dans ses dons, puisqu'elle nous applique les mérites de Jesus-Christ ; elle l'est dans ses effets, puisqu'elle nous remet la dette immense du péché ; mais elle ne l'est pas dans sa durée. Elle ne connoît pas de bornes, mais elle a un terme ; elle ne s'épuise jamais, mais elle se lasse. Le bienfait du repentir fut refusé aux anges après un seul péché ; pensez-vous le mériter à force de crimes ?

Ce serviteur étant sorti, rencontra un de ses compagnons qui lui devoit cent deniers ; et le serrant jusqu'à l'étouffer, il lui dit : Rends-moi ce que tu me dois. Son compagnon se jetant à ses pieds, le conjuroit, en disant :

Prenez patience à mon égard, je vous rendrai le tout. Mais il n'en voulut rien faire; et il alla le faire mettre en prison jusqu'à ce qu'il payât la dette. Les autres serviteurs voyant ce qui venoit de se passer, en furent fort affligés, et vinrent rapporter au maître ce qui venoit d'arriver. Nous sommes fortement affectés de la conduite de ce serviteur, qui, au même moment où il a éprouvé de son maître une si grande bonté, traite son compagnon avec une dureté aussi barbare; qui, venant de sentir si vivement le besoin de l'indulgence, refuse d'en reconnoître le devoir; qui se sert de la liberté que ses instances et ses larmes lui ont obtenue, pour en dépouiller son frère, et le précipiter dans un cachot. Nous comparons avec indignation ce qui lui a été remis, et ce qu'il exige; la somme immense de dix mille talens, dont la générosité du maître l'a acquitté, et la médiocre dette de cent deniers dont il veut se faire payer sur-le-champ avec une impitoyable rigueur. Son compagnon emploie pour le toucher, les expressions par lesquelles il a lui-même fléchi son maître; il est insensible à ses peines, à ses larmes, à l'état où il va le réduire, lui et toute sa famille, pour un intérêt

aussi léger. Nous applaudissons à la conduite des autres serviteurs, qui, dans leur affliction et dans leur colère, vont le dénoncer au maître, et lui rendre compte de cette inhumanité. Tout ce que nous pensons à cet égard, est raisonnable; notre indignation est parfaitement juste. Il ne nous manque qu'une chose, c'est d'en faire l'application; c'est de considérer quel est ce serviteur dénaturé, dont le divin Sauveur nous propose l'emblème; c'est le vindicatif, espèce d'hommes aussi injuste qu'inhumaine, aussi odieuse à la terre qu'au ciel.

Déjà dans l'ancienne alliance, l'Ecclésiastique avoit relevé cette absurde contradiction de l'homme qui demande pardon à Dieu, en conservant de la haine contre son frère (1); mais Jesus-Christ dans son évangile, développe la loi du pardon des offenses, en découvre le principe, en fait voir toute l'étendue, en propose les motifs, en établit la sanction.

Le précepte du pardon des injures, découle du grand commandement qui est le fondement du christianisme; c'est la loi de la charité appliquée à ceux qui

(1) Homo homini reservat iram, et à Deo quærit medelam. *Eccli.* XXVIII, 3.

nous ont offensés. Nous devons la charité à tous les hommes, amis ou ennemis. La charité est envers eux tous, quels qu'ils aient été à notre égard, le principe, la règle, la mesure de nos obligations. Or, cette vertu consiste, non-seulement à aimer le prochain, mais à l'aimer comme nous-mêmes (1). Ce n'est pas là un simple conseil que nous soyions libres de suivre ou de négliger; c'est un véritable précepte, c'est le second précepte de la loi semblable au premier; précepte absolu, qui n'admet point d'excuse; précepte universel, qui ne connoît pas d'exception; mais en même temps précepte plein de justice et de sagesse, qui nous donne pour règle de notre conduite envers les autres, nos désirs pour nous-mêmes, et qui nous oblige à être pour eux, ce que nous voulons qu'ils soient pour nous. Nous souhaitons qu'ils nous aiment, et qu'ils nous fassent du bien; ainsi nous leur devons des sentimens intérieurs et des offices extérieurs, un amour sincère et des services réels, un amour qui se manifeste par des bienfaits, des bienfaits qui partent d'un principe d'amour.

(1) Secundùm autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut teipsum. *Matth.* XXII, 39.

Aimer ceux qui nous haïssent, qui nous ont fait du mal, qui s'efforcent encore de nous nuire; les aimer du fond du cœur, leur désirer du bien, leur en faire; c'est l'acte le plus pénible de notre religion, c'est de tous nos devoirs celui dont l'observation coûte le plus au cœur; et c'est en conséquence celui sur lequel le cœur se fait le plus d'illusions. Il est nécessaire, pour les dissiper, de faire connoître exactement la nature et l'étendue du précepte.

L'amour des ennemis est une loi propre au christianisme; c'est un des dons qu'il a faits à l'humanité. Les anciens avoient connu la clémence; ils s'étoient élevés par l'effort de leurs raisonnemens, jusqu'à comprendre qu'il est beau de pardonner une offense; mais là s'étoit arrêtée la raison humaine. La loi même donnée par Moyse, la plus parfaite que les hommes eussent jamais vu, ne passoit pas ce point. Elle proscrivoit la vengeance, interdisoit la haine, commandoit les services envers les ennemis; mais elle n'alloit pas jusqu'à prescrire l'amour. Ce grand précepte étoit resté dans le sein de Dieu, jusqu'au temps où Jesus-Christ l'en a tiré pour le publier. Il a fallu pour faire recevoir, goûter, pratiquer un commandement aussi onéreux, que Dieu vînt lui-même l'apporter

à la terre. Admirable commandement ! qui en surpassant tout ce que la raison humaine avoit pu imaginer, est cependant à portée de la raison. L'esprit humain n'avoit pu s'élever jusqu'à le deviner; mais aussitôt qu'il lui est présenté, il en reconnoit la sagesse, il en sent l'utilité. La loi, qui se contente de désarmer le bras sans changer le cœur, ne pourvoit qu'imparfaitement à la paix universelle; elle est un remède palliatif qui n'atteint point le mal, qui n'attaque que les symptômes; elle laisse subsister les ressentimens. Aura-t-elle toujours la force d'en arrêter les suites? Peut-on croire à la sincérité d'un pardon arraché par l'autorité, accordé à regret par la haine? Peut-on compter sur la durée des réconciliations, tant que durent les inimitiés? Le feu qui n'est que couvert, est toujours prêt à se rallumer; mais l'amour des ennemis l'éteint entièrement. Il détruit du même coup, et l'effet, et la cause. Quelle vengeance redoutera-t-on de celui dont on est aimé? Ce n'est plus un pardon politique, que demande l'intérêt; un pardon timide, qu'extorque la crainte; un pardon pharisaïque, que conseille l'hypocrisie; un pardon dédaigneux, que suggère la pitié; un pardon superbe,

qu'accorde la vanité ; c'est un pardon chrétien, inspiré par la charité.

La charité chrétienne que vous devez d'abord à Dieu, et ensuite, à sa considération, à votre prochain, n'est pas, comme les affections humaines, un mouvement d'effervescence ; elle réside, non dans l'inclination, mais dans la volonté ; elle est un sentiment, non de tendresse, mais de bienveillance ; elle n'exclut pas la sensibilité, mais elle en est indépendante. Ainsi, l'amour que vous devez à tous les hommes, connus ou inconnus, amis ou ennemis, n'est pas un mouvement affectueux ; il n'en est cependant pas moins un amour réel, un amour intérieur ; ce n'est pas un amour de sensibilité, c'est un amour de volonté ; ce n'est pas un sentiment expansif, c'est un sentiment actif ; il ne s'épanche pas en effusions de cœur, il se répand en désirs sincères ; et sans s'arrêter à de vaines tendresses, il se manifeste par des effets solides.

Tel est l'amour que nous devons à tous les hommes quels qu'ils soient, et que le précepte le plus formel, qui ne peut être éludé par aucun subterfuge, étend jusqu'aux ennemis. Au temps de Jesus-Christ, une tradition qui se présentoit

accréditée par des suffrages anciens, et autorisée par une coutume immémoriale, en recommandant l'amour du prochain, permettoit la haine des ennemis. A ce désordre diamétralement contraire à toute sa religion, Jesus-Christ oppose son autorité souveraine. Mais moi, je vous le dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent ; et priez pour ceux qui vous persécutent, et qui vous calomnient (1). Il n'allègue pas les préceptes donnés antérieurement dans l'Exode et dans le Lévitique ; il ne va pas rechercher les exemples célèbres de Joseph, de Moyse, de David ; il ne s'arrête pas à développer les raisons qui montrent sensiblement l'avantage, la nécessité, la justice de son précepte ; il ne daigne pas confondre les prétextes dont s'autorise la haine : il commande, et c'est assez. Mortels, écoutons : c'est Dieu qui nous dicte sa loi suprême. Que toutes les impossibilités prétendues s'évanouissent. Il n'ordonne rien d'impossible,

(1) Audistis quia dictum est : Diliges proximum tuum, et odio habebis inimicum tuum. Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros, benefacite his, qui oderunt vos, et orate pro persequentibus, et calumniantibus vos. *Matth.* V, 43 *et* 44.

celui qui rend possible tout ce qu'il ordonne.

Ne venez donc plus nous dire, que le précepte d'aimer vos ennemis, excède les forces de la nature ; que vous n'êtes pas plus le maître de réprimer les mouvemens impétueux qui s'élèvent en vous, malgré vous-même, que d'empêcher le caillou frappé de jeter des étincelles ; qu'il n'est pas au pouvoir de votre raison, de prévenir ces transports soudains qui la préviennent elle-même ; et que des sentimens involontaires ne peuvent jamais être des crimes. Non sans doute, ils ne sont pas coupables, tant qu'ils sont involontaires; c'est la volonté qui commet le péché. L'effervescence subite, qu'excite au-dedans de nous le souvenir d'une injure atroce, ou la vue de celui qui l'a commise, est un malheureux effet de la dégradation de notre nature. La religion ne détruit pas la nature; elle la réforme : elle n'anéantit pas ses agitations; elle les réprime. Ces transports que vous éprouvez, sont des tentations, et non pas des chutes; des provocations au péché, et non des péchés. C'est le consentement que vous y donnez, qui les rend criminels : c'est-là seulement que commence le péché. Mais qu'au milieu de ces agi-

tations, qui comme des vagues furieuses s'élèvent autour d'elle, et viennent la frapper, votre volonté appuyée sur la charité se maintienne immobile; que, résistant vigoureusement à leur impulsion, elle ne se laisse entraîner, ni à des sentimens de malveillance, ni à des discours de médisance, ni à des marques de mépris, ni à des actes de vengeance; alors ces mouvemens mêmes, qui vous poussent au vice, deviendront des principes de vertu : loin d'être punissables, ils seront méritoires; et de ces germes de réprobation, vous aurez fait des semences de grâces.

Ils méconnoissent pareillement la loi de la charité, ceux qui disent : Je me suis réconcilié avec mon ennemi, je lui ai pardonné sincèrement, je ne le hais plus, je ne lui désire aucun mal, je ne lui en ferai jamais, j'observerai envers lui toutes les bienséances; en un mot, je l'aimerai comme mon prochain, mais je ne puis jamais me résoudre à le voir. Quelle étrange idée vous formez-vous donc de l'amour du prochain? Non, la charité n'est pas restreinte à des termes purement négatifs : elle ne se contente pas de défendre; elle ordonne : elle ne se borne pas à cesser de haïr; elle fait aimer : elle

ne détruit pas seulement le ressentiment; elle le remplace par un amour réel : elle ne consiste pas à cesser de désirer du mal; elle inspire un désir sincère du bien : il ne lui suffit pas qu'on ne nuise point au prochain; elle exige qu'on le serve : en un mot, l'amour du prochain n'est pas l'indifférence; c'est un sentiment, et non l'absence de tout sentiment. Vous ne manquerez pas envers votre ennemi aux bienséances; c'est tout ce que vous croyez lui devoir. Vous avez raison, si c'est pour le monde que vous avez pardonné. Le monde n'a d'autre droit que de vous ordonner; d'autre pouvoir que de vous faire observer les bienséances: mais elles ne sont que la moindre partie de ce que Dieu vous prescrit envers celui qui vous offensa. C'est une mince écorce qui, dès qu'elle n'est plus alimentée par la sève de la charité, se dessèche, et tombe en corruption. La charité est un sentiment à-la-fois profond et effectif: elle s'épanche en désirs, mais elle ne s'en contente pas; elle observe les bienséances, mais elle ne s'y arrête pas; elle poursuit de sa bienfaisance celui qui l'a poursuivie de sa fureur; et par la plus noble des vengeances, elle repousse les offenses à force de bienfaits. Vous prétendez aimer

celui dont vous avez à vous plaindre, en refusant de le voir. Craint-on de voir ce que l'on aime? Etrange amour! qui produit le même effet que la haine. Si vous croyez de bonne foi que c'est-là un amour véritable, osez en demander un semblable à Dieu; priez-le de vous aimer, à condition de ne vous admettre jamais en sa présence.

N'est-ce donc pas assez, dit un autre vindicatif, que je me dépouille de mes répugnances et de mes haines? Le sacrifice du droit que cet homme m'avoit donné de lui nuire, n'est-il pas suffisant aux yeux de Dieu? Faut-il encore, pour lui plaire, que je prenne le parti de mon ennemi contre moi-même; que par mes services je l'encourage à d'autres offenses? Et que devient le droit naturel de me défendre, si, au lieu de repousser les attaques, je suis obligé de les payer par des bienfaits?

Vous vous abusez, et vous n'inculpez le précepte divin, que parce que vous le méconnoissez. Non, Dieu ne vous interdit pas votre défense, mais il la règle : en vous la permettant, il vous défend de l'excéder; il veut que le besoin de vous défendre, soit votre principe et votre mesure. Défendez-vous, mais ne haïssez

pas; défendez-vous, mais ne vous vengez pas; employez à votre défense jusqu'à la force, si elle est nécessaire, mais n'employez que celle qui est nécessaire. Vous avez intérêt à repousser l'injure, et la loi vous en donne le droit; vous n'avez pas d'intérêt à la rendre, et la loi vous l'interdit. Ce n'est pas pour armer votre ennemi contre vous, qu'elle vous ordonne de lui faire du bien. Aveugle que vous êtes! voyez que c'est au contraire pour désarmer sa fureur. Vos vengeances ne feroient que l'aigrir; vos bienfaits seuls peuvent le ramener. Apprenez-lui, par ce grand caractère, à connoître, et l'homme qu'il a eu la cruauté d'outrager, et la religion dont il a violé le plus beau précepte.

Mais, ajoute-t-on, ces services effectifs, est-ce moi qui les dois le premier? Quelle interversion de principes, d'exiger que celui qui a reçu l'offense, fasse les premières démarches? Mon ennemi me doit des réparations; il ne peut en disconvenir. Qu'il me rende ce que lui prescrit impérieusement la justice, et je lui rendrai sans peine ce que demande de moi la charité.

Vous vous faites encore ici illusion, en confondant des choses essentiellement

distinctes, le précepte évangélique et le conseil, les démarches de réconciliation et les services.

Vous avez raison, quand vous dites qu'ayant été offensé, ce n'est pas à vous que l'évangile ordonne de prévenir votre ennemi, et de lui demander la réconciliation. C'est à celui qui a donné des sujets de plainte, que Jesus-Christ a dit : Laissez votre offrande sur l'autel, et allez vous réconcilier avec votre frère (1). Mais ce droit rigoureux d'exiger que l'offenseur fasse les premiers pas, s'il n'est pas contraire à la loi de la charité, est-il bien conforme à l'esprit de la charité? Contemplez le principe, le modèle de toute charité; voyez quelle est la conduite de Dieu envers vous. Et croyez-vous acquérir à ses yeux un grand mérite, en cédant à des réparations? Vous en coûte-t-il beaucoup d'accorder le pardon à des excuses? Et quand les humiliations de votre ennemi auront flatté votre vanité, plus que ne l'avoient blessé

(1) Si ergo offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversum te; relinque ibi munus tuum ante altare, et vade priùs reconciliari fratri tuo : et tunc veniens offeres munus tuum. *Matth.* V, 23 *et* 24.

ses offenses, attribuerez-vous encore à la charité l'indulgence dont vous daignez user? Non, ce n'est pas la charité qui les opère, ces raccommodemens que l'on voit quelquefois dans le monde, où l'objet principal est de ne pas faire de trop fortes démarches; où tout ce que l'on craint, est de s'avancer trop; où la chose dont on veut être assuré, c'est que l'adversaire fera de son côté des pas au moins égaux. Ce sont des traités de la sagesse mondaine, et non des œuvres de la charité chrétienne. Une réconciliation de société, exige souvent plus de négociations et de soins, que la pacification des empires. Reconnoissons cependant que la charité, active dans ses désirs, est prudente dans ses moyens. L'ouvrage d'une réconciliation demande souvent des précautions : des démarches précipitées éloigneroient l'effet, au lieu de l'accélérer; aliéneroient les esprits, au lieu de les rapprocher. Mais ces mesures de sagesse dans la pratique de la charité, c'est encore à la charité à les prescrire; cette sublime vertu ne peut dépendre que d'elle-même. A elle seule il appartient d'inspirer et de diriger les tempéramens utiles à son exercice; elle seule doit en être le principe et le but, la règle et la mesure : son

intérêt est le seul mobile qui doive, tantôt donner un libre cours à ses pieux élans, tantôt les modérer pour les rendre plus efficaces.

Mais lors même que la charité, ou ne commande pas les démarches de réconciliation, ou conseille de les suspendre, elle n'en prescrit pas moins les services réels. Ce n'est pas seulement à ceux avec qui on est réconcilié, qu'il est ordonné de faire du bien. La loi ne dit point : Attendez que le cours de l'inimitié soit passé ; suspendez vos bienfaits jusqu'à ce que les offenses soient terminées. Le précepte est bien autrement étendu : sous les efforts de la rage, sous les coups, sous les outrages, il vous enjoint encore de prier pour vos ennemis, et de chercher à leur être utile.

Ainsi, le pardon des injures, parce qu'il est compris dans la loi de la charité, est universel. Il est universel pour les personnes. C'est en vue de Dieu, par son ordre, parce que Jesus-Christ l'a adopté comme vous sur la croix, et l'a fait votre frère, que vous devez aimer votre prochain. Cherchez un homme que Dieu n'aime pas, pour qui Jesus-Christ n'ait pas répandu son sang, qu'il ne vous commande pas de chérir ; et si vous pouvez en trou-

ver un, il vous sera permis de le poursuivre de votre inimitié. Le pardon est universel pour toutes les injures. Combien de fois, dit saint Pierre, pardonnerai-je à mon frère? sera-ce bien jusqu'à sept fois? Non pas sept fois seulement, lui répond Jesus-Christ; mais jusqu'à soixante et dix fois sept fois (1): c'est-à-dire, pardonnez aussi souvent que vous serez offensé. Que la miséricorde chrétienne excède la méchanceté humaine; que votre clémence lasse enfin la fureur de vos ennemis, si elle ne peut pas la désarmer.

Alors son maître le fit appeler, et lui dit: Méchant serviteur, je t'avois remis toute ta dette, parce que tu m'en avois prié; ne devois-tu pas avoir pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi? Alors son maître irrité, le livra aux exécuteurs de la justice, jusqu'à ce qu'il payât toute la dette. C'est ainsi que vous traitera le Père céleste, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du cœur. Nous trouvons

(1) Domine, quoties peccabit in me frater meus, et dimittam ei? usque septies? Dicit illi Jesus: Non dico tibi usque septies; sed usque septuagies septies. *Matth.* XVIII, 21 et 22.

la conduite de ce maître, pleine de justice; nous applaudissons à sa sévérité; nous aimons à le voir reprenant tous ses droits contre ce serviteur impitoyable, le livrer au châtiment que mérite son inhumanité. Pouvons-nous en juger ainsi, sans retourner nos pensées sur nous-mêmes, sans songer, qu'en exerçant des inimitiés, nous attirons sur nos têtes le terrible arrêt dont Jesus-Christ fait la conclusion de sa parabole?

Pour faire sentir à son serviteur toute l'étendue de sa méchanceté, le maître commence par lui rappeler l'indulgence dont il a usé envers lui. Pour nous pénétrer de l'obligation essentielle de pardonner à nos ennemis, de les aimer, de leur faire du bien, considérons notre divin Modèle. Connoissant toute l'étendue du sacrifice qu'il nous prescrivoit, à son commandement il a voulu joindre son exemple. En nous dictant sa loi, il a commencé par s'y soumettre; et pour alléger le joug qu'il nous imposoit, il s'en est chargé le premier. C'est l'amour des ennemis qui l'a tiré de ses splendeurs éternelles, qui l'a revêtu d'un corps mortel, et qui a exécuté ce prodige d'amour que notre esprit n'eût jamais osé imaginer, qu'il ne peut pas même

comprendre. C'est l'amour des ennemis qui, dans tout le cours de sa vie mortelle, n'a cessé de répandre des bienfaits sur un peuple qui ne cessoit de l'accabler de persécutions, de calomnies et d'outrages. C'est l'amour des ennemis, qui l'a cloué sur la croix, et qui, le suivant jusqu'à la mort, a fait de son dernier soupir un élan de charité, qui imploroit le pardon de ses bourreaux. C'est ainsi, c'est en se sacrifiant lui-même pour les hommes qui l'avoient offensé, qu'il s'est fait reconnoître le Fils de Dieu; c'est ainsi qu'à sa suite vous pouvez le devenir. Pardonnez, comme il a pardonné; aimez vos persécuteurs, comme il a aimé les siens; et il vous déclare que vous serez les fils du Père céleste, qui répand ses bienfaits sur les méchans comme sur les bons, sur les injustes comme sur les justes (1).

La condition à laquelle il attache l'inestimable bienfait de son adoption, est que vous soyiez pour tous vos frères ce qu'il a été pour vous. Pour connoître toute l'indulgence que vous leur devez,

(1) Ut sitis filii Patris vestri, qui in cœlis est, qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos. *Matth.* v, 45.

rappelez-vous celle dont vous avez eu besoin; repassez dans votre esprit tout ce qu'il a fallu que Dieu vous pardonnât, toutes les grâces dont il n'a cessé de vous combler, malgré vos offenses réitérées. Ne vous est-il pas arrivé quelquefois, dans les mouvemens d'une sainte ferveur, vous retraçant tous les bienfaits divins, animés par la reconnoissance, embarrassés de l'exprimer, de vous écrier avec David : Que pourrai-je donc faire pour vous, ô mon Dieu, après tout ce que vous avez daigné faire pour moi? par quels vœux, par quelle obéissance, par quels sacrifices pourrai-je reconnoître tous les biens que j'ai reçus de votre bonté (1)? N'allez pas chercher ailleurs ce que vous avez entre les mains. Le sacrifice de vos inimitiés est le plus agréable, parce qu'il est le plus grand que vous puissiez faire. Ce n'est, ni la nature qui vous y porte, elle y répugne; ni le monde, ses maximes y sont opposées. Aucun homme ne peut mériter un sacrifice aussi pénible : Dieu seul en est digne; Dieu seul peut en être le principe et l'objet. Ce n'est plus l'ennemi qui m'a poursuivi de sa rage, que

(1) Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi! *Psalm.* CXV, 12.

j'ai devant les yeux ; c'est le Dieu qui n'a cessé de verser sur moi, tout indigne que je m'en étois rendu, ses plus abondantes faveurs : c'est lui qui recevra le pardon que je vais accorder.

Et vous, objets de notre profonde douleur, qui sous la chaîne honteuse du péché, gémissant de son poids accablant, la secouez avec peine ; qui, pour en être délivrés, avez fait des efforts jusqu'ici trop foibles ; ce seul coup peut la briser. Ce pardon, qu'après de longues années de larmes, de prières, de macérations, les saints pénitens que l'église célèbre craignoient encore de ne pas obtenir, un seul acte va vous l'acquérir ; Jesus-Christ vous le promet : remettez, et il vous sera remis (1). Allez vous réconcilier avec celui qui fut l'objet de votre haine, et vous présentant ensuite devant le sanctuaire où votre Dieu réside, armé de sa parole, réclamez-en avec une sainte confiance l'exécution : Faites, Seigneur, par votre miséricorde, ce que je viens de faire avec votre grâce. J'ai rempli la condition que vous m'aviez imposée ; remplissez la promesse que vous m'avez faite. Pardonnez-moi d'après votre engagement,

(1) Dimitte, et dimittemini. *Luc.* VI, 37.

comme j'ai pardonné d'après votre précepte. Il ne faut pas croire cependant que le pardon des offenses, ait par lui-même, pour remettre les péchés, la vertu qui n'est attachée qu'à la charité parfaite, ou au sacrement de pénitence; mais un acte aussi héroïque que l'amour des ennemis, ou émane de cette charité qui désarme la colère de Dieu, ou attire le sentiment de componction qui, joint au sacrement, fléchit sa justice. Soit dans son principe, soit dans son effet, il opère la justification; il suppose le pardon accordé, ou il l'obtient : il faut être l'ami de Dieu pour lui faire un tel sacrifice, ou, en le lui offrant, on mérite de le devenir.

Le pardon des injures est le moyen certain de nôtre justification; il en est aussi le moyen nécessaire. Et vous le reconnoissez vous-même dans cette prière, la plus excellente de toutes, que Dieu vous a dictée, et que vous lui adressez tous les jours : Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Votre bouche la prononce, votre cœur la répète-t-il? Ce que vous dites, le comprenez-vous? Ce que vous demandez, le désirez-vous? Vous consentez que Dieu ne vous par-

donne que comme vous pardonnez ; vous donnez vous-même pour condition et pour mesure à la grâce dont vous avez besoin, celle que vous accorderez. Voici dans la bouche d'un vindicatif le sens de cette prière : Seigneur, je suis ennemi, soyez le mien ; je refuse toute réconciliation, ne vous réconciliez pas avec moi ; je porte la haine dans le cœur, ne cessez pas de me haïr ; je ne veux pas voir celui qui m'offensa, ne me voyez jamais ; je ne lui ferai aucun bien, retirez de moi vos bienfaits ; je travaille à sa perte, préparez la mienne ; j'attise ma vengeance, et je brave la vôtre. Si ce n'est pas ainsi que vous l'entendez, c'est ainsi du moins que Dieu l'entend. Vous serez exaucé, malheureux ; vous le serez malgré vous. Cette prière si touchante qui vous fut dictée pour implorer la miséricorde, vous en faites une imprécation contre vous-même ; Dieu en fera un jour votre arrêt : arrêt terrible, mais arrêt plein de justice qu'aura prononcé d'avance votre propre bouche.

Emporté par votre passion, vous ne voyez que le but qu'elle se propose ; vous ne découvrez pas celui où elle vous conduit. Vous imaginez vous satisfaire en perdant votre ennemi, et vous ne sentez pas

pas que c'est vous-même que vous allez perdre. Vous ne pouvez le frapper de votre vengeance, que vous ne vous brisiez contre la vengeance divine. Votre fer ne peut l'atteindre, sans passer par vos propres entrailles. Peut-être même votre haine impuissante n'aura pas la force de lui nuire; mais son effet certain sera de vous faire le mal le plus funeste: il est douteux que le coup que vous méditez parvienne jusqu'à lui; mais ce qui est sûr, c'est qu'il vous fera une plaie mortelle. Jugement sans miséricorde, a prononcé la Justice divine, sur celui qui n'a pas fait miséricorde (1). Nous la retrouverons, cette épouvantable loi écrite en lettres de feu, sur le tribunal où nous serons cités, et vers lequel nous faisons chaque jour un pas; nous subirons toute sa rigueur, si, comme Jesus-Christ nous le prescrit dans cet évangile, nous ne pardonnons pas à nos frères, et si nous ne leur pardonnons pas du fond de nos cœurs.

(1) Judicium enim sine misericordiâ illi, qui non fecit misericordiam. *Jacob.* II, 13.

ÉVANGILE

Du vingt-deuxième Dimanche après la Pentecôte.

Jesus-Christ enseigne ce qui est dû à César.

LES pharisiens s'étant retirés, tinrent conseil entr'eux sur les moyens de surprendre Jesus dans ses paroles. Et ils lui envoyèrent de leurs dissiples avec des hérodiens, qui lui dirent : Maître, nous savons que vous êtes véridique, et que vous enseignez la voie de Dieu selon la vérité, sans exception d'aucunes personnes ; dites-nous donc votre sentiment. Est-il permis, ou non, de payer le tribut à César ? Mais Jesus connoissant leur mauvais dessein, leur dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ? Montrez-moi la monnoie dont on paye le tribut. Ils lui présentèrent un denier. De qui sont, leur dit Jesus, cette image et cette inscription ? De César, lui répondirent-ils. Alors il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. (*Matth.* XXII, 15 *et* 21).

EXPLICATION.

Les pharisiens s'étant retirés, tinrent conseil entr'eux sur les moyens de surprendre Jesus dans ses paroles. Quel homme, quelque saint, quelque bon, quelque modeste qu'il soit, peut espérer d'éviter les traits de l'envie et de la calomnie, puisque Jesus-Christ y a été constamment en butte? Il a voulu en être attaqué, pour nous donner deux instructions importantes. La première est de n'être, ni étonnés, ni désolés, quand nous en devenons les objets; la seconde est de connoître la conduite à tenir dans cette circonstance pénible et délicate. Mais ces leçons sont généralement aussi mal observées, que les autres du divin Sauveur. Considérons l'effet que produisent sur nous les traits d'inimitié, les propos satiriques dont nous sommes l'objet : nous verrons que c'est assez ordinairement l'affliction ; mais plus souvent encore la colère. Quand nous apprenons qu'un discours a été tenu contre nous, le premier mouvement est de nous informer de qui il est parti. Aveugles que nous sommes! nous ne voyons pas qu'il nous seroit bien plus avantageux

de l'ignorer. Nous éviterions d'une part, la tentation de la vengeance; et de l'autre, le danger de nous faire, par nos représailles, un ennemi irréconciliable. Peu nous importe, pour l'ordinaire, de savoir quel est l'auteur du propos qui nous offense. Ce qui nous intéresse essentiellement, c'est d'examiner avec soin si le reproche est fondé, afin de nous corriger. Nous pouvons faire servir à notre salut, la médisance faite contre nous, de trois manières : en la supportant, en l'offrant à Dieu, en réformant les défauts qu'elle nous fait connoître. La médisance est un vice qui rend très-odieux celui qui en est infecté; mais la susceptibilité contre la médisance, est un défaut qui rend bien malheureux celui qui en est atteint. Cette inculpation qui vous désole, alloit s'éteindre ; et c'est votre souffle imprudent qui l'a rallumée. Vous vous plaignez qu'elle circule ; et c'est vous qui, en la repoussant, l'avez répandue. Notre vanité nous présente comme des injustices manifestes, les médisances faites contre nous; mais avec de l'attention et de l'impartialité envers nous-mêmes, nous verrions presque toujours que nous nous sommes attirés ce que nous croyons ne pas mériter. Cet homme,

dont les discours nous choquent, dont les intrigues nous nuisent, n'avons-nous pas provoqué son inimitié par des propos légers, par le manque d'égards, peut-être par des offenses plus graves? Ce reproche qui, à nos yeux, est une calomnie, n'y avons-nous pas donné lieu, au moins par des imprudences? Telle est l'injustice générale : nous ne nous apercevons point de ce qui dans nous offense les autres; mais nous sentons avec une vivacité excessive, tout ce qui dans les autres nous choque le plus légèrement. Ainsi, tandis qu'on donne au prochain des sujets continuels de se plaindre, on se plaint de lui souvent sans sujet. Le moyen certain de conserver la paix avec les hommes, se réduit à deux points très-simples : ne point choquer, et ne point se choquer; être attentif à ne point offenser les autres par ses actions ou ses paroles; être décidé à ne s'offenser jamais des paroles ou des actions d'autrui. De ces deux devoirs, la charité nous fera pratiquer l'un, et l'humilité l'autre. Aimons le prochain, et nous éviterons avec soin tout ce qui peut le blesser. Reconnoissons notre foiblesse et nos défauts; et nous sentirons la justice des traverses et des dégoûts que nous éprouvons.

La haine acharnée des scribes et des pharisiens contre Jesus-Christ, a droit de nous étonner. C'étoit précisément cela même qui auroit dû lui concilier leur estime, qui les aliénoit : sa doctrine si pure, parce qu'elle condamnoit leurs vices.; sa vie exemplaire, parce qu'elle étoit une censure de la leur. Plus il faisoit de choses pour les amener à la vérité, plus ils s'irritoient contre lui. Plus il faisoit de bien, plus ils lui vouloient de mal : affreux effet de la haine qui s'aigrit de ce qui devroit la calmer, et qui change en poison les remèdes propres à la guérir. Combien de Saül persécutent un David par l'envie de ses succès ! Combien d'Aman cherchent à perdre un Mardochée, offusqués de son inflexible vertu ! Combien de vieillards accusent d'adultère une Susanne, irrités de son invincible chasteté ! Combien de courtisans dénoncent un Daniel comme coupable de désobéissance, blessés de son inaltérable fidélité au prince et à Dieu !

C'est dans ses paroles que les pharisiens cherchent à attaquer Jesus-Christ. Ils savoient, ces hommes aussi adroits que méchans, que c'est par ce côté que l'homme est plus facile à surprendre. Sans parler des excès auxquels la langue se

laisse entraîner par les passions ; sans parler des blasphèmes de l'impiété, des saletés de la luxure, des mensonges de la duplicité, des noirceurs de la haine, combien de péchés ne lui font pas commettre l'inattention, la légèreté, l'imprudence, l'indiscrétion ! Combien de fautes nous échappent dans l'abondance de nos paroles, dont nous ne nous apercevons pas, et qui ont cependant des suites fâcheuses, soit par le tort qu'elles font, soit par le scandale qu'elles donnent ! La circonspection dans les discours est un des points les plus délicats et les plus importans de la conduite chrétienne. Il faut une finesse de tact, que l'on n'acquiert que par la réflexion, par l'expérience, et sur-tout par le secours de la grâce, pour se communiquer dans la mesure convenable ; pour être à-la-fois franc et discret, ouvert et réservé ; pour ne dire que ce qu'il faut, et pour dire tout ce qu'il faut ; pour tenir le milieu entre le bavardage qui amène l'indiscrétion, et la taciturnité qui fait soupçonner de fausseté. Ce doit être notre occupation constante de nous rendre tellement les maîtres de notre langue, qu'elle ne nous emporte jamais à des paroles dont nous ayions à nous repentir. En acquérant

cet empire sur nos discours, nous l'obtiendrons facilement sur nos actions. L'apôtre saint Jacques compare la langue au frein avec lequel on mène les chevaux où l'on veut, et au gouvernail par lequel on dirige les plus grands vaisseaux (1). Qui sait la conduire, est capable de régler toute sa vie. Qui a la force de se préserver du genre de péché qui se commet le plus promptement, pourra sans peine se garantir des autres.

Et ils lui envoyèrent de leurs disciples avec des hérodiens, qui lui dirent : Maître, nous savons que vous êtes véridique, et que vous enseignez la voie de Dieu selon la vérité, sans acception d'aucunes personnes ; dites-nous donc votre sentiment. Est-il permis, ou non, de payer le tribut à César ? Les pharisiens avoient plusieurs fois tenté inutilement Jesus-Christ sur des points de religion. Ici ils imaginent de l'attaquer sur une matière d'état. Le

(1) Si autem equis fræna in orâ mittimus ad consentiendum nobis, et omne corpus illorum circumferimus. Ecce et naves, cùm magnæ sint, et à ventis validis minentur, circumferuntur à modico gubernaculo ubi impetus dirigentis voluerit. Ita et lingua modicum quidem membrum est, et magna exaltat. *Jacob.* III, 3 et 5.

peuple juif, depuis environ un siècl sujet et tributaire des Romains, regardoi leur autorité comme usurpée, et leur joug comme illégitime. Il croyoit que le tribut n'étoit pas dû à l'empereur, qui de son côté l'exigeoit exactement. La question proposée au divin Sauveur, tendoit à le compromettre avec l'un ou l'autre parti; à le rendre odieux au peuple, ou suspect à la puissance souveraine. S'il dit que le tribut doit être payé, il déplaira aux juifs, à qui on le présentera comme traître à sa nation. S'il répond que le tribut n'est pas dû, il se déclare ennemi des Romains; et aussitôt on le dénoncera aux officiers de l'empereur, comme rebelle à son autorité. Par un rafinement de méchanceté, les pharisiens avec leurs émissaires envoient des serviteurs d'Hérode, prince attaché aux Romains, de qui il tenoit son pouvoir, et qui le soutenoient. Ainsi, le Sauveur alloit se trouver en face des deux partis opposés, ce qui, à ce qu'on espéroit, redoubleroit son embarras et son danger.

Une autre ruse des pharisiens, est la manière dont ils parlent à Jesus-Christ, pour lui ôter le soupçon de leur trahison. Avant de proposer leur insidieuse question, ils commencent par lui donner des

louanges. Cette manière de flatter ceux que l'on veut perdre, est aussi ancienne que le monde. Ce fut en flattant nos premiers parens de l'espoir de l'immortalité, de la science universelle, de la ressemblance avec Dieu, que le démon les séduisit, et les entraîna avec toute leur postérité dans leur ruine. Depuis ce temps, la flatterie est encore de tous les moyens de corruption, celui dont il se sert le plus souvent, et qui lui réussit le mieux. Tout le monde déclame contre le vice de l'adulation; tout le monde en connoît le danger; tout le monde se propose de s'en garantir, et presque tout le monde se laisse gagner par elle. On déteste et on méprise en général les flatteurs; mais on accueille et on chérit en particulier ceux par qui on est flatté. On plaint et on blâme ceux qui ont la foiblesse de se laisser abuser par des éloges; et l'instant d'après on devient dupe d'éloges plus grossiers encore. On démêle avec justesse ceux qui flattent les autres; on est incapable de discerner ceux par qui on est flatté. On reconnoît clairement la fausseté des éloges donnés à autrui; on est toujours persuadé de la sincérité de ceux que l'on reçoit. Plus ils sont outrés, plus l'amour propre se per-

suade qu'il les mérite. Comme les animaux imbécilles qui habitent l'élément liquide, chacun vient successivement se faire prendre à l'appât par lequel il a vu enlever son voisin.

Ce piége est d'autant plus difficile à éviter, qu'il est souvent tendu avec une grande adresse. Le flatteur a sur celui qu'il entreprend de séduire, un grand avantage; c'est qu'il a le temps d'étudier son caractère, de sonder ses inclinations, d'examiner ses passions, de concerter en conséquence ses moyens, et de les y adapter. La flatterie sait se revêtir de toutes sortes de formes, et est habile à choisir les plus propres au succès. Quelquefois elle se garde de donner des louanges grossières qui la feroient découvrir; mais, comme nous la voyons ici, elle loue l'homme des qualités qu'il possède réellement. Souvent elle ne le loue pas directement; mais elle a soin de le vanter devant des personnes qui le lui rapportent. D'autres fois, pour se donner un air de franchise, à de grandes louanges elle entremêle quelques légers reproches. Elle se montre, selon les occurrences, impartiale ou zélée; elle prend tantôt le ton de la justice, tantôt celui de l'intérêt, quelquefois même celui de la

brusquerie. Il seroit impossible de la suivre dans la multiplicité de voies tortueuses qu'elle sait prendre. Souvent, pour atteindre son but, elle suit la route qui y paroît la plus opposée. Comment l'homme droit et franc, qui, jugeant les autres d'après son cœur, ne soupçonne pas le mal, évitera-t-il tant d'embûches semées sous ses pas? Comment échappera-t-il à ces filets, dont il est de toutes parts environné? C'est pour l'en garantir que Jesus-Christ lui recommande de joindre à la simplicité de la colombe, la prudence du serpent (1). Ce sont deux excellentes vertus, mais qui ont l'une de l'autre un besoin réciproque. Séparée de la simplicité, la prudence dégénère en finesse; isolée de la prudence, la simplicité tombe dans la duperie. Le prudent sans simplicité est sujet à devenir trompeur; le simple sans prudence est exposé à se voir toujours trompé. Le moyen de concilier parfaitement ces deux vertus, et d'éviter surement les piéges de la flatterie, c'est la religion qui le donne. Il consiste à posséder la vertu que le christianisme donne pour base à toutes les

(1) Estote ergo prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ. *Matth.* X, 16.

autres, l'humilité. L'homme véritablement humble, est par cela même à-la-fois simple et prudent. Simple, toute affectation lui est étrangère, toute prétention odieuse, toute voie oblique insupportable. Prudent, il connoît la fumée des adulations dont on l'encense, et n'a garde de s'en repaître. Il découvre le foyer noir et infect dont elle s'élève, et il s'en éloigne. Comme c'est par la vanité que la flatterie se glisse dans le cœur, l'humilité lui en ferme la porte. Quel accès peut-elle avoir dans une ame à qui toute louange est suspecte; qui, profondément pénétrée de son indignité, croit ne mériter aucun éloge; qui, continuellement occupée de ses défauts pour les corriger, pense aux qualités dont elle ne peut se refuser le témoignage, que pour en déplorer l'imperfection et la fragilité?

Les pharisiens louent Jesus-Christ de deux qualités: de ce qu'il est parfaitement sincère dans ses instructions, et de ce qu'il ne fait aucune acception de personnes. Mais ils ne le flattent ainsi, que pour le faire tomber dans les excès de ces deux vertus. Ils vantent la sincérité de ses paroles, pour lui en faire lâcher quelqu'une qui soit imprudente; et son impartialité, pour l'engager à heurter quelqu'une des

puissances. Ne pouvant découvrir en lui aucun vice, c'est par ses vertus mêmes qu'ils veulent l'induire en faute. Mais il déconcertera cette nouvelle ruse comme toutes les autres. Modèle de la perfection, il montrera la juste mesure dans laquelle elle consiste; car dans la vie morale on marche entre les deux dangers, de ne pas atteindre la perfection, et de l'outrer. Où commence l'excès, la vertu finit; et le vice s'étend au-delà comme en-deçà des limites qui la circonscrivent. La sincérité, chère à la terre comme au ciel, fait le bonheur de la vie présente, et prépare celui de la vie future; mais portée trop loin, elle devient indiscrétion. Il est toujours défendu de trahir la vérité; il est souvent recommandé de la taire. Mentir, est pécher contre la justice; dire vrai hors de propos, est presque toujours offenser la charité. L'homme élevé à l'école de Jesus-Christ, est véridique, mais circonspect; et publiant les vérités utiles, retenant au dedans de lui celles qui seroient nuisibles, il sert constamment le prochain, la société, lui-même et Dieu, soit par ce qu'il dit, soit par ce qu'il ne dit pas.

C'est de même un mérite aux yeux de Dieu, de ne pas faire acception des per-

sonnes. Mais il faut craindre d'abuser de ce principe, pour choquer les convenances, heurter les égards sociaux, et enfreindre les lois de la civilité, qu'a fait dicter l'utilité publique. Il est recommandé sur-tout aux pasteurs des ames, de faire le discernement des circonstances qui exigent d'eux, ou qui leur interdisent des préférences. Dans le spirituel, ils ne doivent point connoître les différences que l'ordre de la société met entre les rangs. L'ame de l'homme le plus pauvre, le plus humble, est aussi grande devant Dieu, que celle du seigneur le plus élevé. Mais dans tout ce qui est temporel, ils sont tenus de rendre à la condition et à la dignité, ce que la loi ou l'usage leur attribuent. Deux sortes de ministres pèchent dans cette matière. D'une part, ceux qui pour rendre, selon le précepte de l'Apôtre, honneur à qui l'honneur est dû (1), transportent à l'ordre religieux ce qui leur est commandé dans l'ordre civil; s'occupant exclusivement des personnes d'un état considérable, se livrant entièrement à la direction de quelques ames dévotes de qualité; et pour ces per-

(1) Reddite ergo omnibus debita.... cui honorem, honorem. *Rom.* XIII, 7.

sonnes, dont la considération flatte leur vanité, négligeant le reste de leur ministère ; se faisant les agens de leurs affaires, les complaisans de leurs goûts, les ministres de leurs divertissemens, intervertissant les heures de l'office divin, selon les volontés et les caprices des seigneurs de leurs paroisses. D'une autre part, ils sont aussi répréhensibles, ceux qui, pour ne pas faire acception des personnes, ne savent pas en faire la distinction ; qui manquent aux égards, aux prévenances, aux attentions, au respect dus aux hommes de l'état supérieur ; qui, par la rudesse de leur ton, par la grossièreté de leurs manières, aliènent, offensent, irritent ceux dont l'amitié et l'estime leur seroient si utiles, même pour l'exercice de leurs fonctions. Le pasteur religieux et éclairé sait concilier les devoirs de son ministère avec ceux de la société. Il connoît l'étendue et la borne des uns et des autres. Il étend sa sollicitude pastorale indistinctement sur tous ses paroissiens. Il réserve ses déférences et ses égards pour ceux à qui ils sont particulièrement dus. Il vole auprès du petit, comme auprès du grand, quand ses fonctions l'y appellent ; mais il prend auprès de chacun d'eux le ton conve-

nable. Affable pour l'un, respectueux devant l'autre, il se fait chérir de celui-ci par ses prévenances, de celui-là par sa bonté. Il s'incline devant l'un, sans s'avilir; se rabaisse au niveau de l'autre, sans se familiariser : et il conserve la dignité de son état jusque dans le respect qu'il rend d'un côté, et dans la condescendance qu'il témoigne de l'autre.

Mais Jesus connoissant leur mauvais dessein, leur dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous? Montrez-moi la monnoie dont on paye le tribut. Ils lui présentèrent un denier. De qui sont, leur dit Jesus, cette image et cette inscription? De César, lui répondirent-ils. Alors il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Avant de répondre à l'interrogation des pharisiens, le Sauveur répond à leurs louanges. Sa réponse consiste à dire qu'il ne s'y méprend pas; qu'il connoît les projets que leurs cœurs ont conçus, les délibérations qu'ils ont prises, le piége que lui a tendu leur haine. Avant de les confondre, il les démasque. Pour faire avorter leur méchanceté, il la manifeste. Ils durent dès ce moment sentir qu'il leur seroit impossible de venir à bout de leurs criminels desseins.

Un long discours qu'eût tenu Jesus-Christ sur les droits des puissances, sur les titres qu'avoient les Romains, par la conquête et par la possession, à la souveraineté de la Judée, eût été mal entendu, et malicieusement interprété. Il tranche la question d'une manière plus courte. Il se fait représenter la monnoie dont on payoit le tribut. Il est universellement reçu parmi les nations, que le droit de faire battre la monnoie à son coin, est un apanage de la puissance souveraine. La monnoie étant le prix de toutes les choses temporelles, l'image du souverain et son inscription, qui y sont imprimées, annoncent que tout ce qui est temporel est sous sa dépendance. Ainsi, en montrant aux pharisiens que la figure et l'inscription, gravées sur la monnoie, étoient celles de César, il leur donnoit lieu d'en conclure que César étoit réellement le souverain à qui on devoit l'obéissance et le tribut. Dans sa profonde sagesse il ménage les termes, pour ne pas offenser les esprits prévenus, et pour ne pas donner de prise aux esprits méchans. Mais ce qu'il dit, suffit pour les éclairer tous sur leurs devoirs. Il dit ce qui est nécessaire; il supprime ce qui seroit dangereux : et par son discours mesuré, mais

clair pour ceux qui veulent l'examiner, il laisse les pharisiens dans la confusion, et les auditeurs dans l'admiration de sa prudence (1).

Mais si la réponse de Jesus-Christ ne renferme pas tout ce que les pharisiens avoient espéré de lui faire dire, elle va d'un autre côté beaucoup plus loin que leur demande. Il fait de la soumission aux puissances souveraines, un précepte de sa religion; il sanctionne leur autorité de la sienne, et ordonne de leur rendre généralement, et sans exception, tout ce qui leur est dû, de même qu'on est tenu de rendre à Dieu tout ce qui lui appartient.

Hélas! il n'y a que peu d'années, il n'étoit pas nécessaire de prêcher fortement cette maxime. La soumission à l'autorité, l'attachement à son prince, étoient des vertus dont on se piquoit universellement. On y attachoit son honneur; on s'offensoit d'être soupçonné d'y manquer. Les ministres évangéliques, dans leurs exhortations, pressoient souvent leurs auditeurs d'être aussi fidèles à leur Dieu, qu'ils l'étoient à leur roi. Mais l'irréligion

(1) Et audientes mirati sunt, et relicto eo abierunt. *Matth.* XXII, 22.

est venue détruire le peu qui restoit encore de vertus. Sentant l'appui réciproque que se donnoient les autorités religieuse et civile, les incrédules se sont efforcés de soulever contre la religion, les nations et leurs souverains. Accumulant sans pudeur contr'elle les reproches les plus contradictoires, ils ont dit, tantôt qu'elle n'est que le fruit de l'intérêt et de la politique des rois, tantôt qu'elle est leur plus dangereuse ennemie. Flatteurs alternativement des monarques et des peuples, ils parlent aux passions opposées des uns et des autres un langage contraire. Aux rois[1], ils présentent les abus que, dans divers siècles, des factieux ou des fanatiques ont pu faire de la religion; et les attribuant à la religion elle-même, ils les multiplient et les exagèrent. Aux peuples, ils disent que les maximes du christianisme, en ordonnant une soumission entière, placent sur leur tête un joug de fer, et autorisent tous les excès de la domination la plus vexatoire. Ils peignent l'église de Jesus-Christ, aux rois, comme une puissance rivale; aux peuples, comme une puissance tyrannique. Ils la dénoncent aux uns, comme excitant les révoltes; aux autres, comme favorisant le despotisme.

Toutes accusations également injustes et absurdes. Nous les désavouons, nous les condamnons, nous les livrons à toutes les peines que méritent leur crime, les ministres ambitieux ou fanatiques, ennemis de la religion et de l'état, dont la criminelle audace a abusé de l'une pour troubler l'autre. Mais est-il juste d'imputer à la religion des maximes qu'elle réprouve, et de la rendre responsable des excès qu'elle condamne? L'évangile, voilà notre loi: les saints, voilà nos modèles. Etudiez l'évangile, contemplez les exemples des saints, et osez nous dire ensuite que la religion élève une puissance rivale de la puissance souveraine.

Quand l'incrédule viendra vous répéter que notre religion favorise le despotisme, demandez-lui: Où donc existe le despotisme? Parcourez toutes les régions de l'univers, vous ne le trouverez établi que parmi les nations qui ont le malheur de ne pas connoitre la loi douce et bienfaisante de Jesus-Christ. Là il existe en principe; là il règne légalement. Dans les heureuses contrées que le christianisme tient sous sa loi, le despotisme n'est pas connu; et cependant la puissance souveraine y est mieux affermie. Jusqu'au moment, à jamais déplorable, où la re-

ligion a été détruite dans notre patrie, nous n'avions l'idée, ni des révolutions, ni des proscriptions si communes dans les états soumis à la volonté d'un despote. L'autorité étoit d'autant mieux obéie, qu'elle étoit modérée; et la soumission d'autant plus absolue, qu'elle étoit volontaire. Un seul précepte de notre sainte loi, concilie tous les intérêts qui paroissent contraires. Ce grand précepte est celui qui nous assujettit aux princes par le même motif qui nous soumet à Dieu, et qui, selon l'expression de Bossuet, place le trône des rois dans la conscience où Dieu a le sien : *Soyez soumis, non-seulement par crainte, mais aussi par conscience* (1).

Grâces immortelles au divin Sauveur! Jusqu'à son avénement, les peuples n'étoient assujettis à leurs rois que par la crainte; et les rois, de leur côté, étoient sans cesse agités de la terreur de voir cet affreux lien se relâcher. Des soupçons mutuels, des frayeurs réciproques tourmentoient le monarque et les sujets, et étoient des sources continuelles, tantôt

(1) Ideò necessitate subditi estote non solùm propter iram, sed etiam propter conscientiam. *Rom.* XIII, 5.

de vexations et tantôt de révoltes. En faisant de l'obéissance un devoir religieux, Jesus-Christ à rétabli la confiance entre l'autorité et la soumission. Il a dissipé les jalousies de l'une, en bannissant les inquiétudes de l'autre. La conscience a rendu la soumission absolue; la sécurité a rendu l'autorité modérée. Ainsi, il a retenu celle-là dans la dépendance par devoir, celle-ci dans la justice par intérêt; et le bonheur de toutes les deux est le fruit de son admirable maxime: *Non-seulement par crainte, mais aussi par conscience.* Que l'obéissance du chrétien est supérieure à celle de tous les autres peuples! Comme elle ne provient point de la crainte, toujours respectueuse, elle n'est jamais basse. Comme elle n'a point pour fondement l'intérêt, elle est flatteuse pour le maître, sans être avilissante pour le sujet. Indépendante des faveurs, supérieure aux disgrâces, la soumission chrétienne, toute passive qu'elle est, porte le noble caractère de la liberté.

Jesus-Christ met sur la même ligne, l'obligation de rendre ce qui est dû à Dieu et à César. C'est que dans sa religion, l'autorité de César est une émanation de celle de Dieu. Il n'y a de puis-

sance, dit l'Apôtre, que celle qui vient de Dieu ; et toutes celles qui existent ont été ordonnées par lui (1). Peuples, écoutez avec une attention particulière, ce grand et salutaire principe. Qu'il se grave profondément dans vos esprits ; qu'il fasse dans vos cœurs une forte et durable impression. Il sera le fondement de votre tranquillité, le garant de votre bonheur. La puissance que vous trouvez établie, voilà celle que Dieu a placée sur vos têtes ; à laquelle vous devez obéir comme à lui-même ; à laquelle vous ne pouvez manquer sans vous révolter contre lui. O combien est utile, avec quelle profondeur de vues, est attempérée au maintien des sociétés, cette maxime propre au christianisme, qui soumet chaque sujet à l'autorité sous laquelle il est né ! Lorsque la Providence préparoit dans le secret de ses desseins, cette terrible révolution dont elle punit nos crimes, combien de nos concitoyens (et peut-être avons-nous aussi à nous le reprocher) demandoient de grands changemens ; et sous prétexte d'abus réels, ou exagérés, ou imaginaires, sollicitoient une diminu-

(1) Non est enim potestas nisi à Deo ; quæ autem sunt, à Deo ordinatæ sunt. *Rom.* XIII, 1.

tion

tion de l'autorité, un retour vers l'ordre antique, des assemblées contre-balançantes! Publicistes inexpérimentés, vous n'aperceviez que les inconvéniens actuels, qui au moins vous sont connus, et vous ne pouviez pas calculer tous ceux par lesquels vous vouliez les remplacer. Vous n'aperceviez que les inconvéniens actuels; et vous ne considériez pas que l'innovation, si imprudemment désirée, pouvoit en un moment détruire tous les biens que des siècles de prospérité avoient apportés, et amonceler plus de maux, que des siècles de sécurité n'avoient laissé naître d'abus. Vous n'aperceviez que les inconvéniens actuels; et vous ne prévoyiez pas les désastres, les crimes, les horreurs de tout genre, qui marchent à la suite des changemens de constitution, et qui occupent le passage d'un gouvernement à un autre. Il a fallu, pour vous instruire, les fléaux dont vous êtes les victimes. Et peut-être encore cette épouvantable leçon n'a-t-elle pas suffi pour dessiller vos yeux, et dissiper vos préjugés!

Vous découvrirez, sans doute, dans les constitutions qui vous régissent, quelques imperfections; elles sont l'ouvrage des hommes. Vous apercevrez dans vos

gouvernemens quelques abus ; ce sont des hommes qui les administrent. Mais avec les imperfections et les abus que les hommes y ont apportés, ce sont encore des institutions divines. Dieu, ordonnateur des empires, vous déclare que pour des motifs et par des ressorts qu'il ne lui plaît pas de vous faire connoître, sa sagesse suprême les a ainsi ordonnés. Etoient-ils donc sans inconvéniens, les gouvernemens de ces monstres, qui, se détruisant les uns les autres, s'arrachoient successivement les rênes de l'empire romain ; et après avoir baigné de sang leur trône usurpé, finissoient par l'arroser du leur? Et cependant, voyez quelle soumission absolue, constante, inaltérable, leur portoient nos pères dans la foi. Fidèles aux Néron et aux Domitien dont la rage les traînoit au supplice, autant qu'aux Constantin et aux Théodose dont la piété les combloit de faveurs, ils recevoient avec résignation des mains de la Providence, les maîtres humains ou cruels qu'elle leur envoyoit ; et révérant en eux le Dieu qui en faisoit les ministres de sa miséricorde ou de sa colère, ils périssoient tantôt dans les combats pour leur service, tantôt sur les échafauds par leurs ordres.

Incrédules, paroissez maintenant. Venez nous dire ce que vous substituez à ce fondement, que la religion donne aux gouvernemens. Qu'apportez-vous à la place de cette conscience que vous mettez à l'écart, de ce Dieu que vous anéantissez? Vous nous parlez d'un contrat entre le souverain et les sujets; contrat qui n'existe presque dans aucun état; contrat obscur, dont les clauses incertaines sont souvent interprétées par la mauvaise foi, plus souvent encore éludées par la fraude, ou enfreintes par la violence, et constamment exécutées au gré de la force. Et en admettant même la réalité de votre contrat, la religion est encore nécessaire à son exécution. Elle seule peut en donner à toutes les parties, des motifs efficaces sur tous les hommes, puissans dans tous les temps, propres à toutes les circonstances.

Et que les faits viennent encore ici confirmer les raisonnemens. La religion avoit établi et maintenu parmi nous cet antique respect pour la majesté royale, qui est la plus ferme défense de l'autorité, qui lui élève un rempart dans la pensée, qui étouffe les résistances dans leur germe, et n'en laisse pas même concevoir l'idée. Ce fut l'effet de ses lois bien-

faisantes, qui mettent nos devoirs envers le roi à côté de ceux envers Dieu. Jeunes gens, interrogez vos anciens : ils vous diront quelle étoit, dans leur jeunesse, l'impression mêlée d'amour et de crainte, que répandoit dans toutes les parties de la monarchie, le nom du souverain. Un peuple immense, un peuple qu'il ne connoissoit point, et dont il étoit inconnu, recevoit ses ordres dans le silence de la soumission, et les exécutoit avec la promptitude du zèle (1). Nous les avons vus, les temps heureux où cette nation, maintenant si différente d'elle-même, contemplant avec vénération l'intervalle qui la séparoit du trône, ne se permettoit pas de le mesurer. On osoit à peine lever les yeux sur l'objet de son obéissance. Il n'entroit pas dans l'imagination d'examiner ses lois, de discuter son administration, de juger ses commandemens. Les murmures, s'il s'en élevoit, étoient regardés comme des indiscrétions; les censures comme des crimes. Nous les avons vus ces beaux jours de la tranquillité, du bonheur, de la prospérité, de la gloire de notre nation. Hélas ! nous les avons

(1) Populus quem non cognovi, servivit mihi; in auditu auris obedivit mihi. *Psalm.* XVII, 45.

vus s'écouler, et passer. Tant que la religion fut révérée, l'autorité le fut comme elle et par elle. La même époque vit commencer les attaques contre l'une et contre l'autre. Les progrès de l'incrédulité et ceux de l'insubordination, marchèrent constamment du même pas. Les doutes de la religion et ceux sur l'autorité, semés par les mêmes mains, germèrent, et s'élevèrent avec une égale rapidité; et dès qu'on eut osé citer à son tribunal la Divinité, on y eut bientôt jugé les rois.

Et que devient l'autorité, quand elle est ainsi indiscrètement livrée au jugement d'une subordination indocile, d'une présomptueuse légèreté, et souvent d'une malveillance artificieuse. On l'accuse, si elle est sévère, de cruauté; si elle est indulgente, de foiblesse. On reproche l'imprudence à sa conduite franche et ouverte; la dissimulation et la fraude, à sa politique cachée et secrète. On traite la pompe dont elle s'environne, de vaine et frivole étiquette; la simplicité sous laquelle elle se présente, d'indécente mesquinerie. N'est-ce pas là ce que nous avons tous vu, tous entendu? Allons plus loin: n'est-ce pas ce que nous avons tous à nous reprocher à nous-mêmes? Quelles

étoient les conversations dont l'administration ne fût pas le sujet ordinaire ? Quels étoient les cercles où on ne se permît pas de l'examiner, de la discuter, de la régler, de la décrier ? Nos téméraires censures de l'autorité, avoient prélude aux criminelles déclamations, sous lesquelles elle a succombé. C'est nous, ce sont nos mains coupables, qui lui ont porté les premiers coups ; et ses atroces ennemis, n'ont fait qu'agrandir la brèche que notre imprudence avoit ouverte.

A Dieu ne plaise, ô nos concitoyens, que par d'aussi fâcheux souvenirs, nous cherchions à aggraver encore votre juste douleur, et à appesantir sur vous des maux que vous ressentez déjà si vivement. Mais nous ne devons pas nous dissimuler nos erreurs, nous aveugler sur nos torts. Peut-être un jour nous sera-t-il accordé de pouvoir les réparer. Commençons donc par les connoître, et par les déplorer. Revenons à ces principes sacrés et précieux d'une soumission absolue que nous avoient transmis nos pères, et dont nous n'avons pu nous écarter, sans devenir coupables et malheureux. Ne nous occupons de l'autorité qui nous gouverne, qu'au pied des autels. Ne nous en occupons que par nos prières pour nos maîtres,

par nos vœux pour leur bonheur, par nos instances auprès de celui qui fait régner les rois, pour que leurs lois justes et bienfaisantes rendent notre vie paisible et tranquille. Voilà, le grand Apôtre nous le déclare, voilà ce qui est bon, ce qui est agréable à Dieu, notre sauveur (1).

Ce précepte de prier pour nos souverains, est un lien de plus qui nous attache à eux, et un souvenir fréquemment renouvelé, que notre soumission est un devoir religieux. En faisant de leur conservation et de leur prospérité un objet de culte, il les rapproche de la Divinité, consacre leur personne, et la met au-dessus des atteintes. David persécuté par Saül, David dépouillé, fugitif, sans asile, David tient deux fois dans sa main la vie de son ennemi. Mais dans cet ennemi, il voit l'Oint du Seigneur; et oubliant ses malheurs, méprisant les dangers qu'il

---

(1) Obsecro igitur primùm omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones, pro omnibus hominibus; pro regibus, et omnibus qui in sublimitate sunt, ut quietam, et tranquillam vitam agamus..... hoc enim bonum est, et acceptum coram salvatore nostro Deo. 1. *Timoth.* II, 1, 2 et 3.

court encore, il ne considère que l'inviolabilité des rois.

L'inviolabilité des rois! A ce mot, quel affreux souvenir vient frapper nos esprits! Nous ne pouvons donc parler d'aucun de nos devoirs, sans que notre pensée ne se reporte douloureusement sur les désastres, sur les crimes dont l'incrédulité a couvert notre malheureuse patrie. O opprobre de notre nation, que quatorze siècles antérieurs de fidélité et d'amour n'effaceront pas devant les races futures! O forfait, que n'expieroient pas aux yeux de la postérité, des siècles plus longs encore de vertus! Ce roi qui ne paroissoit en public, qu'environné d'applaudissemens; que si peu d'années auparavant accompagnoient encore les acclamations et les transports de son peuple, lorsqu'il traversoit ses provinces; ce roi qui n'eut d'autre amour que celui de ses sujets, d'autre passion que celle du bien, d'autre foiblesse que l'excès de sa bonté; c'est celui-là que l'incrédulité est allée frapper! voilà la victime qu'elle s'est choisie! ou plutot, car la foi doit élever nos pensées vers celui qui dispose les événemens, voilà la solennelle leçon que Dieu a donnée à l'univers! Il a voulu,

par le plus exécrable des crimes, épouvanter les nations, et donner aux peuples, qui en ont tous frissonné d'horreur, l'expérience des atrocités auxquelles ils sont capables de se porter, quand ils s'abandonnent à l'impiété. Et c'est nous que la Providence a choisis pour donner cet exemple éclatant ; nous, la nation jusque-là la plus transportée de l'amour de ses maîtres, pour montrer au monde étonné qu'il n'y a aucun principe que l'irréligion ne viole, aucun sentiment qu'elle n'étouffe. Et c'est sur le roi le plus vertueux, le plus bienfaisant, le plus exempt de défauts, qu'il a laissé tomber le coup affreux qui retentira dans tous les siècles, pour leur apprendre qu'il n'est aucun motif, aucun respect, aucun lien qui puissent arrêter les crimes de l'incrédulité.

Détournons, s'il est possible, nos regards de cette horrible idée ; et portons-les sur un dernier bienfait du christianisme, commun à l'autorité souveraine et aux nations qu'elle régit. Il ne se contente pas de placer la puissance souveraine au-dessus des atteintes de l'insubordination ; il la préserve de ses propres excès. L'irréligion ne peut donner aux rois que des ennemis qui les combattent ; la religion

leur donne un maître qui viendra s'asseoir au milieu d'eux pour les juger (1). L'irréligion les expose sans cesse aux attentats de la révolte ; la religion les soumet constamment aux équitables arrêts de celui qui juge les justices (2). L'irréligion ne sait remédier aux abus de l'autorité, que par l'abus, bien autrement funeste, de l'insurrection ; la religion les prévient par la surveillance toujours active de celui dont les rois tiennent leur pouvoir, qui leur déclare qu'il les punira avec une rigueur exemplaire (3). L'abus de l'autorité n'est pas, sans doute, un titre pour se soulever contr'elle ; mais réel ou imaginaire, il en est toujours le prétexte : et la loi divine qui ôte aux soulèvemens tout motif par la soumission qu'elle commande, tout intérêt par les intérêts supérieurs qu'elle présente, tout désir par les sentimens qu'elle inspire ; la loi divine leur enlève encore tout prétexte par les grandes obligations qu'elle impose aux souverains. Peuples, ne murmurez pas

---

(1) Deus stetit in synagogâ deorum ; in medio autem deos dijudicat. *Psalm.* LXXXI, 1.

(2) Ego justitias judicabo. *Psalm.* LXXIV, 3.

(3) Judicium durissimum his, qui præsunt, fiet. *Sap.* VI, 6.

contre le précepte qui vous contient dans l'obéissance absolue; il est la sauve-garde de votre félicité. Rois, ne vous plaignez pas de l'autorité toute-puissante qui pèse sur vos têtes, et de ses commandemens sévères; elle consolide votre puissance par l'obligation qu'elle vous impose d'en modérer l'exercice; elle la rend stable en la rendant bienfaisante. Unissez-vous aux sentimens d'un des plus grands monarques qui aient existé. Bénissez le Seigneur, qui, par les préceptes qu'il dicte à vos sujets et à vous-mêmes, tient votre peuple constamment courbé sous votre joug, et soumis à vos lois (1).

Et nous, victimes de nos fautes, cessons de nous abuser sur la cause de nos malheurs. Non, ce ne sont point les vices des constitutions, les abus des gouvernemens, les erreurs des administrations, les fautes des souverains, les hauteurs des grands, les déprédations, les rapines, les vexations des agens de l'autorité, qui suscitent les révolutions, renversent les trônes, bouleversent les empires, et du faîte de la prospérité, précipitent dans l'infortune, tout-à-la-fois, grands et petits,

(1) Benedictus Dominus, Deus meus... qui subdit populum meum sub me. *Psalm.* CXLIII, 1 *et* 2.

maîtres et sujets, rois et nations : c'est le Maître de l'univers, irrité des crimes d'une nation, et voulant montrer à toutes les autres un terrible exemple de sa justice. Il permet les excès des grands et l'insurrection du peuple ; et frappe ainsi du même coup, et les grands, et le peuple. Il ne fait que retirer sa main maîtresse de l'ordre ; et tout ce qu'elle soutenoit, s'écroulant au même instant, tout tombe dans la confusion et le trouble. Parlons sans figures. L'insubordination d'un peuple est l'instrument dont se sert la Providence pour punir ses autres vices. Le sentiment d'indépendance et d'ambition qui corrompit le genre humain dans sa source, et causa tous les maux qui font encore souffrir l'humanité, est le même qui perd les nations, et les plonge dans leur ruine. Le tentateur dit à nos premiers pères : Vous serez comme des Dieux. Ils le crurent, et leur funeste illusion enveloppa toute leur postérité dans leur faute et dans leur châtiment. Il a dit de même aux factieux de notre patrie : Vous serez comme des rois ; et ils l'ont cru également. Grand Dieu ! le crime semblable aura-t-il les mêmes suites ? Les maux qu'il a attirés sur nous, se prolongeront-ils de même dans les

races futures?. et poursuivrez-vous sur les générations qui nous suivront, les forfaits de la nôtre? Dieu de bonté, détournez ce malheur, le plus affreux de tous. Jetez un regard de miséricorde sur ce royaume, où vous fûtes autrefois tant honoré. Assez de châtimens ne sont-ils pas amassés sur nos têtes? Assez d'exemples n'ont-ils pas étonné, épouvanté, instruit les nations? C'est à nous à mériter le retour de la miséricorde divine par notre retour à elle. N'espérons la cessation de nos maux, que de la cessation de leur cause. Pour la demander avec succès, rendons-nous dignes de l'obtenir ; et qu'une conversion sincère et totale nous acquière le droit d'être exaucés.

ÉVANGILE

Du vingt-troisième dimanche après la Pentecôte.

Jesus-Christ guérit une femme malade d'une perte de sang, et ressuscite la fille d'un chef de synagogue.

LORSQUE Jesus parloit aux disciples de Jean, un chef de synagogue s'approcha de lui, et l'adora, en disant: Seigneur, ma fille vient de mourir; mais venez lui imposer la main, et elle vivra. Jesus se leva et le suivit avec ses disciples. Et voilà qu'une femme, qui depuis douze ans étoit malade d'une perte de sang, s'approcha par derrière, et toucha la frange de son vêtement. Car elle disoit en elle-même: Si je touche seulement sa robe, je serai guérie. Jesus s'étant retourné, et l'ayant vue, lui dit: Ayez confiance, ma fille; votre foi vous a sauvée. Et à l'heure même la femme fut guérie. Jesus étant arrivé à la maison du chef de synagogue, et voyant les joueurs d'instrumens et une troupe qui

faisait un grand bruit, dit : Retirez-vous; car cette fille n'est pas morte, mais elle dort. Et ils se moquoient de lui. Lorsqu'il eut fait sortir la foule, il entra, et prit la main de la fille, qui se leva. Et le bruit de cet événement se répandit dans tout le pays. (*Matth.* IX, 18 *et* 26).

EXPLICATION.

Lorsque Jesus parloit aux disciples de Jean, un chef de synagogue s'approcha de lui, et l'adora, en disant : Seigneur, ma fille vient de mourir; mais venez lui imposer la main, et elle vivra. Saint Marc et saint Luc nous apprennent que ce chef de synagogue s'appeloit Jaïr (1). Ce n'est pas sans raison qu'ils déclarent son nom. Ce qui n'est pas fort important aujourd'hui, étoit alors de la plus grande importance. En nommant celui qui avoit été l'objet du miracle, ils donnoient une grande facilité à la vérification; et par là même ils s'obligeoient à dire la vérité. Très peu d'années s'étoient écoulées entre le temps où le fait s'étoit passé, et celui où ils le racontoient. Un miracle aussi public ne pouvoit être

(1) *Marc.* V, 22. *Luc.* VIII, 41.

ignoré dans le pays. Un chef de synagogue étoit un homme très-connu. Ainsi, rien de plus aisé, lors de la prédication des apôtres, que de s'assurer s'il y avoit eu dans les environs de Capharnaüm un homme qui s'appelât Jaïr; si cet homme avoit eu une fille, si cette fille étoit morte; si Jesus-Christ l'avoit ressuscitée. Qu'à l'examen les faits se trouvassent être faux, ou même n'être pas très-notoires, comme les apôtres attestent qu'ils le furent, leur témoignage tomboit; ils étoient déclarés imposteurs, et traités comme tels. Il falloit qu'ils fussent bien certains des témoignages, non-seulement de Jaïr et de sa famille, mais de tous les habitans du canton, pour oser aussi hardiment les provoquer. On ne voit point que les contemporains, et que ceux qui les ont suivis, aient contesté la réalité de ce prodige. On voit au contraire les philosophes qui, dans les premiers siècles, ont écrit contre le christianisme, reconnoître formellement la vérité des miracles de Jesus-Christ. Et peut-on, en connoissant la rage acharnée contre le christianisme naissant, croire que s'il eût été possible de les révoquer en doute, on ne l'eût pas fait? Peut-on imaginer que la réclamation universelle de tout le pays, qui eût

eu lieu immanquablement, si les faits se fussent trouvés faux, eût pu être étouffée par les apôtres, alors si foibles ? Peut-on se figurer que leur prédication auroit eu le moindre succès, si on avoit pu leur objecter un seul mensonge? C'est en publiant les circonstances qui pouvoient servir à constater les miracles de leur Maître, que les apôtres les ont fait croire. Les miracles ont donc été reconnus véritables.

Dans l'impuissance de nier que la publicité des miracles de Jesus-Christ ait été avouée, et de son temps, et de celui qui l'a suivi (1), l'incrédulité s'efforce d'affoiblir le poids de ces aveux. Elle prétend qu'ils ne sont nullement décisifs. C'étoit, dit-elle, un principe universellement reçu dans ce siècle, avoué de tous les partis, des grands comme du peuple, des philosophes et des ignorans, que par le secours des esprits, un homme peut faire des choses surnaturelles. Les pères attri-

---

(1) Quand nous disons que la vérité des miracles de Jesus-Christ a été reconnue de son siècle et des suivans, il faut en excepter sa résurrection, laquelle n'ayant pas eu la même publicité que ses autres prodiges, a éprouvé des contradictions de la part des incrédules de ce temps-là.

buoient aux démons les prodiges de Pythagore et d'Apollonius. Les philosophes disoient de même que les miracles de Jesus-Christ étoient l'effet de la magie. Dira-t-on que les aveux des pères prouvent les miracles du paganisme? On ne peut pas soutenir avec plus de fondement que ceux des philosophes établissent la réalité des miracles du christianisme. De part et d'autre, ces aveux étoient faits sans examen. Il faut les regarder comme ces propositions que les philosophes et les théologiens accordent, parce qu'ils ne se soucient pas de les contester, les regardant comme indifférentes, et persuadés qu'elles ne décident rien pour le fond de la question.

Ce n'est pas précisément sur les aveux des philosophes qui ont combattu le christianisme dans les siècles immédiatement postérieurs à son établissement, de Celse, de Porphyre, de Julien, d'Hiérocles, que nous fondons la certitude des miracles de Jesus-Christ. Nous convenons que, si elle n'étoit établie que sur la reconnoissance d'écrivains qui vivoient un, deux, trois ou quatre siècles après, la preuve seroit légère, et que la foi n'y trouveroit pas un motif suffisant. Mais nous rapprochons ces aveux de deux

faits constans : l'un, que les miracles de Jesus-Christ ont été publiés et attestés uniformément par plusieurs témoins oculaires ; l'autre que des contemporains, dont plusieurs les avoient vus, qui tous étoient à portée de les vérifier, parmi lesquels beaucoup étoient intéressés à les contredire, aucun n'en a contesté la réalité. Alors ces aveux acquièrent un grand poids, parce qu'ils ne sont plus les aveux particuliers de ces écrivains, mais parce qu'ils prouvent la persuasion des contemporains, et qu'ils forment un aveu général et continu de tous les ennemis qu'a eu le christianisme, depuis le moment où les miracles ont été opérés jusqu'au quatrième siècle.

Nous disons : Celse reconnoît que les miracles du Sauveur sont réels ; donc ils le sont. C'est que Celse est le garant non suspect du siècle qui l'a précédé. Dans son témoignage, nous trouvons celui des contemporains de Jesus-Christ. Il y avoit à peine cent ans que Jesus-Christ étoit remonté dans les cieux, lorsque Celse écrivoit contre sa religion. Il avoit dû voir dans sa jeunesse des personnes qui avoient connu, ou Jesus-Christ lui-même, ou des hommes de son temps. Ayant profondément étudié l'histoire évangélique

dont il cite fréquemment des textes, il ne pouvoit ignorer ce qu'avoient pensé sur les faits qui y sont rapportés, ceux que l'on disoit en avoir été les témoins. Si du temps de Jesus-Christ, la vérité de ses miracles avoit été contestée par quelques personnes, Celse l'auroit su; s'il l'avoit su, il l'auroit dit. Animé comme il l'étoit contre le christianisme, ingénieux à trouver des argumens pour le combattre, auroit-il voulu renoncer à l'avantage que lui auroient donné des dénégations? Auroit-il cherché à affoiblir l'autorité des miracles, s'il avoit pu en révoquer en doute la vérité? les auroit-il attribués à la magie, s'il avoit pu citer quelques témoins qui les eussent niés? Ce que nous disons de Celse, peut s'appliquer aux autres philosophes qui l'ont suivi dans sa haine contre la religion. Le christianisme a été dès son origine un sujet de contradiction. De même que les prédications des apôtres, les objections de leurs adversaires ont eu de tous les temps la plus grande publicité. Elles ont passé de génération en génération aux ennemis du christianisme, qui se sont succédés sans interruption pendant les premiers siècles. Les pères les transmettoient à leurs enfans avec leur haine; et

nous les retrouvons successivement copiées par tous les philosophes qui ont écrit contre la religion. Si parmi ces objections il y en eût eu qui portassent sur la réalité des miracles, auroient-elles été ignorées de Porphyre, d'Hiérocles, de Julien? Les auroient-ils passées sous silence? Ils ont répété tout ce qui avoit été dit contre l'évangile depuis le commencement de sa publication, et ils n'ont pas contredit la réalité des miracles; ils l'ont même reconnue. Donc la réalité des miracles n'a pas été attaquée dans le temps dans le pays où ils ont été opérés, par ceux qui auroient eu la facilité, et qui avoient l'intérêt de les combattre. Elle n'a pas été attaquée: donc elle n'a pu l'être; donc la notoriété des miracles étoit si éclatante, leur certitude si constante parmi les contemporains, qu'il étoit impossible aux plus ardens ennemis du christianisme, de les révoquer en doute. La même Providence, qui a livré pendant trois siècles la religion aux fureurs persécutrices, pour que son établissement miraculeux confondît à jamais ceux qui viendroient de nouveau l'attaquer, a voulu que pendant le même temps elle fût aussi combattue par les argumens de la philosophie, afin que

l'aveu formel des faits sur lesquels elle est fondée, fût la réfutation anticipée et victorieuse de tous ceux qui, dans le cours des siècles, oseroient entreprendre de les contester.

On assimile les aveux des saints pères de l'église, relativement aux miracles du paganisme, à ceux des païens, relativement aux miracles de Jesus-Christ. Passons à nos adversaires ce que nous pourrions leur contester, que les saints pères sont constamment convenus des prodiges allégués par les païens. Bornons-nous à dire que ces aveux de plusieurs saints pères, ne se lient pas comme ceux des philosophes païens, à des relations de témoins oculaires, à des confessions de contemporains intéressés à contredire. Il ne s'agit pas de savoir si les pères ont dit des miracles d'Esculape, de Pythagore, d'Apollonius, la même chose que les philosophes ont dit des miracles de Jesus-Christ. La question est de savoir si les pères l'ont dit par le même motif que les philosophes; si les aveux des pères prouvent de même que ceux des philosophes, la persuasion générale du temps et du pays où l'on dit que les miracles ont été opérés. Nous soutenons qu'ils ne la prouvent pas. Et comment la prou-

veroient-ils? Ces prétendus prodiges n'ont été rapportés que très-long-temps après la date qu'on leur donne. Par exemple, ceux d'Apollonius, les plus célèbres de tous, n'ont pour témoin que Philostrate qui leur est postérieur d'un siècle. D'où peut-on savoir quel effet avoient produit ces prodiges sur la génération qui a dû les voir, quand ils ne sont rapportés qu'au bout d'un siècle, et que l'on ignore même l'opinion des générations qui se se sont écoulées dans cet intervalle? Placés à une grande distance de temps et de pays, de ces faits qu'on leur objectoit, les saints pères n'étoient pas à portée de les vérifier. Dès-lors leurs aveux ne signifient rien. Qu'ils aient cru inutile de discuter des prodiges, d'après la persuasion fondée sur l'écriture que le démon peut en faire, ou qu'ils aient jugé trop pénible, après un si long temps, de se livrer à les examiner; ou, si l'on veut, qu'ils aient été abusés par les récits qu'on leur faisoit, et qu'avec trop de crédulité ils aient attribué à la puissance du démon, ce qui étoit l'œuvre de l'adresse des prêtres; tout cela nous est indifférent : nous consentirons à cet égard à tout ce que l'on voudra. Les aveux des philosophes qui ne pouvoient pas ignorer les

contradictions qu'auroit éprouvé la narration des miracles de Jesus-Christ, n'ont certainement pas les mêmes motifs. Et dès-lors entre les uns et les autres il n'y a pas de parité. Les miracles de Jesus-Christ ont été avoués, parce que d'après l'attestation unanime et bien connue des contemporains, amis et ennemis, il étoit impossible d'en révoquer en doute la certitude; ceux du paganisme l'ont été, parce qu'ignorant, à la distance où on étoit, l'opinion des contemporains, on a trouvé inutile ou embarrassant d'en montrer la fausseté. C'est avec une force victorieuse que nous opposons aux incrédules les aveux de leurs devanciers. C'est sans raison qu'ils nous objectent ceux de nos saints docteurs.

Dans les trois morts, dont les évangélistes racontent la résurrection, les saints pères et les interprêtes voient l'image des différens degrès de mort spirituelle, dont la bonté divine daigne retirer les ames qui ont eu le malheur d'y tomber. La fille de Jaïr qui ne faisoit que de mourir, représente ceux qui ne se sont engagés dans le péché que depuis peu de temps, et qui n'y ont pas encore fait de grands pas. Le fils de la veuve de Naïm, mort depuis plus long-temps, et que l'on

l'on portoit déjà en terre, est le symbole des pécheurs plus avancés dans les voies de perdition, et qui font des pas continuels vers l'enfer. Enfin Lazare, mort depuis quatre jours, et exhalant une odeur fétide, marque les malheureux croupissans dans le limon du crime, dont l'ame absolument corrompue jette une puanteur infecte et contagieuse. En rappelant à la vie ces trois morts, Jesus-Christ nous apprend que quelqu'enfoncé que l'on soit dans le péché, sa grâce est toujours assez puissante pour nous en retirer. Pour pardonner au pécheur, ce n'est pas au nombre et à l'énormité des offenses qu'il a égard, c'est à la sincérité et à la vivacité de la pénitence. Le plus grand criminel est plus près du salut que celui qui vient de tomber pour la première fois, s'il est plus fortement repentant et plus profondément contrit. Pécheurs, depuis quelque temps que vous le soyiez devenus, ne désespérez pas; Jesus-Christ a ressuscité des personnes mortes depuis différens temps. Mais ne prenez pas trop de confiance. Entre ses nombreux miracles, on ne voit que trois résurrections. C'est aux vœux et aux larmes de leurs familles, qu'il a rendu ces morts; ce ne sera de même qu'à vos

prières et à votre repentir, qu'il accordera la vie de votre ame. Voyez par l'exemple de Jaïr, comment vous pourrez l'obtenir.

Nous trouvons dans sa prière deux qualités qui doivent animer les nôtres: l'humilité et la confiance. Il commence par se prosterner aux pieds de Jesus-Christ, et il lui dit ensuite, que s'il veut bien venir imposer les mains à sa fille, certainement elle vivra. Nous devons à la grandeur de Dieu, l'hommage de notre humilité, et à sa bonté, celui de notre confiance. Nous ne méritons rien; soyons humbles: tout nous est promis; soyons confians. Dieu nous déclare, par un prophète, qu'il jette un regard favorable sur la prière des humbles (1); et par un apôtre, il nous ordonne, sous peine de n'être pas exaucés, de le prier avec foi et sans hésiter (2). Ces deux qualités de nos prières ne se nuisent pas; mais se modèrent réciproquement. L'humilité est

---

(1) Respexit in orationem humilium; et non sprevit precem eorum. *Psalm.* CI, 18.

(2) Postulet autem in fide nihil hæsitans : qui enim hæsitat, similis est fluctui maris, qui à vento movetur et circumfertur. Non ergo æstimet homo ille quòd accipiat aliquid à Domino. *Jacob.* I, 6 *et* 7.

le frein qui retient la confiance, et la confiance l'aiguillon qui anime l'humilité. L'humilité empêche la confiance de s'emporter à la présomption, et la confiance empêche l'humilité de dégénérer en pusillanimité.

Si nous sentions nos besoins aussi vivement que ce père sentoit la perte de sa fille, nos prières seroient animées des mêmes sentimens que la sienne. Mais l'attachement aux biens de la terre, étouffe dans nous l'amour des biens célestes. Plus nous sommes ardens pour les intérêts de la chair et du sang, plus nous sommes froids pour ceux du salut. Quelle proportion peut-il y avoir entre ce que nous poursuivons avec la plus ardente vivacité, et ce que nous daignons à peine demander mollement et sans chaleur? Quelle comparaison, un homme qui n'a pas entièrement perdu la foi, peut-il raisonnablement faire entre une grâce de Dieu, et une faveur d'un grand; entre une œuvre méritoire pour le salut, et une démarche pour acquérir quelque bien terrestre; entre une tentation surmontée, et un avantage remporté sur un concurrent? Et cependant, à la honte de l'esprit humain, nous voyons continuellement comment entre ses divers

objets se comportent des hommes que l'on croit raisonnables, qui se prétendent même chrétiens. Ils disent bien qu'ils préfèrent les intérêts du ciel à ceux de la terre ; mais leurs actions démentent à tout moment leur langage. Singulière préférence qu'ils donnent à Dieu sur le monde ! Elle consiste à travailler toujours pour le monde, et à ne faire rien, ou presque rien pour Dieu.

Par la bonté avec laquelle Jesus-Christ acquiesce au désir de Jaïr, il nous montre un caractère que doit essentiellement avoir la nôtre. Il lui suffit d'avoir vu la douleur de ce père, d'avoir entendu le besoin qu'il a de son assistance. Il se lève aussitôt, et le suit pour lui rendre l'objet de sa tendresse. Ainsi la charité qu'il nous enseigne est active, et vole au secours du prochain dès qu'elle peut connoître ses besoins. Elle ne fait pas attendre ses bienfaits ; elle se hâte de les répandre, et leur donne un nouveau prix par sa promptitude à les accorder. Est-ce ainsi que se montre la nôtre ? Lorsque nous daignons soulager des infortunés, ne les laissons-nous pas languir dans une attente qui les consume et les désole ? La cause de cette lenteur à obliger, est dans les uns la négligence, dans les au-

tres la prétention. Ceux-là ne trouvent pas que la satisfaction de faire du bien, vaille la peine de se détourner de ses occupations, de se distraire de ses plaisirs; ceux-ci imaginent que leurs grâces plus long-temps désirées, exciteront plus de reconnoissance. Combien est différente de cette froide et lâche bienfaisance, qui calcule toujours l'intérêt de son plaisir ou de sa vanité, la munificence chrétienne qui s'oublie constamment elle-même! Combien elle est, et plus chère aux malheureux qu'elle soulage, et plus méritoire pour l'homme religieux qui la pratique!

Et voilà qu'une femme, qui depuis long-temps étoit malade d'une perte de sang, s'approcha par derrière, et toucha la frange de son vêtement. Car elle disoit en elle même: Si je touche seulement sa robe, je serai guérie. Jesus s'étant retourné, et l'ayant vue, lui dit: Ayez confiance, ma fille; votre foi vous à sauvée. Et à l'heure même la femme fut guérie. Saint Marc et saint Luc ajoutent au récit de ce miracle, quelques circonstances omises par saint Matthieu. Jesus-Christ en marche pour guérir la fille de Jaïr, étoit suivi d'une troupe nombreuse qui le pressoit beau-

coup. Cette femme, malade depuis douze ans, avoit consulté plusieurs médecins, y avoit dépensé tout son bien, et loin de recevoir du soulagement, étoit devenue beaucoup plus incommodée. Ayant entendu parler de Jesus, elle vint dans la foule derrière lui, et toucha son vêtement, en disant : Si je touche seulement ses habits, je serai sauvée ; et aussitôt elle s'aperçut que son flux de sang s'arrêtoit. Jesus sentant qu'il étoit sorti de lui une vertu, se retourna, en demandant qui l'avoit touché. Ses disciples lui répondirent : Vous voyez cette foule qui vous presse, et vous demandez qui vous a touché ! Mais Jesus regardoit pour voir la femme qui avoit fait cela. Elle, effrayée et toute tremblante, sachant ce qui s'étoit passé en elle, se jeta aux pieds du Sauveur, et lui avoua toute la vérité. Alors Jesus-Christ lui dit : Ma fille, votre foi vous a sauvée ; allez en paix, et soyez guérie de votre infirmité (1).

La maladie dont cette femme étoit attaquée, étoit de celles que l'on rougit communément de déclarer en public. Les saints pères y ont vu en conséquence

(1) *Marc.* V, 24. *et suiv. Luc.* VIII, 42 *et suiv.*

la figure du vice honteux dont on cherche presque toujours à voiler les actes; qui souille le corps avec l'ame; qui malheureusement est de tous le plus commun dans le monde, et qui en entraîne tant d'autres à sa suite; qui rendit Samson foible, David homicide, Salomon idolâtre, les vieillards de la captivité calomniateurs. Une autre analogie que remarquent les docteurs entre l'état de cette femme et la passion impure, c'est la durée de l'un et de l'autre. Il y avoit beaucoup d'années qu'elle étoit affligée de son infirmité. Et tel est le déplorable effet du vice qui attaque la pureté, que c'est celui de tous auquel on reste le plus constamment attaché, et dont il est le plus difficile et le plus rare de se défaire. Les afflictions, la perte des places, des dignités, des biens, les malheurs de divers genres qui corrigent souvent des autres passions en détachant de leurs objets, n'ont que peu de prise sur celle-là. Elle est de tous les états, on la porte dans toutes les situations, elle se survit en quelque sorte à elle-même, et l'impuissance de la satisfaire ne la détruit pas. Jusque sous les neiges de la vieillesse, ce feu honteux couve encore. Quand il ne peut plus embraser les sens, il s'efforce de

réchauffer la mémoire et l'imagination. Au défaut des plaisirs infâmes qu'il ne peut plus donner, il rappelle des souvenirs criminels, et présente des images abominables; et il rend la caducité aussi coupables par ses regrets et ses habitudes, que l'avoit été la jeunesse par ses désirs et ses emportemens.

Les auteurs sacrés remarquent que cette femme avoit inutilement recouru à l'art des médecins; qu'elle n'avoit fait qu'y dépenser sa fortune, et qu'elle n'en étoit que plus incommodée. Sous cet emblème, ils nous apprennent que pour se guérir des maux spirituels, c'est non-seulement sans fruit, mais avec danger, qu'on emploie les moyens humains. Ne vous confiez, dit le Prophète, ni aux princes, ni aux enfans des hommes, incapables de donner le salut (1). C'est de Jesus-Christ seul qu'il faut l'espérer. Les conseils des hommes, les raisonnemens de leur sagesse, sont des remèdes absolument inefficaces par eux-mêmes. Si on ne les rapporte pas à Dieu, s'ils ne sont pas des moyens que lui-même emploie pour nous

(1) Nolite confidere in principibus, in filiis hominum, in quibus non est salus. *Psalm.* CXLV. 2 *et* 3.

ramener à lui, si on ne les appuie pas des motifs de la religion, et sur-tout des secours de la grâce, au lieu de nous servir, ils ne feront pour l'ordinaire que nous nuire. La philosophie si vantée pour remédier aux maux de l'ame, en est un médecin bien inhabile. Elle ne sait guérir un mal, que par un mal contraire, souvent plus funeste. Son moyen, pour réprimer une passion, est de lui en opposer une autre ; et si jamais elle a pu chasser un vice d'un cœur, elle y en a fait entrer bien d'autres. C'est qu'elle ne peut combattre un intérêt terrestre que par un autre intérêt également terrestre. Elle n'a pas en son pouvoir de plus puissans moyens ; et tout intérêt de ce monde, est le mobile de quelque passion. Il n'y a que la religion qui soit, et qui puisse être un remède efficace, un remède certain, un remède universel aux maux spirituels. Elle seule a la force de tenir toutes les passions à-la-fois comprimées, par les grands préceptes qu'elle dicte ; par les grands conseils qu'elle donne ; par les grands devoirs qu'elle impose ; par les grands exemples qu'elle présente ; par les grands motifs qu'elle suggère ; par les grands intérêts qu'elle offre ; par les grands sentimens qu'elle inspire ; par les

grands moyens qu'elle prépare ; par les grands secours qu'elle fournit.

Il paroît que la femme de cet évangile n'avoit pas été personnellement témoin des miracles de Jesus-Christ, mais elle les avoit entendus raconter aux témoins oculaires : et sur leur récit universel, uniforme, bien circonstancié, elle avoit cru en lui, et s'étoit persuadée qu'elle pourroit obtenir de lui sa guérison. Notre foi a les mêmes motifs que celle de cette femme : mais a-t-elle la même vivacité? Nous n'avons pas été témoins des miracles de notre Rédempteur ; mais les témoignages de ses apôtres, confirmés par l'aveu de l'incrédulité d'alors, rendus plus incontestables encore par leurs succès transmis jusqu'à nous par le consentement unanime de dix-huit siècles, ne sont-ils pas aussi puissans que les rapports qui ont déterminé la croyance de cette femme? Pourquoi donc, appuyée sur de tels fondemens, notre foi est-elle aussi languissante? Pourquoi, si nous en avons véritablement, la démentons-nous continuellement par nos œuvres? Pourquoi ne nous inspire-t-elle pas la confiance de venir aux pieds du divin Sauveur, lui demander la guérison des infirmités dont notre ame est accablée? Si la malade de

notre évangile s'étoit contentée comme nous de croire spéculativement, si elle n'avoit pas agi conformément à sa croyance, si elle n'étoit pas venue trouver Jesus-Christ, elle seroit morte au bout de peu de temps dans son affligeante infirmité. Et c'est ce qui nous arrivera, et ce qui nous sera bien plus funeste, puisque nos maux nous conduisent à une mort bien autrement malheureuse, si nous n'allons pas avec la même confiance vers le Médecin bienfaisant qui peut seul nous guérir.

Cette femme espéroit trouver Jesus-Christ seul, et lui exposer en particulier son infirmité. Elle le rencontre environné d'une foule nombreuse qui le suit. Elle n'ose, ni entreprendre de l'arrêter, ni essayer de le tirer à part. Mais ces difficultés ne la retiennent pas. Le désir ardent d'être guérie, la confiance entière dans le Bienfaiteur universel, soutiennent son courage. La vraie foi ne se déconcerte point des embarras, ne se rebute pas des obstacles ; elle sait que c'est à les surmonter que consiste le principal mérite. Ceux que le démon oppose à notre conversion seroient bientôt franchis, si nous avions un désir réel de nous convertir. Le premier de tous les obstacles, celui

qui donne de la force aux autres, c'est dans nous-mêmes qu'il est ; c'est notre mauvaise volonté, c'est notre attachement à nos péchés. Nous disons que le retour à Dieu est trop pénible. Il l'est, parce que nous le rendons tel. Nous trouvons impossible ce que nous ne voulons pas faire ; et pour excuser notre persévérance dans le mal, nous aimons mieux nous accuser de foiblesse, que de convenir de notre opiniâtreté.

Le moyen qu'emploie cette femme pour parvenir à sa guérison, montre la grandeur de sa foi. Malgré la foiblesse où la jette son état, elle imagine de pénétrer dans la foule qui environne le Sauveur. Elle ne craint pas d'en être accablée : elle s'efforce de la percer ; et enfin, par degrés, elle parvient jusqu'auprès de Jesus-Christ, persuadée qu'il lui suffira d'avoir touché ses habits pour être guérie. Il y avoit cependant encore dans sa foi de l'imperfection, si elle imaginoit pouvoir toucher le vêtement de Jésus-Christ à son insçu. Elle devoit bien penser que celui qui avoit la toute-puissance, possédoit aussi la toute-science. Mais en cela elle pécboit par ignorance, et non par mauvaise volonté ; et la constance avec laquelle elle exécute son projet,

malgré les difficultés qu'elle dut éprouver, et de la part de la foule qu'il falloit traverser, et du côté de sa propre foiblesse qu'il falloit surmonter, réparoit avec avantage ce qui manquoit à son instruction. Nous sommes plus instruits qu'elle; nous connoissons mieux qu'elle ne le connoissoit, le divin Médecin des ames et du corps; mais nous sommes bien moins avancés qu'elle dans la voie de la guérison. C'est que nous n'avons pas sa persévérance. On entend beaucoup de projets de conversion ; on voit de grands plans de réforme : pourquoi donc si peu de conversions effectuées, si peu de réformes réalisées? C'est qu'il n'est pas difficile de projeter; l'exécution seule est pénible. La même vivacité d'imagination, qui avoit enfanté ces beaux desseins, à la vue des difficultés, s'exalte en sens contraire, et les grossit. Au moment d'agir, on ne voit plus que des obstacles à surmonter, des tentations à vaincre, des liaisons à rompre, des engagemens à dissoudre, des habitudes à réformer, des plaisirs à éviter, des passions à réprimer. On commence par s'effrayer; bientôt après on se rebute; ensuite on se dégoûte. On finit par reprendre, de lassitude et de lâcheté, le train de vie dont on avoit senti le vice,

et dont on avoit désiré avec assez de bonne foi se retirer.

Jesus-Christ se retourne, et demande qui l'a touché. Ne croyons pas cependant qu'il l'ignorât. Pouvons-nous douter que ce ne fût lui-même qui eût préparé ce miracle; qui eût inspiré à la femme le désir de venir le trouver; qu'il l'eût fait arriver précisément au moment où il marchoit environné d'une troupe nombreuse; qui lui eût fait concevoir l'espérance d'être guérie en le touchant? Son intention n'étoit pas de recevoir une instruction; il vouloit la donner. Il vouloit faire remarquer à ceux qui l'entouroient, ce nouveau prodige, dont ils ne se seroient pas aperçus s'il ne l'eût pas fait avouer à celle qui en étoit l'objet. Il vouloit, en affermissant la foi de Jaïr et de tous les autres, leur apprendre que pour opérer des miracles, il ne lui étoit pas nécessaire d'être présent; puisqu'il en faisoit même sans paroître le vouloir, et qu'ils sortoient de lui comme naturellement, et sans attendre ses ordres. Cette nouvelle manière d'opérer des prodiges, dut jeter dans l'ame des assistans une grande admiration; et dans le cœur du malheureux père, un redoublement de confiance et d'espoir.

Les disciples du Sauveur, qui n'étoient point dans le secret de ses intentions, lui répondent que, pressé comme il l'est de tous côtés, il ne doit pas s'étonner d'avoir été touché par quelqu'un. Ils ne comprenoient pas le sens de sa parole, et ne savoient pas en quoi consistoit la différence entre le presser et le toucher. Ils ne pouvoient pas faire la distinction des motifs qui réunissoient tout ce monde autour de Jesus-Christ. Lui seul, parmi ceux qui s'empressent auprès de lui, sait discerner la foule qu'y conduisent la curiosité, la coutume, le désir d'être remarqué, ou la crainte de l'être, du petit nombre d'ames ferventes qui, confondues dans cette multitude, s'approchent de lui pour attirer sur elles-mêmes les grâces dont il est la source féconde. Nous voyons quelquefois les autels entourés d'une affluence nombreuse. Les temples ne paroissent pas suffisans au concours des adorateurs qui s'y précipitent. Il n'est pas accordé aux ministres, successeurs des apôtres, de discerner dans cette foule, qui toute témoigne à-peu-près le même zèle, ceux qui n'apportent auprès de Jesus-Christ qu'un empressement inutile et importun, des ames privilégiées qui lui présentent une confiance sincère dans

sa bonté, et un désir ardent de la mériter. Mais Jesus-Christ les voit et les remarque. Entre toutes ces voix dont retentissent les voûtes sacrées, il distingue celles qui, partant de bouches plus pures, poussées par des sentimens plus affectueux, s'élèvent jusqu'à lui. Il supporte l'importunité des unes; il récompense la ferveur des autres: celles-là sont l'objet de sa patience; celles-ci de sa complaisance.

A la demande du Sauveur, la femme fut saisie de frayeur. Elle craignit d'avoir, sans le vouloir, commis une indiscrétion. La confiance la plus entière en Dieu, n'est pas exempte de crainte. L'incertitude si on est digne d'amour ou de haine (1), retient dans la terreur les ames les plus ferventes. Le sentiment de leur foiblesse, la conscience de leurs fautes que grossit à leur vue l'humilité, les fait trembler, en pensant à celui qui déclare que ceux qui le servent le plus fidellement, sont sujets à l'instabilité, et que jusque dans ses anges il trouve des imperfections (2);

---

(1) Nescit homo utrum amore, an odio dignus sit. *Eccli.* IX, 1.

(2) Ecce qui serviunt ei, non sunt stabiles, et in angelis suis reperit pravitatem. *Job.* IV, 18.

que parmi les saints il n'y en a pas un qui ne soit exposé à changer, et que les cieux mêmes ne sont pas purs devant ses yeux (1). Lorsqu'elles peuvent se tenir assurées de la droiture de leurs intentions, elles ne le sont pas de l'innocence de leurs actions. Leur conscience leur rend-elle témoignage en faveur de leurs actions; elles craignent d'avoir péché par quelques omissions. Elles sont agitées de l'inquiétude, et de ce qu'elles ont fait, et de ce qu'elles ont manqué de faire. Mais cette inquiétude n'est pas le désespoir. Toute tremblante qu'est cette femme, elle se jette aux pieds de Jesus-Christ. Elle avoit compté sur sa puissance; elle se confie à sa bonté. Elle ne rougit plus d'avouer publiquement sa maladie. Tout ce qu'elle craint, c'est d'avoir déplu à Jesus-Christ. Elle se hâte, par un sincère aveu de son action, d'en obtenir le pardon. Pécheurs, vous ne pouvez recevoir le remède aux maladies de votre ame, qu'en les confessant avec candeur au médecin que Jesus-Christ a établi pour les guérir. Quelqu'honteuses qu'elles soient, quelque peine que vous ressentiez à les

(1) Ecce inter sanctos ejus nemo immutabilis, et cœli non sunt mundi in conspectu ejus. *Job.* XV, 15.

déclarer, vous y êtes strictement obligés. C'est à cette condition que Dieu attache le bienfait de votre rétablissement. Il vous faut de toute nécessité, ou avouer vos péchés, ou en rester chargés.

Au lieu de blâmer cette femme, Jesus-Christ la loue; au lieu de la reprendre, il la console; au lieu de la punir, il la récompense. Il lui déclare que le prix de sa foi, est non-seulement sa guérison, mais aussi son salut. A la grâce qu'elle avoit désirée, il en joint une autre infiniment plus précieuse. Apprenons de là à rapporter tous les biens de l'ordre temporel que nous sollicitons, au bien suprême vers lequel ils doivent nous conduire. Si nous demandons la santé, que ce soit pour être plus en état de servir Dieu. Si nous implorons la bienfaisance céleste pour ceux que nous aimons, que ce soit dans la vue de les attacher à elle plus fortement: Si nous l'invoquons pour la prospérité publique, que ce soit afin que le peuple chrétien vaque plus librement au culte de Dieu et à l'observation de ses préceptes. Notre salut et celui de nos frères, voilà quel doit être le but de tous nos vœux. Quand il n'est pas l'objet immédiat, qu'il en soit du moins la fin dernière. Imitons dans nos prières

l'ordre que suit la Providence dans ses dispositions. Le salut des hommes en est constamment l'objet et le terme. Les choses mêmes, qui paroissent y être les plus étrangères, sont dirigées vers ce but universel par les moyens que sa sagesse a choisis, et qu'elle ne nous permet pas toujours de connoître. Ainsi notre devoir est de tout y rapporter; et comme nous devons sans cesse y tendre, nous devons continuellement nous en occuper.

Jesus-Christ déclare à la malade qu'il vient de guérir, que c'est par sa foi qu'elle a été sauvée. Est-ce que la foi est suffisante pour le salut? Gardons-nous de cette erreur qui a été condamnée par l'église. La foi est nécessaire pour être sauvé; mais séparée des autres vertus, elle devient inutile. Ce n'est pas de la foi stérile et active, d'une croyance purement spéculative qui reste dans l'esprit, et qui n'y produit rien, que parle le Sauveur. Son apôtre nous explique en son nom, quelle est la foi qui procure le salut; c'est celle qui opère par la charité (1). La foi accompagnée du cortège

(1) Nam in Christo-Jesu neque circumcisio aliquid valet, neque præputium; sed fides, quæ per charitatem operatur. *Galat.* V, 6.

des vertus qu'elle mène à sa suite, la foi fécondée par la multitude des œuvres dont elle est la mère; c'est-là cette foi à laquelle Jesus-Christ dit que cette femme doit son salut, et à laquelle il attache le nôtre. Croire, et ne pas agir conformément à sa foi, est une inconséquence aussi criminelle qu'elle est absurde. Loin de nous absoudre au tribunal céleste, elle nous y accusera, et nous y serons comme le serviteur dont parle Jesus-Christ, qui est d'autant plus sévèrement châtié, qu'ayant mieux connu la volonté de son maître, il ne s'y est pas conformé(1).

Jesus étant arrivé à la maison du chef de synagogue, et voyant les joueurs d'instrumens et une troupe qui faisoit un grand bruit, dit : Retirez-vous, car cette fille n'est pas morte ; mais elle dort. Et ils se moquoient de lui. Lorsqu'il eût fait sortir la foule, il entra, et prit la main de la fille qui se leva. Et le bruit de cet événement se répandit dans tout le pays. Le Sauveur marche de prodiges en prodiges. A peine a-t-il

---

(1) Ille autem servus, qui cognovit voluntatem domini sui, et non præparavit, et non fecit secundùm voluntatem ejus, vapulabit multis ; qui autem non cognovit, et fecit digna plagis, vapulabit paucis. *Luc.* XII, 47 et 48.

terminé une guérison, il va opérer une résurrection. Il nous montre, par la manière dont il procède, ce qu'on doit faire pour opérer la résurrection spirituelle des ames. Arrivé à la maison où la mort l'attendoit pour lui rendre sa victime, il trouve, ce qui étoit d'usage chez les juifs, comme chez les païens, une troupe bruyante de musiciens rassemblés, ou pour exprimer la douleur, ou pour la distraire. Ainsi les morts spirituels, pour s'étourdir sur leur état, s'efforcent de se dissiper, recherchent le bruit et le fracas, courent après les divertissemens. La première chose que fait Jesus-Christ pour rendre la vie à la morte, est d'éloigner tout ce vain tumulte. Sans doute, ce monde inutile ne pouvoit pas mettre de bornes à sa puissance. Il étoit le maître de rappeler à la vie la personne morte, au milieu de la multitude et du bruit qu'elle faisoit. Mais il vouloit nous enseigner que pour rappeler à la vie de la grâce, l'ame qui a eu le malheur de la perdre, il faut commencer par la retirer des dissipations, des divertissemens, des plaisirs qui la distraient, et la détournent de la pensée du salut. Ce sont des liens qu'il faut briser, pour lui rendre la liberté de revenir à Dieu. L'éloignement

du monde est un préalable indispensable de la conversion. Si des circonstances particulières rendent impraticable un éloignement physique et absolu, un éloignement moral est au moins absolument nécessaire. Si on ne peut s'écarter entièrement du monde, il faut au moins en séparer son cœur. Il faut au milieu du monde se faire une solitude, éviter ses assemblées, renoncer à ses fêtes, fuir ses illusions, et tout ce que le Sage appelle la fascination de la bagatelle qui obscurcit le bien. (1). Au milieu des dissipations mondaines, les grands motifs de la religion ne frappoient pas le pécheur. La poussière qu'élevoit autour de lui l'agitation du monde, ce tourbillon dont il étoit enveloppé et sali, déroboit à ses regards la vue de Dieu, la contemplation de ses promesses et de ses menaces. Ce n'est que lorsqu'elle est sortie de ce nuage qui l'aveugloit, que l'ame, rendue à la pure lumière de la religion, voit les objets tels qu'ils sont. Elle reconnoît sa difformité et l'horreur qu'elle inspire. Elle découvre sur sa tête le glaive de la vengeance céleste prêt à l'immoler; et sous

(1) Fascinatio enim nugacitatis obscurat bona. *Sap.* IV, 12.

ses pieds, l'abîme creusé par la colère divine où elle va s'engloutir. Elle aperçoit d'un côté la justice levant le bras pour la frapper; de l'autre la miséricorde étendant les bras pour la recevoir. Elle voit Jesus-Christ, maintenant son intercesseur, prêt à devenir son juge. En même temps que ses yeux s'ouvrent à la lumière, son cœur s'ouvre à la terreur et à l'espérance qui y font entrer le repentir, et lui font mériter son pardon.

Nous voyons les joueurs d'instrumens et les autres personnes se moquer de ce que le divin Sauveur dit que cette fille n'est pas morte, mais seulement endormie. Ils ne comprenoient pas le sens de son discours; et assurés comme ils l'étoient de la mort de la fille, ils le trouvoient déraisonnable. Mais avec un peu de réflexion, ils auroient senti que la réputation seule de Jesus-Christ devoit leur inspirer du respect pour ses paroles; et qu'un homme qui avoit opéré tant de miracles, avoit bien le droit d'appeler un simple sommeil, la mort qu'il étoit le maître de faire cesser. Mais ce n'est pas ainsi que raisonnent les gens du monde. Ce qu'ils n'entendent pas, ce qu'ils ne sont pas dignes d'entendre dans le langage de la religion, est le sujet de

leur risée. Les traits de leur raillerie n'épargnent pas les ministres les plus respectables. C'est sur-tout lorsqu'ils voient un de leurs semblables prêt à quitter leur coupable société, et à retourner à Dieu, qu'ils redoublent leurs sarcasmes, et contre lui, et contre les vertueux pasteurs qui le rendent à la vie de la grâce. Mais Jesus-Christ ne s'arrête pas à leurs vaines et insolentes plaisanteries. Sans daigner leur répondre, il les fait tous sortir, et opère en leur absence le miracle dont ils ne méritoient pas d'être témoins. Par sa conduite ferme et prudente, il apprend à ceux qu'il laissera après lui chargés de la résurrection des ames, à ne se laisser, ni déconcerter, ni abattre par les propos du monde, et à n'y répondre que par les faits et par les œuvres de leur ministère.

Les évangélistes remarquent qu'en ordonnant à la jeune fille de se lever, Jesus-Christ lui donna la main pour l'aider. Pasteurs des ames, c'est encore ici une instruction qu'il vous donne. Ce n'est pas assez pour vous d'engager par vos exhortations, les pécheurs à entrer dans les voies de la pénitence; vous devez, comme Jesus-Christ, leur donner la main pour les soutenir, et

prévenir

prévenir d'autres chutes; pour les guider, et les empêcher de s'égarer de nouveau. Les commencemens d'une conversion exigent de vous des soins assidus. Les cicatrices des plaies que vous avez fermées, sont prêtes à se rouvrir. Le feu que vous avez étouffé, n'attend qu'un souffle pour se rallumer. Le pli des habitudes que vous avez comprimées, fait effort pour se reformer. Le levain des passions que vous avez réprimées, mais non encore détruites, fermente toujours avec assiduité. L'ennemi que vous avez chassé de ce cœur, rode sans eesse autour de lui pour y rentrer. Médecin spirituel, n'abandonnez pas ce malade que vous avez guéri, mais pas entièrement rétabli; qui est délivré de son mal, mais qui n'a pas recouvré toutes ses forces. Que votre charité consomme ce qu'a commencé votre zèle. Facilitez-lui, en les partageant, les exercices de sa pénitence. Unissez vos vœux à ses vœux; excitez ses regrets par la douleur que vous lui montrerez; soutenez ses résolutions de vos vives exhortations. Votre présence l'encouragera; votre assistance le fortifiera: et sa parfaite conversion, ouvrage commun de ses efforts et de vos secours, fera le bonheur de tous les deux.

Enfin, saint Marc et saint Luc rapportent que Jesus-Christ, après avoir ressuscité la jeune fille, ordonna qu'on lui donnât à manger. Il donne le même ordre pour ceux qu'il ressuscite spirituellement. Lorsqu'ils sont entièrement rendus à la vie, que tous les symptômes de morts sont disparus, qu'ils se sont levés de ce cercueil, séjour de corruption où les tenoient enfermés leurs vices, il commande qu'on leur fasse manger le pain descendu du ciel qui fait vivre éternellement (1). C'est par cette nourriture substantielle, qu'ils conserveront la vie recouvrée. L'Eucharistie leur rendra leur première vigueur; elle l'augmentera encore, et achevant de chasser de leur intérieur tout ce qui pourroit y rester d'humeurs malignes et dangerenses, elle le préservera, selon la parole du divin Sauveur, de l'affreux malheur de retomber dans l'état de mort dont sa grâce les a retirés (2).

---

(1) Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi. Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum. *Joan.* VI, 51 *et* 52.

(2) Hic est panis de cœlo descendens, ut si quis ex ipso manducaverit, non moriatur. *Joan.* VI, 50.

ÉVANGILE

Du jour de la Purification de la sainte Vierge.

Présentation de Notre-Seigneur Jesus-Christ au temple.

QUAND les jours de la Purification de Marie, selon la loi de Moyse, furent révolus, on porta Jesus à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, conformément à ce qui est écrit dans la loi du Seigneur: Tout mâle premier né sera consacré au Seigneur; et afin d'offrir en sacrifice, comme l'ordonne la loi du Seigneur, deux tourterelles ou deux pigeonneaux. Il y avoit alors à Jérusalem un homme appelé Siméon; et c'étoit un homme juste et

---

la Pentecôte, ayant beaucoup de conformité avec celui du premier dimanche de l'Avent, et ayant de même pour objet le jugement dernier, on n'a pas cru nécessaire d'en faire une explication particulière; on se contente de renvoyer à celle qui a été donnée de l'autre évangile, *tome premier*, page 1.

craignant Dieu, qui attendoit la consolation d'Israël, et l'Esprit saint étoit en lui. Il lui avoit été révélé par l'Esprit saint, qu'il ne mourroit pas sans avoir vu auparavant le Christ du Seigneur. Et il vint dans le temple par un mouvement de l'Esprit divin; et lorsque l'Enfant-Jesus fut introduit par ses parens, afin de faire pour lui ce qui étoit en usage selon la loi, il le prit dans ses bras, et benit Dieu, en disant: C'est maintenant, Seigneur, que, selon votre parole, vous laisserez aller en paix votre serviteur; puisque mes yeux ont vu votre Sauveur que vous avez destiné à être exposé à la vue de tous les peuples, pour être la lumière qui éclairera toutes les nations, et la gloire d'Israël, votre peuple. (*Luc.* II, 22 *et* 32).

EXPLICATION.

Quand les jours de la Purification de Marie, selon la loi de Moyse, furent révolus, on porta Jesus à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur, conformément à ce qui est écrit dans la loi du Seigneur: Tout mâle premier né sera consacré au Seigneur; et afin d'offrir en sacrifice, comme l'ordonne

la loi du Seigneur, deux tourterelles ou deux pigeonneaux. A mesure que Jesus-Christ croît en âge, s'accomplissent successivement les prophéties qui le désignoient à la terre. Aujourd'hui paroît pour la première fois dans son temple, le Dominateur, cet Ange du testament, annoncé par Malachie (1). Aujourd'hui le Désiré des nations, prédit par Aggée, vient remplir de gloire sa demeure. Il vient apporter au second temple un honneur que ne reçut jamais le premier (2). Ce n'est pas dans l'éclat de sa gloire qu'il se montre. Il ne remplit pas le temple d'une nuée lumineuse, qui éblouisse les prêtres, et les trouble dans leurs fonctions (3), comme lorsqu'il en prit pos-

(1) Ecce ego mitto angelum meum, et præparabit viam ante faciem meam. Et statim veniet ad templum suum Dominator, quem vos quæritis, et Angelus testamenti, quem vos vultis. Ecce venit, dicit Dominus exercituum. *Malach.* III, 1.

(2) Veniet Desideratus cunctis gentibus, et implebo domum istam gloriâ.... magna erit gloria domûs istius novissimæ plusquàm primæ, dicit Dominus exercituum. *Agg.* II, 8 *et* 10.

(3) Factum est autem, cùm exissent sacerdotes de sanctuario, nebula implevit domum Domini, et non poterant sacerdotes stare et ministrare propter nebulam; impleverat enim gloria Demini domum Domini. 3. *Reg.* VIII, 10 *et* 11.

session au temps de Salomon. Seul, porté sur les bras d'une Mère timide et modeste, il se présente dans l'état le plus pauvre; il est racheté au prix le plus bas. Mais que cette humiliation apparente manifeste de grandeur et de majesté! Dans le ciel, l'Eternel environné de toute sa splendeur reçoit les hommages, les adorations, les transports de respect, sans cessse renouvelés, des esprits bienheureux; un plus grand honneur lui est aujourd'hui rendu sur la terre; c'est un Dieu qui vient se prosterner, se confondre, s'anéantir, et lui apporter avec ses vœux l'offrande de toute sa personne. Contemplons ce spectacle imposant d'un Dieu adorant Dieu; quel sentiment profond il nous donnera de la Majesté divine! Ne nous arrêtons pas à regarder l'extérieur de cette solennité; pénétrons en l'esprit. Considérons-la en chrétiens, non dans une vide spéculation, mais en étudiant les instructions qu'elle renferme; car telle est la nature de nos sublimes mystères; non-seulement ils offrent à notre foi des vérités à professer; mais de ces augustes vérités, ils font jaillir les leçons les plus importantes, et les règles de conduite les plus salutaires. Dans notre divine religion, les dogmes et les préceptes

sont essentiellement unis. La doctrine la plus élevée est le fondement de la morale la plus parfaite ; et ce que nous avons à pratiquer, est toujours la conséquence de ce qu'il nous est ordonné de croire.

La fête que l'église célèbre en ce jour, réunit deux mystères ; elle nous montre une Vierge, qu'aucune imperfection n'a jamais souillée, pas même la tache originelle, venant se purifier ; elle nous présente un Dieu qui vient être victime. Suivons en esprit Jesus et Marie dans le temple de Jérusalem ; et méditant sur l'auguste cérémonie qui s'y accomplit, attachons-nous à considérer deux points principaux : la soumission de Jesus et de Marie à la loi, modèle de celle dont nous devons être pénétrés ; l'offrande faite de Jesus à Dieu, image de celle que nous devons lui faire de nous-mêmes.

Si Marie eût voulu se soustraire à la loi de la purification, que de titres légitimes n'eût-elle pas eu droit de réclamer? La loi même la dispensoit de cette cérémonie. Si on considère la lettre, elle ne soumettoit que les femmes qui avoient enfanté selon le cours ordinaire de la nature. Les termes sembloient avoir été ménagés exprès pour excepter celle que les prodiges de sa conception et de

son enfantement devoient placer hors de la classe commune. Si on pénètre l'esprit de la loi, que pouvoit-il y avoir à purifier dans Marie ? Et le Dieu-Sauveur n'étoit-il pas consacré à Dieu par sa nature, d'une manière plus excellente qu'il ne pouvoit l'être par toutes les cérémonies judaïques ? D'ailleurs c'étoit d'un Dieu que Marie étoit mère ; elle possédoit une autorité légitime sur l'Auteur même de la loi ; elle régnoit en quelque sorte sur la loi, Ainsi, se réunissoient en elle tous les titres d'indépendance.

Mais tandis que la grâce place Marie au-dessus de la loi, son humilité l'y soumet. Elle descend, sans hésiter, de son haut degré d'élévation, pour donner l'exemple de l'obéissance. Par soumission à la loi, elle consent même à laisser obscurcir l'éclat de cette virginité, dont elle s'étoit montrée si jalouse dans le mystère de l'incarnation. Contente d'être pure aux yeux de Dieu, elle veut bien paroître, aux yeux des hommes, impure et de la même condition que les autres femmes.

Elle fait plus encore : non-seulement elle se soumet à la loi, elle vient y soumettre son Fils ; son Fils, l'auteur, l'arbitre, le souverain de la loi. Jesus-

Christ ne peut pas encore parler; mais sa présentation même parle. Elle proclame déjà hautement ce qu'il répétera dans la suite; qu'il est venu, non pour enfreindre, mais pour accomplir la loi (1). Il pratique cette longue obéissance à tous les préceptes, et religieux, et moraux, et civils, dont sa vie a été la continuité, dont sa mort a été le complément (2).

De ces grands Modèles de soumission que l'évangile nous présente à contempler, reportons nos regards sur nous-mêmes. Tandis que Jesus et Marie, avec tous les titres pour se soustraire à la loi, viennent volontairement lui apporter l'hommage de leur assujettissement, que de prétextes notre orgueil et notre lâcheté ne multiplient-ils pas pour s'en affranchir? Prétextes d'état et de rang, prétextes de convenances et d'égards sociaux, prétextes de foiblesse et de santé, prétextes de répugnance et d'impossibilité; il n'en est point que notre

---

(1) Nolite putare quoniam veni solvere legem, aut prophetas; non veni solvere, sed adimplere. *Matth.* V, 17.

(2) Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. *Philipp.* II, 8.

cupidité féconde n'imagine pour se débarrasser du joug de la loi. Les uns l'enfreignent avec audace ; les autres la violent par foiblesse. Ici elle est éludée par des raisonnemens captieux ; là elle est altérée par des interprétations subtiles. On veut bien se soumettre à quelques-uns de ses préceptes ; on prétend se dispenser de quelques autres. On capitule avec la loi ; on traite l'affaire du salut, comme une affaire de commerce que l'on marchande tant que l'on peut, et qu'on s'efforce de finir au meilleur marché possible. Mais l'exemple de Jesus et de Marie dissipe toutes ces vaines illusions de l'amour propre. Il montre dans la loi une autorité universelle, et qui n'excepte personne ; une autorité absolue, et qui n'excepte rien. Qui osera se croire au-dessus de la loi, quand la mère de Dieu, quand Dieu lui-même y sont assujettis ? à quel commandement de la loi prétendons-nous soustraire notre obéissance, quand ils les observent tous avec une religieuse exactitude ? Ce n'est que la loi de Dieu qui trouve dans notre cœur des résistances. Les lois du monde, les maximes du monde, les bienséances du monde, quelque pénibles, quelque gênantes qu'elles puissent être, nous les

observons avec fidélité, avec complaisance, avec zèle; et cette loi divine, si auguste dans son principe, si élevée dans ses motifs, si sainte dans ses commandemens, si utile dans ses effets, si magnifique dans ses promesses, n'est pour nous qu'un joug dur et pesant, que nous portons avec dégoût, que nous secouons avec impatience, et dont nous cherchons continuellement à nous délivrer. Dans l'obéissance dont Jesus et Marie nous donnent aujourd'hui l'exemple, nous trouverons tous les caractères que doit avoir la nôtre. Obéissance prompte: Jesus ne fait que de naître, et déjà le voilà soumis à toutes les observances prescrites à sa nation. Il confond ainsi tous ces délais affectés par lesquels lorsque nous ne pouvons absolument nous y soustraire, nous reculons autant que nous pouvons, l'accomplissement des préceptes, et qui finissent souvent par nous conduire à l'inobservation. Obéissance volontaire: Jesus est offert, ainsi que l'avoit annoncé un prophète, parce qu'il l'a voulu (1). Dans l'effusion de

(1) Oblatus est quia ipse voluit. *Isa.* LIII, 7.

son ame, il dit à son Père : Les holocaustes ne vous sont pas agréables; voilà que je viens moi-même. Il est écrit de moi que j'accomplirai votre volonté; je le veux, ô mon Dieu, et je porte votre sainte loi au milieu de mon cœur (1). Ainsi nous devons, non une soumission servile à laquelle les divins préceptes arrachent avec effort des pratiques pénibles et répugnantes, mais une obéissance spontanée que produit le sentiment du devoir, que soutient celui de la reconnoissance, qu'excite, qu'anime, qu'échauffe celui de l'amour. Nous devons, unissant notre volonté à celle de Dieu, non nous traîner avec dégoût, mais voler sur les ailes de la charité dans la voie des commandemens. Enfin, obéissance entière : l'Esprit saint l'a dit par l'organe de l'apôtre saint Jacques : Manquer à un point de la loi, c'est la violer toute entière (2); et la raison est facile

(1) Holocaustum et pro peccato non postulasti; tunc dixit : Eccè venio. In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam; Deus meus volui, et legem tuam in medio cordis mei. *Psalm.* XXXIX, 7, 8 *et* 9.

(2) Quicumque autem totam legem servaverit,

à saisir : c'est que l'autorité, qui a dicté la loi, est méconnue, offensée, outragée par toute infraction. De quel front, lorsque Jesus et Marie observent avec une scrupuleuse fidélité jusqu'aux moindres observances de la loi judaïque, pouvons-nous soutenir la témérité de nos désobéissances à la loi chrétienne? Par quel sophisme, à la vue de ces grands Modèles, prétendrons-nous justifier les exceptions, les réserves que nous nous faisons dans les préceptes de la loi, n'observant que ceux que nous voulons, et comme nous le voulons; nous faisant ainsi, de la loi donnée par Dieu à tous les hommes, une loi qui nous est particulière, et nous associant au suprême domaine et à la puissance législative de Dieu sur nous? Mais cessons de nous abuser. Si nous voulons être chrétiens, il faut donc être, et les disciples, et les imitateurs de Jesus-Christ. Ses disciples, nous devons observer la totalité de ses commandemens; ses imitateurs, nous devons suivre sans distinction tous ses exemples.

Sanctifiez-moi, avoit dit le Seigneur,

---

offendat autem in uno, factus est omnium reus. *Jacob.* II, 10.

tout premier né parmi les enfans d'Israël, tant des hommes que des animaux ; car tout est à moi (1). Elle nous découvre, et le motif de l'offrande, c'est le souverain domaine de Dieu ; et son objet, c'est de le reconnoître. Dieu auroit pu, sans doute, exiger que tout lui fût offert, puisque tout lui appartient ; mais il s'étoit contenté d'ordonner l'oblation des premiers nés, pour être le gage et le signe perpétuel de sa propriété universelle. Chaque mère venoit lui présenter, en reconnoissance de ce domaine, ce qu'elle avoit de plus précieux, le premier fruit de sa fécondité. Le premier né, le chef de chaque famille, étoit dans cette cérémonie le représentant de la famille entière. Voué à Dieu par cette offrande spéciale, il devenoit envers lui le garant, et comme l'otage de la dépendance où devoit se tenir toute la famille. Ainsi se perpétuoit dans la synagogue la pensée de ce souverain empire que Dieu exerce, et qu'il n'appartient qu'à lui d'exercer sur tous les hommes.

---

(1) Sanctifica mihi omne primogenitum quod aperit vulvam in filiis Israël, tam de hominibus, quàm de jumentis ; mea sunt enim omnia. *Exod.* XIII, 2.

Jesus-Christ se soumettant à cette loi, vient donc aussi reconnoître, et pour lui, et pour toute la famille dont il est le chef, le domaine éminent de Dieu. Mais l'oblation faite aujourd'hui de sa personne, est d'un ordre bien supérieur à celle de tous les autres premiers nés d'Israël; et son offrande est bien autrement excellente que la leur. Enfonçons-nous dans la considération de cet auguste mystère. Plus nous le pénétrerons, plus nous y découvrirons de grandeur et de témoignages de l'infinie bonté de notre Dieu.

Marie offre aujourd'hui son Fils, non pas seulement comme son premier né, comme devant être le chef d'une race qui sortira d'elle; mais comme le chef de toute la race humaine. Jesus-Christ vient prendre possession de son titre de premier né de toute créature, de premier né entre tous les mortels. Il vient dans le temple de Jérusalem, se constituer le chef du corps de l'église, s'en faire l'origine, pour y tenir en tout la première place (1). Sublime idée de saint Paul, et

(1) Primogenitus omnis creaturæ... et ipse est caput corporis ecclesiæ, qui est principium, primogenitus ex mortuis; ut sit in omnibus ipse primatum tenens. *Coloss.* 1, 15 *et* 18.

bien honorable pour nous! Jesus-Christ nous fait tous ses frères; nous ne faisons avec lui qu'une seule famille dont il est l'aîné ; et dans le mystère de ce jour, il exerce la première fonction de ce titre. Ce foible Enfant, isolé, pauvre, dans l'état le plus humble, est le représentant de tout le genre humain. En s'offrant à Dieu comme le premier né d'entre nous, il nous offre tous avec lui ; nous faisons partie de son offrande. Dans cette cérémonie, aux yeux de son Père, toutes les générations passées, présentes et futures forment son cortège. Il se présente à leur tête devant l'autel, pour y déposer l'aveu de leur dépendance et l'hommage dû au souverain domaine de l'Eternel sur toutes les créatures.

Dans l'offrande qui est faite aujourd'hui de Jesus, nous découvrons un second caractère qui la distingue de toutes les autres, et qui la place dans une classe toute particulière. Toutes les autres oblations étoient par leur nature même insuffisantes. Quelque précieux, quelque cher que pût être l'objet offert, il ne pouvoit exprimer que très-imparfaitement la dépendance de la créature. Disons plus : toutes les créatures réunies ensemble, et s'offrant à-la-fois, étoient dans

l'impuissance de présenter à Dieu un hommage proportionné à sa grandeur. Quelqu'effort qu'elles fissent, quelque vœu, quelque sacrifice qu'elles offrissent, il restoit toujours une distance immense entre les honneurs qu'elles pouvoient rendre, et ceux que Dieu mérite; et leur culte, quelque profond, quelqu'animé qu'il pût être, laissoit toujours un vuide infini, qu'il étoit au-dessus de leur pouvoir de remplir. Mais Jesus-Christ, présenté à son Père, comble tout cet intervalle. Sous ce voile d'humanité qui le cache à tous autres yeux, qu'à ceux de la foi, c'est un Dieu qu'il offre. Dieu le père reçoit enfin aujourd'hui, pour la première fois, un hommage digne de lui. Son domaine suprême est reconnu aussi pleinement, aussi parfaitement qu'il doit l'être. L'holocauste qui lui en présente l'aveu, est aussi excellent, aussi pur, aussi grand, aussi parfait, aussi infini que lui-même. Mystère admirable! qui excède toutes nos pensées, parce qu'il remplit toute la mesure de notre obligation envers Dieu. Homme comme nous, Jesus-Christ présente à son Père, pour nous, l'hommage de notre sujétion; Dieu comme son Père, il lui rend un hommage égal à sa souveraineté.

Ce Soleil de vérité, en s'avançant vers son horizon, dissipe par degrés toutes les ombres dont étoit enveloppée la loi mosaïque. Il nous fait connoître dans le mystère de ce jour, quel étoit le but et le terme de l'oblation des premiers nés d'Israël. Elle étoit la figure de celle que devoit faire un jour de sa personne le premier né des nations; celui qui, venant pour les réunir dans une seule religion, les offroit toutes dans lui et avec lui. Elle étoit prescrite, afin que le Fils de Dieu se trouvant compris dans la loi, Dieu le père pût enfin recevoir une offrande proportionnée à sa suprême majesté.

Cette offrande de Jesus-Christ nous présente encore une considération bien importante. Elle semble n'avoir rien de rigoureux. Il est porté au temple, présenté à Dieu, racheté au prix de deux tourtereaux, et reporté ensuite dans la maison de Joseph. Tout cet extérieur de la cérémonie n'annonce rien de bien sévère. Mais pénétrons dans l'intérieur. Examinons l'esprit dans lequel Jesus-Christ s'offre à son Père. Il s'offre avec la connoissance claire et distincte de tout ce que cette oblation doit entraîner. Il s'offre pour être l'homme de douleur,

pour réunir sur sa personne tous les fléaux de la vengeance divine. En s'offrant, il confirme l'engagement qu'il avoit pris dans sa circoncision, d'accomplir tout ce qui a été prédit de lui. Il se fait la victime de nos péchés. Il commence son sacrifice. Tout sacrifice renferme deux parties essentielles et distinctes : l'oblation et l'immolation. L'immolation se fera un jour sur le Calvaire ; l'oblation se fait aujourd'hui dans le temple. Il y a un rapport intime entre la présentation et le crucifiement. C'est la même victime, c'est le même pontife, c'est le même Dieu, c'est le même sacrifice. Il commence en ce jour ; il sera consommé alors. Et lorsque Jesus, l'accomplissant, criera du haut de sa croix à l'univers et à toutes les races futures : Tout est consommé, il rapprochera les diverses parties de son holocauste, et réunira dans cette parole tout le grand et pénible ouvrage qu'il commence, et qu'il s'engage aujourd'hui à terminer.

Et Marie qui le porte sur ses bras à l'autel, sait aussi quel est le ministère douloureux qu'elle vient exercer. Cette Fille d'Abraham entend la voix sévère qui lui demande son Fils pour être immolé. Le saint vieillard Siméon lui an-

nonce le glaive de douleur qui doit percer son ame. Mais cette Vierge incomparable, cette parfaite créature de Dieu, toujours semblable à elle-même, également soumise aux volontés divines, soit favorables, soit rigoureuses, ne balance pas à présenter elle-même au sacrifice, sans condition et sans réserve, l'objet de toute sa tendresse ; et par un effort héroïque de la plus généreuse obéissance, elle consent à l'élever et à le voir croître sous ses yeux, avec l'affreuse et continuelle certitude de le voir un jour expirer sur la croix. Dieu lui redemande ce bien si précieux qu'il lui avoit donné ; elle le lui rend sans hésiter : et le gage de sa reconnoissance est égal au bienfait. Elle avoit montré quelque difficulté pour le recevoir, elle n'en fait aucune pour le restituer ; et pénétrée de la plus amère douleur, mais soutenue par la résignation la plus entière, elle le livre à ses hautes et terribles destinées.

En s'offrant pour nous à son Père, Jesus-Christ ne nous a pas dispensé de nous offrir nous-mêmes. Au contraire, il en étend l'obligation, et il la rend générale. Ce ne sont plus comme dans la loi de Moyse, seulement les premiers nés qui sont offerts à Dieu; Jesus-Christ

en remplissant les observances légales, les a fait toutes cesser, et celle-là de même que les autres. Comme il en étoit l'accomplissement, il en a été le terme. Du moment où la vérité s'est montrée, les figures devenues inutiles ont dû finir. Mais si nous ne connoissons plus cette oblation cérémonielle des aînés de chaque famille, une autre oblation bien plus sacrée nous voue tous au Seigneur. Notre baptême nous a consacrés à lui par le double sceau, et de l'adoption qui a été faite de nous, et de l'engagement que nous avons contracté. Je vous conjure par la miséricorde de Dieu, disoit aux Romains le grand Apôtre, d'offrir vos personnes comme une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu (1). Nous devons cette offrande à deux titres : et comme créatures de Dieu, et comme ses enfans. Créatures de Dieu, nous ne pouvons nous dissimuler qu'étant l'auteur de notre être, il est l'arbitre de nos destinées. Il a sur nous, et cette comparaison, bien foible encore pour exprimer son suprême domaine, est de saint Paul, il a sur nous

---

(1) Obsecro itaquè vos fratres per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem. *Rom.* XII, 1.

le pouvoir qu'a l'ouvrier sur l'argile qui est entre ses mains. Il peut selon sa pure volonté faire de nous des vases d'honneur ou d'ignominie (1). C'est donc un devoir pour nous, comme c'en étoit un pour les juifs, de reconnoître cette autorité absolue, et de faire l'humble aveu de notre entière dépendance. Tout ce que nous sommes, tout ce que nous avons, vient de lui, et est à lui. Elle est aussi certaine dans le christianisme que dans le judaïsme, cette maxime sur laquelle Dieu fondoit le précepte de lui offrir les premiers nés : *Tout est à moi.* Il est donc le maître de disposer de tout à son gré, et selon les conseils de sa providence. L'élévation ou la bassesse, la richesse ou la pauvreté, la santé ou la maladie, la prospérité ou l'adversité, la joie ou la douleur, les biens ou les maux; il distribue tout ce qu'il veut, où il veut, quand il veut, comme il veut. A ses arrêts, quelque rigoureux qu'ils nous paroissent, nous ne pouvons répondre

(1) Numquid dicit figmentum ei, qui se finxit: Quid me fecisti sic? An non habet potestatem figulus luti ex eâdem massâ facere aliud quidem vas in honorem, aliud verò in contumeliam. *Rom.* IX, 20 *et* 21.

que comme le grand prêtre Héli : Il est le Seigneur ; qu'il fasse ce qui est agréable devant ses yeux (1). Et pour ne pas sortir de l'exemple que nous présente le mystère de ce jour, nous devons nous offrir comme Jesus et Marie; songeant que par notre offrande nous ne donnons rien à Dieu, et que nous ne faisons que lui rapporter ce qui lui appartient. Mais en qualité de chrétiens, nous lui appartenons plus spécialement encore, et à un titre bien plus précieux. Devenus par notre baptême ses enfans et les frères de Jesus-Christ, nous lui devons la même soumission que Jesus-Christ lui a témoignée, le même hommage que Jesus-Christ lui a rendu, c'est-à-dire, l'offrande entière, et de nous-mêmes, et de tout ce que nous avons.

L'offrande de nous-mêmes : c'est-là principalement ce que nous devons à Dieu. En effet, de tout ce que nous avons, ce qui est le moins à nous, ce qui est le plus à Dieu, c'est nous-mêmes. Nos biens, nos honneurs, nos emplois, nos connoissances peuvent être considérés dans un sens comme notre propre

(1) Et ille respondit : Dominus est ; quod bonum est in oculis suis faciat. 1 *Reg.* III, 18.

ouvrage, parce que nous avons contribué jusqu'à un certain point à nous les procurer ; mais nos personnes sont entièrement et sans partage l'ouvrage de Dieu : lui seul les a formées par sa puissance ; lui seul les conserve par son action continue. Il n'y a que Dieu qui soit à lui-même, parce qu'il n'y a que lui qui existe par lui-même. De ce domaine essentiel de Dieu sur nous, sur notre propre être, résulte nécessairement l'hommage que nous sommes tenus de lui en faire ; et ce n'est qu'envers lui que nous pouvons avoir cette obligation. Nous pouvons devoir à des hommes tout le reste, nos assiduités, nos services, nos biens, notre liberté, et quelquefois jusqu'à notre vie ; mais l'offrande de nous-mêmes et de tout notre être, de nos pensées, de nos sentimens, nous ne devons, nous ne pouvons la faire qu'à Dieu. Ce fonds de nous-mêmes est une chose que Dieu s'est réservée singulièrement, dont il est jaloux, dont il veut que nous fassions hommage à lui, et à lui seul.

Cette oblation de nos personnes à Dieu, a pour règle celle que Jesus-Christ fait aujourd'hui de la sienne, et pour mesure celle du domaine de Dieu sur nous : c'est dire qu'elle doit être absolument

lument entière, sans condition et sans limitation. Jesus-Christ s'offre tout entier au sacrifice le plus douloureux. Nous offrant à sa suite et avec lui, oserons-nous nous offrir différemment de lui ? Oserons-nous excepter quelque chose de notre hommage, quand il n'excepte rien du sien ? Le domaine de Dieu sur nous est universel. L'offrande qui en est l'aveu, doit l'être de même. Ce n'est pas une donation que nous lui faisons ; c'est une offre qu'il daigne agréer, de ce qui est à lui. Une seule réserve d'un intérêt, d'un attachement, d'une passion, rend notre offrande, non-seulement insuffisante, mais criminelle. C'est le larcin dans l'holocauste, que Dieu a en horreur, comme il le déclare formellement (1). Notre oblation doit comprendre tout ce que nous tenons de lui. Elle doit donc être de tout ce que nous avons, et de tout ce que nous sommes.

C'est dans cet esprit que nous devons nous présenter à l'office de ce jour. Jesus-Christ s'offrant comme le premier né d'entre nous, nous offre tous à son Père. Unissons-nous à son oblation ; offrons-

(1) Ego Dominus.... odio habens rapinam in holocausto. *Isa.* LXI, 8.

nous avec lui, et comme lui. Soumettons-nous avec la même résignation à tout ce que la volonté divine nous enverra de rigoureux. Prenons au pied de l'autel, l'engagement qu'y contracte Jesus-Christ, de recevoir avec soumission les tribulations, les chagrins, les pertes, les douleurs, les maladies, les calomnies, les persécutions, tous les maux dont il lui plaira de nous affliger. Ce n'est pas tout encore. L'offrande de nos personnes à Dieu, renferme essentiellement la promesse d'être fidellement et constamment à lui; de nous séparer totalement de ce qui peut nous en éloigner. Nous lui consacrons toutes nos facultés : notre intelligence, pour qu'il soit le principal sujet et la fin dernière de nos pensées; notre cœur, pour qu'il soit le centre de toutes nos affections; notre volonté, pour qu'elle soit toujours conforme à la sienne; notre mémoire, pour ranimer sans cesse notre obéissance par le souvenir de ses préceptes, et notre reconnoissance par celui de ses bienfaits; nos talens, pour en faire continuellement l'usage qu'il prescrit. Et c'est-là ce que signifie le cierge que l'église, dans la cérémonie de ce jour, met entre nos mains. Il est le symbole du sacrifice que nous devons

faire de tout notre être à son Auteur. De même que cette cire, sanctifiée par la bénédiction du prêtre, est employée au service de Dieu, et s'y consume après avoir brillé dans son temple; de même, consacrés par l'offrande que fait de nous le pontife de la nouvelle alliance, nous devons nous employer sans cesse, et nous consumer à son service, et briller dans son église par l'éclat de nos vertus.

Il est encore une circonstance de l'oblation de Jesus-Christ, à laquelle il est important que nous conformions la nôtre : c'est par Marie qu'il veut être offert. Et nous, à son exemple, faisons par elle notre offrande. Que ses bras maternels, qui portèrent Jesus à l'autel, nous portent de même, nous qui sommes aussi ses enfans, au pied de l'autel céleste. Notre hommage, présenté par elle, en acquerra un bien plus grand prix. En passant par ses mains, il se purifiera; et nos vœux seront sûrs de tout obtenir, quand elle les unira aux siens.

Il y avoit alors à Jérusalem un homme appelé Siméon ; et c'étoit un homme juste et craignant Dieu, qui attendoit la consolation d'Israël, et l'Esprit saint étoit en lui. Il lui avoit été révélé par l'Esprit saint, qu'il ne

mourroit point sans avoir vu auparavant le Christ du Seigneur. Et il vint dans le temple, par un mouvement de l'Esprit divin; et lorsque l'Enfant-Jesus fut introduit par ses parens, afin de faire pour lui ce qui étoit en usage selon la loi, il le prit entre ses bras, et bénit Dieu. Ce fut un beau moment dans cette cérémonie, quand on vit un vieillard révéré par ses vertus, encore plus que par son âge, et que l'on savoit être animé de l'Esprit divin, discerner entre tous les enfans que l'on portoit journellement au temple, celui qui ne se distinguoit des autres que par sa profonde misère, l'élever dans ses bras, et le pressant contre son cœur, épancher devant lui sa joie et sa reconnoissance. L'écriture nous fait remarquer ce qui lui avoit mérité le bonheur dont il jouit dans ce grand jour. Il l'attendoit avec une foi vive, avec une confiance entière dans la parole divine, celui qui devoit être la consolation d'Israël. Il soupiroit après l'heureux moment où apparoîtroit à la terre son Libérateur. Ce qui étoit l'objet de sa foi et de son espérance, en est aujourd'hui la récompense. Le Messie qu'appeloit tous ses vœux, il le voit enfin; il le reconnoit à travers les voiles

qui le cachent; il le tient, il le serre entre ses bras : et pénétré du sentiment de son bonheur, il en fait éclater les transports.

Avons-nous la foi vive dont ce saint vieillard nous donne un si bel exemple? Nous sentons nous animés de cette ardeur qui le transporte? Ce Jesus, l'objet de tous ses désirs, est notre Sauveur comme le sien. Nous avons même plus de motifs d'être enflammés d'amour pour lui. Ce qui étoit seulement promis à Siméon, nous est accordé; ce qu'il attendoit, nous le possédons; ce qu'il espéroit, nous en jouissons. Il ne connut Jesus que dans sa première enfance. Nous connoissons toute la suite de sa vie; l'admirable doctrine qu'il a donnée au monde; les miracles dont il a étonné la Judée; son amour pour nous, dont il nous a donné des preuves si éclatantes, si multipliées, jusqu'à subir pour nous une mort aussi ignominieuse que cruelle. Pourquoi donc notre foi est-elle si foible, si languissante? Ranimons-la par l'exemple de ce vénérable vieillard. Transportons-nous en esprit dans le temple de Jérusalem, au moment où se passe cette scène si intéressante. Contemplons ce contraste frappant du vieillard et de l'Enfant; du

vieillard qui, dans l'Enfant qu'il tient dans ses bras, reconnoît son Dieu, l'adore et le célèbre par ses cantiques. Ce Jesus, qui excite les transports si touchans de Siméon, est continuellement au milieu de nous. S'il se cache à nos yeux sous les espèces eucharistiques, comme aux siens sous les voiles de l'enfance, il se révèle à notre foi comme à la sienne. Recevons-le donc avec les sentimens de reconnoissance et d'amour qui animoient ce saint homme. Heureux comme lui de posséder notre bien suprême, répétons avec la même ferveur son admirable cantique.

C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez aller en paix votre serviteur, puisque mes yeux ont vu votre Sauveur que vous avez destiné à être exposé à la vue de tous les peuples, pour être la lumière qui éclairera toutes les nations, et la gloire d'Israël, votre peuple. Les premières paroles de Siméon sont l'expression d'une joie trop abondante, pour qu'il puisse la contenir au dedans de lui. Il semble réunir dans lui seul toute l'alégresse que l'universalité du genre humain devroit ressentir. Tout ce qu'il a désiré de félicité dans ce monde, il l'a enfin obtenu. Il n'y a plus rien qui

l'y retienne. Ce moment comble les vœux de toute sa vie. Il ne peut plus y goûter de bonheur après celui dont il est pénétré. Il n'aspire désormais qu'à la quitter. Ayant reçu sur la terre toute la récompense que pouvoient y espérer ses vertus, il ne lui reste qu'à aller recueillir celle qui l'attend dans le ciel ; et après avoir vu son Dieu des yeux du corps, le seul bien digne de ses désirs, est que son ame aille s'unir à lui pour l'éternité.

Le saint vieillard célèbre l'Enfant divin qu'il porte dans ses bras, comme devant être la lumière qui éclairera toutes les nations, et la gloire de la nation israélite. Ainsi, Isaïe contemplant en esprit le jour que Siméon voyoit en réalité, s'étoit écrié : *Le peuple qui marchoit dans les ténèbres, a vu une grande clarté ; ceux qui habitoient dans la région de l'ombre de la mort, ont vu la lumière se lever sur eux* (1). Ainsi, le prêtre Zacharie, voyant dans la naissance de son fils l'aurore de ce grand jour, avoit dit, il y a peu de mois : *Le soleil levant nous a visités du haut*

---

(1) Populus qui ambulabat in tenebris, vidit lucem magnam ; habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis. *Isa.* IX, 2.

des cieux ; il vient éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans les ombres de la mort (1). La vive clarté que Jesus-Christ a jetée dans l'univers, a dissipé toutes les ténèbres qu'y avoit répandu l'esprit d'erreur, et qui s'étoient épaissies depuis tant de siècles; et les ténèbres de l'idolâtrie, et les ténèbres du fanatisme, et les ténèbres de la superstition, et les ténèbres des passions, tout s'est évanoui devant ce Soleil de vérité. A la lumière qu'il a répandue, l'homme a vu tout ce qu'il lui importoit de voir sur la nature de Dieu et ses infinies perfections. Il a vu plus clairement encore sa propre nature, son origine, sa fin, ses relations avec son Dieu et avec ses semblables. C'est à Jesus-Christ que l'univers doit ces dogmes sublimes, qui étonnent la raison sans la révolter, et qui la surpassent sans la contredire; cette morale pure, qui atteint sur tous les points, la perfection, et ne l'excède sur aucun; ce culte auguste, qui anime la piété sans la faire jamais dégénérer en superstition. Tout ce que le genre humain

(1) Visitavit nos, oriens ex alto; illuminare his qui in tenebris, et in umbrâ mortis sedent. *Luc.* 1, 78 *et* 79.

possède de lumières sur les objets les plus essentiels à la vertu et au bonheur, c'est cet Enfant, aujourd'hui présenté dans le temple, qui le lui a apporté. Il a réformé les notions fausses, rectifié les inexactes, perfectionné les défectueuses, complété les insuffisantes, fixé les incertaines, éclairci les obscures. Il est en un mot, selon l'expression de son évangéliste, *la vraie lumière qui éclaire tout homme venant dans ce monde* (1).

C'est Israël qui a eu la gloire de donner à l'univers cette brillante lumière : gloire sublime, qui appartient à lui seul; prérogative superbe, qu'aucun autre peuple n'a le bonheur de partager. D'autres nations ont pu donner à la terre des conquérans qui l'ont ravagée; la Judée lui a donné un Dieu qui l'a réconciliée avec le ciel, et soumise sans violence à ses lois bienfaisantes. Peuple aveugle! qui a méconnu sa grandeur; qui s'obstine encore à ne pas la reconnoître; qui ne voit pas que tout ce qu'il a d'éclat lui vient de Jesus; qui a entre les mains les saintes écritures; et qui ne sent pas qu'il n'a été lui-même formé que pour Jesus, et

(1) Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. *Joan.* 1, 9.

qu'Abraham n'a été fait le père d'une grande nation que pour que toutes les nations fussent bénies dans sa race (1). Qu'il ouvre donc enfin le yeux; qu'il contemple la révolution opérée par Jesus dans l'univers; révolution la plus étendue dans ses effets, la plus inconcevable dans ses moyens. Qu'il voie un nouveau culte, de nouvelles vérités, de nouveaux principes, et même de nouveaux empires, de nouveaux intérêts; en un mot, la face entière de la terre changée à la voix de Jesus. C'est de ce coin de la terre presqu'ignoré, c'est de ce peuple séparé par ses lois et par ses mœurs de tous les autres peuples, que tout cela est parti. Et ce peuple est le seul qui ferme les yeux à tant de merveilles! Insensible à sa gloire, il l'est même à son humiliation. Dans la ruine de sa ville et de son temple prédite par Jesus, dans l'état d'opprobre où il est réduit, il s'opiniâtre encore à ne pas vouloir reconnoître la main appesantie sur lui, qui perpétue le châtiment de son déïcide.

(1) Benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas cœli, et velut arenam quæ est in littore maris; possidebit semen tuum portas inimicorum suorum, et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ. *Genes.* XXII, 17 *et* 18.

Si Jesus-Christ est, comme le disoit Siméon, la gloire du peuple juif, il l'est bien au moins autant du peuple chrétien. Ce que nous sommes, ce que nous devons être, c'est à lui que nous devons tout. Par lui, nous sommes les enfans de Dieu et les héritiers du royaume céleste. Reconnoissez, chrétiens, disoit un saint père, la dignité de votre état; et devenus participans de la nature divine, ne dégénérez pas de ce haut degré d'élévation (1). Que le terrible aveuglement du peuple juif nous serve d'instruction. Ne perdons jamais de vue, comme lui, le principe de notre véritable gloire. Que la pensée de notre dignité, que le sentiment de notre grandeur, que l'espoir de notre destination, nous soutiennent à la hauteur de l'état où Jesus-Christ nous a élevés, et nous empêchent de rien faire qui en soit indigne.

---

(1) Agnosce, ô christiane! dignitatem tuam; et divinæ consors factus naturæ, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire. *S. Leo, serm. 1, de nativ. Domini.*

ÉVANGILE

Du jour de l'Annonciation.

Annonciation de l'Incarnation du Verbe.

L'ANGE Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une vierge qu'un homme appelé Joseph, de la maison de David, avoit épousée ; et le nom de cette vierge étoit Marie. L'ange étant entré où elle étoit, lui dit : Je vous salue, ô pleine de grâces ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes. Ayant entendu ces paroles, elle fut troublée, et pensoit en elle-même ce que pouvoit être ce salut. L'ange lui dit : Ne craignez *point*, Marie ; car vous avez trouvé grâce devant Dieu : vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jesus. Il sera grand, et sera appelé le fils du Très-Haut ; et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père ; et il régnera éternellement sur la maison de Jacob ; et son règne n'aura point de fin. Alors Marie dit

à l'ange : Comment cela se fera-t-il, car je ne connois point d'homme? L'ange lui répondit : Le saint Esprit descendra sur vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu. Et voilà qu'Elisabeth, votre cousine, a conçu elle-même dans sa vieillesse un fils; et c'est maintenant le sixième mois de celle qu'on appelle stérile; car il n'y a rien d'impossible à Dieu. Alors Marie lui dit : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole (*Luc.* I, 26 *et* 38).

EXPLICATION.

L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une vierge qu'un homme appelé Joseph, de la maison de David, avoit épousée; et le nom de cette vierge étoit Marie. Enfin va s'accomplir cet ineffable mystère arrêté de toute éternité dans les décrets éternels. Enfin va luire sur la terre ce jour heureux, annoncé par tant de prophètes, désiré par tant de patriarches, attendu par tant de justes. Le Rédempteur s'avance pour commencer

son auguste et rigoureux ministère. Le ciel jusque-là d'airain, s'ouvre pour le donner à la terre. Les nuées fécondes, qui doivent pleuvoir le juste, se rassemblent. Le Verbe divin prêt à quitter le sein de son Père, où il fut engendré de toute éternité, médite une seconde génération dans le sein d'une femme : mystère sublime, qui renferme plusieurs mystères ; qui offre à notre foi de grandes vérités, à notre admiration de grandes merveilles, à notre soumission de grandes instructions : mystère pour nous bien précieux, qui est le commencement de notre religion, le principe de notre rédemption, le fondement de nos espérances. Portons sur cet auguste mystère les regards respectueux de notre foi. Contemplons, en l'adorant, ce qu'il nous est accordé d'en connoître. Considérons notre Dieu cachant sa divine majesté sous les livrées de la servitude. Ces voiles n'offusquent pas son éclat, ils le tempèrent ; ils ne le dérobent pas à notre vue, ils permettent à nos yeux de le fixer. Un Dieu humilié jusqu'à être le fils d'une femme ; une femme élevée jusqu'à être la mère d'un Dieu ; le Verbe fait homme sans cesser d'être Dieu ; Marie devenue mère, sans cesser d'être vierge ; tels sont les

incompréhensibles événemens que l'église solennise en ce jour, et qu'elle propose à notre vénération et à nos adorations.

Représentons-nous la sainte Trinité, méditant le grand ouvrage de la régénération du genre humain, et disant comme au temps de la création : Refaisons l'homme à notre image (1), qu'il a laissé souiller et effacer en lui. Considérons chacune des trois personnes divines coopérant à cette réformation, et, on peut le dire, à cette seconde création. Le Père envoie son Fils se revêtir d'une nature humaine ; le Fils unit son consentement à la volonté de son Père, et le saint Esprit s'offre à opérer ce prodige d'amour. Ainsi se prépare dans le sein de la Divinité la rédemption de l'homme. Un ange d'un ordre supérieur, Gabriel, est député pour l'annoncer sur la terre. Où ce ministre des volontés célestes va-t-il porter ce grand secret, qu'il est chargé de manifester. Ira-t-il se placer au haut du Capitole, d'où l'univers connu reçoit ses lois, pour faire retentir de là dans toutes les nations le bienfait que Dieu daigne leur accorder? Non, c'est dans une bour-

(1) Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram. *Genes.* 1, 26.

gade de la petite province de Galilée qu'il va descendre. Il va, de la part de Dieu, trouver une jeune vierge, épouse d'un artisan, à peine connue, même dans son pays, à raison de sa vie obscure et retirée. C'est vers elle que Dieu députe son ambassadeur, pour lui annoncer qu'entre toutes les femmes de l'univers, il l'a choisie pour être la restauratrice du genre humain et la mère de son Dieu.

Et qu'est-ce donc que Dieu voit dans Marie, qui fixe sur elle son choix, et qui le détermine à une préférence aussi glorieuse? Disons mieux : qu'est-ce qu'il n'y voit pas? Il étoit impossible, sans doute, qu'aucune créature fût proprement et strictement digne de l'honneur de donner le jour à son Créateur. Mais le Verbe voulant s'abaisser jusqu'à se faire chair dans le sein d'une femme, a voulu choisir pour mère celle qui en étoit la plus digne, et qui par les perfections reçues et acquises dont elle étoit l'assemblage, se rapprochoit le plus de l'infinie perfection dont elle devoit devenir le sanctuaire. Il n'y a que l'œil de Dieu qui puisse voir tout ce que Marie possédoit de dons de la grâce, et tout ce qu'elle y avoit ajouté de vertus. Pour nous former

au moins une idée imparfaite des complaisances de Dieu sur cette vierge sainte, transportons-nous à l'origine des temps : de-là nous verrons Marie briller dans le lointain, comme l'aurore du jour désiré de la rédemption. Si Dieu fait espérer à nos premiers parens le Réparateur de leur péché, c'est en leur annonçant la Triomphatrice qui écrasera la tête de leur séducteur. Les prophètes la célèbrent dans leurs oracles, et les siècles figuratifs préludent aux hommages que lui rendront tous les siècles chrétiens. Elle n'a pas encore vu le jour, et déjà elle est prévenue des faveurs divines les plus signalées. Seule entre les enfans d'Adam, une glorieuse prérogative la préserve de la tache originelle. Dieu ne veut pas qu'elle en soit atteinte, celle qui vient pour que la tache originelle soit effacée. Encore dans l'enfance, admise pour la première fois dans le temple du Seigneur, un rayon de lumière céleste lui inspire le vœu, inconnu jusque-là parmi les filles de sa tribu, d'une perpétuelle virginité. Mais ce qui est plus admirable encore, ce qui, plus que toutes les grâces dont elle est comblée, lui fait décerner l'honneur de la maternité divine, c'est sa correspondance fidelle à ses grâces. Elle est

plus grande encore aux yeux de Dieu, par ce qu'elle lui rend, que par ce qu'elle en a reçu. Et nous ne pouvons encore parler ici que de ce que Dieu seul a connu. L'humilité de Marie a jeté sur tous ses mérites, un voile qui les a dérobés aux regards des hommes. Et il semble que l'Esprit saint lui-même ait respecté le secret dont elle a constamment couvert ses vertus, puisqu'il ne nous a pas révélé dans ses écritures les détails de cette admirable vie. Mais le peu qu'il nous en apprend, suffit pour nous donner une idée du haut degré de perfection que Marie avoit atteint. Nous voyons particulièrement dans le mystère de ce jour, briller d'un éclat, qu'on ne voit que dans Marie, deux de ses principales vertus, que les saints pères regardent comme les dispositions les plus propres à la rendre mère de Dieu; son humilité profonde, son inaltérable pureté. Tandis que toutes les autres filles de Juda, ambitieuses de donner à Israël le Messie qui doit sortir de leur tribu, fuient le célibat comme un malheur, et redoutent la stérilité comme un opprobre, la plus excellente d'entr'elles, se réputant indigne d'un si grand honneur, consent, pour conserver dans toute son intégrité sa précieuse

pureté, à soutenir la honte que le préjugé de son peuple attache à une épouse négligée et à une femme stérile. Mais combien les pensées de Dieu sont différentes des vaines pensées des hommes ! La virginité de Marie va devenir le principe de sa miraculeuse fécondité ; et son humilité, le degré de son incompréhensible élévation.

L'ange député vers Marie vient-il, ministre des volontés célestes, lui intimer l'ordre de s'y conformer? Non, il vient, ambassadeur de Dieu, traiter avec elle de sa part, et lui demander son acquiescement. Le consentement de Marie étoit dans les décrets éternels une condition nécessaire à la régénération du genre humain. Sans doute, il étoit dans la puissance de Dieu de se passer de ce consentement ; et comme il avoit tiré Eve du sein d'Adam, sans qu'il le sût, il pouvoit de même faire sortir le Libérateur promis au monde du sein de Marie, sans qu'elle y concourût par sa volonté. Mais alors cette Reine des vierges n'auroit pas été glorifiée dans la mesure où Dieu le vouloit. Concourir à l'incarnation par nécessité, eût été pour elle une gloire de pure grâce; y coopérer avec liberté, est une gloire de grâce et de mérite tout-

à-la-fois. La faute volontaire de notre première mère avoit causé notre malheur; la volonté libre de la seconde sera le principe de notre félicité. Le Verbe veut dans ce mystère procurer la plus grande gloire de sa Mère, comme pour se dédommager de l'abaissement où il se réduit lui-même. Il veut que sa Mère, soit non l'instrument matériel, mais la cause productrice du salut des hommes. Il veut que notre rédemption dépende de sa Mère, qu'elle soit un bienfait de sa Mère comme de lui-même; que sa Mère partage la reconnoissance que toutes les générations lui en devront. Ainsi le mystère de l'incarnation, proposé avec autorité à la croyance et aux adorations du ciel et de la terre, est proposé à l'acceptation seulement du Verbe et de Marie; et le monde sera sauvé, parce que le Verbe l'aura voulu, et que Marie y aura consenti.

L'ange étant entré où elle étoit, lui dit : je vous salue, ô pleine de grâces; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes. L'église nous met dans la bouche ces paroles, et nous les adressons tous les jours à Marie. Mais les adressons-nous avec le respect dont étoit pénétré le Messager céleste? Sentons-nous toute la force, toute l'éten-

due de ces trois éloges que Dieu inspire à son Envoyé, et que nous répétons d'après lui ? Tous les autres saints sont honorés des grâces de Dieu ; Marie en est comblée : ils en obtiennent des émanations ; elle en reçoit la plénitude : et ce qui est distribué sur eux tous, elle le réunit dans elle seule. Elle ne porte pas encore Dieu dans son sein ; mais déjà il est avec elle. Il est dans son esprit pour l'éclairer, dans son cœur pour l'animer, dans sa volonté pour la diriger. Pensées, sentimens, paroles, actions, tout en elle est déjà l'opération de l'Esprit divin dont elle est pénétrée. Aussi entre toutes les femmes, l'œil de Dieu la discerne ; et sa main la choisit pour verser sur elle ses plus précieuses faveurs. Les Sara, les Judith, les Esther, toutes les femmes que l'Esprit saint a célébrées, n'ont pas reçu à beaucoup près d'aussi abondantes bénédictions ; et elles restent bien loin au dessous de Marie, dans la distribution des grâces célestes.

Ayant entendu ces paroles, elle fut troublée, et elle pensoit en elle-même ce que pouvoit être ce salut. Observons le contraste entre les magnifiques éloges que l'Envoyé céleste donne à Marie au nom de Dieu, et l'admirable simplicité

avec laquelle cette Vierge modeste les reçoit. Elle en est, non pas flattée, mais surprise ; non pas enthousiasmée, mais interdite. Elle n'y répond que par son trouble. Si une apparition imprévue alarme sa pureté, les louanges qu'on lui prodigue étonnent son humilité ; et plus elle en est digne, moins elle comprend qu'on puisse les lui donner. Sa prudence a aussi part à son silence. Elle examine dans son esprit, quel est ce salut, d'où il vient, et où il tend. Elle nous présente d'avance, dans son exemple, le sage précepte que nous donnera dans la suite l'Esprit saint, de ne pas croire facilement à tous les esprits, mais d'éprouver s'ils viennent de Dieu (1) ; et de ne pas nous engager, sans une mûre et prudente réflexion, dans les voies qui nous sont quelquefois proposées. Mais Gabriel ne laissera pas Marie dans cette incertitude. Il se hâte de la retirer du trouble où l'ont jetée sa présence et ses discours.

L'ange lui dit : Ne craignez point, Marie ; car vous avez trouvé grâce devant Dieu : vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils,

---

(1) Charissimi, nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex Deo sint. 1. *Joan.* IV, 1.

à qui vous donnerez le nom de Jesus. Il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père; et il règnera éternellement sur la maison de Jacob; et son règne n'aura point de fin. Voilà le dogme de l'incarnation, positivement proposé à Marie; et il est en même temps annoncé à tout le genre humain. Considérons ce que nous en apprend la foi, et ce qu'il nous est ordonné d'en croire.

Le Verbe s'est fait chair, nous dit l'apôtre saint Jean; ainsi, la chair humaine dont il s'est revêtu est devenue la véritable chair d'un Dieu. On peut dire dans le sens le plus strict, on doit même dire, que dans le sein de Marie, Dieu est devenu réellement homme, et l'homme réellement Dieu. C'est le langage constant de l'église catholique; c'est la doctrine que les saints pères ont enseignée et défendue; et nous disons avec eux: Anathême à quiconque oseroit soutenir une doctrine contraire. Ce n'est pas que la Divinité ait été conçue et formée par Marie; mais dans ce sein virginal, il s'est formé une union tellement intime de la Divinité avec l'humanité, qu'elles n'ont, selon le langage des théologiens,

qu'une même *subsistance*, et qu'elles n'ont formé qu'un seul être, qui est la personne du Fils de Dieu. Dès-lors, entre le Verbe divin et sa chair, il n'y a plus eu rien de divisé; et ce qui est vrai de l'un, est, dans le sens propre et naturel, également vrai de l'autre. Ainsi la chair de Jesus-Christ étant sujette aux souffrances et à la mort, nous disons avec justesse et avec vérité, que Dieu a souffert, et est mort pour nous; et réciproquement Dieu étant l'objet essentiel de nos adorations, nous nous exprimons avec exactitude en parlant de son corps adorable, et en disant qu'il est assis à la droite de Dieu le père. Ainsi, Jesus-Christ parlant de lui-même, tantôt se dira inférieur à son Père, tantôt se déclarera égal à lui. Et si des mystères inaccessibles à notre raison, peuvent en être un peu rapprochés par d'imparfaites comparaisons, nous oserons, d'après saint Augustin, en hasarder une qui donne une idée foible, et même pas assez exacte de l'union qui compose la personne de Jesus-Christ. Le rayon qui émane du soleil, passant à travers un nuage léger, s'y charge d'une couleur étrangère; il n'en est pas moins une partie du soleil même, et la teinte qu'il

a

a empruntée ne forme avec lui qu'une seule et même substance. De même le Verbe, ce rayon de la Divinité, se revêt dans le sein de Marie d'une matière qui lui étoit étrangère, mais qu'il s'approprie, et qu'il s'incorpore; ce qui ne fait plus avec lui qu'un seul être. Dieu s'abaisse jusqu'à être homme; et l'homme est élevé jusqu'à être Dieu.

De cette vérité, qui est un des articles de notre foi, résulte cette conséquence incontestable, et qu'on ne peut de même révoquer en doute sans tomber dans l'hérésie : c'est que Marie est véritablement et proprement la mère de Dieu. L'église, assemblée à Ephèse, a solennellement défini ce dogme, anathématisé Nestorius qui disputoit à Marie ce titre glorieux, et confondu toutes les subtilités par lesquelles cet hérésiarque artificieux essayoit de pallier, ou d'adoucir son erreur. Par sa génération éternelle, le Christ étoit fils de Dieu; par sa génération dans le temps, il devient le fils de Marie. Comme la paternité divine ne convient qu'à Dieu le père, de même la maternité n'appartient qu'à Marie. Seul terme de la fécondité de son Père, le Verbe est également le seul terme de la fécondité de sa Mère. Il est conçu dans son chaste

sein, par une opération toute divine, sans commerce extérieur, ainsi qu'il avoit été engendré de toute éternité dans le sein paternel. Marie a droit de lui dire, aussi véritablement que le Père céleste : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui (1). Aucune langue n'a assez de force pour expliquer, aucun esprit n'a assez d'étendue pour comprendre, ni l'une, ni l'autre de ces deux générations.

Marie, mère de son Dieu! quel excès de gloire! Saint Bernard ne craint pas de dire qu'elle-même ne pouvoit pas la comprendre pleinement. Celui par qui tout fut formé, est lui-même formé par elle. Elle donne la naissance à l'Auteur de son existence; et par là elle acquitte en quelque sorte la dette de sa création. Elle contracte dans ce grand mystère une alliance étroite avec les trois Personnes divines. Le Père voit en elle sa fille chérie, le Fils sa mère, le saint Esprit son épouse. Le Verbe divin, indépendant dans le ciel du Père qui l'a engendré, vient dépendre sur la terre de celle en qui il s'est incarné. Elle com-

(1) Filius meus es tu, ego hodié genui te. *Psalm.* II, 7.

mande à son Dieu, et son Dieu est pour elle un fils soumis et docile (1) : double miracle, s'écrie saint Bernard, l'un d'une humilité sans exemple, que Dieu se soumette à une femme ; l'autre d'une élévation sans égale, qu'une femme commande à Dieu. Ne nous étonnons donc point de voir un des premiers anges s'incliner, s'humilier devant elle. Sur la terre, dans le ciel, rien de créé ne lui est égal ; et la tradition unanime nous la représente au faîte de grandeur où la place la maternité divine, n'ayant au-dessus d'elle que Dieu, et regardant au-dessous d'elle tout ce qui n'est pas Dieu. Peut-il exister une plus grande élévation ?

Arrêtons : Marie va nous apprendre qu'il est encore une grandeur supérieure à celle que la grâce vient de lui conférer. L'élévation de ses sentimens surpasse celle de ses honneurs. A la gloire de la maternité divine, elle va en ajouter une plus brillante encore : c'est de savoir y renoncer ; c'est de préférer l'intégrité de sa vertu à la hauteur de son élévation ; c'est de refuser le bienfait immense que Dieu lui prépare, s'il doit lui faire perdre

(1) Et erat subditus illis. *Luc.* II, 51.

quelque chose de la pureté à laquelle elle s'est consacrée.

Alors Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il, car je ne connois point d'homme ? Considérons le sentiment précieux qui dicte à Marie cette réponse. Si elle balance à accepter l'honneur sublime qui lui est offert, ce n'est pas sa foi qui hésite, c'est sa virginité qui s'alarme. Elle ne demande point, comme Zacharie : Comment pourrai-je le savoir ? Elle n'élève pas, comme lui, des difficultés sur la possibilité de la merveille qui lui est annoncée (1). Elle demande seulement comment se concilieront l'offre que Dieu lui fait, et la promesse qu'elle a faite à Dieu. La foi, en soumettant notre raison, ne l'anéantit point. Elle n'interdit pas le désir d'être instruit. Ce n'est point une preuve, c'est un éclaircissement que Marie désire. Elle n'a pas de défiance, elle n'a qu'une crainte. Tandis que sur la parole d'un ange, le prêtre, dépositaire de la loi, montre des doutes, cette Vierge timide ne témoigne que des inquiétudes sur sa

(1) Et dixit Zacharias ad angelum : Undè hoc sciam ? Ego enim sum senex, et uxor mea processit in diebus suis. *Luc*, I, 18.

virginité. Mais ferme et immobile dans ce vœu qu'elle a formé, la parole de l'ange qui lui promet un Dieu pour fils ne l'ébranle pas. A toute la gloire de la maternité divine, elle préfère une virginité obscure, et qui demeurera cachée à tous les yeux sous le voile du mariage. Par attachement à la vertu la plus parfaite, elle renonce à l'immense récompense proposée à sa vertu. Elle retentira dans tous les siècles du christianisme, cette modeste, cette sublime réponse de Marie. Elle y formera, tant que l'église de Jesus-Christ subsistera, des ames fidelles, qui, s'élevant, à l'exemple de cette reine des vierges, au-dessus du joug des sens, prendront, comme elle, l'engagement de consacrer leurs jours à la pratique de cette haute et difficile vertu. Mais la gloire que Dieu leur promet, sera leur motif et leur soutien; et Marie, pour accomplir son vœu généreux, sacrifie jusqu'à la gloire qui lui est offerte.

L'ange lui répondit : Le saint Esprit descendra sur vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu. Et voilà qu'Elizabeth, votre cousine, a conçu elle-même dans sa vieillesse un

fils ; et c'est maintenant le sixième mois de celle qu'on appeloit stérile ; car il n'y a rien d'impossible à Dieu. Gabriel se hâte de calmer la respectable inquiétude de Marie. Il lui annonce que celui dont elle sera mère, n'aura que Dieu pour père ; qu'en acquérant aux yeux de toutes les générations la gloire de la maternité divine, elle conservera devant Dieu le mérite de sa précieuse virginité ; et que le prix de son inaltérable pureté, sera de devenir plus pure encore par son enfantement. Prodige unique ! que les siècles n'ont pas revu, et ne reverront jamais ; et que le Tout-Puissant réservoit, dans les trésors de sa miséricorde, à celle qu'il destinoit à devenir son plus auguste sanctuaire, et qui devoit être à perpétuité le modèle, tout-à-la-fois, et des vierges, et des mères.

Pour tranquilliser encore plus la délicatesse alarmée de Marie, l'ange lui révèle un autre prodige qui rend facile à croire celui qu'il lui annonce ; la grossesse d'Elisabeth, vieille et stérile. Zacharie avoit exigé un signe pour croire à la parole divine ; il n'en a reçu d'autre que la punition de son incrédulité (1). Il en est

(1) Et ecce eris tacens, et non poteris loqui usque in diem, quo hæc fiant, pro eo quòd non credidisti verbis meis. *Luc.* 1, 20.

accordé un à Marie qui n'en demande pas. Celui, dont la volonté toute-puissante a pu rendre mère une femme dans la vieillesse, n'aura-t-il pas aussi le pouvoir de rendre mère une vierge ? L'un n'est pas plus difficile que l'autre à celui qui peut tout. *Il n'y a rien d'impossible à Dieu.* C'est à nous, bien plus qu'à Marie, que cette maxime est adressée ; car nous en avons beaucoup plus besoin qu'elle, pour raffermir notre foi. Sur ce principe essentiel sont fondés tous les mystères de l'Homme-Dieu. Devant ce principe lumineux s'évanouissent, comme de légères ombres, toutes les difficultés. Sous ce principe impérieux, notre raison doit respectueusement s'incliner. *Il n'y a rien d'impossible à Dieu.* Il n'y a donc rien que je ne puisse croire de lui, rien que je ne doive croire quand j'en ai pour garant sa parole.

Enfin tout est éclairci. Les alarmes de Marie sont calmées, ses inquiétudes dissipées. Elle connoît toute la grandeur de ses destinées, toute la profondeur du mystère auquel elle est invitée de coopérer. Elle va rendre la réponse que l'ange est venu lui demander. Arrêtons-nous un instant ; et, suspendant nos réflexions sur cette réponse, contemplons la situa-

tion où se trouve placée cette Vierge incomparable. Du mot qu'elle va prononcer, dépend le sort de tout l'univers. Le genre humain entendra sortir de sa bouche l'arrêt de sa justification ou de sa perte. Les patriarches, les prophètes, tous les justes de l'ancienne loi soupirent après cette parole fortunée qui, rompant leurs liens, les portera au sein de la félicité. Le ciel en suspens attend avec impatience la décision que Marie va rendre; et le Verbe lui-même, prêt à descendre des splendeurs éternelles, n'est plus retenu que par l'attente de son consentement. Les pères de l'église, considérant de loin ce moment glorieux où la volonté de Marie va faire les destinées du monde, se prosternent à ses pieds en la conjurant de donner cette réponse si désirée qui doit ouvrir le ciel, et délivrer la terre (1).

---

(1) O beata Maria, sæculum omne captivum, tuum deprecatur assensum : te Domino mundus suæ fidei obsidem fecit.... Responde verbum, et suscipe Filium; da fidem, et senti virtutem. Pande sinus roseos, Virgo perpetua; fides tua modò aut aperit cœlum, aut claudit. *S. August. Serm. in natali Domini.* XXI, *de tempore. Aliàs Append.* CXX, n. 7.

O Domina, responde verbum, quod terra, quod

Alors Marie lui dit : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Marie a parlé ; le monde sera sauvé. Mais ce peu de mots si simples renferme toute la sublimité de la perfection. C'est au moment où elle est proclamée la mère de son Dieu, qu'elle se déclare humblement sa servante. Ce n'est plus cette fille pauvre, inconnue, qui traînoit dans l'obscurité une vie cachée à tous les regards. Elle vient de recevoir l'investiture de son titre de reine des anges et des hommes ; et son premier sentiment, à la vue de cette haute élévation, est celui de l'humilité. Ce consentement libre que Dieu lui a demandé, elle le prononce comme un acte d'obéissance. Elle connoissoit, et même plus clairement que personne, toutes les magnifiques prérogatives attachées à sa qualité de mère de Dieu ; elle savoit qu'elle étoit cette vierge prédite par tant d'oracles, désignée par tant de figures ; elle voyoit le Maître absolu de toute la nature, venir se soumettre à ses volontés ; elle découvroit dans la profondeur de

inferi, quod expectant et superi. Ipse quoque omnium Rex et Dominus.... tantùm desiderat et responsionis assensum. *S. Bernard. Homil.* IV, *super missus est.*

l'avenir, toutes les générations célébrant son bonheur et sa gloire (1); et la perspective de tant d'éclat, loin de l'éblouir, ne fait qu'augmenter encore son humble modestie. Plus elle se sent élevée, plus elle se rabaisse. Mais par un juste retour, plus elle s'humilie elle-même, plus elle devient grande et élevée. Si la maternité divine donne à l'humilité de Marie un éclat qu'elle n'auroit pas eu, l'humilité de Marie ajoute à sa maternité de la gloire personnelle de sa grandeur d'ame. Ce qu'elle fut dans son état simple et vulgaire, elle continue de l'être dans ses hautes destinées. Née pour devenir la mère de son Dieu, il semble que ce haut rang ne lui ait rien apporté. Toujours semblable à elle-même, sa vie sera toujours également simple, également obscure. Ainsi, les montagnes qui renferment l'or, les diamans, toutes les richesses de la terre, ne présentent à l'œil rien que de commun. Marie occupée à cacher les dons immenses qu'elle a reçus de la faveur divine, n'en fera pas même part au vertueux compagnon de sa vie; et abandonnant le soin de sa gloire à la Provi-

(1) Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. *Luc.* 1, 48.

dence de qui elle l'a reçue, elle s'exposera aux soupçons de Joseph et à l'opprobre attaché à l'adultère, plutôt que de se déclarer la mère du Verbe divin.

Que cette réponse si humble et si soumise de Marie a de force et de vertu. Elle consomme le mystère de l'incarnation, accomplit toutes les prophéties, répare la désobéissance des premiers pères, rend à la nature humaine sa dignité primitive. Marie emploie pour régénérer le monde, la même expression dont Dieu s'étoit servi pour le créer. Mais le mot *fiat* produit dans sa bouche modeste un bien plus admirable effet. Principe autrefois de notre existence, il le devient aujourd'hui de notre rédemption. Il n'avoit opéré que sur des créatures ; il agit sur Dieu même ; il le tire du ciel, et le donne à la terre. Marie pourroit avec juste raison s'appliquer ce que Dieu dit de lui-même : Voilà que je rends toutes choses nouvelles. De ce moment elles vont commencer, et vous les connoîtrez (1). Mais, ce que sa profonde humilité lui interdit, osons le dire pour elle, et en son nom. A ma voix viennent d'éclorre un nouveau ciel,

(1) Ecce ego facio nova, et nunc orientur, utiquè cognoscetis ea. *Isa.* XLIII, 19.

une nouvelle terre (1). La clarté de Dieu même brille dans ce monde nouveau que j'ai fait naître. L'Agneau divin auquel je donne le jour, est le soleil qui l'éclaire (2). A ma voix, de nouvelles destinées s'ouvrent au genre humain, de nouveaux siècles commencent à s'écouler; et toutes ces merveilles qui dureront autant que les temps, qui s'étendront même dans l'éternité, c'est en m'humiliant profondément, c'est en me protestant la servante du Seigneur, que je les ai opérées.

Retournons maintenant nos réflexions sur nous-mêmes. Après avoir contemplé le mystère de l'incarnation, relativement au Verbe divin et à Marie, considérons-le par rapport à nous, et examinons les instructions qu'il renferme: car si Jesus-Christ descend du ciel pour nous racheter, il vient aussi pour nous instruire (3); et nous devons notre docilité à ses leçons, comme notre adoration à ses grandeurs. Le premier devoir que nous im-

(1) Et vidi cœlum novum, et terram novam. *Apoc.* XXI, 1.

(2) Civitas non eget sole, neque lunâ ut luceant in eâ. Nam claritas Dei illuminavit eam, et lucerna ejus est Agnus. *Ibid.* 23.

(3) Apparuit enim gratia Dei, salvatoris nostri, omnibus hominibus, erudiens nos. *Tit.* II, 11 *et* 12.

pose ce mystère, est de le croire. Je ne puis savoir comment le Verbe s'est incarné; mais il ne m'est pas permis d'ignorer qu'il s'est incarné. Nous pouvons être sauvés sans la science de l'incarnation; mais la foi positive, distincte, explicite de l'incarnation est indispensablement nécessaire à notre salut. Si notre orgueilleuse raison ose murmurer de ce qu'il lui est ordonné de croire, et qu'il ne lui est pas accordé de comprendre, qu'elle considère que son Dieu daigne dans ce mystère se réduire à un anéantissement bien autrement humiliant, que la soumission qu'il exige d'elle.

Un autre sentiment que l'incarnation du Verbe doit exciter dans nos cœurs, est celui de la reconnoissance. C'est pour nous que Dieu descend à ce prodigieux abaissement; pour nous qui l'avions offensé. C'est nous, à qui il ne devoit que sa colère, à qui il prodigue un si grand amour. Nous rougissons de nous montrer envers les hommes, ingrats des plus petits services; et nous pourrions être insensibles à un bienfait aussi immense de notre Dieu! Tout ce qu'il nous demande pour prix de tant de tendresse, de tant de bienfaisance, c'est de l'aimer. Avons-nous donc besoin qu'il nous le

demande? et n'est-ce pas au contraire un besoin de notre cœur, comme un devoir de notre religion, de chérir un bienfaiteur aussi généreux et aussi aimable?

L'exemple de Jesus qui, étant Dieu et égal à son père, vient s'anéantir jusqu'à prendre la forme d'un serviteur (1), et celui de Marie qui, appelée à être la mère de son Dieu, professe hautement qu'elle n'est que sa servante, nous prêchent encore une autre vertu. Nous devons nous mettre dans les dispositions où ils se trouvèrent au moment de l'incarnation (2). Concevons à la vue de tels modèles, combien est essentielle l'humilité dans un chrétien. Sans cette vertu, il ne peut y avoir de christianisme, puisque, comme disent les saints pères, sans elle il n'y auroit pas même eu d'incarnation. Et qui peut prétendre s'en affranchir, quand Dieu lui-même et sa Mère s'y soumettent? Quelle perfection, quelle élévation osera-t-on désormais alléguer

(1) Qui cùm in formâ Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo; sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo. *Philipp.* II, *6 et 7.*

(2) Hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo-Jesu. *Ibid.* 5.

pour s'en dispenser? Jamais, jamais aucune humilité ne se trouvera exposée à l'épreuve d'une grandeur égale à celle de Marie. Mais par cela même, elle a dans nous plus de motifs, et l'orgueil moins de prétextes. Le mystère de ce jour, confondant toutes les idées de notre vanité, nous montre quels sont la nature, le principe, la mesure de la vraie grandeur. Dieu voulant se choisir une mère, n'a égard qu'à la vertu de Marie; et nous apprend ainsi qu'il n'y a de vraie grandeur que dans la vertu. Marie, appelée par Dieu au faîte des honneurs, s'en humilie plus profondément, et nous montre, par cet abaissement sublime, les sentimens et la conduite que la grandeur doit nous donner.

En choisissant pour sa mère une vierge, et en lui accordant l'inimaginable prérogative d'allier l'intégrité de sa virginité aux honneurs de la maternité divine, Dieu nous montre encore combien il chérit la sainte vertu de pureté. Il nous apprend aussi à respecter notre propre chair, en se l'appropriant à lui-même. Il ne se contente pas d'unir à sa nature divine une nature raisonnable, et de s'allier à une ame spirituelle et immortelle. Dans le sein de Marie, le Verbe se fait chair.

Par là il ennoblit l'homme tout entier, et son corps de même que son ame. Notre chair, cette vile matière, si peu digne par elle-même de loger une ame faite à l'image de Dieu, Jesus-Christ, l'unissant à sa divinité, la retire de la fange de son origine. Elle devient en ce jour-là chair d'un Dieu. C'est selon la chair que nous sommes devenus ses frères; que nous ne formons avec lui qu'un corps dont il est le chef, dont nous sommes les membres. Ne savez-vous donc pas, nous dit le grand Apôtre, que vos corps sont les membres du Christ (1)? Ainsi, le péché qui souille notre chair déshonore le corps de Jesus-Christ. Il fait, et c'est encore saint Paul qui tire cette conséquence bien propre à effrayer tout impudique, il fait des membres de Jesus-Christ, les membres d'une prostituée (2)?

Et cependant il semble revenu parmi nous, ce temps où toute chair ayant corrompu sa voie, fit repentir Dieu de l'avoir créée. Un déluge de prostitution inondant la terre, provoque un nouveau déluge

(1) Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi? 1. *Cor.* VI, 15.

(2) Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis? absit. *Ibid.*

de colère. Bien plus coupables que ne l'étoient ceux qui furent alors si sévèrement punis, puisque par nos incontinences nous profanons une chair que Jesus-Christ a consacrée en s'en revêtant, comment ne craignons-nous pas ses terribles vengeances ? Tertullien regarde l'impureté dans un chrétien, comme un sacrilége indigne de pardon. Qu'avant la venue de Jesus-Christ, on trouve des exemples de fornications et d'adultère, dont Dieu ait accordé le pardon, il le conçoit aisément ; mais depuis que la chair de l'homme est devenue la chair d'un Dieu, et que nous sommes son corps et ses membres, il ne voit plus, ni pardon, ni pénitence pour de tels crimes (1). Tertullien se trompe, sans doute. Emporté par son imagination trop ardente, il outre en ce point, comme en plusieurs autres, la morale chrétienne; puisque la miséricorde divine est infinie, et qu'il n'y a pas de péché dont un repentir sincère n'obtienne la rémission. Mais de son exagération même, concluons combien ce vice impur, si multiplié aujourd'hui dans

(1) Quid itaquè illam de pristino excusas ? Non corpus Christi ; non membra Christi ; non templum Dei vocabatur, cum veniam mœchiæ consequebatur. *Tertull. de pudicitiâ*, cap. VI.

le monde, est odieux à Dieu, injurieux à Dieu, sujet aux vengeances de Dieu.

En devenant dans ce mystère les frères et les membres de Jesus-Christ, nous devenons comme lui les enfans de Marie. En engendrant notre Rédempteur, elle nous engendre à la grâce. Elle devient en ce jour le principe de notre salut; elle en est aussi le moyen le plus assuré. Nous avons, comme nous le dit saint Jean, Jesus-Christ pour avocat auprès de son Père (1). Que Marie soit notre avocate auprès de Jesus-Christ. Adressons-nous à elle avec la reconnoissance que mérite le bienfait qu'elle nous procure, avec la confiance qu'inspirent sa puissance et sa bonté. Justes, qu'elle soit votre soutien; elle vous obtiendra la persévérance. Pécheurs, qu'elle soit votre refuge; par elle vous parviendrez à votre pardon. Jesus-Christ a fait de sa Mère le canal par lequel il fait descendre sur nous ses grâces. Quelle soit aussi le canal par lequel nos vœux montent jusqu'à lui. Elle y joindra les siens; et cette voix qui ouvrit le ciel au genre humain dans le grand jour de l'incarnation, nous l'ouvrira encore au jour de notre dissolution.

(1) Advocatum habemus apud Patrem, Jesum-Christum justum. 1. *Joan.* II, 1.

ÉVANGILE

Du jour de la Toussaint.

Jesus-Christ propose les huit béatitudes.

JESUS voyant des troupes de peuple qui le suivoient, monta sur une montagne; et lorsqu'il se fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui; et prenant la parole, il les instruisoit, en disant : Bienheureux les pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux est à eux. Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre. Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde. Bienheureux ceux dont le cœur est pur, parce qu'ils verront Dieu. Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfans de Dieu. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux. Vous serez bienheureux lorsqu'on

vous aura maudits et persécutés, et qu'on aura dit contre vous toute sorte de mal faussement, et à cause de moi. Réjouissez-vous-en, et faites éclater votre joie, parce qu'une récompense abondante vous est réservée dans les cieux. (*Matth.* v, 1 *et* 12.)

EXPLICATION.

Jesus voyant des troupes de peuple qui le suivoient, monta sur une montagne; et lorsqu'il se fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui; et prenant la parole, il les instruisoit. L'évangile de ce jour nous présente le commencement du célèbre discours que Jesus-Christ prononça sur la montagne, et auquel l'incrédulité elle-même n'a pu refuser son admiration. En consacrant cette journée à célébrer le bonheur des saints qui règnent dans le ciel, l'église met sous nos yeux les moyens qui les y ont fait parvenir, et par lesquels nous pouvons à leur suite y arriver : ce sont les béatitudes proposées par Jesus-Christ, qu'il nous est souverainement important de connoître et de méditer.

En nous créant pour le bonheur, Dieu a mis dans nous, afin de nous y faire tendre, un désir vif de le posséder. Il n'y

a pas un homme qui n'y aspire, pas un qui ne travaille de tout son pouvoir à l'acquérir. Mais pour y arriver, chacun prend des routes diverses. L'amour du bonheur est le même dans tous; dans tous, les idées de bonheur sont différentes. Recherché par tout le monde, le véritable bonheur est méconnu par la plus grande partie du monde. C'est Dieu lui-même, c'est la contemplation, la jouissance de ses infinies perfections, qui doit faire notre bonheur. Et nous, insensés que nous sommes, nous attachons notre félicité aux objets frivoles qui nous environnent; nous poursuivons de vains fantômes de richesses, de grandeurs ou de plaisirs. Jesus-Christ descendu sur la terre est venu dissiper cette illusion, montrer aux hommes où réside le vrai bonheur, et leur tracer la route qui y conduit. Son évangile, comme une lumière éclatante, tombant du ciel sur la terre, a dissipé les ténèbres dans lesquelles le genre humain, errant à l'aventure, cherchoit à tâtons de tous côtés le bonheur qu'il ne trouvoit nulle part. A cette clarté nouvelle, le monde a ouvert les yeux; il s'est étonné d'avoir si long-temps méconnu ce qui étoit l'objet de ses désirs. Mais hélas! et c'étoit dès l'origine du

christianisme le sujet des regrets du grand Apôtre, tous n'obéissent pas à l'évangile (1). Combien de faux chrétiens, au mépris de cette loi sainte, recherchent le bonheur dans ce qu'elle déclare devoir faire leur malheur ! Combien de chrétiens foibles et tièdes, avouant dans la spéculation que la religion seule peut procurer le solide bonheur, démentent dans la pratique les principes qu'ils professent, et veulent allier le bonheur que la religion promet, avec les jouissances qu'elle réprouve ! Gardons-nous de cette inconséquence aussi déplorable qu'elle est absurde, de vouloir être heureux, et de nous plonger dans l'abyme du malheur ; et que le désir de la félicité qui est dans nos cœurs, nous engage à écouter la voix divine qui nous y appelle.

Bienheureux les pauvres en esprit ; parce que le royaume des cieux est à eux. Ce n'est pas, selon le divin Sauveur, la pauvreté réelle, c'est l'esprit de pauvreté qui conduit au bonheur ; ce n'est pas la possession des richesses, c'est l'amour des richesses qui en exclut. Dieu veut qu'il y ait des riches dans le monde;

(1) Sed non omnes obediunt evangelio. *Rom.* X, 16.

il ne trouve donc pas mauvais qu'on le soit. Une multitude de personnages célèbres dans les annales de la religion, se sont sanctifiés dans cet état. La richesse peut être un moyen de salut ; mais elle en est beaucoup plus souvent un obstacle ; elle devient l'un ou l'autre, selon l'esprit dans lequel on la possède, et l'usage qu'on en fait. L'Apôtre chargeant son disciple de prescrire aux riches les obligations que la richesse leur impose, les fait consister en trois points : à ne point en concevoir d'orgueil ; à ne point en faire le fondement des ses espérances et l'objet de son bonheur ; à les répandre avec largesse, pour se faire un trésor dans l'éternité, et acquérir la véritable vie(1). Mais la plupart des riches péchent contre quelqu'un de ces préceptes, souvent même contre tous. En premier lieu, la richesse plaçant ceux qui la possèdent dans la classe supérieure, leur fait regarder avec dédain ceux qui en sont pri-

(1) Divitibus hujus sæculi præcipe non sublime sapere : neque sperare in incerto divitiarum, sed in Deo vivo qui præstat nobis abundè ad fruendum, benè agere, divites fieri in bonis operibus, facilè tribuere, communicare, thesaurizare sibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendant veram vitam. 1. *Timoth.* VI, 17, 18 *et* 19.

vés. Tandis que Dieu, dit l'apôtre saint Jacques, a choisi les pauvres de ce monde pour être riches dans la foi, et pour les faire héritiers de son royaume, vous vous efforcez de déshonorer le pauvre (1). En second lieu, la richesse procurant avec abondance toutes les jouissances de la terre, devient une grande tentation de ne point en rechercher d'autres. Dieu l'avoit donnée comme un moyen d'acquérir le bonheur; on en fait le bonheur même. La dangereuse facilité qu'elle donne de satisfaire tous ses goûts, d'assouvir toutes ses passions, engage à s'y livrer avec immodération, et fait qu'on ne désire rien de plus. En troisième lieu, la richesse non-seulement enfle le cœur, non-seulement l'égare, elle l'endurcit encore. Entièrement occupé de son luxe et de ses plaisirs, le riche ne pense pas aux Lazares, qui, pour leur subsistance, désirent seulement les miettes qui tombent de sa table somptueuse. Leur vue, au lieu de le toucher, l'importune; le spectacle de leurs maux, loin de l'intéresser,

(1) Nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo, divites in fide, et hæredes regni, quod repromisit Deus diligentibus se? Vos autem exhonorastis pauperem. *Jac.* II, 5 *et* 6.

le dégoûte. Il semble que pour être sensible à la misère, il faille l'avoir éprouvée. Chose étonnante ! c'est dans la classe indigente, bien plus que parmi l'opulence, que l'on trouve la commisération et la bienfaisance.

A ces vices des riches, et dirons-nous à ces effets, ou à ces abus ordinaires de la richesse, le divin Sauveur oppose l'esprit de pauvreté qui les réprime tous. D'abord, cet esprit nous instruit à honorer un état que Jesus-Christ a choisi pour lui-même, et dans lequel il a voulu naître, vivre et mourir ; et nous montrant dans les pauvres nos égaux devant Dieu, comme nous ses images, comme nous ses enfans, comme nous rachetés de son sang, il bannit de nos cœurs le mépris injuste que le malheur nécessaire des distinctions sociales pourroit nous faire concevoir. Ensuite il nous inspire, non le sacrifice actuel de notre fortune, mais la disposition à la sacrifier, et la résignation à la volonté de Dieu, s'il lui plaît de nous la retirer. Par là il nous apprend à ne pas faire dépendre notre félicité de ces biens aussi fragiles qu'ils sont frivoles ; mais à la chercher dans des biens d'un ordre supérieur. Enfin, en nous faisant voir sous leur vrai point de

vue la richesse et la pauvreté, il nous enseigne à user de l'une, et à soulager l'autre; il nous montre que nous sommes plus intéressés que le pauvre au bien que nous lui faisons, et que nos largesses nous procurent plus de bonheur qu'à lui.

Ce n'est pas seulement aux riches que l'esprit de pauvreté est prescrit; il n'est pas moins positivement commandé aux pauvres. Il consiste, relativement à eux, à se soumettre religieusement à la volonté suprême qui les a placés dans cet état; à ne pas murmurer des privations qu'elle leur impose; à ne pas regarder avec des yeux d'envie ceux à qui elle a donné les richesses. Qu'ils considèrent avec les yeux de la foi leur situation et celle des hommes dont ils jalousent la prétendue félicité; et ils cesseront de se trouver les plus mal partagés. Avec moins de richesses, ils ont moins de dangers; avec moins de jouissances, moins d'occasions de péché. Ils possèdent une moindre portion de la graisse de la terre, mais une plus abondante de la rosée du ciel; et plus éloignés que les autres de ce que le monde appelle bonheur, ils sont plus près qu'eux de ce qui l'est aux yeux de Dieu. Il est difficile de faire en-

trer dans l'esprit des hommes ces idées qui sont cependant incontestables, puisque ce sont celles de Dieu même. Dans les uns l'attachement immodéré aux richesses qu'ils possèdent, dans les autres le désir effréné des richesses qu'ils recherchent, étouffent les principes religieux. Il n'est pas défendu, sans doute, aux pauvres de travailler à améliorer leur sort ; mais dans la poursuite des biens de la terre, ils doivent observer principalement deux choses : d'abord de se soumettre avec résignation à la volonté de Dieu, recevant de sa main les succès sans vanité, et les revers sans murmure; ensuite de n'employer à s'enrichir que les moyens qu'il permet, s'interdisant scrupuleusement tout ce qui peut être contraire à sa loi, à ses maximes, à son esprit.

Il est un troisième genre d'esprit de pauvreté, qui consiste dans le renoncement volontaire aux biens terrestres, pour servir Dieu avec moins de danger, et vaquer avec plus de liberté aux saints exercices de la piété. De même que dans la tempête les passagers jettent dans la mer les marchandises dont le poids surcharge et pourroit submerger le vaisseau ; ainsi dans la mer du monde, où les tempêtes

sont continuelles, ces ames prudentes se débarrassent du fardeau dangereux de leur richesse, pour se garantir du naufrage auquel il les expose, et pour arriver avec plus de légèreté au rivage heureux de l'éternité. Mais cette sorte d'esprit de pauvreté n'est pas, comme les deux autres, un précepte; c'est un simple conseil : ce n'est pas un devoir, c'est une perfection; et Jesus-Christ le déclare formellement (1). La pauvreté volontaire est un état auquel tout le monde ne doit pas aspirer; c'est une vocation particulière que Dieu accorde rarement, une grâce spéciale qu'il fait à peu de personnes. Il propose à tous ce grand sacrifice, non pour que tous s'y dévouent, ce seroit la ruine de l'ordre social qu'il protège; mais pour que tous le connoissant, ceux qui en ont la force le fassent, et ceux qui ne l'ont pas le respectent. Son intention est que ce haut degré de perfection existe dans tout état et dans tout sexe, afin de confondre les prétextes que la cupidité oppose à la simple

---

(1) Ait illi Jesus : Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quæ habes, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo; et veni, sequere me. *Matth.* XIX, 21.

pratique du devoir. Il veut qu'il y ait des personnes qui renoncent entièrement à leur fortune, pour instruire et encourager tous les autres à ne pas s'y attacher.

Bienheureux ceux qui sont doux ; parce qu'ils posséderont la terre. De tous les caractères sous lesquels les prophètes annonçoient le Messie, la douceur est celui qu'ils lui attribuent avec le plus de complaisance ; et c'est aussi celui qu'il a le plus manifesté dans le cours de sa carrière (1). Quel homme fut jamais en butte à d'aussi violentes contradictions ? Quel homme eut autant de puissance pour les repousser, et s'en venger, et les soutint cependant avec une aussi parfaite modération ? Il a voulu sur ce point, comme sur tous les autres, joindre l'exemple au précepte, et se faire notre modèle en même temps que notre maître. Incapables de l'égaler, nous devons travailler de toutes nos forces à lui ressembler. La douceur qu'il nous prescrit, formée sur la sienne, doit, non pas être

(1) Ecce servus meus.... non clamabit, neque accipiet personam, nec audietur vox ejus foris. Calamum quassatum non conteret, et linum fumigans non extinguet ; in veritate educet judicium. Non erit tristis, neque turbulentus. *Isa.* XLII, 1, 2, 3 *et* 4. *Vid. Matth.* XII, 18, 19 *et* 20.

portée au même degré, la foiblesse de notre nature ne le permet pas, mais réunir dans la mesure qu'il nous est accordé d'en avoir, les mêmes qualités. En conséquence :

1.° Notre douceur doit comme la sienne partir d'un principe de religion. La douceur chrétienne n'est pas une indifférence de caractère, une nonchalance de tempérament, un calcul d'intérêt, un rafinement de politique, un retour d'amour propre, un désir de plaire. Elle est fondée sur les deux principales vertus du christianisme, sur la charité et sur l'humilité : la charité nous rend doux envers le prochain par l'amour qu'*elle* nous inspire pour lui, et par la crainte de l'offenser; l'humilité produit en nous la douceur par le sentiment profond du besoin que nous avons de l'indulgence et de la nécessité de la ménager.

2.° A l'imitation de celle de Jesus-Christ, notre douceur doit être, non-seulement extérieure, mais intérieure; et résider, non dans de simples démonstrations, mais dans le cœur. Dieu ne prescrit que des vertus sincères; et le simulacre d'une douceur qu'on n'a pas, est une fausseté : il n'approuve que les vertus solides; et la douceur qui n'est

qu'apparente est continuellement prête à se démentir.

3.° Nous devons cependant, comme Jesus-Christ, manifester au dehors notre douceur ; les paroles, le ton de voix, l'air du visage, les actions sur-tout, doivent en être l'expression. Elle est bien foible dans notre ame, celle qui n'a pas la force d'en sortir ; elle a jeté bien peu de racines, si elle ne peut pas pousser des rejetons, et produire des fruits.

4.° Notre douceur se conformant à celle de Jesus-Christ, doit être universelle pour toutes les occasions. Il en est de grandes et de petites, de rares et de journalières, de subites et de prévues. Les circonstances changent ; la douceur chrétienne reste toujours la même. Aucune contradiction ne l'altère, aucun reproche ne la trouble, aucun mauvais procédé ne l'aigrit, aucune offense ne l'irrite ; supérieure à tout, elle ne se déconcerte de rien.

5.° Enfin, de même que celle dont Jesus-Christ nous donne l'exemple, notre douceur doit être universelle envers toutes sortes de personnes, nous garantir du murmure envers les supérieurs, de l'humeur à l'égard des égaux, de la hauteur vis-à-vis des inférieurs ; elle doit,

comprendre non-seulement nos amis, mais nos ennemis ; non-seulement ceux de qui nous recevons du bien, mais ceux qui cherchent à nous faire du mal. Quel mérite y a-t-il à être doux avec ceux qu'on aime? Quel prix a une vertu qui n'a aucune opposition à surmonter ?

A ceux qui pratiqueront ainsi la douceur, Jesus-Christ promet pour récompense la possession de la terre, c'est-à-dire, et de la terre qu'ils habitent actuellement, et de la terre après laquelle ils soupirent ; de la terre que Dieu créa autrefois, et qui doit passer, et de la terre nouvelle dont il donna la vision à saint Jean (1), où habiteront éternellement ses élus, et dont la nôtre est la figure. Chérie des hommes comme de Dieu, la douceur gagne tous les cœurs ; la terre entière est sa conquête ; et son triomphe est d'autant plus beau, qu'il plaît à ceux-mêmes qu'il se soumet. La douceur a encore cet avantage particulier, qu'elle est comme une vertu universelle : elle se mêle à toutes les autres, les dépouille de leur sévérité,

---

(1) Et vidi cœlum novum, et terram novam. Primum enim cœlum, et prima terra abiit. *Apoc.* XXI, 1.

et répandant sur elles son charme, les embellit, leur donne une grâce nouvelle et un mérite de plus. Vous vous plaignez de trouver dans votre prochain des inimitiés! Espérez-vous les faire cesser par vos impatiences, par vos aigreurs, par vos violences? La douceur seule a la force de les vaincre; elle seule a dans son attrait la puissance de ramener les esprits aliénés, d'amollir les esprits durs et roides, de guérir les esprits blessés, de calmer les esprits emportés, de réconcilier les esprits opposés; et si par malheur votre douceur ne peut pas se procurer vis-à-vis des hommes le succès qu'elle désire, elle en obtiendra auprès de Dieu un infiniment plus désirable. Ce qu'elle n'aura pu gagner sur la terre, elle l'acquerra avec surabondance dans le ciel; et au défaut de la récompense passagère qui lui sera refusée ici bas, il lui en sera donné dans le sein de Dieu une éternelle.

Après avoir considéré quelle doit être la douceur, examinons quelle est la nôtre. Cette vertu est tellement chérie, qu'il n'y a personne qui ne prétende la posséder, presque personne même qui ne se le persuade. On sent vivement le défaut de douceur dans les autres; on ne s'en

aperçoit pas dans soi-même : on est profondément blessé des contradictions du prochain, et on le blesse continuellement sans s'en douter. Beaucoup d'hommes se croient de bonne foi pleins de douceur, à qui le public reproche hautement tous les défauts contraires. Rentrez en vous-même, et examinez quels sont les caractères de cette douceur que vous vous attribuez. Quel en est le principe? Est-ce la charité fraternelle, ou l'intérêt personnel? est-ce le désir de plaire à Dieu, ou l'envie de surprendre les louanges et l'amitié des hommes? Quelle en est la nature? Est-ce dans votre cœur qu'elle réside? ne consiste-t-elle pas uniquement dans des manières obligeantes que vous savez prendre pour séduire? Quels en sont les effets? Réprime-t-elle dans vous ce qui peut offenser le prochain? y produit-elle ce qui doit lui être agréable? Quelle en est l'étendue? Est-elle à l'épreuve de tous les genres de contradictions? n'admet-elle pas des exceptions? ne se dément-elle pas à toutes les oppositions? Faisons de bonne foi cet examen; et combien de prétendues douceurs vont disparoître! combien il se trouvera de douceurs fausses, de douceurs fragiles, de douceurs insuffisantes, de

douceurs hypocrites, de douceurs sans mérite pour la terre et pour le ciel !

Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. Voici un langage bien étonnant pour le monde accoutumé à juger du bonheur par la joie que l'on ressent, par les plaisirs auxquels on se livre ; mais en tout point les maximes de Jesus-Christ sont contraires à celles du monde. C'est dans les larmes qu'il place le bonheur ; il leur promet une abondante consolation ; et au contraire il dévoue au malheur ceux qui sont dans la joie et dans les ris ; et il leur déclare qu'ils seront un jour dans les gémissemens et dans les pleurs (1). Il ne faut pas croire cependant que toutes sortes d'afflictions conduisent au bonheur : c'est, dit le grand Apôtre, la tristesse selon Dieu qui, étant une partie de la pénitence, nous conduit au salut. Mais il y a, selon lui, une tristesse du siècle qui donne la mort (2). Cette tristesse selon Dieu qu'il nous recommande, et qui est celle dont parle

---

(1) Væ vobis, qui ridetis nunc ; quia lugebitis, et flebitis. *Luc.* VI, 25.

(2) Quæ enim secundùm Deum tristitia est, pœnitentiam in salutem stabilem operatur, sæculi autem tristitia mortem operatur. II. *Cor.* VII, 10.

Jesus-Christ, consiste principalement en deux choses.

En premier lieu, c'est sur-tout de leur source que nos larmes tirent leur prix. En examinant avec les yeux de la religion, et nous-mêmes, et tout ce qui nous environne, que de sujets n'avons-nous pas de nous affliger? Si nous ramenons nos idées sur le passé, que de péchés à déplorer, que de grâces perdues, que d'occasions de salut manquées, que de moyens de sanctification négligés, à regretter! Si nous pensons au présent, que d'imperfections, que de foiblesses en nous! quelle énorme disproportion entre notre pénitence et nos fautes! quelle malheureuse fragilité nous met sans cesse au moment d'en commettre! Si nous portons nos pensées dans l'avenir, quelle terrible incertitude sur notre sort! quelles affreuses terreurs elles doivent nous inspirer sur ce que nous deviendrons, ce que nous avons été, et ce que nous sommes! Et n'avons-nous pas aussi à déplorer les péchés d'autrui dont nous sommes les témoins, les scandales qui éclatent de toutes parts? N'avons-nous pas à partager les douleurs dont l'église notre mère est continuellement inondée par les blasphèmes de l'incrédulité, par les calom-

nies de l'hérésie, par les divisions du schisme, par la conduite criminelle d'un grand nombre de ses enfans. Pleurons sur tous ces désordres, pleurons amèrement; ce sont là les larmes que Dieu agrée et récompense.

En second lieu, les afflictions que nous causent les maux temporels, peuvent aussi nous obtenir les faveurs divines; mais il y a cette différence entre les larmes que répand la religion, et celle que verse la nature, que les premières sont par elles-mêmes des principes de bonheur, et que les secondes le deviennent par nos dispositions. Les maux dont Dieu nous afflige sont pour nous ce que nous les faisons être. La perte des biens, de la santé, des amis et des proches; les privations, les regrets, les affronts, les violences, les tribulations en un mot de tout genre, dont cette vie est semée, font couler de nos yeux des larmes légitimes; la religion ne les condamne pas; mais elle nous apprend à les sanctifier. Elles nous rendront heureux, si nous supportons avec résignation les maux qui les causent; si nous les offrons à Dieu; si nous les souffrons en esprit de pénitence; si, en nous séparant des biens créés, ils en détachent notre cœur, et l'attachent plus fortement

à Dieu. Il ne nous est pas défendu de nous en attrister, mais il nous est recommandé de ne pas nous en attrister comme ceux qui sont privés de nos espérances (1). Au sein de nos douleurs, pensons aux consolations que Jesus-Christ promet : cette espérance sera déjà une consolation ; elle adoucira nos maux, rendra nos chagrins moins amers, et le joug qui nous fut imposé, beaucoup plus léger. Mais ce n'est point sur cette terre maudite de Dieu, dans cette malheureuse vallée de larmes, que nous devons espérer cette pleine et entière consolation que Jesus-Christ promet ici aux affligés ; ce sera lorsque l'Agneau, qui siège sur son trône, les aura conduits aux sources de la vie, qu'il essuiera de leurs yeux toute larme (2) ; ce sera dans la nouvelle Jérusalem, dans la cité sainte descendue du ciel, dans le tabernacle où Dieu rassemblera les hommes pour habiter avec eux, qu'il n'y aura plus jamais, ni mort, ni deuil, ni cri, ni douleur, parce que

(1) Non contristemini sicut et cæteri, qui spem non habent. 1. *Thess.* IV, 12.

(2) Agnus, qui in medio throni est, reget illos, et deducet eos ad vitæ fontes aquarum, et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum. *Apoc.* VII, 17.

tout ce qui existoit de maux aura disparu (1).

Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. La justice, dont parle ici Jesus-Christ, n'est pas seulement la vertu particulière qui consiste à rendre à chacun ce qui lui appartient ; il entend par ce mot, la justification qui résulte de la pratique de toutes les vertus, de l'accomplissement de tous les devoirs ; c'est ce qui constitue la sainteté, la grâce sanctifiante, la charité habituelle ; car tout cela n'est qu'une même chose considérée sous différens points de vue. C'est de cette justice que nous devons être affamés et altérés, c'est-à-dire, que nous devons avoir le plus ardent désir. Elle est sur la terre notre bien suprême, et à proprement parler, notre unique bien. Tous les autres, que le vulgaire recherche avec tant de vivacité, sont des biens incertains, des biens caducs, des biens

(1) Vidi sanctam civitatem Jerusalem novam descendentem de cœlo à Deo..... et audivi vocem magnam de throno dicentem : Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis..... et mors ultrà non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultrà, quia prima abierunt. *Apoc.* XXI, 2, 3 *et* 4.

dangereux. Semblables aux plantes funestes qui, sous une belle apparence, renferment le poison, ils cachent sous l'attrait qu'ils nous présentent un venin mortel; leur effet le plus ordinaire est de corrompre, et d'éloigner du bonheur. Il n'en est pas ainsi de la justice chrétienne, elle seule est un bien pur, que n'altère aucun mélange de vices, puisqu'elle est l'exclusion de tous les vices; elle seule est un bien solide, que nous sommes les maîtres de conserver, dont aucune cause étrangère, dont notre faute seule peut nous priver; elle seule enfin est un bien assuré que nous pouvons toujours nous procurer, qui n'est jamais refusé à nos vœux, que pour avoir en notre possession, il suffit de désirer.

Qu'il suffit de désirer! Eh, quoi! tout désir de la justice est-il donc suffisant pour l'obtenir? Ah! gardons-nous de le croire. Un bien aussi important ne peut pas être mis à un prix aussi bas. Des souhaits légers, languissans, stériles, ne peuvent pas avoir la force d'opérer en nous la justification. Il faut, pour l'acquérir, ce désir ardent que les difficultés n'arrêtent pas, que les séductions ne ralentissent pas, que les efforts ne rebutent pas. Il faut être, comme Daniel, l'homme

de désirs (1), pour mériter par ses désirs une aussi grande faveur. Jesus-Christ compare les désirs qu'il exauce, à une faim et à une soif qu'il promet d'apaiser. Voyez cet homme que tourmente une faim violente ou une soif ardente, se contente-t-il de souhaiter d'en être délivré? Que ne fait-il pas au contraire pour y parvenir? Il s'adresse à tous ceux qui peuvent lui donner de quoi le rassasier, ou le désaltérer; il multiplie ses efforts pour se le procurer. Voilà quelles doivent être notre faim et notre soif de la justice. Elles doivent sans cesse nous presser, d'abord de demander d'en être rassasiés et désaltérés, à celui qui en a le moyen, à l'Auteur de tout don parfait, de qui dépend l'objet de nos vœux; ensuite de travailler nous-mêmes de tout notre pouvoir à les apaiser. C'est alors, c'est lorsque nos désirs nous exciteront à réunir le secours divin à nos propres efforts, qu'ils deviendront efficaces; c'est alors que Jesus-Christ accomplissant sa promesse, comme nous aurons effectué la condition qu'il y a mise, nous fera boire à longs traits de cette source

(1) Quia vir desideriorum es. *Dan.* IX, 23.

d'eaux pures qui jaillissent dans la vie éternelle (1).

Bienheureux les miséricordieux; parce qu'ils obtiendront miséricorde. Le sentiment de la miséricorde consiste à compatir aux maux du prochain; les œuvres de la miséricorde, à les soulager. Comme les maux, auxquels est sujette l'humanité, sont de deux sortes, les spirituels et les corporels; la miséricorde a deux branches : l'une et l'autre nous est impérativement commandée.

Le précepte des œuvres corporelles de miséricorde est porté par Jesus-Christ spécialement, lorsque, décrivant les circonstances du dernier jour où il apparoîtra à la terre, non plus comme son Sauveur, mais comme son Juge, il déclare quelle sera la règle de ses redoutables arrêts. J'eus faim, dira-t-il aux justes, et vous me donnâtes à manger; j'eus soif, et vous me procurâtes à boire; je fus étranger, et vous m'accueillites; je fus nu, et vous me fournîtes des vêtemens; je fus malade, et vous me visitâtes; je fus en prison, et vous vîntes me soulager : venez donc, les élus de mon

---

(1) Aqua, quam ego dabo ei, fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam. *Joan.* IV, 14.

Père, venez prendre possession du royaume que je vous ai préparé dès l'origine du monde. Et se retournant aussitôt vers les réprouvés, il appuiera leur condamnation sur ce qu'ils auront manqué de remplir ces devoirs essentiels. Ce sera par ces motifs opposés qu'il fera monter les uns dans le séjour de la vie qui n'a pas de fin, et qu'il précipitera les autres dans l'abyme des flammes éternelles (1). Les maux de l'ordre spirituel étant plus désastreux que ceux de l'ordre temporel, pouvons-nous douter qu'il ne nous soit encore plus positivement commandé de les soulager? Les ignorans n'ont-ils pas un besoin essentiel d'instruction; ceux qui s'égarent, de conseil; les affligés, de consolation; les délinquans, de charitables avertissemens; les morts, d'intercession pour leur délivrance; les vivans, de prières pour les préserver du mal, ou les faire persévérer dans le bien? Ce précepte est aussi étendu que les besoins auxquels l'humanité est sujette; ses devoirs sont aussi variés que les misères humaines. Lorsque les maux des hommes se multiplient, les entrailles de la miséricorde se dilatent. Qui de vous est infirme, sans

(1) *Matth.* XXV, 31 *et suivans.*

que je le devienne? Qui de vous est scandalisé, sans que mon zèle ne s'allume(1)? Ainsi parloit l'apôtre saint Paul des deux genres de miséricorde; et le sentiment que son cœur exprimoit, est dans celui de tout vrai chrétien.

Mais ce n'est pas encore assez d'exercer les œuvres de miséricorde; la manière de s'en acquitter fait aussi partie de notre devoir. Pour les rendre méritoires, il faut qu'elles procèdent d'un motif religieux : il ne suffit pas qu'elles soient l'effet de ce mouvement de commisération que la nature inspire à la vue d'un infortuné; non que ce sentiment naturel soit en lui-même répréhensible; c'est Dieu qui l'a placé dans nos cœurs pour nous exciter plus puissamment à secourir nos frères souffrans : mais si ce mouvement de sensibilité n'est pas vicieux, s'il est en lui-même louable, il est insuffisant devant Dieu; il a besoin, pour nous mériter ses bienfaits, d'être sanctifié par des motifs d'un ordre supérieur. Dieu ne récompense que les vertus dont il est l'objet, que les actions faites en vue de lui. Combien plus sont loin de lui plaire, et la bienfaisance

(1) Quis infirmatur, et ego non infirmor? Quis scandalizatur, et ego non uror? 2. *Corinth.* XI, 29.

hypocrite qui dans ses dons cherche les hommages des hommes, et la bienfaisance intéressée qui les verse uniquement dans l'attente de quelque retour ? Dieu met à un prix plus haut nos bonnes œuvres; c'est lui-même qui veut en être la récompense : on les avilit quand on en espère une autre rétribution.

Un autre devoir de miséricorde, c'est qu'elle soit proportionnée aux besoins du prochain et à nos moyens. Il n'est, sans doute, au moyen de qui que ce soit de soulager tout ce qui existe de malheureux. Mais se faire de cette impuissance un prétexte de ne pas secourir ceux à qui on peut être utile, c'est une illusion criminelle; s'autoriser de ce que la loi ne fixe pas ceux à qui on fera du bien, pour ne faire de bien à aucun, c'est un subterfuge de l'inhumanité, aussi absurde qu'il est coupable. Les malheureux que la Providence vous présente, voilà ceux qu'elle vous charge d'assister. Vous avez lu dans le texte sacré, qu'elle a confié à chaque homme son prochain (1). Celui dont elle met sous vos yeux la misère ou les besoins, c'est celui-là dont elle vous

---

(1) Mandavit illis unicuique de proximo suo. *Eccli.* XVII, 12.

charge spécialement. Il peut y avoir des raisons légitimes qui empêchent la pratique de quelques œuvres charitables : par exemple, la pauvreté dispense de l'aumône ; mais il n'y a aucune excuse contre le précepte général de la miséricorde, parce que dans quelqu'état qu'on soit, on a toujours la possibilité de servir son prochain. En rendant ce grand précepte aussi strictement obligatoire, Dieu a multiplié les moyens de l'observer. L'ame miséricordieuse, à qui tous les autres sont enlevés, a encore la ressource de ses prières; quand sa propre bienfaisance ne peut plus rien, il lui reste la bienfaisance divine à implorer, et à substituer à son impuissance.

Pour nous guider dans cette partie importante de la conduite chrétienne, nous avons deux règles assurées à nous proposer; en les suivant nous sommes certains de ne nous égarer jamais. L'une nous est inspirée par la nature : c'est de nous supposer à la place de celui qui a besoin de notre secours, et de penser à ce que nous voudrions qui fût fait pour nous. L'autre nous est donnée par la religion : c'est d'élever nos pensées vers Dieu, de réfléchir à ce que nous désirons de lui, à ce que nous en obtenons tous

les jours, et d'être pour nos frères, selon l'étendue de notre pouvoir, ce que nous lui demandons d'être, et ce qu'il est réellement pour nous.

Cette immense munificence de Dieu, qui est notre modèle, est en même temps notre motif. La récompense qu'il promet à notre miséricorde, c'est la sienne; la condition qu'il met à sa commisération, c'est la nôtre. Quel est celui qui osera prétendre qu'il n'a pas besoin de l'indulgence divine ? Il montreroit par cette jactance même, qu'elle lui est plus nécessaire qu'à personne. Le moyen de l'obtenir de Dieu, c'est d'en témoigner à nos frères; et il se montrera envers nous d'autant plus libéral, que nous l'aurons été davantage envers eux. La mesure dont nous nous serons servis, ce sont ses propres expressions, sera celle dont il se servira pour nous (1). Il ne nous punira pas pour quelqu'occasion particulière où nous aurons manqué de bienfaisance, puisque la bienfaisance n'étoit pas commandée spécialement dans cette occasion; mais il nous récompensera pour toutes les occasions où nous l'aurons

(1) Eâdem quippe mensurâ, quâ mensi fueritis, remetietur vobis. *Luc.* VI, 38.

exercée, et il nous condamnera sévèrement, si nous avons manqué généralement de la pratiquer. Son oracle est aussi formel qu'il est terrible : Jugement sans miséricorde à celui qui n'a pas fait miséricorde (1).

Bienheureux ceux dont le cœur est pur, parce qu'ils verront Dieu. Ce que recommande ici Jesus-Christ, n'est pas seulement la pureté extérieure, qui consiste à n'avoir pas le vice honteux qui souille le corps en même temps que l'ame; c'est la pureté intérieure, la pureté du cœur qui est le principe de celle du corps: c'est non-seulement la fuite des péchés opposés à la vertu particulière appelée pureté, mais même l'horreur de tous les péchés, de quelque genre qu'ils puissent être, soit qu'ils restent dans l'ame qui les a conçus, soit qu'ils se manifestent au dehors : ce n'est pas seulement l'exemption de tout péché, c'est l'exemption de tout attachement au péché, la détestation de tout ce qui porte au péché. Nous disons qu'une liqueur est pure, quand elle n'est altérée par le mélange d'aucune substance étrangère : de même

(1) Judicium enim sine misericordiâ illi qui non fecit misericordiam. *Jac.* II, 13.

le

le cœur pur est celui dans qui l'amour divin n'est pas troublé par l'association des affections terrestres. Quel est, avoit dit autrefois le roi prophète, celui qui aura le bonheur de parvenir au sommet de la montagne du Seigneur, et d'habiter dans sa sainte demeure? Ce sera celui dont les mains sont innocentes et le cœur pur (1). Ce n'est pas ici un de ces conseils qu'on soit libre de suivre ou de négliger; ce n'est pas un degré de perfection auquel il soit permis de ne pas atteindre. Sans doute dans la pureté du cœur, comme dans toutes les vertus, il y a des degrés différens auxquels sera proportionnée la récompense. Mais la pureté de cœur elle-même est, comme toutes les autres vertus, un précepte strict; elle est de même une condition essentielle pour être reçu dans la cité céleste dans laquelle n'entrera rien de souillé (2). Mais sur cette terre malheureuse qu'inondent tous les genres de crimes, dans cet amas de corruption où nous sommes for-

(1) Quis ascendet in montem Domini? aut quis stabit in loco sancto ejus? Innocens manibus et mundo corde. *Psalm.* XXIII, 3 *et* 4.

(2) Non intrabit in eam aliquod coinquinatum. *Apoc.* XXI, 27.

cés d'habiter, dans cette dépravation universelle qui nous environne, qui nous touche de toutes parts; quel est, s'écrie Salomon, celui qui peut dire : Mon cœur est pur, je suis exempt de péché (1). Le commerce forcé de tant de pécheurs, la communication inévitable de tant de crimes qui se commettent sans cesse autour de nous, et qui entrent forcément dans notre intelligence, dans notre imagination, dans notre mémoire, par nos yeux, par nos oreilles, par tous nos sens, suffiroit pour altérer cette pureté si délicate, si aisée à flétrir. L'impossibilité d'éviter cette malheureuse communication, l'extrême difficulté d'empêcher qu'elle ne produise sur nous quelqu'impression, doivent nous faire sentir la nécessité de travailler à nous purifier, et à nettoyer nos cœurs de tout ce qui peut s'y attacher d'impur. Purifions nos pensées, afin qu'elles aient toutes pour fin, sinon immédiate, au moins dernière, celui qui veut en avoir l'hommage; purifions nos désirs, afin qu'ils tendent tous vers celui qui seul en est digne; purifions nos intentions, et faisons qu'elles dirigent

---

(1) Quis potest dicere : Mundum est cor meum, purus sum à peccato? *Prov.* XX, 9.

toutes nos actions vers celui qui doit les récompenser. Qu'un travail assidu, nettoyant nos cœurs de la rouille qui ne cesse de s'y former, les rende purs, et les mette en état d'être présentés au jour où ils nous seront redemandés.

Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfans de Dieu. Ce n'est pas toujours une chose possible d'avoir la paix avec les hommes; et le grand Apôtre qui prescrit les devoirs avec une exacte précision, nous ordonne de la conserver autant que nous pourrons, et en faisant ce qui est en nous (1). Mais s'il est quelquefois au-dessus de notre pouvoir d'être en paix, nous pouvons toujours être pacifiques. Les dispositions d'autrui ne dépendent pas de nous; nous sommes les maîtres des nôtres. Il nous est impossible de ne pas éprouver d'inimitiés; il nous est possible, d'abord de ne pas les mériter, ensuite de ne pas les rendre. L'Esprit saint ne nous défend pas d'avoir des ennemis; il nous ordonne de ne pas l'être (2). Ce ne sont donc pas ceux qui

---

(1) Si fieri potest, quod ex vobis est, cum omnibus hominibus pacem habentes. *Rom.* XII, 18.

(2) Desine inimicari. *Eccli.* XXVIII, 6.

jouissent de la paix, ce sont ceux qui la désirent, et qui travaillent à se la procurer, que Jesus-Christ déclare heureux. L'amour de la paix est un effet nécessaire de la charité. Il est impossible d'être vraiment charitable, et de ne pas aimer la paix ; et réciproquement d'aimer la paix chrétiennement, et de n'avoir pas la charité. Nous disons d'aimer la paix chrétiennement, car il y a un prétendu amour de la paix], qui n'est que la crainte de voir troubler son repos, et que produisent la nonchalance du caractère, et le désir de ses aises. Ce n'est pas de celui-là que parle Jesus-Christ. Entre le pacifique et l'apathique, il y a toute la distance qui est entre la charité et l'égoïsme. L'un recherche dans la paix le bonheur de ses frères, autant que le sien ; l'autre n'a en vue que sa propre tranquillité. L'amour de la paix que recommande le divin Sauveur, est donc aussi nécessaire que la charité, puisqu'il en est une branche.

Ne croyons pas que pour être du nombre de ces hommes heureux, parce qu'ils aiment la paix, il suffise de la désirer sincèrement, et de ne rien faire qui puisse la troubler. Un bien aussi précieux mérite d'être acheté ; et on ne peut espérer une paix réelle sans lui faire des sacrifices.

Sacrifice de ses ressentimens, sacrifice de ses prétentions, sacrifice de ses droits légitimes, sacrifice du point d'honneur, sacrifice même quelquefois de sa réputation, tout doit être sacrifié au bien inestimable de la paix, tout, excepté la conscience. Pour connoître nos devoirs, relativement au maintien de la paix, il faut considérer les causes qui l'altèrent. L'apôtre saint Jacques nous l'apprend. Le principe de vos guerres et de vos querelles, ne sont-ce pas les passions qui fermentent au-dedans de vous (1)? C'est donc à les réprimer qu'il faut nous attacher. Comme dans un état bien réglé, il faut commencer par établir la paix au dedans, pour l'assurer au-dehors. Deux passions entr'autres sont les causes principales des dissentions; l'orgueil et l'intérêt. Les honneurs que l'un exige avec arrogance, les richesses que l'autre poursuit avec avidité, ne pouvant être possédés par tout le monde, deviennent nécessairement des germes de haine. Pénétrons-nous de l'humilité et de l'abnégation chrétiennes; et toutes les divisions

(1) Undè bella et lites in vobis? Nonne hinc? ex concupiscentiis vestris, quæ militant in membris vestris? *Jac.* IV, 1.

cesseront. L'apôtre saint Paul développe ces principes dans son épître aux Philippiens. Après les avoir conjuré par les motifs les plus touchans de rendre sa joie parfaite, en n'ayant entr'eux qu'un même esprit, qu'un même amour, les mêmes sentimens, il ajoute immédiatement les moyens d'obtenir ce bien si précieux : Ne faites rien, leur dit-il, et dans eux il nous le commande aussi, ne faites rien par un esprit de contention ou de vaine gloire; mais que chacun par humilité croie les autres au-dessus de soi; que chacun ait en vue, non son propre intérêt, mais celui des autres. Soyez dans la même disposition où a été Jesus-Christ (1).

Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux. Vous serez bienheureux lorsqu'on vous aura mau-

(1) Si qua ergo consolatio in Christo, si quod solatium charitatis, si qua societas spiritûs, si qua viscera miserationis, implete gaudium meum, ut idem sapiatis eamdem charitatem habentes, unanimes, idipsum sentientes, nihil per contentionem, neque per inanem gloriam; sed in humilitate superiores sibi invicem arbitrantes, non quæ sua sunt singuli considerantes, sed ea, quæ aliorum. Hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu. *Philipp.* II. 1, 2, 3, 4 *et* 5.

dits et persécutés, et qu'on aura dit contre vous toute sorte de mal faussement, et à cause de moi. Réjouissez-vous-en, et faites éclater votre joie, parce qu'une récompense abondante vous est réservée dans les cieux. Le divin Sauveur insiste sur cette dernière béatitude, et la développe plus que les autres. Il étoit souverainement important de convaincre les hommes apostoliques du bonheur des souffrances, afin de les soutenir dans la carrière de persécution où ils alloient entrer. Ce qui étoit nécessaire dans les commencemens de l'église pour sa fondation, ne l'a pas été moins dans les siècles suivans pour sa conservation. De tout temps a été vraie la maxime de l'Apôtre, que tous ceux qui veulent vivre dans la piété, souffriront persécution (1). Il y a différens degrés de persécution; les unes sont plus cruelles que les autres. Il y en a de différens genres, de violentes et d'adroites, d'ouvertes et de cachées. Il y en a sur différens objets; elles attaquent la vie, la liberté, la réputation, la fortune, tous les biens divers auxquels les hommes mettent du

(1) Omnes, qui piè volunt vivere in Christo-Jesu, persecutionem patientur. II. *Timoth.* III, 12.

prix. Il y en a par différens moyens ; elles emploient tantôt les tortures, tantôt les vexations ; ici les calomnies, là les railleries et les sarcasmes. Toutes, pourvu qu'elles soient souffertes pour Jesus-Christ, sont méritoires à ses yeux. Il ne faut pas croire que chaque fidèle doive se trouver exposé à toutes ces sortes de persécutions. La plupart n'auront à en subir que quelques-unes ; mais ils doivent être disposés à souffrir toutes celles qu'il plaira à Dieu de leur envoyer. Tel homme montreroit un courage héroïque contre les tourmens, que la crainte des railleries déconcertera, et détournera du salut. Quelle que soit l'épreuve à laquelle il plaise à Dieu de mettre notre foi et notre piété, notre devoir est de nous y soumettre. Quelle que soit la tentation par laquelle il permette à son ennemi et au nôtre de nous attaquer, nous devons la repousser avec vigueur.

Ce n'est pas pour nous seulement une nécessité d'éprouver la persécution, c'est encore un bonheur; nous devons la soutenir, non-seulement avec patience, mais avec joie. Jesus-Christ nous le déclare, et nous en donne en même temps la raison : c'est que tandis que sur la terre les hommes déploient toute leur rage contre notre

tête, dans le ciel un diadême brillant est préparé par les anges pour la couronner. Quel amateur de la richesse ne se réjouiroit pas, s'il étoit assuré qu'un moment de fatigue et de peine va lui assurer une fortune immense? Y a-t-il de la proportion entre toutes les fortunes de la terre et la possession du ciel? entre les peines qui nous sont imposées et le bonheur qui nous est destiné? entre le travail et sa récompense?

Réservés par la Providence à des tribulations qui furent accordées à peu de siècles; livrés à une persécution qui en réunit tous les genres, tous les moyens; fidèles concitoyens, montrez-vous dignes du choix qu'elle a fait de vous pour lui rendre un honorable témoignage. Vous qui, restés dans notre malheureuse patrie, voyez sans cesse le fer destructeur levé sur vos têtes, tandis que vos bourreaux triomphent des maux qu'ils vous font souffrir et de ceux dont ils vous menacent encore, réjouissez-vous-en de votre côté, en contemplant le prix qui y est attaché. Que votre constance lasse leur fureur, ou que leur fureur fasse enfin couronner votre constance. Et vous, que la rage persécutrice a dispersés sur des plages étrangères, en vous privant de

toutes ressources, montrez aux nations qui vous contemplent, et qui déplorent vos privations et vos maux, qu'il n'y a de perte pour le chrétien, que celle de la grâce. Que votre sérénité au milieu des afflictions accumulées sur vous, leur apprenne à les supporter un jour de même, s'il est dans les desseins de Dieu qu'elles y soient à leur tour en proie. Devenus dans le monde entier, comme l'étoient les apôtres, le spectacle des anges et des hommes (1), montrez-vous ce qu'ils furent; et comme leur inébranlable fermeté fit l'établissement et la gloire de la religion, méritez par la vôtre d'être la cause de son rétablissement et de sa splendeur.

(1) Spectaculum facti sumus mundo, et angelis, et hominibus. 1. *Cor.* IV, 9.

FIN DU TOME CINQUIÈME ET DERNIER.

TABLE

Des Evangiles expliqués dans ce volume.

Fin de la Table.

TABLE

Des matières de l'explication des Evangiles.

A

B

C

D

E

G

H

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

Z

Fin de la Table des Matières.



